TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 409 — 26 PAGES — MERCREDI 19 JUILLET 1978

**DES AGENTS DES SERVICES SECRETS FRANÇAIS SE PLAIGNENT D'UNE ÉVOLUTION DE LEURS MISSIONS VERS LE RENSEIGNEMENT INTÉRIEUR**

LIRE PAGE 26




Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

## • BONN

# Les résultats obtenus par les Sept à l'épreuve de la négociation commerciale de Genève

*Le quatrième sommet économique occidental s'est terminé, lundi soir 17 juillet, par une conférence de presse au cours de laquelle chacun des participants a exprimé, sans aucune fausse note, sa grande satisfaction. Selon les Sept, les mesures adoptées* « sont de nature à se renforcer mutuellement », *ce qui revient à affirmer que — sauf surprise — le principal objectif, à savoir la réduction du chômage en Occident, devrait être atteint.*

« Les résultats ont dépassé toutes nos espérances », *a déclaré le président Carter. Ils* « permettent une confiance raisonnée dans l'amélioration de la situation économique internationale », *a estimé, pour sa part, M. Giscard d'Estaing. Toutefois, alors que les trois précédents sommets n'ont eu que de faibles retombées, la* « stratégie globale » *adoptée à Bonn et les engagements pris vont être soumis à l'épreuve des faits. Ainsi, les négociations multilatérales de Genève, qui doivent se terminer à la fin de 1978, seront un test d'une concertation affichée.*

*Peu de réactions sur les marchés des changes où le dollar s'est légèrement effrité.*

De notre envoyé spécial

Bonn. — L'originalité de ce sommet — présenté par tous comme un progrès important et une garantie de succès — est d'avoir abouti à un programme d'action différencié selon les pays. On attendait avec une particulière attention ce qu'offrirait l'Allemagne fédérale pour relancer son activité économique, les Etats-Unis pour réduire leurs importations de pétrole, le Japon pour acheter plus et vendre moins à l'extérieur de ses frontières. A ce titre, les contributions finalement acceptées par le chancelier Schmidt et le président Carter ont été saluées comme très satisfaisantes.

Le gouvernement fédéral prendra, d'ici à la fin du mois d'août, des mesures additionnelles de relance « *d'un volume substantiel, jusqu'à 1 % du P.N.B.* » « *Cela représente, en termes monétaires, un chiffre très appréciable* », a commenté M. Giscard d'Estaing. Le chancelier Schmidt, jusque-là très réticent, a donc accepté que l'effort à fournir par son pays pays soit, au moins, de façon approximative, chiffré.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 22.)

## La Trilatérale institutionnalisée

Les Sept estiment donc avoir réussi : la stratégie concertée qui vient d'être adoptée permet, selon eux, de voir l'avenir plus en rose et d'espérer pour bientôt une diminution sérieuse du chômage.

L'arbre sera jugé à ses fruits. Afin de mieux convaincre de leur sérieux, les Sept mettent l'accent sur ce qui est effectivement une innovation : pour la première fois, les chefs de gouvernement ne se sont pas contentés d'une déclaration générale ; chacun d'entre eux a indiqué de façon relativement précise quelle sera la contribution de son pays. *C'est là* une incitation à agir, aucun de ces hommes politiques ne souhaitant apparaître au moment des comptes comme celui qui, par ses dérobades, a mis en p[éril] l'entreprise collective. Il reste que « l'esprit de Bonn » n'aura pas supprimé, comme par miracle, les contraintes politiques internes qui limitent la marge de manœuvre des participants.

On peut seulement penser que les engagements pris à l'égard des partenaires du club occidental vont devenir davantage que dans le passé un des éléments intervenant dans la réflexion des gouvernements au moment des prises de décision. C'est là un des enseignements de Bonn : la Trilatérale, la concertation active entre les grands du monde non communiste, devient une réalité de plus en plus institutionnalisée. On retiendra que les Sept ont pris rendez-vous pour l'année prochaine et ont chargé leurs ministres des affaires étrangères de faire le point avant la fin de l'année sur les résultats obtenus.

Une telle évolution peut être considérée comme positive à condition qu'elle n'aboutisse pas à imposer aux Européens et aux Japonais les vues de Washington, à condition qu'elle ne relègue pas au rang des entreprises subalternes les efforts entrepris pour construire l'Europe. A cet égard, il faut bien dire que l'Amérique du président Carter est moins angoissante que celle tellement avide de l'équipe Nixon-Kissinger.

Une stratégie occidentale anti-crise est-elle en train de se dessiner ? Quelques lignes de force apparaissent dans les décisions prises : l'idée générale sous-jacente la plus significative, c'est peut-être qu'en ces temps de vaches maigres les écarts de comportement, les traitements de faveur, les anomalies juridico-économiques, ne peuvent plus, ne doivent plus être tolérés.

Pour la première fois depuis trente ans, on affirme officiellement, bien que de manière encore scandaleusement prudente : « Une application uniforme des règles du GATT est vitale, et nous irons dans ce sens dès que possible. » L'invitation faite à la C.E.E., à Genève, de discipliner sa politique agricole commune, le refus de continuer à accepter, sous prétexte que l'unification de l'Europe est une bonne chose, que les Neuf puissent, à coups de subventions accordées pour exporter leurs excédents agricoles, ravir la place de leurs partenaires sur leurs marchés traditionnels, *procèdent* du même esprit.

M. Giscard d'Estaing, que la perspective d'une limitation obligatoire des exportations agricoles européennes inquiète, a apparemment réussi à déjouer une offensive dans ce sens.

Cependant, le problème de fond demeure posé, et l'intérêt de la France n'est pas forcément de l'éluder. Mais il faudrait alors que la note à payer pour une telle contribution à des échanges internationaux plus ordonnés soit équitablement répartie entre les Neuf ; qu'à l'intérieur de l'Europe *verte* aussi on élimine les anomalies jusqu'ici tolérées pour en revenir à une vraie spécialisation, laquelle ne pourrait être que profitable aux agriculteurs français.

## Une décision du sommet

**« BLOCUS AÉRIEN » DES PAYS ACCUEILLANT LES PIRATES DE L'AIR**

(Lire page 26.)

## • LISBONNE

# L'Afrique et l'entrée du Portugal dans la C.E.E. au centre des entretiens qu'aura M. Giscard d'Estaing

**Le président de la République se rend en visite officielle au Portugal, le mercredi 19 juillet. Lors de son séjour, qui s'achèvera le vendredi 21 juillet, M. Giscard d'Estaing aura deux entretiens avec le président Eanes, et un autre avec M. Mario Soares, chef du gouvernement. Il prononcera, le 20 juillet, un discours devant l'Assemblée de la République, à Lisbonne.**

**Aucun ordre du jour n'a été établi pour cette visite. Il est néanmoins extrêmement probable que, outre les questions bilatérales — échanges commerciaux, relations culturelles et situation de l'importante émigration portugaise en France — le voyage de M. Giscard d'Estaing sera l'occasion de conversations sur l'entrée de Lisbonne dans la Communauté européenne, ainsi que sur l'Afrique, continent avec lequel les deux pays ont des relations historiques anciennes et sur lequel ils estiment, l'un et l'autre, avoir encore un rôle important à jouer.**

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Paris est la deuxième ville portugaise après Lisbonne* », dit-on souvent ici pour rappeler la présence, dans la capitale française, de plusieurs centaines de milliers de Portugais. La France abrite le dixième de la population lusitanienne. Ce simple fait suffirait à justifier l'intérêt que l'on accorde ici au voyage du président de la République française. Mais l'ordre du jour ne se limitera évidemment pas aux thèmes bilatéraux. L'Afrique sera, sans aucun doute, un des sujets qui domineront les entretiens de MM. Giscard d'Estaing et Eanes.

Dans les milieux proches de la présidence de la République portugaise, on n'a pas accueilli très favorablement l'idée soutenue par M. Giscard d'Estaing de créer une armée interafricaine. La position de la France dans ce domaine suscite, à Belem, des commentaires très prudents. On la « comprend ». On ajoute, pourtant, que le Portugal ne pourrait jamais adhérer à un projet qui entraînerait nécessairement des difficultés dans ses relations avec ses anciennes colonies.

La diplomatie portugaise distingue clairement trois régions africaines, avec, chacune, des caractéristiques propres : l'Afrique francophone, l'Afrique lusophone et l'Afrique anglophone. La nature même des régimes installés dans des pays comme l'Angola et le Mozambique, de tendance marxiste, justifie, dans une large mesure, la différence entre les stratégies du Portugal et de la France.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 6.)

## • KHARTOUM

# Une trentaine de chefs d'État ou de gouvernement réunis pour la quinzième conférence de l'O.U.A.

*La quinzième conférence au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) s'ouvre à Khartoum, ce mardi 18 juillet, à 18 h. 30 locales (16 h. 30 G.M.T.). Sur les quarante-neuf pays membres de l'O.U.A., une trentaine seront représentés par le chef de l'Etat ou de gouvernement.*

*Tous les grands conflits qui secouent actuellement le continent noir devraient être examinés au cours des débats. Le conseil ministériel de l'Organisation a décidé, lundi, l'inscription à l'ordre du jour, de la question du Sahara occidental.*

*Dans un message de félicitations adressé à l'O.U.A., le chef de l'Etat chinois, M. Hua Kuo-feng a exprimé sa conviction que l'Organisation saura* « décourager les plans d'agression des superpuissances ».

De notre envoyé spécial

Khartoum. — A plus d'un titre, le quinzième sommet de l'Organisation de l'unité africaine qui devait s'ouvrir, ce mardi soir, à Khartoum, promet de trancher sur les précédents. Doit-on déjà y voir un tournant dans l'histoire, encore jeune, de l'organisation panafricaine ? Ce serait peut-être prématuré. Pourtant, tout y invite, en dépit de l'apparente confusion des débats du conseil des ministres, qui aura siégé dix jours au lieu des huit prévus.

Les signes d'une mutation sont indiscutables. En se réconciliant à la veille de ce sommet, l'Angola et le Zaïre lui ont fait un beau cadeau (voir notre information) même si l'expérience a mis — trop souvent, hélas — en évidence la fragilité de ces retrouvailles spectaculaires. Le président guinéen Sekou Touré pour sa part n'avait pas assité à un sommet de l'O.U.A. depuis 1965. Il est arrivé dimanche à Khartoum. Plusieurs ténors du panafricanisme, à commencer par le président Nyerere (Tanzanie) ont choisi cette occasion pour rappeler un certain nombre de principes. Les débats du conseil des ministres ont montré quelles seraient les discussions de fond : rôle de l'Afrique au sein du mouvement des non-alignés, interventions étrangères sur le continent, projet de force panafricaine...

Après des années d'atermoiements, l'O.U.A. se retrouve devant un fait accompli : une force interafricaine, formée sans son aval, opère depuis plus d'un mois au Shaba. A l'échelle du continent, cette initiative a eu sur le moment des répercussions, dont on imagine mal l'importance hors d'Afrique. Elle a remis, momentanément en cause, le rapport de forces existant sur le continent.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 4.)

## AU JOUR LE JOUR

### Les vignes des seigneurs

*Deux compères avaient acheté à frais communs un tonnelet de vin. Chemin faisant, l'un d'eux eut soif et demanda à l'autre de lui vendre un verre sur sa part. Ce qui fut fait à charge de revanche quand l'autre eut soif à son tour.*

*Ayant ainsi relancé à la fois la consommation et l'activité commerciale, les benêts crurent avoir découvert le secret de l'abondance et furent bien surpris quand, rentrés chez eux, ils se retrouvèrent avec un tonnelet aussi vide que leurs poches.*

*Je ne sais si quelqu'un a raconté cette histoire au sommet de Brême. Il eût été intéressant de savoir dans quelles vignes nos seigneurs comptent se procurer leur vin et quel sort sera réservé aux vignerons qui devront les cultiver.*

ROBERT ESCARPIT.



# Les nouveaux « routards » de l'Inde

**L'Inde attire toujours les jeunes. Parmi ceux qui s'installent pour un temps assez long, les Français sont désormais les plus nombreux : sept mille garçons et filles, de seize à vingt-cinq ans, séjournent chaque année dans le sous-continent. Encore ces chiffres ne prennent-ils en compte que les jeunes ayant recours aux services administratifs ou médicaux des consulats ou qui se signalent aux autorités indiennes. On ignore le nombre exact de ceux qui ont choisi de vivre dans une tranquille clandestinité, entre Delhi, le Népal et le Pakistan, passant et repassant des frontières perméables. Un Lyonnais aurait ainsi « tenu » cinq ans sans visa et sans se cacher. Pour des milliers de jeunes, la « liberté indienne » c'est d'abord une absence de soupçon : peu de gens vous y demandent vos papiers.**

**Dans les années 60, les Français avaient tardé à suivre « la route » emprunté par les hippies américains venus de Californie. Ils se rattrapent désormais, mais le voyage a changé. Les candidats au départ sont plus jeunes, moins expérimentés et souvent passifs. Ils ont perdu beaucoup des espoirs mystiques ou pacifistes de leurs aînés. Ils viennent moins chercher en Inde un nouvel art de vivre que fuir la civilisation occidentale. En Inde, on pense oublier l'ennui... et le chômage. Mais beaucoup de garçons et de filles s'y rendent sans grande préparation, prenant le chemin de Delhi comme il y a quinze ans, on prenait celui de la Côte d'Azur : pour changer d'air. Cela ne va pas sans désillusions.**

## I. — LES PETITS ENNUIS DE L'EXIL

De notre envoyé spécial PHILIPPE BOGGIO

New-Delhi. — Où sont les fanatiques de la découverte de l'Inde ? Les apprentis-gourous ? Les « saddhous » (ermites) en formation qui abandonnaient famille et professeurs pour se donner un maître ? Que sont devenus ces enfants contemplatifs des nouvelles religions d'amour et de tolérance ? Les premiers hippies, qui, après San-Francisco, le Mexique et Ibiza, avaient élu domicile aux portes de l'Asie, ne sont pas tous rentrés dans le rang. On en trouve parfois dans l'Himalaya, loin du monde, ou dans les « ashram thérapeutiques » qui font fureur en Inde. D'autres font commerce de leur expérience : les boutiques de vêtements ou de bijoux orientaux sont à la mode... Mais ces voyageurs ont aujourd'hui plus de trente ans.

Leurs successeurs sont légion : les jeunes sont à Istanbul, Téhéran, Kaboul, Lahore. Beaucoup résident à Bombay ou dans l'ancienne enclave portugaise de Goa. Quelques-uns choisissent de vivre sur la côte est, à Madras, ou au Sri-Lanka. Ils ont été étudiants, lycéens, jeunes travailleurs. Ils sont de familles bourgeoises, moyennes ou prolétariennes. Ils ont souvent vingt ans, mais, depuis deux ans, on en voit de plus jeunes. Il n'est pas rare de rencontrer à Bombay des fugueuses de seize ans.

Les fondateurs de la grande migration « hippie » partie de Californie vers 1965 ne se reconnaîtraient probablement pas dans cette nouvelle génération. La « route », disent « les grands anciens », a changé. Elle s'est appauvrie au fur et à mesure, tout en devenant boulevard. Et elle perdait son caractère initiatique, son côté artisanal et ses cérémonies secrètes. Le sens de « la démerde », ce savoir-faire des « routards », s'est perdu quelque part entre l'Europe et l'Asie. Les premiers « hippies » faisaient acte de foi. Les Américains avaient inventé un nouvel art de vivre, donné les « trucs » du voyage, les bonnes adresses, les relais. L'amour servait de baume.

(Lire la suite page 9.)

## JAZZ SUR LA COTE

# « Allons-y le blues ! »

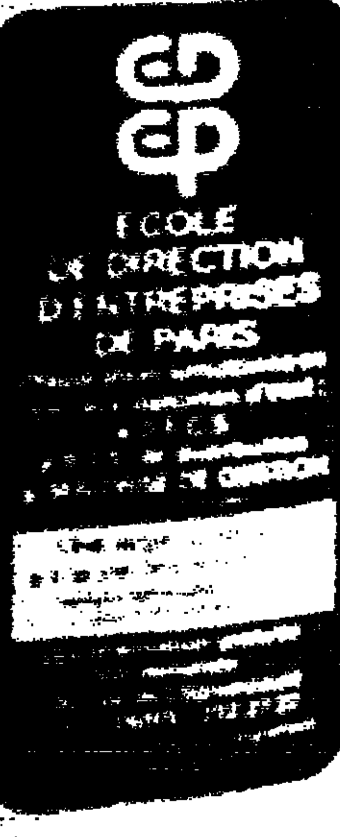
Nice est devenu en cinq années le lieu d'arrivée, le point de départ et de retour, la voie de passage et de rassemblement de la plupart des musiciens de jazz qui forment, en juillet, une nuée de migrants. Ceux *qui accomplissent les plus longs* parcours viennent d'Amérique : hibernants de La Nouvelle-Orléans, de Chicago, de Los Angeles et de New-York, qui se retrouvent estivants *pour quelques semaines sur la Côte.*

De La Nouvelle-Orléans s'est déplacé Henry Byrd, alias Henry Longhair, l'une des personnalités les plus attachantes et les plus pittoresques qu'ait accueillies le festival niçois. *Louisianais d'origine*, ayant rarement quitté sa province où il a fait carrière de musicien mais aussi de boxeur, de joueur de cartes et de dés, le professeur, comme on l'appelle, pianote, chante et siffle les airs qu'il a conçus ou adoptés *pour la danse : Go to the Mardi gras*, où s'agite l'esprit du calypso, rappelant que La Nouvelle-Orléans fut et reste sensible aux influences antillaises, *Big chief*, qui rend hommage, avec ses citations en langue amérindienne « squaw » à ceux qui furent parmi les premiers occupants d'un pays où les unions interraciales les ont fréquemment mêlés aux Noirs. *Cette musique de rock and roll* méridional, qu'exporta hors de la Louisiane Fats Domino, le professeur prétend en être l'inventeur. Cela ne paraît pas invraisemblable.

La musique de La Nouvelle-Orléans, en tout cas, ce n'est plus celle que réveillent les apôtres de Preservation Hall mais bien celle de Longhair ou celle de Lon Price, un tout jeune homme, saxophoniste fulminant, qui est à ses côtés cette année, ou encore celle de James Booker, dont Nice a découvert les talents de pianiste, d'organiste et de chanteur et qui peut être considéré, lui aussi, comme un disciple.

LUCIEN MALSON.

(Lire la suite page 13.)



Le Monde

# idées

## JUDAISME

# Répliques à... Oscar Wolfman

*Dans* le Monde *daté 18-19 juin, M. Oscar Wolfman, sous le titre : « Un juif sans mysticisme », répondait au compte rendu, par Arnold Mandel, d'une étude de Paul Giniewski : « Simone Weil ou la haine de soi »* (le Monde *du 19 avril).*

*Les thèses de M. Wolfman ont provoqué de vives réactions. Nous donnons ci-dessous des extraits des plus significatives d'entre elles, à commencer par celle d'Arnold Mandel lui-même.*

### Antisémitisme et antijudaïsme

*Après avoir estimé que M. Wolfman ne réfutait en rien* « son identification de l'antijudaïsme de Simone Weil, avec un antisémitisme » *et jugé qu'il s'exprimait* « dans le style périmé de l'anticléricalisme de la fin du dix-neuvième siècle, en sa transposition ou version juive », *Arnold Mandel poursuit :*

Il n'est pas d' « amalgame » possible entre antisémitisme et antijudaïsme, comme il n'en est pas de concevable entre alcoolisme et éthylisme, tout simplement parce que c'est la même chose. L'un, l'antisémite « pur et simple » vise le contenu à travers le contenant ; l'autre, l' « antijudaïque », le contenant à travers le contenu. L'un et l'autre souhaitent l'élimination, morale et sociale, sinon physique, ou ce que le philosophe individualiste Max Strimer qualifiait de « l'unique et sa propriété ». Nommément, l' « antisémitisme » est un phénomène récent. Le terme n'a été introduit dans le vocabulaire qu'au dix-neuvième siècle, à peu près en même temps que celui de « socialisme ». Les juifs ont donc subi leurs exils dans leurs diasporas pendant de longs siècles sans « antisémitisme », en étant néanmoins persécutés, outragés et massacrés, mais « seulement » par l'antijudaïsme.

Le judaïsme est adogmatique et très diversifié, voire divergent, dans ses profils philosophiques et même proprement religieux. A l'intérieur de la communauté juive, en partageant son destin et son expérience affective, il est donc parfaitement possible de contester des valeurs traditionnelles sans pour autant cesser d'être juif et, à plus forte raison, sans être taxé de judéophobie. Le poète hébreu moderne Saül Tchernichovski, qui traduisit Homère, se voulait « grec » et paganisant, et reprochait aux rabbins d'avoir lié le peuple juif dans les courroies des phylactères. Mais il le faisait en hébreu, et vivait dans le pays d'Israël, exerçant à Tel-Aviv le métier de médecin-inspecteur sanitaire. Poète rebelle, il était un juif, et même un bon juif. Cependant, ceux qui abandonnent les pavillons d'Israël ou, n'y étant jamais entrés, les désignent de loin en tendant l'index et disant « là est le mal », ceux-là sont des ennemis de l'humanité juive. C'est ce qu'a fait Simone Weil. Et c'est ce que j'ai dit d'elle — non pas pour la stigmatiser, mais pour la signifier à cet égard, — dans le cadre du compte rendu d'un livre de Paul Giniewski. Quant au reste des affirmations ou postulats de M. Wolfman, comment faire pour refléter linéairement un haussement d'épaules ?

« On sait que si Spinoza ne mourut pas de mort violente ce fut uniquement parce que les rabbins du dix-septième siècle avaient moins de pouvoir politique que les Torquimada... »

Ce rétrospectif et gratuit procès d'intention fait à ces rabbins est fondé sur une stylisation arbitraire de l'excommunication du philosophe, censé avoir été la victime de l'intolérance de fanatiques. Or Spinoza ne fut pas exclu en raison de son hérésie. A l'époque, étant trop jeune, il n'avait pas encore écrit ses livres « hérétiques ». Seulement son comportement ostensiblement irréligieux faisait que l'on pouvait le soupçonner d'athéisme. Or, en ce temps-là, et à Amsterdam, l'athéisme constituait intrinsèquement un état criminel. En abritant en son sein un athée, la communauté juive pouvait donc avoir des démêlés avec les autorités. En conséquence, il s'agissait d'une excommunication politique, au sens obvie de ce terme — pour raison de sécurité — et non pas théologique. Pour ce qui est de l'« obscurantisme » du « *héder* », l'école religieuse juive élémentaire, il a produit, entre autres, le conteur Agnon, prix Nobel de littérature, les grands poètes Haïm-Hachman Bialik et Uri-Zevi Grinberg, le merveilleux theologien américain Abraham Heschel. Même dans notre littérature française, relativement pauvre en authentiques résonances juives, la mélopée du « *héder* » chante dans les vers du poète Claude Vigée, dans les belles pages d'André Neher, dans les aperçus sur le judaïsme du philosophe Emmanuel Lévinas, dans les récits d'Elie Wierel, sans parler des fresques de Chagall, alors que les « lumières » du « Bund » — dont aujourd'hui il reste à peine une trace — par un de ses débouchés tragiques, celui de la mythologie bolchevique et du lénino-stalinisme — ont abouti à la ténèbre du goulag et à la débâcle totale d'un espoir humain.

### Le respect des identités

*M. Renato Minerbo (Sao-Paulo, Brésil) :*

Ainsi donc, M. Wolfman pense escamoter le contentieux juif-non juif en escamotant le judaïsme. Evidemment, c'est moins douloureux que le bûcher ou la chambre à gaz. Mais la finalité est bien la même, n'est-ce pas ?

A moins que je n'aie mal compris et que M. Wolfman ne suggère que nos enfants à travers le mariage mixte n'aient plus aucune religion ? Ce qui serait encore pire. Un génocide métaphysique général, quoi. (...)

S'il eût fallu « vider les querelles » en faisant disparaître un des partenaires par le mariage... c'eût été, comme je le disais, presque amusant de marier musulmans et chrétiens, Français et Allemands. Ça aurait évité bien des croisades et des guerres. (...)

Non, M. Wolfman ! L'avenir est au respect. Respect mutuel des identités individuelles, et non à leur disparition. (...)

*Accepter de se dépouiller, soi-même ou ses descendants, de sa personnalité pour éviter des désagréments, petits ou grands, est un acte de lâcheté intellectuelle pour lequel on paie le prix tôt ou tard.*

### Pas de race sémite

*M. Léon Poliakor, directeur de recherches au C.N.R.S. :*

M. Oscar Wolfman (...) commet une erreur en parlant de la conversion de Simone Weil et d'Henri Bergson, puisque l'une comme l'autre (Bergson, par solidarité avec les persécutés) ont refusé le baptême. Ensuite, il aurait dû savoir que ni Torquemada ni aucun autre inquisiteur n'ont jamais « *accompagné sur le bûcher les juifs et les Maures qui refusèrent le baptême* », car ceux-ci n'étaient pas justiciables de l'Inquisition, qui n'avait compétence que pour les juifs mal convertis et relaps, dits marranes.

Surtout, il aurait dû savoir qu'il n'existe pas de race sémite (il suffit d'ouvrir n'importe quel manuel...) et c'est pourquoi qualifier les Arabes de « vrais sémites » tout comme refuser une telle qualité aux juifs, c'est retomber dans le péché anthropologique majeur, celui qui implique une adhésion, consciente ou non, aux fantastiques catégories raciales (sémites, aryens, etc.) d'antan, décidément indéracinables.

Enfin, M. Wolfman aurait dû savoir que « le prestigieux savant allemand » et « brave homme » Eugen Dühring, qu'il se plaît à opposer à Theodor Herzl, était un polémiste antisémite acharné, auteur de *Die Judenfrage als Rassen — Sitten — und Kulturfrage* (1881), et divers autres écrits de ce genre. Peut-être fut-il le premier auteur allemand à préconiser une solution de la question juive au moyen de l'assassinat et de l'extermination — « durch Ertötung und Ausrottung ».

*Enfin, M. André Gabay, s'étonne de l'affirmation de M. Wolfman selon laquelle « l'Eglise ne fut jamais antisémite ».*

Si, de saint Augustin en passant par des papes, la doctrine chrétienne, jusqu'à des temps récents, préconisait de maintenir en état d'abaissement ce peuple obstiné qui ne voulait pas croire à la venue du Messie et qui en témoignerait, une issue lui était cependant offerte : celle de se convertir.

Torquemada ? Un être bon qui envoyait au bûcher ceux qu'il soupçonnait de ne pas partager son credo et dont il voulait sauver l'âme. (...)

S'il est vrai qu'une issue était réservée aux juifs par le recours à la conversion, étaient-ils pour cela délivrés de toute oppression ?

L'histoire nous montre qu'il n'en fut rien, en Espagne notamment, où la discrimination à l'égard des descendants des « nouveaux chrétiens » s'exerça depuis le quinzième jusqu'au dix-neuvième siècle sous le couvert des statuts de la « pureté du sang » *(limpieza de la sangre)*, leur interdisant l'exercice de fonctions officielles, ecclésiastiques ou militaires, voire de résider dans certaines villes.

De nos jours même, les descendants des marranes de Majorque sont objet de mépris, et Staline a montré qu'en devenant communistes les juifs sont suspects et doivent être traités comme tels. (...)

*En conclusion, M. André Gabay écrit :*

Ce qui, dans le cas présent, nous attriste et nous indigne, c'est de voir un homme incroyant — c'est son droit — faire bon marché de l'attachement et de la fidélité de ceux qui entendent assumer leur destin et le prix qu'ils attachent à un idéal de suprême dignité.

Ceux-là savent que, en acceptant de se fondre dans le milieu environnant, ils failliraient par ce piètre et illusoire recours à leur mission morale et spirituelle, à leur raison d'être. Ce n'est pas en perdant leur âme qu'ils s'assureraient leur bonheur.



FEUILLETON 8 — 19 JUILLET 1978

# ADIEU CALIFORNIE

**par Alistair MacLean**

**Le sergent Ryder et son fils Jeff, tous deux de la police californienne, reviennent au commissariat de Sacramento après leur enquête « privée » à la centrale de San-Ruffino, où un vol de combustibles nucléaires avec prise d'otages vient d'avoir lieu. Le chef de la police locale, Donahure, policier véreux et grand ennemi de Ryder, s'oppose à ce que ce dernier s'occupe de l'affaire dans laquelle il est impliqué, puisque sa femme a été enlevée. Le sergent Ryder est bien décidé à mener sa propre enquête.**

MARJORY HOHNER, une fille brune qui paraissait trop jeune pour être mariée, était assise à côté de son mari en uniforme et était en train d'étudier les bouts de papier qu'elle avait disposés sur la table devant elle.

« Allons, vas-y, filleule ! Un brillant esprit comme le tien...

— Facile, dit-elle en levant la tête et en souriant. Je suppose que cela aura un sens pour toi. Cela veut dire : « Regarde au dos de ta photo- » graphie ».

— Merci, Marjory. »

Ryder s'approcha du téléphone et appela successivement deux numéros.

Ryder et son fils venaient de terminer la consommation du contenu réchauffé de la cocotte que Susan avait laissée dans le four quand le Dr Jablonsky, porte-documents à la main, arriva, tout juste une heure après le départ des Hohner. Sans que son visage arborât aucune expression particulière ni que sa voix marquât la moindre inflexion spéciale, il déclara :

« Vous devez être doué de seconde vue. Le bruit court que vous avez été congédiés. Vous et Jeff.

— Pas du tout, riposta Ryder avec dignité. Nous avons donné notre démission. Volontairement. Mais c'est temporaire, bien sûr.

— Vous avez dit : « temporaire » ?

— Exactement. Pour le moment, il ne me convient pas de rester flic. Cela restreint mon champ d'activité.

— As-tu vraiment employé le mot « temporaire » ? demanda Jeff.

— Absolument. Je me remettrai au boulot dès que cette affaire sera passée. J'ai une femme à entretenir.

— Mais, Donahure...

— Ne t'en fais pas pour Donahure. Laisse Donahure s'en faire pour lui-même. Un verre, professeur ?

— Oui, un scotch, si vous en avez. »

Ryder passa derrière le petit bar, et, faisant glisser une porte coulissante, révéla une rangée impressionnante de bouteilles.

« Je vois que vous avez tout ce qu'il faut, fit Jablonsky.

— Moi, je ne bois que de la bière. Tout ça, c'est pour les copains, dit Ryder. Il y en a pour un bout de temps », ajouta-t-il de façon un peu inconséquente.

Jablonsky sortit un feuillet de son porte-documents.

« Voici le dossier que vous m'avez demandé. Cela n'a pas été facile. Ferguson est aussi agité qu'une chatte sur un toit brûlant. Il a les jetons.

— C'est un type régulier.

— Oui, oui, je sais. Je vous ai apporté une *photocopie* ; je ne voulais pas que Ferguson ou le F.B.I. s'aperçoive que le dossier original manquait.

— Pourquoi Ferguson a-t-il le trac ?

— Difficile à dire. Mais on le sent : il est évasif, renfermé. Peut-être a-t-il l'impression que sa situation est en jeu, qu'on va lui reprocher l'absence d'efficacité de son dispositif de sécurité. En tout cas, il a la frousse. Je crois d'ailleurs que nous l'avons tous eue, au cours des dernières heures. Moi aussi, ajouta-t-il d'un air sombre. J'ai même peur que ma présence chez vous — il sourit pour atténuer la connotation blessante que pouvaient avoir ces mots — ne soit invoquée contre moi ; je veux dire que si l'on apprend que j'ai rencontré un ex-policier...

— Trop tard. On le sait déjà.

— Hein ? dit Jablonsky, dont le sourire s'effaça.

— Il y a une camionnette arrêtée de l'autre côté de la rue, à une cinquantaine de mètres d'ici. Pas de chauffeur au volant : il est à l'intérieur, en train de guigner par une vitre qui n'est transparente que d'un seul côté.

— Depuis quand est-il là ? s'écria Jeff en bondissant à la fenêtre.

— Quelques minutes. Il est arrivé en même temps que le Dr Jablonsky. Trop tard pour que je puisse y faire quoi que ce soit. »

Ryder réfléchit un moment, puis il reprit :

« Ça m'embête d'avoir ces mouchards qui furètent autour de chez moi. Va voir dans le placard aux armes et prends-y ce que tu veux. Tu y trouveras aussi quelques vieux insignes de police.

— Il saura que je ne suis plus flic.

— Bien sûr. Mais crois-tu qu'il osera le dire et laisser voir qu'il est envoyé par Donahure ?

— Non, c'est vrai. Que veux-tu que je fasse ? Lui tirer dessus ?

— C'est tentant, mais ne le fais pas. Casse la vitre avec le canon de ton revolver et dis-lui d'ouvrir. Il s'appelle Raminoff, et il a un peu l'air d'une belette ; c'en est une, du reste. Il est armé. Donahure le considère comme son espion numéro un ; il y a des années que je le tiens à l'œil. Ce n'est pas un policier, c'est un criminel, qui a déjà été condamné plusieurs fois. Tu trouveras dans sa camionnette un émetteur de radio de la police ; demande-lui son permis, il n'en aura pas. Demande-lui alors sa carte d'identité de policier, il n'en aura pas non plus. Fais le cinéma classique, menaces de sanction, etc., et dis-lui de foutre le camp.

— Décidément, la démission a ses avantages », dit Jeff en rigolant.

Jablonsky le regarda sortir d'un air songeur.

« *Vous avez drôlement confiance en votre fils, sergent.*

— Jeff est tout à fait capable de se défendre tout seul, répliqua Ryder d'un ton placide. Eh bien ! professeur, maintenant, j'espère que vous serez moins... évasif à propos des raisons qui rendent ce cher Ferguson si... évasif.

— Pourquoi le serais-je ? Me voilà compromis de toute façon.

— Est-ce qu'il s'est montré... évasif à mon sujet ?

— Oui. Mais, moi, je me fais beaucoup plus de souci pour votre femme que vous ne pouvez vous en rendre compte. Et j'estime que vous avez le droit de savoir tout ce qui peut vous aider à la retrouver.

— *Et moi, j'estime que cela mérite* un autre verre. »

Le fait qu'il eût vidé son verre sans même sans rendre compte donnait la mesure de la préoccupation de Jablonsky. Ryder alla vers le bar, remplit le verre et revint.

« Qu'est-ce qu'il m'a caché ?

— Vous lui avez demandé si l'on avait volé récemment des matériaux nucléaires, et il a répondu qu'il n'en savait rien. En fait, il le sait parfaitement, et il est précisément trop bien informé pour avoir envie d'en parler. Prenez l'affaire de la « migraine d'Hematite », qui a été surnommée ainsi, j'imagine, parce qu'elle a donné des maux de tête à tous ceux qui s'occupent de sécurité en matière atomique. Hematite est le nom d'une centrale du Missouri, dirigée par la société Gulf United Nuclear. Ils peuvent avoir jusqu'à 1 000 kilos d'uranium-235 chez eux, à n'importe quel moment : le métal leur arrive de Portsmouth, dans l'Ohio, sous la forme d'UF-6, puis ils le convertissent en oxyde d'uranium-235. Une bonne partie de ce matériau, entièrement enrichi et directement utilisable pour l'armement atomique, est transporté par camion de Hematite à Kansas-City, puis, de là, par avion, à Los Angeles, d'où il est à nouveau transporté par camion, sur autoroute, jusqu'à San-Diego. En tout, trois transbordements à ciel ouvert. Voulez-vous que je vous donne des détails ? Ils sont horrifiants.

— Je les imagine. Mais pourquoi Ferguson est-il si cachottier ?

— Sans raison, en fait. Tous les spécialistes de la sécurité gardent la bouche fermée comme une huître : c'est un réflexe professionnel. Voyez-vous, il y a littéralement des tonnes de ces saloperies de matériaux nucléaires qui ont disparu, ce n'est un secret pour personne, tout le monde le sait.

— Selon le Dr Durrer, de l'ERDA, avec lequel j'ai parlé ce soir même, le système d'ordinateurs du gouvernement peut vous dire en un clin d'œil s'il manque dans les stocks la moindre quantité importante de matière fissile utilisable à des fins militaires. »

Jablonsky fit une grimace morose, qu'il essaya d'effacer en se réconfortant avec un peu de scotch.

« Je me demande ce qu'il appelle une quantité importante. Dix tonnes, peut-être ? Tout juste ce qu'il faut pour fabriquer quelques centaines de bombes atomiques, voilà tout... Ou bien le Dr Durrer parle pour ne rien dire, ce qui, comme je le connais, est fort improbable, ou bien il n'ose pas dire ce qu'il sait. L'ERDA est extrêmement sensibilisée à la question depuis qu'elle s'est fait sonner les cloches par le G.A.O. en... attendez... je crois que c'était en juillet 1976.

— Le G.A.O. ?

— Le Bureau général des comptes. »

Jablonski s'interrompit au moment où Jeff rentrait dans la pièce : il déposa quelque chose sur la table d'un air extrêmement satisfait.

« Il s'est tiré. Parti Dieu sait où. Voilà son émetteur de radio : il n'avait pas de permis, je ne pouvais pas le lui laisser, n'est-ce pas ? Et voilà son pistolet : il avait tout du criminel, je ne pouvais pourtant pas le laisser en possession d'une arme, n'est-ce pas ? Son permis de conduire : simple carte d'identité au lieu d'une autorisation de la police, qui semblait lui faire complètement défaut et une paire de jumelles Zeiss, avec les initiales L.A.P.D. dessus : il n'arrivait pas à se rappeler de qui il les tenait, et il m'a juré sur la croix qu'il ignorait que ces initiales signifient Los Angeles Police Department.

— Tiens, moi qui avais toujours eu envie d'en avoir une paire, de ces jumelles ! » s'exclama Ryder.

Jablonsky fronça les sourcils d'un air désapprobateur, mais il corrigea ce défaut de son expression de la même manière qu'il avait effacé sa grimace morose l'instant auparavant.

« J'ai aussi pris note du numéro de sa plaque minéralogique, j'ai ouvert le capot et j'ai relevé les numéros du moteur et du châssis. Je lui ai dit que tous ces numéros, ainsi que les articles que je lui avais confisqués, seraient transmis cette nuit même à la police.

— Tu as bien conscience des conséquences de tes actes ? demanda Ryder. Tu as causé un choc profond à M. Donahure, chef de la police. Ou, du moins, il risque de subir ce choc d'une minute à l'autre. Je voudrais bien, ajouta-t-il d'un air de vague regret, avoir une table d'écoute sur sa ligne privée. Il va devoir remplacer tout cet équipement, ce qui l'agacera considérablement, mais moitié moins que le fait de devoir aussi remplacer la camionnette.

— Pourquoi devrait-il remplacer la camionnette ? demanda Jablonsky.

— Elle va lui brûler les doigts. Si Raminoff se faisait prendre une seconde fois avec cet engin, il attraperait une laryngite à force de hurler que c'est Donahure qui l'a mis dans le bain. Voilà le genre d'hommes de confiance dont s'entoure Donahure.

— Donahure pourrait étouffer l'affaire.

— Pas de risque. John Aaron, le rédacteur de l'*Examiner*, fait campagne depuis des années contre la corruption de la police en général, et contre Donahure en particulier. Si on écrivait au rédacteur en chef en lui demandant pourquoi Donahure s'est dispensé d'agir après avoir reçu telle et telle information, vous pouvez être certain que la lettre serait publiée non pas à la page des lecteurs, mais à la une. Tu te demandes où est allé ton petit copain Raminoff, Jeff ? Moi, je dirais qu'il a foncé vers Cypress Bluff, tu sais, le coin où on peut laisser choir une voiture dans le Pacifique, un saut de 60 mètres, après quoi elle repose sous 20 mètres d'eau. Le lit de l'océan est rempli de vieilles voitures qui ne servent plus. En tout cas, je voudrais bien que tu ailles prendre la tienne, de voiture, que tu ailles là-bas et que tu foutes dans le Pacifique tout ce matériel confisqué, plus tous ces vieux insignes de police et le reste de la quincaillerie que nous avons ici. »

Jeff pinça les lèvres.

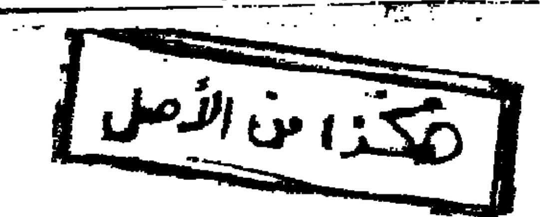
: Tu penses tout de même pas que cette vieille chèvre aura le front de venir ici avec un mandat de perquisition ?

— Bien sûr que je le pense. Il trouvera n'importe quel prétexte, il l'a fait assez souvent depuis que je le connais. »

*(A suivre.)*



Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



Le Monde

# étranger

## EN ÉQUATEUR

### LE CANDIDAT POPULISTE, M. ROLDOS, ARRIVE EN TÊTE AU PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

**Quito (Reuter). — La population équatorienne devrait connaître *le nom de son prochain* président au début du mois de septembre, aucun des *six candidats* à cette *fonction* n'ayant obtenu la majorité requise le 16 juillet, lors du premier tour de la première élection présidentielle en Equateur après six ans de gouvernement militaire.**

Le jeune candidat populiste, *M. Jaime Roldos, représentant de* la Concentration des forces populaires (C.F.P.) était en tête, avec 32 % des voix, après *le dépouillement* de 85 % des suffrages dans la soirée de lundi 17 juillet.

On ignorait encore qui serait son adversaire au second tour. Le candidat conservateur, M. Sixto Duran, et le libéral, M. Clemente Huerta, demeuraient presque à égalité.

L'élection a eu lieu dans le calme. *Lundi, cependant,* quelques individus ont tiré des coups de feu sur le demeure de *M. Roldos, à Guayaquil, port* et principale ville du pays.

L'élection à la présidence de M. Roldos placerait les militaires Ce candidat, âgé de trente-sept dans une situation embarrassante. ans, n'avait décidé d'entrer en lice qu'après que le tribunal électoral eut invalidé la candidature de son beau-père, M. Assad Bucaram, arguant, aux termes de la loi électorale, que les parents de ce dernier, d'origine libanaise, n'étaient *pas nés en* Equateur.

La véritable raison de cette décision, inspirée par les militaires, *tient plutôt au grand prestige de* M. Bucaram dans les milieux défavorisés. Certains observateurs estiment que les militaires avaient déjà pris le pouvoir, en 1972, pour éviter qu'il ne fût, alors, élu à la *présidence*. Les militaires, qui considèrent M. Bucaram comme un dangereux démagogue, craignent que ce dernier ne soit l'éminence grise de son gendre.

Désireux de tenir compte de la force des courants régionalistes, élément important de la vie politique équatorienne, M. Roldos a choisi comme candidat à la vice-présidence *M. Oswaldo Hurtado,* député démocrate-chrétien de Quito.

*Les résultats du deuxième tour* devraient être serrés. M. Roldos devrait profiter du report des voix des partisans de M. Rodrigo Borjas, qui, avec son parti de la gauche démocratique, devrait recueillir environ 12 % des suffrages au premier tour.

M. Sixto Duran, s'il devançait définitivement M. Clemente Huerta au premier tour, devrait bénéficier des suffrages de l'électorat conservateur de ce dernier. Réciproquement, M. Huerta pourrait être assuré, s'il devait affronter M. Roldos, du support des sept partis *formant* la coalition conservatrice. En tout état de cause, le deuxième tour devrait se réduire à un *affrontement* entre la droite et une gauche modérée.

Environ deux millions d'électeurs *ont pris part* au *scrutin*. L'Equateur compte environ 6,5 millions d'habitants.

## AUX ÉTATS-UNIS

### Les Indiens s'inquiètent des projets de loi qui supprimeraient leurs statuts particuliers

**Un *millier* d'Indiens se sont rassemblés, lundi 17 juillet, devant le Capitole, à Washington, pour demander au gouvernement *fédéral le respect de leurs droits. Commencée* en février, en Californie, la « plus longue marche » des Indiens s'est en effet terminée *samedi dans la capitale fédérale. L'agence* Chine nouvelle a présenté, lundi, avec sympathie ce mouvement, dénonçant la volonté des « capitalistes » de « piller les ressources indiennes ».**

***Les responsables* de la marche *vont faire* des démarches auprès du Congrès et des ministères concernés pour protester contre un *ensemble de projets de loi qui les priveraient,* selon eux, de la plupart de leurs droits.**

De notre envoyé spécial

*Washington.* — Aucun des projets qui inquiètent les Indiens n'est très avancé sur le plan législatif, et il y a peu de chances que l'un d'eux soit adopté avant que le Congrès ne se sépare en octobre pour partir en campagne électorale. Ces textes traduisent un durcissement des industriels et des populations blanches en contact avec les réserves indiennes et qui désirent exploiter les ressources naturelles, minérales ou *énergétiques contenues* dans celles-ci. Les Indiens sont de mieux en mieux organisés pour *défendre les richesses* que renferment leurs réserves (elles abriteraient, selon l'un de leurs leaders, M. Clyde Bellecourt, 60 % des ressources énergétiques des Etats-Unis).

Les Indiens Navajo, en Arizona et au Nouveau-Mexique ; Cheyennes et Crow au Montana ; Passa-Maquaddy dans le Maine, sont *aujourd'hui habilement conseillés* par leurs avocats pour la défense de leur environnement ou pour *l'obtention de confortables* redevances lorsque des sociétés exploitent le pétrole, le charbon ou l'uranium de leur sol. Les nombreux procès en cours portent sur des sommes colossales, mais beaucoup dureront encore des années, en raison des artifices de procédure.

Le gouvernement fédéral est devenu en quelque sorte le garant de la validité des actions en justice intentées par les Indiens. *La base juridique des rapports* entre la population blanche des Etats-Unis et les populations *indiennes est constituée en effet* par les traités conclus entre les nations indiennes et le gouvernement fédéral jusqu'au début de ce siècle. Les Indiens n'ont pas de mal à administrer la preuve que plusieurs d'entre eux ont été le produit d'une grossière tromperie et doivent être revus. En revanche, les droits minimaux *qu'ils concèdent,* en particulier l'autorité des Indiens sur leur sol, permettent aujourd'hui aux tribus *d'exiger leur part des richesses* tirées des sous-sols de leurs réserves. C'est pour lutter contre ce nouveau militantisme indien que ce sont créées des organisations comme le « *congrès inter-Etats pour l'égalité des droits et des responsabilités* », qui affirme avoir dix mille membres (non Indiens) dans dix-sept Etats, et réclame que les droits des Blancs soient eux aussi pris en compte.

Le projet de loi dont les Indiens veulent absolument obtenir la suppression est l'« *Acte pour l'égalité des chances des indigènes américains* » (« *Native Americans Equal Opportunity Act* »). Il a pour but de rendre les Indiens juridiquement égaux aux Blancs en supprimant les réserves et le Bureau des affaires indiennes. La propriété, qui jusqu'ici dans les réserves est commune, pourrait devenir individuelle. *Il ne fait guère de doute* qu'un tel projet est périlleux pour les Indiens. Devenus propriétaires *individuels, ils seraient irrésistiblement* tentés d'accepter les offres d'achat des grandes compagnies, *désireuses de s'approprier* le sol et le sous-sol des anciennes réserves. Les Indiens se trouveraient alors pourvus d'un capital, mais coupés définitivement de leurs racines et obligés de s'intégrer à tout prix à la société « blanche ».

Au son lancinant de leurs tambours, un millier d'Indiens se sont rendus lundi au Capitole pour porter aux congressistes une liste de vingt recommandations qui leur paraissent préférables aux législations projetées. C'est la première fois depuis 1972 que les Indiens manifestent à Washington et la première fois depuis 1968 — lorsque le pasteur Martin Luther King planta non loin du Capitole les tentes de « Résurrection City » — que le gouvernement fédéral a autorisé la présence de tentes sur la colline du Capitole. Une centaine de chefs *spirituels indiens campent dans* ces abris. Les autres manifestants couchent dans un parc à une quinzaine de kilomètres du centre de la ville.

La « *plus longue marche* » a bénéficié de l'assistance des autorités à cause de son esprit religieux. Conduite par Peter Revers (son nom indien est Ojon Jonwakon), ancien mécanicien converti aux valeurs spirituelles, elle est très différente de la manifestation de 1972. Cette année-là, sous la direction du mouvement indien américain, des « *Jeunes Indiens en colère* » avaient envahi le Bureau des affaires indiennes, causé pour 1 million de dollars de dégâts et emporté de nombreux dossiers concernant les traités conclus avec les tribus indiennes. Cette première marche sur Washington s'appelait précisément « *la piste des traités rompus* ». C'est d'eux *encore qu'il s'agit* aujourd'hui.

ALAIN-MARIE CARRON.

● *MM. Henry Kissinger et William Colby,* respectivement ancien secrétaire d'Etat et ancien directeur de la C.I.A., auraient « *trompé* » le Congrès dans leurs dépositions, en 1976, sur l'ampleur des activités de la centrale de renseignement américaine au cours de la guerre civile angolaise de 1975, a-t-on appris dimanche 16 juillet, à Washington, de source proche de la commission sénatoriale sur les questions de renseignement. Cette commission devrait prochainement remettre son rapport. — *(A.F.P., Reuter.)*

● PRECISION. — A la suite de notre information sur la répression exercée contre le corps médical en Argentine (*le Monde* daté 16-17 juillet), le Comité international contre la répression (1) nous demande de préciser *que l'appel rédigé par le professeur* Schwartzenberg, dont il a organisé la signature n'appelle *pas au boycottage du congrès de* cancérologie, mais demande aux cancélorogues de subordonner leur participation à la libération préalable par la junte des médecins « qu'elle a jetés en prison ».

A la date du 13 juillet, cet appel avait recueilli plus de deux mille trois cents signatures.

(1) Comité international contre la répression, B.P. 221, 75564 Paris Cedex 12.

## AU NICARAGUA

### Le général Somoza sera renversé avant un an

#### *affirme un représentant du Front sandiniste*

**La tension monte au Nicaragua à l'approche de la grève de vingt-quatre heures prévue mercredi 19 juillet par le Frente amplio (le Front élargi) de l'opposition. *De nouveaux affrontements* ont eu lieu dans le *quartier* indien de Monimbo, à Massaya (à 30 kilomètres à l'est de Managua, la capitale), où une insurrection populaire avait été durement réprimée à la fin du mois de février.**

**D'autre part, M. Jose Benito Escobar, un des dirigeants du Front sandiniste, mouvement clandestin d'opposition, a été tué par la garde nationale à Esteli (à 150 kilomètres au nord de Managua), a annoncé dimanche un communiqué militaire.**

**Le Front sandiniste, qui a lancé plusieurs opérations de guérilla ces derniers jours, cherche à s'allier aux partis traditionnels et à l'opposition légale pour abattre, avant un an, le régime du président Somoza, comme l'indique dans une interview recueillie par notre correspondant à Mexico, un dirigeant de ce mouvement.**

De notre correspondant

Mexico. — Le général Anastasio Somoza, président du Nicaragua, sera renversé avant un an, nous a affirmé M. Plutarco Hernandez, membre du conseil national du Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N.) (1) de passage dans la capitale mexicaine. Le Front est prêt à maintenir des contacts avec certains secteurs de la Garde nationale (2) pendant la période de chaos économique et de vengeances populaires qui suivrait cette chute. « *Nous demanderons à la population de modérer ses rancœurs* », indique M. Hernandez, qui rejette pourtant catégoriquement toute possibilité de dialogue entre le Front et le clan Somoza ou ses partisans.

*Il existe une base d'accord entre les tendances du mouvement* sandiniste, estime le représentant du Front, *et celui-ci constitue* actuellement le plus important parti de masse au Nicaragua « *en raison de la politique d'ouverture qu'il pratique* ». « *Nous acceptons tous ceux qui sont prêts à lutter contre la tyrannie... Nous tenons les portes ouvertes à tous les Nicaraguayens* », ajoute-t-il. Selon M. Hernandez, en effet, le Front a cessé d'être un mouvement uniquement formé d'éléments de gauche.

« *Somoza est actuellement dans la même situation que Batista en 1958 à Cuba* », affirme le représentant du Front, qui *dénonce* la participation de conseillers militaires nord-américains, brésiliens, argentins, ainsi que d'anciens militaires sud-vietnamiens ou des exilés cubains anticastristes dans la lutte contre la guérilla sandiniste.

Le dirigeant sandiniste refuse de révéler les effectifs des guérilleros en activité, mais indique qu'il s'en trouve aussi bien dans les villes et les campagnes que dans les régions montagneuses. Il nie que Cuba leur apporte une aide sous quelque forme que ce soit. Il accuse les Etats-Unis de maintenir leur appui au président Somoza et affirme que, après le renversement *de la dictature,* le nouveau gouvernement ne reconnaîtra pas les dettes de celle-ci.

*M. Hernandez estime que le départ* de la famille Somoza « *qui contrôle 85 % de la production du pays* », créerait « un incroyable chaos » économique, et qu'il faudrait, pour en venir à bout, l'union de personnalités venues de toutes les classes sociales et opposées au « somozisme ».

Le dirigeant sandiniste n'exclut pas la possibilité d'une intervention étrangère au Nicaragua, en particulier celle des Etats-Unis, mais il fait confiance, dans cette hypothèse « *aux capacités de résistance du peuple nicaraguayen* ».

JOSÉ CARRENO.

(1) Le Front tire son nom du général Cesar Sandino, un paysan qui de 1927 à sa mort, en 1933, tint tête aux forces d'occupation nord-américaines.

(2) La Garde nationale, créée en 1927 par les Etats-Unis, est la principale force du pays.

# ASIE

## EN VISITE A BANGKOK

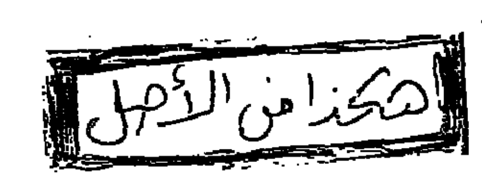
### M. Ieng Sary accuse le Vietnam de vouloir « avaler » le Cambodge

Bangkok *(Times, A.F.P., Reuter).* — Avant de quitter Bangkok, où il se trouvait en visite officielle, lundi 17 juillet, M. Ieng Sary, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères du Cambodge, a, dans une conférence de presse, nié que le régime khmer ait commis des *atrocités contre la population.* De telles accusations relèvent, a-t-il assuré, de la « propagande ». S'il en *avait été ainsi, a-t-il dit,* le peuple n'aurait pas été uni contre « *l'invasion, l'agression et la guerre non déclarée* » du Vietnam. Hanoï, a-t-il déclaré, veut « *avaler le Cambodge* » pour « *poursuivre son expansion en Asie du Sud-Est* » et faciliter « *la politique expansionniste de la grande puissance (l'Union soviétique) qui le soutient* ». « *Le Vietnam constate qu'un Cambodge indépendant et non-aligné est un grand obstacle pour ses ambitions* », a dit encore M. Ieng Sary, ajoutant que son pays avait remporté une « *victoire glorieuse sur l'ennemi vietnamien* » au début de l'année. Cette victoire, a-t-il précisé, a autant de signification pour les Cambodgiens que celle qu'ils remportèrent, en 1975, contre les « *impérialistes américains* ».

Le vice-premier ministre cambodgien a présenté aux journalistes un film intitulé *la Vraie Nature de l'agression vietnamienne contre le Cambodge démocratique.* Il a également affirmé que la population de son pays était de 7,6 millions de personnes en 1976. Interrogé sur le *sort du prince Sihanouk, M. Sary a* dit qu'il était considéré comme un « *patriote* » et vivait « *comme un chef d'Etat* », compte tenu « *des conditions de vie concrètes des Cambodgiens* ». Il a enfin annoncé qu'un groupe de journalistes serait autorisé à se rendre au Cambodge le mois prochain, sans préciser la nationalité de ceux-ci.

Les dirigeants thaïlandais ont, d'au*tre part, déclaré que M. Sary avait* donné l'assurance que les forces cambodgiennes près de la frontière entre les deux pays avaient reçu l'ordre d'éviter toute action agressive. Le Cambodge aurait également exprimé le souhait de participer l'année prochaine au projet d'aménagement du Mékong, auquel sont déjà parties prenantes le Laos, le Vietnam et la Thaïlande, et aurait donné son accord de principe à l'établissement de relations diplomatiques entre Bangkok et Phnom-Penh.





# AFRIQUE

## LE SOMMET DE L'O.U.A. À KHARTOUM

### Une trentaine de chefs d'État et de gouvernement réunis au Soudan

(Suite de la première page.)

Qu'a fait l'Afrique de ses indépendances ? Telle est la question corollaire qui, désormais, ne peut plus être éludée ou se diluer dans le ron-ron annuel de déclarations panafricaines sans lendemain. A cet égard, le deuxième conflit du Shaba semble avoir, en quelque sorte, crevé un abcès.

En premier lieu, cette guerre a souligné le caractère spécieux du débat sur la « déstabilisation » du continent. L'Afrique est actuellement le théâtre d'un immense désordre imputable surtout à la sous-administration. Les accusations d'interventionnisme que se lancent mutuellement occidentaux et socialistes à ce propos volent très souvent au-dessus des têtes des masses africaines. Traiter les questions inter-africaines en termes de « déstabilisation » n'est pas le meilleur moyen d'y trouver remède. La seule solution, dans le cas du Shaba, est politique : elle exige un compromis entre trois Etats frontaliers : Angola, Zaïre et Zambie, compromis qui tienne compte des aspirations de populations locales divisées par des frontières dont elles n'ont jamais compris le bien-fondé.

#### Un clivage simpliste

On pourrait dire la même chose du soi-disant clivage entre « modérés » et « progressistes ». Pour tentant qu'il soit, il ne reflète pas toujours les réalités politiques et ne tient pas davantage compte des querelles bilatérales. Ainsi, le Kenya « capitaliste » appuie l'Ethiopie « socialiste » dans le conflit qui l'oppose à une Somalie, dont l'antisoviétisme récent s'accommode encore malgré tout d'une adhésion au socialisme. En Angola, les troupes cubaines se sont portées au secours du M.P.L.A., mouvement qui, parvenu au pouvoir, n'a jamais renoncé à vendre son pétrole aux Etats-Unis. Le Sénégal « socialiste » a longtemps été l'un des partisans du dialogue avec l'Afrique du Sud et a soutenu la coalition F.N.L.A.-UNITA pendant le conflit angolais. On pourrait ainsi multiplier les exemples. La division de l'Afrique en deux blocs — l'un pro-occidental et l'autre pro-soviétique — est trop simpliste.

Enfin, la mise en place d'une force inter-africaine au Shaba risque, à l'expérience, d'être assez peu convaincante. Les petits contingents dépêchés sur place par plusieurs Etats noirs (Gabon, Côte-d'Ivoire, Togo et Sénégal) contribuent en fait à mettre en évidence le rôle crucial joué par l'armée chérifienne dans cette entreprise : c'est en fait le Maroc qui, au Shaba, a pris le relais militaire de la France et de la Belgique, au nom d'une mission moins justifiée depuis que l'Angola s'est engagée à éloigner de la frontière les réfugiés zaïrois stationnés sur son territoire, et surtout depuis l'amorce d'une réconciliation entre Luanda et Kinshasa. Soit les Marocains se transforment en force de police au Shaba, soit ils organisent sans trop tarder le rapatriement de leurs troupes.

Depuis le 7 juillet, à Khartoum, ceux qui se refusent à mettre sur le même plan les interventions militaires françaises et cubaines en Afrique se font les avocats de « forces montantes », même si le rapport de forces n'a pas, jusqu'à présent, joué automatiquement en leur faveur, d'où l'esprit de conciliation qu'ils manifestent encore et leur souci d'éviter que le continent ne se transforme en champ de bataille entre grandes puissances. C'est le cas de pays comme le Mozambique, la Tanzanie, l'Algérie et la Libye.

Le sommet de Khartoum, pourtant, ne sera sans doute pas celui des décisions mais plutôt celui de la décantation. On le sent dans ce souci, par exemple, d'élargir les pouvoirs du secrétariat général ou de prêter davantage attention aux propos tenus par les dirigeants du Mozambique ou de la Tanzanie, deux pays très préoccupés par les risques d'explosion en Afrique australe.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

### Une coûteuse hospitalité

De notre envoyé spécial

*Khartoum. — Un sommet panafricain est toujours une fête prestigieuse pour le pays hôte, mais qui lui coûte fort cher. Celui de Khartoum — le mieux organisé de ces dernières années — n'échappe sûrement pas à la règle. Plus habituée aux violences des coups d'Etat avortés qu'au rassemblement de deux douzaines de chefs d'Etat, la foule de la capitale soudanaise voit défiler, au son de multiples sirènes, des cortèges empressés qui, depuis dimanche, paralysent pratiquement le cœur de la ville.*

*Sans compter les nombreux agents de sécurité en civil, chaque arbre abrite son soldat et chaque carrefour s'enrichit d'un petit lot d'agents de la circulation en uniformes blancs sur les parcours des chefs d'Etat. Face au palais de l'Amitié, où se réunit le quinzième sommet panafricain, des soldats campent sur l'île Tuti, au milieu du Nil.*

*Les hôtels, réquisitionnés par le gouvernement, sont interdits au public. Pour y pénétrer, il faut afficher le macaron de l'O.U.A. et la carte d'identité spécialement délivrée par les autorités soudanaises. Khartoum fait ainsi penser à une vaste caserne qui serait le théâtre d'une sorte de rite dont les badauds saisissent mieux l'importance que le sens. Les mesures de sécurité sont telles que les diplomates locaux et les journalistes étrangers ont souvent du mal à rencontrer, hors du palais de l'Amitié, les délégués. Au Grand Hôtel, situé sur le Nil, les agents de la sécurité refusent même parfois de transmettre un pli ou de faciliter une communication téléphonique.*

*Mille cinq cents véhicules ont été achetés à Peugeot par les Soudanais avant ce sommet. Ce parc automobile vient s'ajouter aux quatre cents Mercedes-Benz commandées en Allemagne. Il a fallu prévoir de quoi nourrir environ deux mille personnes. Tous les prix, on l'imagine, ont fait un bond. Un beaujolais ordinaire se vend 140 francs dans les restaurants d'hôtel et un paquet de cigarettes 8 francs...*

#### L'aide financière arabe

*« C'est au-dessus de nos moyens », nous a dit M. Sadek El Mahdi, le nouveau partenaire politique du président Nemeiry. Le potentiel du Soudan — 18 millions d'habitants sur un territoire cinq fois plus vaste que la France — n'est pas en cause. Mais la politique des grands projets de développement adoptée ces dernières années a vidé les caisses de l'Etat. La dette publique est évaluée à 1,8 milliard de dollars, dont le quart au moins est remboursable à court terme.*

*La production de coton — premier produit à l'exportation — a diminué de 10 % environ en l'espace de quatre ans (1974-1978), tandis que l'essence est rationnée à Khartoum. Les produits alimentaires représentent 20 % des importations, la balance commerciale demeure déficitaire et le niveau de vie s'est légèrement dégradé.*

*Pour tout gouvernement africain, l'accueil d'un sommet de l'O.U.A. est une opération d'autant plus prestigieuse qu'ensuite, pendant un an, le chef d'Etat hôte préside l'Organisation panafricaine. Les Soudanais ont préparé cette conférence avec la plus grande efficacité et leur sens inégalable de l'hospitalité. Mais le prestige coûte cher.* — J.-C. P.

### LE ZAÏRE ET L'ANGOLA AMORCENT LEUR RÉCONCILIATION

Au terme de trois journées de conversations « *franches et cordiales* » à Brazzaville (Congo), le Zaïre et l'Angola ont pris trois décisions de principe qui devraient aboutir à une réconciliation.

Les deux délégations sont convenues, en premier lieu, de rouvrir le chemin de fer de Benguela qui, jusqu'en 1975, permettait l'évacuation rapide (en douze jours) de la production minière du Shaba via le port de Lobito.

Ensuite, elles ont décidé de requérir conjointement l'aide des organisations internationales afin de faciliter le rapatriement dans leur pays d'origine des quelque cinq cent mille réfugiés vivant dans la région. En juin, le général Mobutu, chef de l'Etat zaïrois, avait offert l'amnistie politique aux réfugiés. Il avait annoncé qu'il demanderait l'assistance de l'O.U.A. et du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, en vue, notamment, de l'établissement des listes de réfugiés, candidats au retour.

Enfin, Kinshasa et Luanda ont décidé de créer une commission qui, sous les auspices de l'ONU, veillera à l'application des décisions prises pour normaliser les relations bilatérales. Les présidents Mobutu et Neto pourraient se rencontrer prochainement afin de consacrer la réconciliation entre leurs deux pays. Ils s'étaient déjà rencontrés une première fois, le 28 février 1976 à Brazzaville, mais cette entrevue n'avait été suivie d'aucun effet (*le Monde* du 2 mars 1976).

D'autre part, M. Paulo Jorge, ministre angolais des affaires étrangères, a déclaré que « *le personnel, technique et militaire cubain « resterait dans son pays » aussi longtemps que le gouvernement de Luanda aurait besoin de lui* ».

### « LA DEUXIÈME GUERRE DU SHABA » A FAIT 855 MORTS

**Lusaka (Reuter). — Le bilan de la « deuxième guerre du Shaba », en mai, s'élève à 855 morts — 380 civils zaïrois, 136 Européens et expatriés d'autres origines, 419 soldats zaïrois et rebelles — a indiqué la Croix-Rouge à Lusaka.**

**Ce bilan est fondé sur les témoignages des membres de la Croix-Rouge zaïroise chargés de rassembler les cadavres après le retrait des rebelles de Kolwezi.**

# A TRAVERS LE MONDE

## Canada

● M. JACQUES ROSE, militant du Front de libération du Québec, condamné en 1973 à huit ans de prison pour complicité dans l'enlèvement, en octobre 1970, du ministre québécois du travail, Pierre Laporte, a été libéré sur parole lundi 17 juillet à Montréal. M. Jacques Rose a été assigné à résidence dans la région de Montréal, ce qui est assez inhabituel. Il avait été reconnu non coupable en février 1973 de l'assassinat de Pierre Laporte, pour lequel son frère, Paul Rose, a été condamné à la détention à vie.

## Grande-Bretagne

● LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE a décidé de relever de 45 % en deux ans les traitements de la police, a annoncé, lundi 17 juillet aux Communes, le ministre de l'intérieur, M. Merlyn Rees. M. Rees a indiqué que le traitement moyen d'un policier dépasserait ainsi 5 000 livres sterling par an (42 500 francs), soit 1 500 livres sterling de plus qu'à l'heure actuelle. *(A.F.P.)*

● LES DEUX BRITANNIQUES qui avaient été fouettés en public en Arabie Saoudite en juin dernier pour avoir distillé et vendu de l'alcool ont été licenciés lundi 17 juillet par leur société. Le directeur de la firme — Primo Universal — a déclaré que le maintien des deux hommes, MM. Nigel Maidment et Brian Cooper, qui étaient payés 200 livres par semaines (1 800 F) pour peindre des lignes blanches sur un aéroport en construction en Arabie Saoudite, « *constituerait un affront à ce pays et causerait du tort aux affaires de la société dans les autres pays islamiques* ». — *(U.P.I.)*

## Guinée-Bissau

● M. CONSTANTINO TEXEIRA a été nommé commissaire principal (chef du gouvernement) à titre intérimaire, en attendant la désignation définitive du titulaire, a-t-on annoncé lundi 17 juillet à Bissau. Cette nomination intervient à la suite du décès dans un accident de voiture, le 7 juillet dernier, de M. Francisco Mendes, commissaire principal (*le Monde* du 9-10 juillet).

## Indonésie

● LE PRESIDENT SUHARTO s'est rendu pour la première fois, lundi 17 juillet, à Timor-Oriental, ancienne colonie portugaise annexée en 1976 par Djakarta. Il a indiqué que l'aéroport et le port de Dili, la capitale, étaient à nouveau ouverts aux communications avec le monde extérieur. — *(A.F.P.)*

## Israël

● LA KNESSETH a voté, lundi 17 juillet, par 71 voix contre 2, et 3 abstentions, la levée de l'immunité parlementaire du député Shmouel Reichmann (Likoud), à la demande du procureur de l'Etat, M. Reichmann, qui est aussi maire de Rehovoth, près de Tel-Aviv, est accusé d'avoir touché des pots-de-vin d'entrepreneurs auxquels il avait accordé des permis de construire contraires au plan directeur de la ville. — *(A.F.P.)*

## Italie

● LES QUATRES MUTINS DE LA PRISON DE SALERNE, à Napes, qui menaçaient d'exécuter les huit gardiens qu'ils détenaient en otage depuis le dimanche 16 juillet (nos dernières éditions datées du 18 juillet), ont finalement accepté de les libérer, après avait obtenu du directeur général des maisons d'arrêt la promesse d'un transfert dans une prison de leur choix. — *(A.F.P.)*



## Mauritanie

● L'ANCIEN PRESIDENT de la Mauritanie, M. Moktar Ould Daddah, et les principaux dignitaires de son régime, ont été déplacés lundi 17 juillet « *vers une destination inconnue* », a-t-on appris de source informée à Nouakchott. M. Moktar Ould Daddah, qui partagerait sa détention avec l'ancien président de l'Assemblée nationale, M. Sall Abdul Aziz, se trouverait désormais « *quelque part dans l'est du pays* ». Les deux hommes étaient détenus depuis le coup d'Etat du 10 juillet dans un camp militaire à quelques kilomètres de la capitale. — *(A.F.P.)*

## Rhodésie

● UNE CONFERENCE réunissant toutes les parties rhodésiennes, du gouvernement de Salisbury aux guérilleros du Front patriotique, pourrait se tenir dans les six prochaines semaines, a déclaré lundi 17 juillet à Johannesburg M. Stoney Cooks, adjoint de l'ambassadeur américain aux Nations unies, M. Andrew Young. Selon M. Cooks, le gouvernement intérimaire de Salisbury commence à se rendre compte de l'échec de ses efforts pour obtenir un cessez-le-feu. — *(A.F.P.)*

● UN FERMIER BLANC, M. Tim Peech, connu pour ses initiatives en faveur de la paix, a été tué jeudi dernier dans une embuscade tendue par des guérilleros dans le district de Mrewa (nord-ouest du pays), a annoncé un communiqué officiel lundi 17 juillet à Salisbury. — *(A.F.P.)*

## Tunisie

● Mᵉ FRANÇOIS SARDA n'a pas fait savoir qu'il était l'envoyé de la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres) et n'était porteur d'aucun document prouvant une telle mission. Telle est l'explication fournie par l'agence Tunis Afrique presse (TAP) après que l'avocat français eut été refoulé, dimanche 16 juillet, du territoire tunisien (*le Monde* du 18 juillet). L'agence ajoute que Mᵉ Sarda, après un précédent séjour en Tunisie, au cours duquel il s'était enquis du sort des syndicalistes arrêtés à la suite des émeutes du 26 janvier, avait tenu « *des propos amers contre le régime tunisien et s'était même permis de porter un jugement de valeur sur le déroulement d'un procès qui n'a pas commencé* ». — *(Corresp.)*

# PROCHE-ORIENT

## AU CHATEAU DE LEEDS

### La rencontre américano-israélo-égyptienne s'est ouverte dans le plus grand secret

De notre envoyé spécial

Londres. — C'est peu de dire que la conférence tripartite des trois chefs des diplomaties américaine, égyptienne et israélienne a commencé, ce mardi matin 18 juillet, ses travaux dans le plus grand secret. Transférée au dernier moment d'un grand hôtel de Londres, le Churchill, dans un vieux château de la campagne anglaise, le château de Leeds, à 55 kilomètres au sud-est de la capitale, la conférence se tiendra à l'abri des douves du château, construit en belles pierres grises sur deux îles au milieu d'un lac.



(Dessin de CHENEZ.)

Les mesures de sécurité prises par les autorités britanniques auront réussi aussi à faire de cette conférence, la mieux gardée depuis longtemps, une véritable conférence fantôme. Pour ne pas donner d'indications aux terroristes éventuels (on a parlé du fameux Abou Nidal, réfugié à Bagdad), l'heure et le lieu de l'arrivée des trois ministres américain, égyptien et israélien, MM. Cyrus Vance, Mohamed Ibrahim Kamel et Moshé Dayan, ont été tenus secrets jusqu'au dernier moment. La télévision britannique les a présentés, lundi soir, quelques secondes, tenant des propos de circonstance, en prenant bien soin de ne pas montrer un pouce de l'environnement. C'est ainsi qu'on a pu voir successivement un Cyrus Vance serein et confiant, un Mohamed Kamel appliqué à lire un texte préparé et un Moshé Dayan qui regardait bien en face son auditoire pour le convaincre de sa bonne volonté. : « *Nous allons parler de la Judée, de la Samarie, de toutes les questions qui concernent leurs habitants.* »

Pour les journalistes, cette conférence fantôme pose évidemment des problèmes sans précédent. Un centre de presse a été installé tant bien que mal en pleine campagne dans la localité de Hollingbourne, proche de la petite ville de Maidstone, dans un hôtel à l'enseigne des Grands Danois, tandis qu'une équipe d'attachées de presse américaines établissaient un relais pour journalistes désemparés dans une salle de l'hôtel Churchill.

Qu'importe au demeurant ! Les milliers de touristes qui ont envahi Londres paraissent se soucier aussi peu que possible de la réunion tripartite du château de Leeds, et bien peu d'entre eux auront remarqué les automitrailleuses en position sur la route qui relie l'aéroport d'Heathrow au centre de Londres.

ROLAND DELCOUR.

● *Plusieurs avions israéliens* — quatre au cinq, selon les habitants de Saïda — ont survolé pendant près d'une heure et demie, lundi soir 17 juillet, la côte libanaise de Beyrouth à Saïda, à 40 kilomètres au sud de la capitale. Les appareils sont possés à une vingtaine de reprises au-dessus de Saïda à une assez haute altitude, mais il n'y a pas eu de bombardement. Dans la capitale libanaise, un seul passage a été entendu, quelques minutes avant 23 heures. — *(A.F.P.)*

## Irak

### PLUS DE TROIS MILLE DÉTENUS ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

Bagdad *(A.F.P.)*. — Deux mille huit cents détenus de droit commun et deux cent soixante-dix prisonniers politiques ont été libérés lundi 17 juillet à Bagdad en vertu de l'amnistie décrétée la veille par le Conseil du commandement de la Révolution à l'occasion du double anniversaire du 14 juillet 1958 (chute de la monarchie) et du 17 juillet 1968 (arrivée du parti Baas au pouvoir), annonce l'agence irakienne d'information INA.

Quatre mille autres prisonniers de droit commun seront libérés dans les prochains jours à l'occasion de cette amnistie, dont sont exclus les détenus accusés d'espionnage, de franc-maçonnerie, de rapt d'enfants, de prostitution, de sabotage et de trafic d'armes dans la région nord du pays (Kurdistan). Sur un total d'environ dix mille détenus, il ne restera plus, selon M. Izzat Ibrahim, ministre de l'intérieur, que trois mille soixante-neuf prisonniers, dont les peines seront allégées. Quant aux détenus politiques, ils ne seront plus, toujours selon M. Ibrahim, que quarante-sept sur un total de trois cent dix-sept dénombrés avant l'amnistie.

## République du Yémen

### LE LIEUTENANT-COLONEL SALEH EST ÉLU CHEF DE L'ÉTAT

**Beyrouth (A.F.P.). — Le lieutenant-colonel Ali Abdallah Saleh a été élu, lundi 17 juillet, président de la République arabe du Yémen, l'Agence irakienne d'information. C'est au cours d'une réunion extraordinaire de l'Assemblée nationale que le nouveau président de la République a été élu par soixante-sept voix et une abstention. Dix-neuf députés étaient absents.**

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

AU CHATEAU DE LEEDS

La rencontre américano-israélo-égyptienne s'est ouverte dans le plus grand secret



# EUROPE

## EN UNION SOVIÉTIQUE

# Les dissidents soviétiques devant leurs juges

**La saison des procès continue en U.R.S.S. La Cour suprême a confirmé en appel la conamnation du physicien Youri Orlov, en mai, à sept ans de camp de travail et cinq ans d'assignation à résidence. En Ukraine a commencé le procès de M. Lev Loukanyenko, juriste et membre du groupe de surveillance de l'application des acocrds d'Helsinki. D'autre part, « l'Unita », organe du P.C. italien, croit savoir qu'un autre dissident, célèbre pour avoir dénoncé les abus de la psychiatrie, Alexandre Podrabinek, va être jugé dans les prochains jours.**

**Les procès de la semaine dernière suscitent toujours des réactions. Nous publions ci-dessous les réflexions qu'inspire à M. Georges-Emmanuel Clancier la condamnation d'Alexandre Guinzbourg.**

## *Procès et procédés*

par GEORGES-EMMANUEL CLANCIER (*)

CHAQUE fois qu'un Boukovski, un Vladimov, un Kosovoï, un Zinoviev, un Alexandre Guinzbourg (ainsi que bien d'autres écrivains et intellectuels soviétiques éminents) demandent leur affiliation, en tant que membres associés, au PEN Club français, c'est à la fois un hommage fraternel et un appel pathétique qu'à travers eux le peuple qu'ils incarnent — comme l'ont incarné un Tolstoï, un Dostoïevski, un Gorki ou, hier, un Mandelstam, un Pasternak, une Akhmatova — et sa grande littérature qu'ils continuent adressent, au-delà de notre association, à ce que la France et ses lettres ont représenté et s'efforcent, avec plus ou moins de bonheur, de représenter encore comme lieux et sources de liberté et d'espérance.

Ils se tournent ainsi vers *nous* avec courage, confiance et amitié, parce qu'ils savent combien leur culture et la nôtre ont contribué ensemble à la recherche de plus d'humanité. Ils voient dans notre nation une seconde patrie spirituelle, puisque dans leur pays, auquel ils sont passionnément attachés, on prétend les vouer à l'opprobre.

En 1976, à Londres, en marge du congrès international des PEN Clubs, alors qu'avec Jean de Beer je demandais à un haut « fonctionnaire » de l'Union des écrivains soviétiques d'intervenir en faveur de Vladimir Boukovski, dont nous savions très alarmant l'état de santé au fond de son goulag, il me fut répondu, avec superbe et courroux : « *Mais Boukovski n'est pas un écrivain, c'est un CRIMINEL !* » Et voilà ! Celui pour qui défendre les *droits* de l'homme est le *devoir* de tout homme, celui qui aime et aide les opprimés, est traité en criminel (cela étant aussi, hélas ! atrocement quotidien, comme on sait, en maints pays d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie). Et telle est la force des mots, que, trop souvent, la foule, aisément trompée, souscrira à la condamnation de la victime, travestie par le *pouvoir* en coupable.

« *De ma vie,* écrit Iouli Daniel à propos d'Alexandre Guinzbourg, *j'ai rarement eu l'occasion de voir quelqu'un d'une aussi grande limpidité, et dont la bonté, l'humanité (...), s'incarnaient dans une activité permanente, mise au service des autres.* » Limpidité, bonté, humanité, voilà bien les stigmates qui dénoncent le criminel ; voilà bien qui appelait, n'est-ce pas, la condamnation !

Que faire, Alexandre Guinzbourg, pour qu'un grand peuple ne soit pas abusé, et comprenne qu'il lui faut traduire, en ce qui te concerne, et en ce qui concerne tant et tant de tes frères, le mot « *crime* » par ceux de « *limpidité, bonté, humanité* », le mot « *criminel* » par ceux de « *martyr* » et de « *héros* » ?

(*) Président du PEN Club français.

## DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

# Les procès de la honte

« *Nous sommes tous des dissidents soviétiques.* » Ce titre, publié en première page de *TRIBUNE SOCIALISTE*, organe du P.S.U., résume bien la réponse unanime de la presse hebdomadaire à la parodie de justice des procès de Moscou, Kalouga et Vilnious contre les dissidents soviétiques. Par-delà leurs convictions politiques, les commentateurs font chorus pour dénoncer les condamnations frappant Anatole Chtcharansky, Alexandre Guinzbourg et Victor Piatkus et stigmatiser l'attitude des autorités soviétiques, indifférentes aux protestations de l'opinion publique internationale.

« *Au-delà des lois soviétiques, il y a les droits de l'homme qui s'imposent à la conscience universelle,* souligne *L'UNITE*, hebdomadaire du P.S. *Les dirigeants de Moscou doivent savoir que même les meilleurs amis de leur pays ne sauraient transiger sur ce point.* » On lit dans *L'HUMANITE-DIMANCHE*, organe du P.C. : « *Les communistes français veulent que justice soit rendue. C'est-à-dire que les normes internationales du droit et les chartes sur les droits de l'homme, dont l'U.R.S.S. est elle-même signataire, soient respectées. Et ils ne feront jamais le silence sur ce qui les bafoue, dans quelque pays que ce soit.* »

Louis Guilbert s'interroge, toutefois, dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), sur la participation à cette manifestation de « *députés de la majorité (...) qui approuvent les massacres faits en Afrique lors des interventions françaises* ». « *Mais on ne peut, bien entendu, reprocher aux victimes de la dictature de la bureaucratie russe des les avoir parmi leurs défenseurs,* ajoute-t-il. *Ils ne sont pas responsables de ce brevet de libéralisme que les dirigeants des pays impérialistes en profitent pour se décerner. Les responsables sont ceux qui ont fabriqué ces procès, ceux qui perpétuent la dictature en U.R.S.S. et dont le plus grand crime est finalement de permettre aux régimes capitalistes, malgré leur pourriture, de se présenter de façon crédible, en champions des droits de l'homme.* »

« *Ce dont nous ne revenons pas, c'est de l'étonnement de tant d'Occidentaux,* note *ASPECTS DE LA FRANCE*. *Il est à croire que ces gens ont jusqu'ici disserté sur le communisme sans y avoir rien compris.* » Estimant que « *M. Brejnev n'a sûrement pas l'âme plus noire que le camarade Marchais, le marquis Berlinguer ou le courtisan Carrillo* », l'hebdomadaire de l'Action française affirme que la conférence d'Helsinki « *n'était qu'une immense duperie* ».

*REFORME* exprime une crainte à propos de la campagne de protestation : « *Tout en sachant que cette cause est juste, nous sommes un peu inquiets. Pourquoi, tout à coup, cette levée de boucliers officiels ? Veut-on servir les dissidents ou s'en servir ? Une telle pression, si bruyante, si voyante, est-elle le moyen d'action le plus efficace des gouvernements ? Ne risque-t-elle pas de pousser l'U.R.S.S. à une répression plus forte ?* »

La presse hebdomadaire s'interroge aussi sur les conséquences diplomatiques de ces procès de la honte. « *Moscou cherche sans doute à bâillonner ses opposants, mais plus encore, peut-être, être, à mettre en évidence le dé- à mettre en évidence le désarroi du monde occidental,* écrit Olivier Chevrillon dans *LE POINT*. *Si le président Carter et ses collègues européens se contentent de bougonner devant cette nouvelle provocation, s'ils ne font pas comprendre à l'Union soviétique que ses défis accumulés mettent en péril les bénéfices immenses qu'elle tire de la détente, pourquoi Brejnev se contiendrait-il ? Selon la formule célèbre de Valéry — à peine retouchée — il estimera que l'Europe aspire à être gouvernée par une commission russe...* »

Camille-Marie Galic souligne, dans *RIVAROL*, que « *Jimmy Carter ne peut ignorer qu'en bafouant ouvertement les droits de l'homme, c'est la Maison Blanche elle-même que le Kremlin bafoue et met au pied du mur, sapant ainsi irrémédiablement la crédibilité dont peuvent encore jouir les Etats-Unis* ».

« *Les Etats-Unis ne sont pas dépourvus de moyens de contre-attaque,* note Arlette Marchal dans *L'EXPRESS*. *C'est une stratégie d'ensemble qui semble faire défaut. Les lambeaux de la politique de détente ne peuvent en tenir lieu. Voilà le temps de la « guerre fraîche ». avait prévenu, le 31 mai, à Vienne, Leonid Brejnev. Le président Carter saura-t-il maintenant répondre au défi ?* »

Pour *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, « *les Soviétiques veulent faire comprendre à Carter que ses « leçons de morale » ne les intimideront jamais* ». « *Le travail est bien fait,* écrit Bernard Guetta, *et d'autant plus démoralisant pour les dissidents qu'ils se sont aperçus depuis la fin de la conférence de Belgrade, et plus encore aujourd'hui, que les appuis qu'ils croyaient avoir trouvés à l'Ouest ne sont pas efficaces en toute circonstance (...).* » « *Divisions blindées ou pas,* conclut-il, *il n'est pas confortable pour une grande puissance — les Etats-Unis en ont fait l'expérience — de devenir le symbole de l'impérialisme et de la force brutale.* »

Un symbole ? En tout cas une réalité soviétique aujourd'hui condamnée sans appel. — A. R.

● PRECISION : *les deux UNEF et les procès en U.R.S.S.* — A propos des procès d'Anatole Chtcharansky et d'Alexandre Guinzbourg, nous avons publié dans *le Monde* du 13 juillet un communiqué de protestation que nous attribuions, sans autre précision, à l'Union nationale des Etudiants de France (UNEF). Ce communiqué émanait de l'UNEF-Unité (proche de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, trotskyste). Une délégation de l'UNEF (proche des communistes) s'est rendue le 11 juillet à l'ambassade de l'Union soviétique à Paris pour y remettre une lettre déclarant notamment : « *Nous ne tenons en aucune manière à nous ingérer dans les affaires intérieures de votre pays, cependant nous voulons vous exprimer notre total désaccord avec de telles mesures juridiques qui sanctionnent des citoyens soviétiques pour le seul délit d'opinion.* »

### DES MATHÉMATICIENS DÉCIDENT DE BOYCOTTER LES CONGRÈS ORGANISÉS AVEC LA COLLABORATION DE L'UNION SOVIÉTIQUE.

En juin dernier, en réaction à la condamnation du physicien Youri Orlov, une centaine de mathématiciens prenaient l'engagement de « *ne pas participer à tout congrès scientifique où un conférencier serait imposé par les autorités de son pays ou simplement d'un conférencier invité par les organisateurs du congrès* ».

Après les condamnations de la semaine dernière, une dizaine de mathématiciens ont décidé de refuser désormais de se rendre « *aux congrès et colloques se tenant en U.R.S.S. ainsi qu'aux conférences organisées en France dans le cadre des accords franco-soviétiques. Par cette décision, nous entendons manifester aux autorités soviétiques notre ferme volonté d'obtenir la libération d'Orlov et Chtcharansky condamnés pour délit d'opinion* ».

Cet engagement a été pris, pour le moment, par MM. Michel Broué, C.-P. Bruter, Henri Cartan, membre de l'Institut, Jean Cerf, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique, Paul Dedecker, professeur à l'université de Liège, Pierre Deligne, professeur à l'Institut des hautes études scientifiques, Jean Dieudonné, membre de l'Institut, Alexandre Grothentieck, Laurent Schwartz, membre de l'Institut, John Tate, professeur à Harvard et André Weil, professeur à Princeton.

★ Comité des mathématiciens pour la libération d'Anatole Chtcharansky, c/o Michel Broué, 9, rue Brézin, 75014 Paris.

## MORT A L'AGE DE SOIXANTE ANS

# Fiodor Koulakov était considéré comme un successeur possible de M. Brejnev

**Moscou. — Fiodor Davidovitch Koulakov, membre du bureau politique et secrétaire du Comité central du P.C. soviétique, est décédé à Moscou, dans la nuit du 16 au 17 juillet. D'après le communiqué signé par sept médecins, M. Koulakov souffrait d'artériosclérose, d'insuffisance cardiaque et de pneumonie chronique. Sa mort est due à « un arrêt subit du cœur. En l'absence de M. Brejnev, qui passe ses vacances en Crimée, M. Andreï Kirilenko a été nommé président de la commission chargée d'organiser les obsèques. Fiodor Koulakov sera inhumé sur la place Rouge, derrière le mausolée de Lénine.**

De notre correspondant

Une carrière type sans problème ni éclipse, mais également sans éclat : c'est ainsi que l'on pourrait résumer la vie de Fiodor Koulakov. Né le 2 février 1918 dans une famille de paysans (dans la région de Koursk), Koulakov a fait des études d'agronomie. De 1938 à 1943, il a travaillé successivement comme agronome, chef de service de sovkhoze, directeur de service d'une sucrerie, puis directeur du service agricole du district de Zametchin, dans la région de Penza.

Entré aux Komskomols (les jeunesses communistes) en 1934 à l'âge de seize ans, au moment de la collectivisation forcée, il adhère au parti en 1940. Entre 1943 et 1950, Koulakov, qui apparemment n'a pas fait la guerre, gravit lentement les échelons de l'appareil du parti : deuxième, puis premier secrétaire du comité du parti de la région. En 1950, il devient président du soviet (comité exécutif) de la région de Penza. En 1955, il est nommé vice-ministre de l'agriculture de la République fédérative socialiste soviétique de Russie pendant un an, il exercera également les fonctions de ministre de l'industrie de panification.

En 1960 il est nommé premier secrétaire du parti dans la région de Stavropol (Caucase du Nord). En 1961 il entre au comité central du parti communiste. En 1964 il prend la tête du département agricole du comité central ; un an plus tard il devient secrétaire de ce comité central. En 1971, enfin, il fait son entrée au bureau politique. Il est chargé du secteur agricole, l'un des secteurs-clés en Union soviétique. Et alors que M. Polianski, alors ministre de l'agriculture, paie lourdement la récolte catastrophique de 1975 (il est envoyé au Japon comme ambassadeur), Koulakov ne semble ni inquiété ni mis en cause.

Député au Soviet suprême, héros du travail socialiste, trois fois décoré de l'ordre de Lénine, titulaire de l'ordre du Drapeau rouge du travail, Koulakov était l'un des principaux dirigeants du pays. *De surcroît,* l'un des plus jeunes. Depuis quelque temps son domaine d'activité s'était étendu. C'est ainsi qu'en juin dernier il représentait le parti communiste soviétique au congrès de la Ligue des communistes yougoslaves. Cet « honneur » consacrait son accession au tout premier plan de la vie politique, au point que certains observateurs voyaient en lui un des dauphins potentiels de M. Brejnev.

Koulakov ne faisait pas partie du « clan Brejnev ». Jamais son itinéraire n'avait croisé celui du secrétaire général, comme c'est le cas de plusieurs dirigeants actuels du Kremlin. On le rangeait volontiers dans le « groupe des durs », mais les précédents ont bien montré combien il fallait se méfier de ce genre d'appréciation.

Une chose paraît sûre : sa disparition risque à court terme de bouleverser le délicat équilibre qui s'était instauré au Kremlin. Au moment où la direction soviétique est engagée dans une partie décisive avec les Etats-Unis, toute modification des pièces sur l'échiquier peut avoir d'importantes conséquences.

*(Intérim.)*

## Espagne

### L'« EURODROITE » A CÉLÉBRÉ A MADRID L'ANNIVERSAIRE DU SOULÈVEMENT FRANQUISTE

Madrid *(A.F.P., Reuter).* — Dix-huit mille personnes ont commémoré lundi 17 juillet dans la soirée, dans les arènes de Madrid, le soulèvement franquiste du 18 juillet 1936. La manifestation était organisée par les dirigeants de l'Eurodroite, réunis à Madrid depuis samedi : MM. Blas Pinar (Force nouvelle, Espagne), Georgio Almirante (Mouvement social italien) et Jean-Louis Tixier-Vignancour (Parti des forces nouvelles, France).

Accueilli par les cris « *Duce ! Duce !* », en mémoire de Mussolini, M. Almirante a déclaré : « *Le communisme a franchi les Pyrénées, et maintenant, vous, camarades espagnols, êtes en guerre comme nous. Le communisme, c'est la terreur et le terrorisme.* » « *C'est son enfant et son instrument* », a-t-il ajouté.

Rappelant la victoire remportée par le général Franco sur les républicains espagnols, M. Almirante a poursuivi : « *La campagne du général Franco fut la première victoire historique de la croisade antimarxiste. Elle a assuré quarante ans de paix à l'Espagne, ce qui démontre que les croisades de la droite préservent la paix que détruisent celles de l'extrême gauche.* »

M. Tixier-Vignancour, faisant l'éloge du Caudillo défunt, a déclaré : « *En menant son combat contre le marxisme et le communisme, Franco nous a donné un exemple à suivre.* »

M. Blas Pinar a décrit l'Espagne actuelle comme « *un pays de morts, et de morts encore, d'enlèvements et encore d'enlèvements, de prisonniers évadés et d'entreprises en faillite. Il est temps de dire : assez !* » (...) « *Le sang versé par nos pères et nos frères aînés nous sauvera* », a-t-il conclu.

# EUROPE

## Contribution à une solution socialiste du problème de l'Europe

### II. — NI RENONCER NI LAISSER FAIRE

**Dans la première partie de son étude, un groupe de fonctionnaires appartenant au P.S. a donné un constat préoccupant de l'Europe des Neuf (« le Monde » du 18 juillet). Les auteurs de cette analyse pessimiste estiment cependant ci-dessous qu'il ne faut pas renoncer à l'idée européenne, mais qu'il convient de l'orienter dans une direction socialiste.**

Les socialistes ne doivent pas tirer de ce constat préoccupant la conclusion qu'il faut rejeter l'idée de l'Europe et des engagements qui en découlent. Un repli sur soi, pur et simple, serait lourd de conséquences pour notre pays, et il n'est même pas sûr qu'il soit possible.

Mais, à l'inverse, il leur faut tirer parti dans les mois qui viennent de l'intérêt porté aux affaires de l'Europe pour mettre en garde contre une politique, qu'elle vienne de la France ou d'autres gouvernements, tendant à laisser plus ou moins se poursuivre sur les bases actuelles la « construction » européenne. On doit mobiliser l'opinion pour qu'elle refuse un système bâti sur des bases purement capitalistes qu'on prétendra, bien entendu, accommoder au prix de modifications mineures. Le P.S. doit proposer avec fermeté et vigilance une voie étroite conduisant à une Europe socialiste. Un tel cheminement appelle d'abord des mesures de prudence et exige, en même temps, une capacité résolue et solidement appuyée sur une visée doctrinale de propositions tendant à opérer les réformes qui s'imposent.

● *Sur le plan institutionnel* d'abord, nous avons dit plus haut ce que nous pensions de l'absence de démocratie véritable dans le fonctionnement des institutions. Tant que cette situation ne sera pas corrigée par des réformes profondes, les verrous actuels, si paralysants qu'ils soient à certains égards, doivent être maintenus. Il en va ainsi des pouvoirs de l'Assemblée européenne et de la règle de l'unanimité pour l'adoption des décisions du conseil des ministres. Cette dernière règle restera un moyen d'influence et d'action aussi longtemps que l'évolution de la Communauté sera à la merci de nos partenaires dont, pour le moment, les choix sont généralement inspirés par une « philosophie » libérale et plus atlantiste qu'européenne. Une même prudence s'impose quant au rôle de la Commission, dont l'extension du pouvoir d'initiative pourrait porter en germe le risque de la voir progressivement s'ériger en exécutif européen. Dans le même esprit, il convient de maintenir rigoureusement la distinction entre les questions relevant de la compétence communautaire (art. 113 du traité de Rome) pour lesquelles les Etats membres n'ont, d'ores et déjà, plus de compétence, de celles qui « *revêtent un intérêt particulier pour le Marché commun* » (art. 116) pour lesquelles le gouvernement français doit se réserver la possibilité de faire entendre sa voix propre. Il s'agit notamment des relations avec le tiers-monde et des réunions traitant du nouvel ordre économique international.

● *Dans le domaine économique*, l'action doit porter avant tout sur les secteurs qui échappent déjà au contrôle des Etats : il conviendra de réclamer l'application sans faiblesse de la règle de la réciprocité et de s'opposer à toute réduction nouvelle du tarif extérieur commun, qui permet déjà une invasion « sauvage » sur le marché communautaire des produits japonais et américains. On doit souligner qu'un tarif extérieur d'un niveau significatif ne rendrait que plus attractifs et avantageux tous les accords commerciaux de la Communauté avec les pays étrangers, notamment les pays en voie de développement. Il permetrait aussi de se soustraire quelque peu aux pressions des impérialismes étrangers.

Il apparaît en même temps indispensable que les Neuf se dotent d'un organisme efficace chargé de répertorier les mesures de protection non tarifaires et d'appliquer inflexiblement la règle de la réciprocité, soit en prenant des mesures similaires applicables par les administrations nationales, soit en ayant recours au contingentement. La politique commerciale étant actuellement du ressort de la Communauté, cette stratégie implique un contrôle de la Commission nettement plus strict que par le passé.

En matière monétaire, il faut éviter de s'engager prématurément dans la voie de la coopération envisagée en 1969. A cet égard, malgré les mirages de la stabilité, il n'apparaît pas réaliste de retourner dans un avenir prévisible dans le « serpent », ce qui n'aurait pour effet que d'amarrer un peu plus fortement encore l'économie française au bloc nord-européen et de réduire un peu plus notre marge de manœuvre.

*Il conviendrait donc* de s'employer, du moins dans un avenir prévisible, à ce que le mécanisme du « serpent » soit intégré dans les institutions communes et ne constitue pas l'embryon d'une politique monétaire commune qui consacrerait la domination du mark. Il n'y a d'ailleurs pas d'entrée valable dans le « serpent » sans harmonisation des politiques conjoncturelles, et une telle harmonisation est pour le moment inadmissible si elle doit consacrer un alignement de notre politique économique et sociale sur celles appliquées par les libéraux de l'Europe du Nord.

#### Modifier le traité de Rome

Si les socialistes ne peuvent que se montrer extrêmement critiques, voire sévères, à l'égard des institutions actuelles de la Communauté et de leur évolution, ils ne doivent pas moins manifester leur ferme volonté de construire une autre Europe, sur des bases différentes. Cette attitude implique une double série d'initiatives :

1) D'abord, des propositions tendant à la modification du traité de Rome. Alors que celui-ci a déjà résulté d'une série de compromis entre des objectifs différents, son fonctionnement n'a fait que l'éloigner davantage des conceptions socialistes et même seulement planificatrices.

Il est en outre à prévoir que de toute manière l'élargissement de l'Europe à des Etats *nouveaux* posera des problèmes sérieux pour les institutions et imposera, même aux partisans de l'Europe telle qu'elle est, des modifications aux textes existants. Même si cette éventualité paraît comporter des risques, la France doit prendre les devants, créant une dynamique susceptible s'entraîner, en Europe, une prise de conscience et une réflexion collective sur les enjeux et en même temps de démontrer qu'elle n'entend pas se confiner dans un nationalisme étroit.

Cette révision devrait viser avant tout, d'une part, à réaliser une démocratisation des institutions par une participation beaucoup plus large des citoyens et des organisations syndicales aux décisions collectives, et, d'autre part, à permettre de façon beaucoup plus efficace la lutte contre toutes les formes de dépendance politique, économique et culturelle de l'Europe.

C'est ainsi que, sur le premier point, on pourrait envisager :

*a)* La revitalisation, et surtout un accroissement très réel, des pouvoirs du Comité économique et social et une modification de sa composition pour assurer la représentation équitable de tous les syndicats ;

*b)* Un aménagement des règles de fonctionnement de la Cour de justice de la Communauté en vue de lui permettre de jouer un rôle accru dans la protection des droits de l'homme et d'assurer plus efficacement le contrôle des disciplines fondamentales acceptées par les Etats membres en matière économique ;

*c)* Enfin, une révision et une rationalisation des pratiques du Conseil pour lui permettre de jouer un rôle de pivot des mécanismes communautaires, sans pour autant bloquer le fonctionnement de ceux-ci dans un sens antidémocratique.

#### La nécessaire indépendance

*Le deuxième point* n'est pas moins essentiel.

La clef d'une Europe socialiste, c'est son indépendance vis-à-vis de l'Est et de l'Ouest, et la clef de l'indépendance ce sont, à une époque où toutes les frontières sont tournées par l'internationalisme des affaires, des dispositions concrètes pour assurer la capacité de survie de l'Europe, en même temps que la sauvegarde de ses équilibres fondamentaux.

Il conviendrait à cet effet :

*a)* De proposer l'inscription dans le traité de règles nouvelles concernant notamment le contrôle des investissements étrangers, la sauvegarde de la capacité concurrentielle de l'Europe, la lutte, par une planification réelle et suffisamment contraignante, contre les déséquilibres internes, le développement des échanges extérieurs, enfin, les mécanismes de coopération avec les Etats du tiers-monde ;

*b)* De modifier sérieusement les conditions de fonctionnement de la coopération politique, trop souvent utilisée par les Britanniques et les Allemands dans le sens d'une subordination effective des intérêts européens aux vues américaines et qui a finalement pour résultat un amoindrissement des capacités d'action des Etats européens ;

*c)* Enfin, de mieux assurer l'indépendance réelle de la Commission — sans pour autant accroître ses pouvoirs, — notamment en adoptant à l'égard de celle-ci une politique de personnel conséquente et active.

2) Naturellement, il est loin d'être sûr que nos partenaires feront leurs ces propositions. S'ils les rejettent, l'opinion publique n'en aura pas moins vu la politique européenne des socialistes dans une juste perspective, et ceux-ci seront mieux en mesure de refuser tout développement de la construction européenne sur les bases actuelles, autrement dit la politique du laisser-faire. Cela n'exclu pas au surplus des initiatives *concrètes* sur de multiples terrains, qui témoigneraient de la permanence de notre visée.

Ces initiatives pourraient notamment intervenir dans les domaines suivants : politique sociale, fiscalité, énergie, régions, concurrence, environnement, recherche, agriculture.

● *Le domaine social* est celui où la carence de l'Europe capitaliste a été la plus évidente. Pour redonner à la politique sociale la place qu'elle aurait dû avoir et se rapprocher de l'Europe des travailleurs, plusieurs orientations sont possibles :

— L'approche institutionnelle, déjà mentionnée, viserait à donner au Comité économique et social une représentativité plus conforme aux réalités, et des pouvoirs pour esquisser les grandes lignes d'une politique protégeant les travailleurs. Mais, à défaut, on pourrait envisager une approche réglementaire pouvant déboucher sur l'adoption du « principe du travailleur le plus favorisé », alignant progressivement les législations des Etats membres sur la plus avantageuse ; on pourrait aussi mettre en chantier l'élaboration d'une convention collective européenne type ;

— Une approche syndicale favorisant notamment le C.E.S. et permettant d'« européaniser » certaines revendications et de créer, progressivement, les conditions d'un contrôle syndical européen sur l'activité des sociétés multinationales.

● *Le système fiscal* français est l'un des plus injustes de la Communauté. Pour le rendre plus équitable, la France pourrait proposer à ses partenaires de la Communauté un plan d'harmonisation des systèmes fiscaux des Neuf dont les grandes lignes seraient *notamment* :

— La recherche d'une répartition comparable entre impôts directs (impôt sur le revenu et impôt sur la fortune) et impôts indirects : l'harmonisation des taux de T.V.A. ; l'application uniforme d'un impôt sur le capital ; le renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale et contre l'utilisation des « paradis fiscaux », notamment par les sociétés multinationales.

Il y aurait avantage à ce qu'un tel plan soit échelonné sur plusieurs années. Ainsi serait apportée la preuve, vis-à-vis de nos partenaires, à la fois de notre bonne volonté et de notre mesure. De même, tout en corrigeant les injustices du système fiscal français, seraient ménagées les transitions indispensables à un passage réussi d'un système inique mais indolore à un système plus juste mais plus directement ressenti par les contribuables français.

Il reste enfin, ce qui sera le thème de la troisième partie de cette étude, à proposer des solutions nouvelles en ce qui concerne l'énergie, les régions, la concurrence, l'environnement, la recherche et l'agriculture.

*(A suivre.)*

# DIPLOMATIE

## Le voyage de M. Giscard d'Estaing au Portugal

*(Suite de la première page.)*

On souligne, néanmoins, à Lisbonne, certaines « affinités » qui, croit-on ici, apparaîtront nettement au cours des entretiens entre les deux présidents : l'objectif commun aux deux pays de contribuer à la stabilité politique dans cette région, ainsi que leur volonté d'y renforcer les positions de l'Europe. D'autre part, croit-on ici, le Portugal est en ce moment dans une situation idéale pour renouer un dialogue que tout le monde considère comme indispensable, étant données ses bonnes relations avec des pays comme le Mozambique et l'Angola, le Zaïre et le Sénégal, la Zambie et la Tanzanie.

Pays à la fois européen et atlantique, le Portugal est très intéressé, comme il l'a souvent fait savoir (1), à entrer dans la C.E.E. Lors de ses deux rencontres avec M. Giscard d'Estaing, le général Eanes ne manquera certainement pas d'insister sur cet aspect, auquel il attribue une importance particulière. Il s'efforcera, en outre, de montrer à son invité l'intérêt qu'a le Portugal à voir dissocier sa demande d'adhésion de celles formulées par la Grèce et surtout par l'Espagne.

S'agissant des quelque neuf cent mille Portugais qui vivent en France, le général Eanes marquera probablement ses craintes quant à l'application à ses concitoyens des mesures prises à Paris en vue de limiter le nombre d'immigrés en France. « *La stabilité démocratique*, précise-t-on à Belem, *passe par le redressement économique du pays. Celui-ci exige un climat de paix sociale, qu'un retour massif d'immigrés pourrait compromettre très sérieusement.* »

La discussion sur les problèmes posés par l'enseignement du portugais aux enfants d'immigrés occupera une large place dans les conversations. On pense, ici, parvenir à un accord qui apporterait des avantages aux deux pays : pour la France, dans la mesure où l'éventuelle transition des immigrés, d'une culture à l'autre, se ferait graduellement, sans rupture ; pour le Portugal, qui reste très attaché à cette nouvelle idée d'une « *grande communauté linguistique* » constituée par plus de cent millions de lusophones disséminés dans cinq continents.

Dans le domaine économique bilatéral, on examina la question de la balance commerciale, qui reste défavorable au Portugal : en 1977, la valeur de ses importations est montée à 2,27 milliards de francs, alors que les exportations vers la France n'ont pas dépassé les 860 millions. Ce déficit est pourtant largement compensé, au niveau de la balance des paiements, par les devises qu'envoient les travailleurs immigrés (2).

### Un grand projet de Renault

A comparer les chiffres du premier trimestre de 1978 avec ceux de la même période de l'année précédente, on constate que les exportations de la France vers le Portugal ont diminué de 1,2 % alors que ses importations ont augmenté de 21,5 %. Ce phénomène s'explique, en particulier, par les mesures restrictives que le Portugal a adoptées à la suite de l'accord passé avec le Fonds monétaire international, ainsi que par l'abandon par Lisbonne, de certains grands projets industriels qui auraient exigé l'achat à l'étranger d'énormes quantités de matières premières et de biens d'équipement.

La France est actuellement le quatrième fournisseur du Portugal, après la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Elle est son troisième client, suivant d'assez loin la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne. Mais les industriels français paraissent disposés à investir davantage, après une période révolutionnaire qui les a visiblement effrayés.

Des entreprises comme les Charbonnages de France et Pechiney participent directement au complexe industriel du Sines D'autres exploitent, avec des sociétés portugaises, les pyrites de l'Alentejo.

Mais un projet plus vaste est en cours. Il concerne l'installation au Portugal d'une usine d'automobiles de Renault qui, d'après les estimations, aura une production annuelle de six cent mille unités. La technologie portugaise participera pour 60 % à la construction des carrosseries, et à 80 % à celle des moteurs. L'investissement prévu est de 1,2 milliard de francs, et le nombre d'emplois ainsi créé serait de sept mille. »

La France a insisté à plusieurs reprises auprès du Portugal pour que ce pays adopte son système Secam de télévision en couleur. Mais le Portugal, qui vit une période d'austérité, a remis à plus tard tous les projets de ce type.

L'autre secteur auquel les industriels français pourraient s'intéresser est celui du nucléaire. Néanmoins, ils doivent compter avec la concurrence de l'Allemagne, qui a déjà proposé la construction d'une à quatre centrales nucléaires. De toute façon, le projet provoque de vives réactions au Portugal. Des manifestations ont été organisées lorsque le gouvernement a laissé entendre qu'une première centrale pourrait être construite à 100 kilomètres au nord de Lisbonne.

Le projet a été arrêté et le gouvernement s'apprête, croit-on, à élaborer un Livre blanc regroupant des opinions de spécialistes, et qui sera ensuite discuté au Parlement.

### Quelques réticences

Les perspectives, plutôt optimistes, d'échanges commerciaux entre les deux pays se heurtent toutefois à quelques problèmes. La France est pratiquement demeurée absente du consortium des pays qui a décidé de prêter au Portugal la somme de 750 millions de dollars destinés à financer une partie du déficit de sa balance des paiements. Du côté français, on justifie cette attitude par le fait que la balance des paiements, avec le Portugal, est favorable à ce pays. On ajoute que certaines banques françaises, comme la B.N.P. et le Crédit lyonnais, ont déjà consenti des prêts au Portugal, s'associant à l'initiative d'un groupe de banques des Etats-Unis et de la Comerzbank de la R.F.A., qui ont mis à la disposition des autorités portugaises respectivement 300 millions et 150 millions de dollars.

Mais ces raisons sont souvent mal comprises à Lisbonne. La France, en déduit-on ici, n'aurait pas encore tout à fait compris l'évolution politique du Portugal. On évoque, par la même occasion, les attitudes « peu amicales » que Paris aurait prises dans un passé récent : la transmission en juin 1975 par la télévision, d'une interview du général Spinola, alors exilé au Brésil, au moment même où l'ancien président de la République portugaise, le général Costa Gomes, se trouvait en visite officielle à Paris ; le contingentement, jugé trop sévère, que la France aurait proposé, en 1975 et en 1976, à l'importation de textiles et de vins du Porto ; les liens d'amitié que M. Giscard d'Estaing entretient avec des personnalités de l'ancien régime, comme le général Kaulza de Arriaga, aujourd'hui leader d'une formation politique d'extrême droite.

Des bruits ont même circulé, à Lisbonne, selon lesquels M. Sa Carneiro, président du P.S.D., qui est parti en guerre contre la Constitution, contre le président de la République et contre le gouvernement, trouverait des appuis financiers dans des cercles proches de l'Elysée. La récente décoration du général Rocha Vieira, alors qu'il venait d'être exclu de son poste de chef d'état-major de l'armée de terre, a déplu, bien que l'ambassade de France, à Lisbonne ait précisé que la cérémonie était prévue depuis longtemps. Quelques semaines plus tard, la présidence de la République portugaise refusait la première date qui lui avait été suggérée pour la visite de M. Giscard d'Estaing ; certains y ont vu un lien de cause à effet. Aujourd'hui, dans l'entourage du général Eanel, on minimise, comme il est naturel, cet incident.

Il n'empêche que les milieux de gauche ont noté que la visite, si longtemps différée, de M. Giscard d'Estaing n'intervient qu'après la formation au Portugal, d'un gouvernement auquel les démocrates chrétiens du C.D.S. participent, en coalition avec les socialistes.

**JOSÉ REBELO.**

(1) L'adhésion du Portugal à la Communauté européenne ne devrait pas « *soulever de difficultés du côté français* », a estimé le premier ministre portugais, M. Mario Soares, lors d'une interview à Antenne 2 le mardi 18 juillet. « *L'adhésion du Portugal ne soulève pas les mêmes problème que celle de l'Espagne. L'Espagne est un grand marché, une puissance industrielle et a une politique agricole très concurrentielle par rapport à la France, ce qui n'est pas le cas du Portugal* », a-t-il précisé.

(2) Environ 3,5 milliards de francs.

### LE PROGRAMME DE LA VISITE DU PRÉSIDENT

Le programme de la visite du président de la République française, communiqué le lundi 17 juillet par l'Elysée, sera le suivant :

**19 JUILLET**, à 15 h. 30 : M. Giscard d'Estaing arrive à l'aéroport de Lisbonne, où il sera accueilli par le président Eanes ; à 16 h. 40, allocution des deux chefs d'Etat au palais da Ajuda, à Lisbonne ; à 17 h. 45, M. et Mme Giscard d'Estaing arrivent au palais de Queluz, situé à une quinzaine de kilomètres de la capitale, qui sera leur résidence ; à 20 h. 45, dîner officiel offert par le président et Mme Eanes.

**20 JUILLET**, à 10 h. : entretien avec M. Soares, chef du gouvernement portugais ; à 13 h. 30, déjeuner des deux présidents et de leurs épouses, suivi d'un entretien en tête à tête entre MM. Eanes et Giscard d'Estaing ; à 16 h. 15, visite de l'hôtel de ville de Lisbonne, où le président répondra à une allocution du maire de la capitale ; à 16 h. 50, visite à l'Assemblée de la République, où M. Giscard d'Estaing prononcera un discours ; à 20 h. 45, dîner officiel à l'ambassade de France.

**21 JUILLET**, à 10 h. : deuxième entretien en tête à tête entre les deux chefs d'Etat au palais présidentiel de Belem ; à 11 h. 30 : réception de la colonie française à l'ambassade, allocution de M. Giscard d'Estaing ; à 13 h. 30 : déjeuner au palais de Sintra, à une trentaine de kilomètres de Lisbonne, offert par M. et Mme Soares ; à 16 h., conférence de presse au palais de Queluz ; à 17 h. 30, départ pour Paris.

Quatre ministres accompagneront le chef de l'Etat français : M. Louis de Guiringaud (affaires étrangères), Mme Alice Saunier-Seïté (universités), MM. André Giraud (industrie) et Jean-François Deniau (commerce extérieur), ainsi que M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat, chargé en particulier des problèmes d'immigration.

### CORRESPONDANCE

#### Les déplacements des réfugiés politiques en Europe du Sud

*Un réfugié politique d'un pays de l'Est, qui préfère garder l'anonymat, nous écrit pour nous signaler les entraves apportées par trois pays de l'Europe du Sud aux déplacements des personnes qui ont le même statut que lui :*

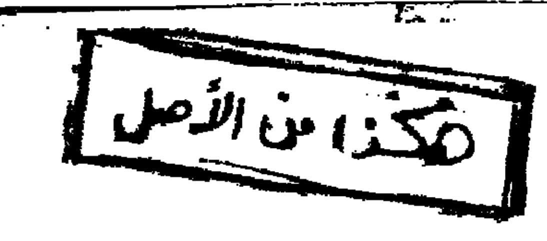
Juste avant la fin du régime du général Franco, il a été question de supprimer les visas d'entrée exigés pour les touristes émigrés politiques vivant en France. *Notre correspondant précise que ce projet n'a pas eu de suite et ajoute :* « Le régime démocratique de M. Suarez continue d'exiger ces visas pour ces malheureux émigrés européens. Pour être juste, il faut indiquer que les consulats espagnols ne font pas de difficultés pour accorder lesdits visa. En revanche, les consulats portugais demandent l'avis de la police portugaise, qui, de son côté, réclame celui d'Interpol. Tout cela peut durer des mois. (...)

La Grèce exige également un visa spécial pour les émigrés politiques, ce qu'elle ne faisait pas du temps des colonels.

● *M. Santiago Roel*, ministre des affaires étrangères du Mexique, a été reçu, lundi 17 juillet, par le premier ministre, M. Raymond Barre, qu'il a invité à se rendre dans son pays. Aucune date n'a été fixée. M. Roel a assisté, d'autre part, lundi à Paris à la réunion des ambassadeurs du Mexique en Europe occidentale, qui se poursuit ce mardi.

● *Le gouvernement a décrété la réquisition*, le mardi 18 juillet, de tout le personnel de la marine marchande qui, depuis une semaine, observe une grève du zèle. Ce mouvement, qui se traduit notamment par le refus de faire des heures supplémentaires, a pour but d'obliger les armateurs et le gouvernement à ouvrir des négociations pour la révision du contrat collectif de travail dans ce secteur. Une trentaine de navires, portugais et étrangers, sont immobilisés dans différents ports du pays, à Lisbonne notamment. — *(A.F.P.)*

● *Cent vingt détenus de la prison d'Alcoentre*, située à environ 50 kilomètres au nord-est de Lisbonne, ont réussi à s'évader aux premières heures de la matinée du lundi 18 juillet. Les prisonniers, parmi lesquels figureraient de dangereux malfaiteurs, avaient creusé un tunnel long d'une cinquantaine de mètres. Trente-cinq d'entre eux avaient été repris dans la journée de lundi. D'importantes forces de police continuaient dans la soirée une véritable chasse à l'homme, appuyées par des hélicoptères de l'armée de l'air. — *(A.F.P.)*



هكذا من الأصل



Le Monde

# politique

## A Maurice

### PARIS SE DÉSOLIDARISE DES APPELS DE M. DEBRÉ AU BOYCOTTAGE

*(De notre correspondant.)*

La Réunion. — A l'occasion du 14 juillet, M. Charvet, chargé d'affaires français à Port-Louis, a clairement indiqué dans une allocution à la télévision mauricienne que le gouvernement de Paris se désolidarise des récents propos de M. Michel Debré, appelant les Réunionnais à boycotter l'île Maurice pendant leurs vacances (*le Monde* du 13 juillet).

« *A de nombreuses reprises, et encore tout récemment, il a été dit que cette coopération (entre la France et l'île Maurice) était établie sur des bases inégales et que nous imposions des conditions à notre concours,* a affirmé M. Charvet, *je tiens à vous rassurer (...) : il n'a jamais été question de pressions dans les affaires des pays avec lesquels nous avons choisi de travailler.* »

Toute la presse mauricienne a aussitôt accueilli avec satisfaction cette déclaration qui était attendue avec impatience depuis quelques jours. De son côté, le premier ministre, Sir Ramgoolam, a affirmé vendredi au cours d'une conférence de presse : « *M. Michel Debré, qui est un de mes amis, a perdu la tête. Il a tenu des propos qui ont dépassé ses pensées (...). Prochainement, quand j'irai en France, je ferai savoir au chef d'Etat français nos vues sur la question de l'indépendance de la Réunion* ».

Le gouvernement mauricien a toujours adopté — et les travaux préparatoires de la conférence ministérielle de l'O.U.A. à Khartoum l'ont montré — une attitude très modérée vis-à-vis du problème réunionnais. — M. B.

● ERRATUM. — M. Pierre Richard, directeur des collectivités locales au ministère de l'intérieur, est âgé de trente-sept ans et non pas de quarante-six ans comme nous l'indiquions par erreur dans *le Monde* du 18 juillet, page 7.

## Le voyage de M. Paul Dijoud en Guyane

### *Prises de contacts et chuchotements*

De notre correspondant

Cayenne. — Première visite ministérielle depuis plus d'un an, celle de M. Paul Dijoud, nouveau secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, s'est déroulée dans l'indifférence des vacances. L'intérêt des Guyanais et particulièrement des Cayennais était plutôt tourné vers l'élection du nouveau maire du chef-lieu et par la projection sur les écrans du film *l'Etat sauvage* tourné au mois de décembre dans le département. Ce voyage s'inscrivait dans le cadre de la série de contacts pris par M. Paul Dijoud depuis sa nomination au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM.

Arrivé le vendredi 14 juillet, le représentant du gouvernement s'est gardé de tout optimisme excessif. Il a notamment affirmé que la Guyane est un pays « *difficile* » et que son développement demande un effort « *considérable* » jamais entrepris nulle part ailleurs par la France. Tout en soulignant l'attachement indéfectible de la France à la Guyane, il s'est déclaré résolu à agir avec fermeté et à casser les privilèges qui freinent le progrès et la justice.

La journée du samedi 15 juillet a été consacrée aux audiences. Le lendemain, le secrétaire d'Etat s'est envolé vers la région de Saint-Laurent-du-Maroni (où le maire de la sous-préfecture, M. Raymond Tarcy, membre du parti socialiste guyanais, ne l'a pas reçu), puis dans le village boni d'Apatou, commune créée en 1976, enfin dans la ferme pépinière de l'Acarouany et dans le bourg de Mana. Lundi, il se rendait chez des Indiens à Canopi, près de la frontière brésilienne, avant de visiter les chantiers de la légion et du service militaire adapté sur la route de l'Est, route que devrait relier la Guyane au Brésil dans les prochaines années.

Cette visite n'a pas été sans provoquer certains grincements de dents. Ainsi, le cocktail donné à l'arrivée du ministre semblait presque exclusivement réservé aux métroplitains, et plusieurs chefs de service guyanais n'avaient pas été invités. D'autre part, le R.P.R. ne semble pas apprécier la discrimination faite dans les audiences accordées par M. Paul Dijoud (membre du parti républicain). Un temps particulièrement long a été en effet accordé à certaines personnes de la majorité n'appartenant pas au parti gaulliste. En particulier à M. Jean-Claude Montgeni, ancien président de la jeune chambre économique, que certains présentent comme le futur fondateur de l'U.D.F. en Guyane, et M. Daniel Catherine, président de Génération sociale et libérale.

M. Paul Dijoud devait consacrer sa dernière journée dans le département, mardi 18 juillet, à la visite de trois organismes d'expérimentation et de recherche dans le domaine du développement agricole.

JEAN OCTOBRE.

● *M. Gérard Holder, nouveau maire de Cayenne.* — Lors d'une séance exceptionnelle, dimanche 16 juillet, le conseil municipal de la ville de Cayenne a élu M. Gérard Holder maire du chef-lieu en remplacement de M. Léopold Heder, sénateur et maire, récemment décédé. M. Gérard Holder, qui était l'unique candidat, est âgé de quarante-neuf ans, marié et père de huit enfants. Conseiller municipal de Cayenne depuis 1965, il était premier adjoint au maire depuis mars 1977. Il est membre du parti socialiste guyanais, comme l'était M. Heder. — *(Corresp.)*



## A NOUMÉA

## M. Chirac s'emploie à rassurer la « majorité nationale »

De notre envoyé spécial

Nouméa. — M. Jacques Chirac a entamé, lundi 17 juillet, son voyage dans le Pacifique par la visite de la Nouvelle-Calédonie. M. Jean-Gabriel Eriau, haut commissaire de la République dans l'océan Pacifique, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances, l'attendait à l'aérodrome de Tontouta, entouré notamment de MM. Gaillard, vice-président du conseil de gouvernement (R.P.C.) et Ukeiwe, président de l'assemblée territoriale. M. Roch-Pidjot, député non-inscrit, président de l'Union calédonienne, partisan d'une plus grande autonomie du territoire, était absent.

Le président du R.P.R. arrive dans le territoire alors que la situation économique et sociale y est tendue et la situation politique confuse. Une grève des ouvriers de la société Le Nickel, qui protestent contre la réduction de 12 % de leurs salaires, paralyse depuis quarante-sept jours l'activité de l'industrie dominante et aucune solution proche n'est encore en vue.

M. Chirac s'est présenté davantage en leader de la majorité qu'en chef de parti. Il a souligné qu'il apportait « *le salut de la France et le salut de la majorité* ».

Il s'est employé aussi à marquer sans ambiguïté son soutien aux partis dits de la « *majorité nationale* » pour mieux souligner son opposition aux indépendantistes, dont l'action trouve un terrain favorable avec la crise économique qui se développe. Insistant sur « *la solidarité de la métropole et de la Nouvelle-Calédonie* », il a voulu rassurer ceux des habitants du territoire qui avaient pu s'inquiéter des propos tenus quelques jours auparavant par M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, et qui semblaient comporter une ouverture vers les partisans d'une autonomie accrue. Le représentant du gouvernement a d'ailleurs eu pendant son récent voyage plusieurs entretiens avec les dirigeants de l'Union calédonienne. Aucun contact n'a été prévu par M. Chirac avec les représentants de ce parti.

M. Chirac a approuvé les mesures économiques proposées par M. Paul Dijoud. Il a néanmoins estimé qu'elles étaient insuffisantes et il a proposé « *un important effort de relance conjoncturelle pour obtenir une réduction du chômage et le maintien du niveau de vie de la population* ».

ANDRÉ PASSERON.

● *La fédération des Hauts-de-Seine du Mouvement des radicaux de gauche* a procédé au renouvellement du bureau fédéral. 66 % des suffrages se sont portés vers la « *dynamique préconisée par Michel Crépeau* ». En conséquence M. Jean-Pierre Mattei est remplacé à la présidence de la fédération par Mme Anic Brunet, adjoint au maire d'Antony. Les deux vice-présidents sont MM. Jean-Pierre Mangin et Michel Porta.



## M. FABRE : il ne peut plus y avoir d'accord de gouvernement avec le P.C.F.

M. Robert Fabre, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, lundi 17 juillet, au micro de France-Inter : « *L'image que donnent à l'heure actuelle les mouvements politiques, et souvent leurs responsables, est assez affligeante. C'est vrai pour la majorité comme pour l'opposition.* »

Après avoir noté que « *le ver démocratique est dans le fruit communiste* », le député de l'Aveyron a ajouté à propos de la situation au sein du P.S. : « *Il y a tout de même une sorte de clivage qui est en train de se dessiner entre ceux qui n'ont peut-être pas tiré la conclusion qui me semble logique de l'échec de l'union de la gauche aux dernières élections et les autres. Cette conclusion logique est qu'il faut choisir des bases nouvelles. Quand je dis « bases nouvelles », cela veut dire qu'il ne peut plus y avoir, à mes yeux, d'accord de gouvernement avec le parti communiste. Or, chez les socialistes comme au Mouvement des radicaux de gauche, il y a une tendance (parce que sans doute comporte-t-elle des élus sur cette base de l'union de la gauche avec programme commun de gouvernement) qui essaie d'oublier ces raisons et se maintient dans l'idée que, la prochaine fois, il faudra reprendre l'union de la gauche avec un programme commun avec les communistes.* »

● *Le conseil national du Centre indépendant*, réuni dimanche 16 juillet à Amiens, a notamment demandé à ses adhérents de « *répondre à l'appel du chef de l'Etat (...) qui a seul vocation à rassembler les Françaises et les Français* » et de « *participer à la construction de l'U.D.F.* » en s'associant, « *partout où cela est possible, avec d'autres mouvements de la majorité* ».

Réaffirmant son appartenance à la majorité présidentielle, le Centre indépendant regrette « *l'attitude de M. Chirac* » dont il dénonce les « *ambitions personnelles* ». Il estime aussi que « *il faut persévérer dans la voie de l'ouverture, car la véritable ligne de démarcation ne passe pas entre la majorité et l'opposition (...), mais, dans le parti socialiste, entre marxistes et non non marxistes* ».

# société

## JUSTICE

### Quatorze autonomistes bretons devant la Cour de sûreté de l'État

#### *Des débats à peine amorcés*

**Huit jours au moins ont été prévus pour le procès des quatorze militants bretons qui comparaissent devant la Cour de sûreté de l'Etat (« le Monde » du 18 juillet). Mais après la première journée d'audience, l'examen de l'affaire n'a guère avancé. Le président, M. Pierre David, n'a pu, en effet, procéder qu'à l'interrogatoire de personnalité des inculpés, tant les débats ont été émaillés d'incidents divers.**

**Tout a été tenté par les avocats de la défense pour faire renvoyer le procès, en dénonçant la précipitation avec laquelle cette affaire avait été appelée devant la Cour de sûreté de l'Etat au moment où la France est en vacances et surtout quelques semaines après l'attentat contre le château de Versailles, unanimement condamné.**

La Bretagne existe. C'est une évidente ! Mais on ne s'y serait pas mieux pris que la cour de sûreté de l'Etat elle-même pour la reconnaître en tant qu'entité bien spécifique. Quant à propos de la localisation des faits, elle indique à plusieurs reprises dans ses réquisitoires « *d'avoir en Bretagne commis...* » « *cette qualification de lieu est-elle juridiquement constituée ?* », a demandé Mᵉ Henri Leclerc. « *La cour ne peut consacrer l'indépendance de la Bretagne*, a répondu le président. *Même si elle le voulait, elle ne le pourrait pas.* » Une escarmouche parmi d'autres.

Auparavant, Mᵉ Yann Choucq avait protesté contre « *les entraves portées à la libre communication entre accusés et défenseurs* », dénonçant l'éparpillement des prévenus dans plusieurs établissements pénitentiaires et l'impossibilité pour eux de se réunir comme le prévoit le régime spécial réservé aux prisonniers politiques. Tous les avocats de la défense ont ensuite fait bloc, affirmant qu'ils défendaient tous ensemble les inculpés et réclamant le renvoi du procès au motif que « *la procédure était viciée dès le départ et donc nulle de nullité absolue* ». La présence à la Cour de sûreté de l'Etat de M. René Kerhousse, également inculpé, apporta de l'eau à leur moulin.

Inspecteur du Trésor, actuellement en coopération au Zaïre, M. Kerhousse n'avait jamais été entendu ni confronté aux autres témoins. Quand le juge d'instruction l'a convoqué, il ne s'était pas déplacé : « *Je n'avais pas assez d'argent pour prendre l'avion*, explique-t-il. *Eu plus, c'était au moment des événements du Shaba. Je ne pouvais laisser ma femme seule là-bas avec mes trois enfants.* » Convoqué le 10 juillet pour le procès, il y vient. Un mandat d'arrêt ayant été délivré contre lui, il a été arrêté à l'audience et placé dans le box.

Après en avoir délibéré, la cour a refusé sa demande de mise en liberté ainsi que celle de ses camarades et a rejeté les conclusions de la défense demandant le renvoi. Et le procès a pu débuter.

#### Le breton interdit

Que reproche-t-on à ces neuf militants bretons alignés dans le box, surveillés chacun par un gendarme mobile assis derrière lui ? Au total treize attentats commis entre le 13 mars 1975 et le 21 octobre 1977, contre des palais de justice, des banques, des administrations des gendarmeries, voire la statue de Du Guesclin ; cinq vols d'explosifs dans des carrières, la reconstitution d'une ligne dissoute, en l'occurence le F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne - Armée révolutionnaire bretonne), enfin la détention et le transport d'armes, de munitions et d'explosifs. Sept fusils ont été saisis ainsi que des revolvers et du matériel permettant de confectionner des charges détonnantes.

C'est l'arrestation le 2 février dernier, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), de M. Serge Rojinsky, trente et un ans, instituteur, demeurant à Laurenan, et de M. Georges Jouin, vingt et un ans, sans emploi, habitant près de Saint-Brieuc, surpris en flagrant délit de transport d'armes, qui avait permis aux policiers de remonter toute la filière et d'arrêter ceux qui, sur les communiqués, revendiquaient les attentats du nom de « RIWOAL » et dans un seul cas de « MORVAN ». Il s'agit de MM. Jean-Paul Daniel, trente et un ans, employé, domicilié à Saint-Brieuc ; Jean-Marie Villeneuve, vingt-trois ans, menuisier, de Saint-Quay-Portrieux ; Jean-Michel Guillanton, vingt-quatre ans, technicien en électronique, de Rospez ; Jacques Bernard, vingt-huit ans, sans emploi, de Guingamp ; Patrick Keitz, vingt-trois ans, employé de bureau, de Saint-Malo, et enfin Jean-Marie Salomon, vingt et un ans, instituteur à Plougonver, qui n'a pas participé aux plasticages. Cinq autres personnes, dont quatre femmes, comparaissent libres. Excepté pour l'un d'entre eux, leur casier judiciaire est vierge.

Tous sont des militants de la cause bretonne. Deux d'entre eux refusèrent d'ailleurs de s'exprimer en français, ce qui provoqua un nouvel incident. Les avocats évoquèrent le droit à la différence, l'avocat général, M. Jacques Colette, fit remarquer que tous connaissaient la langue nationale, et le président, M. Pierre David, refusa de nommer un interprète car « *le fait de s'exprimer en français ne nuit pas à leurs intérêts* ». La parenthèse était provisoirement refermée.

Le fond du problème ne fut qu'à peine esquissé. Comment en arrive-t-on à poser des bombes pour faire valoir ses idées ? On peut être autonomiste, nationaliste, se battre pour ses droits, contre l'injustice, de quelle manière en arrive-t-on à de telles extrémités ? « *C'est une réaction charnelle, biologique, de défendre sa patrie*, répond M. Serge Rojinsky. *Le vrai problème est qu'un Etat centralisé maintient des structures anciennes et oppressantes.* »

« *Pensez-vous que l'action violente serve votre cause ?* » demande alors le président.

« *C'était un bon moyen car il n'y avait pas d'autres moyens* », poursuit M. Serge Rojinsky. *On est acculé à cette forme d'action si on veut que la Bretagne vive. La violence, c'est le pouvoir qui l'exerce contre nous.* »

Le président essaie de comprendre : « *Que ce soit un procès politique, moi je veux bien. Que cette juridiction soit politique, moi je veux bien. Mais pourquoi ne faites-vous pas valoir vos idées autrement que par des bombes ? Dans un pays démocratique, on peut s'exprimer !* » Les quatorze inculpés ont une semaine pour s'expliquer et convaincre... dans la langue de Molière.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Produits explosifs.* — L'identification, l'acquisition, la détention, le transport et l'emploi de produits explosifs sont l'objet d'un décret publié au *Journal officiel* du 13 juillet. Ce texte précise notamment que tout produit explosif doit désormais faire « *l'objet d'un marquage spécial permettant son identification* » et que « *toute personne qui transporte des produits explosifs doit avoir obtenu une autorisation préalable du préfet de son domicile ou de son siège social* ».

● *A la Cour de sûreté de l'Etat.* — Le conseil des ministres a nommé MM. Lucien Riou (conseiller à la cour d'appel de Rouen), conseiller ; Jean-Claude Texier (conseiller à la cour d'appel de Paris), conseiller suppléant, et Jean-Marie Gonnard (premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris), juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat.

## CORRESPONDANCE

### Fichage par autocollants

*M. André Bauer, professeur de Metz, nous écrit :*

A la suite de l'article de Nicole Casanova (*le Monde* du 6 juillet) sur « La lutte antiterrosme en Allemagne de l'Ouest entraîne des contrôles renforcés », je voudrais apporter une modeste contribution en déplaçant le débat en deçà de nos frontières.

Le 4 juin 1978, l'Association de sauvegarde de la vallée de la Moselle organisait une marche internationale de protestation contre la centrale nucléaire de Cattenom.

J'ai passé à deux reprises la frontière (frontière franco-luxembourgeoise à Contz, frontière franco-allemande à Apach).

Quelle ne fut pas ma surprise d'être scrupuleusement contrôlé par un cordon « sanitaire » de C.R.S. parisiens.

Quelle fut aussi mon indignation lorsque j'assistai à mon *fichage par autocollants*. Les C.R.S. relevèrent toutes les indications de mes papiers d'identité à coté des phrases mentionnées sur les autocollants. Envoyez tout cela à l'ordinateur...

J'ai trouvé ce procédé odieux et indigne d'un pays qui revendique une longue tradition démocratique.

Le risque est grand de voir se développer ces contrôles renforcés outre-Rhin et de les voir s'étendre à notre pays.

Vérité en deçà du Rhin, erreur au-delà ?

## BIBLIOGRAPHIE

### MAI BRETON, de Georges Pierret

Voilà un livre court et excellent. En cent quarante-cinq pages, sur le ton de la réflexion et de l'anecdote, maniant tour à tour le ton du réquisitoire politique et l'analyse des tempéraments, Georges Pierret décrit l'histoire du Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB) depuis dix ans et cherche à répondre à la lancinante question : « *Qu'y a-t-il derrière le mal breton ?* »

C'est aussi, à travers les portraits de René Pleven, Georges Lombard, Joseph Martray et bien d'autres responsables, l'histoire d'une province qui a été l'enfant chérie de l'aménagement du territoire et qui, à travers le CELIB, au moins jusqu'aux années 70, a cherché à opposer au pouvoir central un front uni. Georges Pierret n'a pas tort de rappeler qu'en mai 1968, au moment où la France vivait à l'heure du quartier Latin, en Bretagne, là où la situation était alarmante, les agriculteurs manifestaient au coude à coude avec les ouvriers et les étudiants.

L'union dont rêvaient les étudiants parisiens était, sur le terrain armoricain, une réalité vérifiée. Aujourd'hui, la Bretagne, chahutée par une évolution technologique et économique rapide entre 1960 et 1973, se trouve confrontée aux conséquences de la crise économique et, son développement étant encore fragile, elle risque de résister bien moins que d'autres régions aux effets du redéploiement industriel nécessaire des économies occidentales.

Georges Pierret ne craint pas d'égratigner au passage le « plan Delouvrier », élaboré dans les années 1963-1964 pour la région parisienne, qui prévoyait notamment un schéma directeur avec des villes nouvelles et des projections démographiques galopantes. « *Ce plan Delouvrier porta un coup fatal à la décentralisation parce qu'il cassait d'un seul coup l'effet psychologique de quatorze années d'effort de freinage de la région parisienne.* » Cette optique mérite d'être relevée quand on sait que M. Paul Delouvrier, aujourd'hui président d'E.D.F., est aussi président de l'Association Ouest-Atlantique.

Mais les Bretons savent bien les premiers que la Bretagne cultive les antagonismes et n'est à l'abri ni des contradictions ni des divisions. On est loin de l'union sacrée des années 1964-1968. Aujourd'hui, sur les plans politique, géographique, urbain, social, les rivalités l'emportent sur le désir d'unanimité : « *Etranges ont toujours été les rapports de la Bretagne et de la France... Il s'y mêlera toujours une part d'incompréhension... Le monde celte est en partie indéchiffrable pour un esprit latin.* » — F. GR.

★ *Mai breton*, par Georges Pierret, Editions Euregio, 22, rue Hoche, 35000 Rennes, 143 pages. Le livre est disponible dans les librairies en Bretagne et, à Paris, à la Maison de la Bretagne, 17, rue de l'Arrivée, 75015. Prix : 27 F.

## APRÈS L'ATTENTAT DU 26 JUIN

### Un million de francs ont déjà été recueillis pour la restauration des œuvres endommagées à Versailles

Onze tableaux, quatre sculptures et huit pliants et candélabres, endommagés lors de l'attentat commis à Versailles, le 26 juin dernier, sont actuellement dans les ateliers de restauration des musées de France. Les travaux n'ont pas commencé, on en est encore à l'étude des devis et des choix à faire pour restaurer les toiles les plus abîmées, mais elles finiront par retrouver leur place dans les salles Empire où elles venaient d'être accrochées. Les sculptures seront recollées et reconstituées. Certains tableaux n'ont besoin que d'un réentoilage, tandis que d'autres, plus gravement atteints, notamment *la Première distribution de la Légion d'honneur aux Invalides* de Debret (tableau de 20 m2 partiellement réduit en morceaux de 10 cm2 environ), devront être rassemblés comme un puzzle. Et les réfections seront visibles.

La première évaluation de 5 millions de francs pour procéder à la réparation des œuvres et des lieux semble encore correspondre à la réalité. Toutefois les services d'architecture sondent les murs touchés par l'explosion afin de s'assurer qu'ils ne présentent pas de fêlures graves, qui nécessiteraient d'importantes consolidations.

Les musées de France espèrent obtenir des crédits spéciaux pour financer ces travaux, faute de quoi le château de Versailles sera contraint de les prendre sur le budget de la loi-programme destiné à poursuivre l'aménagement des appartements royaux. Mais, peu de jours après l'événement, des dons avaient commencé à affluer à la conservation du château. La liste des donateurs couvre déjà plus de vingt pages. Et il semble que le total de ces contributions spontanées — souvent très modestes, parfois de 10 francs, 20 francs et 50 francs, adressées à la Société des amis de Versailles, que préside le duc de Brissac, et à la Fondation de France — ait déjà atteint environ 1 million de francs.

Un bilan de ces dons sera établi vers la fin de juillet par M. Van Der Kemp, conservateur en chef du château de Versailles, et Mᵉ Maurice Rheims, au nom de la Fondation de France.

★ Adresser les dons « Pour Versailles » par chèque à la Fondation de France, 67, r. de Lille, 75007 Paris ou bien à la Société des amis de Versailles, au château de Versailles, 78000 Versailles, C.C.P. 9452-64 Paris.

## RELIGION

## UNE BRASSÉE DE CONFESSIONS

### Au choix

par MAURICE CLAVEL

Poursuivant la série des confessions de foi chrétiennes (1), « le Monde » publie aujourd'hui des témoignages de Maurice Clavel, écrivain, et de Jean-Pierre Delarge, éditeur.

Prochains textes : Jean Cardonnel et Gérard Bessière.

(1) *Le Monde* des 14, 17, 20, 25-26 et 28 juin ; 1ᵉʳ, 4, 9-10, 12, 16-17 juillet.

Comment commencer ? Je tremblais. La page était blanche. Et si cela venait, est-ce que ça donnerait « *un texte* », voire « *un bon texte* », un de plus ? Par foi, par superstition plutôt, je pris au hasard la dernière lettre de lecteur traînant sur un coin de ma table. Un grand démocrate humaniste, qui m'aimait bien. Je luis, ou relus : « *Je suis athée. Je ne partage donc pas vos idées.* »

Là, j'eus un choc. J'ai bien ri. Je n'avais jamais tant ri depuis ce grave jeune homme qui me disait, d'un ton pénétré, après une de mes professions de foi radiophoniques : « *Je vois... C'est pour ces raisons que vous avez adhéré au christianisme...* »

« *Adhérer au christianisme...* » A se tordre !... Et toi, ami lecteur qui m'attribues des « *idées* » *!* Comme si j'avais des idées ! Tu en as, toi ? Moi pas. Je crois au Christ. M'en expliquer ? Je ne puis. M'en justifier ? Je ne dois : quel juge, autre que lui, reconnaître ? Et ne pense pas que je patauge dans l'Ineffable, dans le Tout-Autre, comme les mystico-gnostico-heideggerisés à haute pression qui par ces entourloupettes fuient le Christ et nous en détournent. Il est venu, on l'a vu, il a parlé, il est mort, ressuscité, c'est connu, c'est commun, c'est presque vulgaire. Dieu est parfaitement connaissable, si on veut : il s'est donné pour cela assez de peine ! Le tout, c'est qu'on y croie, ou non. La distance entre nous, ami, c'est à toi de la franchir, d'un bond. Ou pas. Je ne puis que t'y provoquer.

Le Christ a dit : « *Je suis la Vérité.* » Comment le confirmerai-je ? Comment l'infirmeras-tu ? Selon quelle Vérité ? La sienne ? Cercle. Une autre que la sienne ? Porte-à-faux... A moins, bien sûr, qu'à la question de Pilate qui suivit cette parole — la fameuse question : « *Qu'est-ce que la Vérité ?* » — tu ne détiennes une réponse certaine et définitive... L'as-tu ? Cela se saurait...

Et justement je puis déjà liquider quelques banales sottises, du genre : « *Oh, vous, chrétiens, qui prétendez détenir la Vérité !* » Voyez-vous ça ! En fait, nous détenons la vérité, transmise, de celui qui a dit : « *Je suis la Vérité.* » Rien de plus. A moins, même, que nous ne soyons détenus par elle, ce qui rend tout à fait paradoxal qu'elle nous libère. « *La Vérité te rendra libre.* » Et pourtant, c'est ça, c'est bien ça. Qu'y puis-je ? Mais libre de quoi ? De tout, et notamment, ces temps-ci, des « *idées* » et systèmes de la liberté humaine : comme c'est drôle ! Bref, du monde, sans pour autant quitter ce monde. Et ça, au fond, il y a deux mille ans qu'on le sait. « *Notre folie confond la sagesse du monde* », c'est toute la théologie chrétienne ! Il a même plu à Dieu, lit-on dans le même petit texte, de renverser, de subvertir « *les étants par les non-étants* » : allez donc vous y retrouver après cela, en métaphysique ou méta-métaphysique modernes !

Car Christ est Dieu. Qu'est-ce que j'en sais ? Rien. Il l'a dit et je le crois. Si ce n'était pas exact, ça changerait tout. Il serait alors un imposteur absolu, ce qui frapperait de nullité tout le reste de son prétendu message. Le Christ, type épatant, mec sensas, « *homme fascinant* », il faut laisser cela aux curés dans le vent — déjà quadragénaires : oui, comme le vent passe !... Il faut choisir. Tout ou rien, pas de détail, quand on se dit Dieu !... Et si ces pauvres hères d'apôtres et de disciples, bornés et vaniteux pendant sa prédication, renégats et prostrés de sa crucifixion, ont retrouvé du poil de la bête par la suite au point de lui faire dire après coup qu'il était Dieu, pas moins — comme l'assurent les exégètes quinquagénaires — et ainsi, depuis près de deux mille ans, nous ont eu, jusqu'au trognon, qu'est-ce qui leur a pris ? Qu'est-ce qui les a pris ? Du génie serait peu dire ! Il nous faut donc choisir entre deux stupéfiants mystères. Il se trouve qu'après tant de pauvres hères de mon espèce, je crois au plus simple : que Jésus Christ était Dieu.

Quel Dieu ?, demandes-tu. Mais que veut dire « *Quel* » ?... Quel entre autres ? Il s'est dit le seul. De quelle nature alors ? Il ne l'a pas précisé. Il a été, au moins par quelques-uns, dont je suis, reconnu sans être connu. Car il n'est pas venu non plus remplir une idée de Dieu en nous préalable, mais bien plutôt, si elle existait, la détruire. Pour ceux qui croient en Lui, la philosophie de Dieu, comme toute autre philosophie, est vide. Quant au sacré, sa sainteté l'a brisé. Je ne crois à rien, grâce à Lui. Rien ne m'est sacré. J'ai, je peux et je dois avoir horreur du « divin », ô heideggeriens !... Mais tu commences à comprendre qu'Il ne se donne à connaître qu'après le premier choc de la foi, et à sa suite, comme dans le déroulement et la fin jamais finie de l'amour physique ; et, du coup, nous nous connaissons : comme en amour physique, ça s'appelle révélation.

#### Surhommes et soushommes

« *Qui était-il ?... Qui est-il ?...* » Ces questions n'ont pas de sens. D'abord, que veut dire « qui » ? « *L'Evangile ne nous livre aucune psychologie* », dit Hans Küng, autre déjà vieux moderne. Mais qu'est-ce que la psychologie ? Certes, si « *les sciences humaines permettent de connaître en profondeur l'homme lui-même* » — *hominem ipsum !* — comme l'affirme Vatican II, trois ou quatre ans avant que les sciences humaines ne s'effondrent sous les coups des « *Mots et des Choses* » — manque de chance ! — nous pourrions nous livrer à d'incessantes « *approches* » de l'intéressante personne christique : ainsi marche-t-on vers les mirages. Au contraire, si tu veux bien te souvenir de ce qui précède et croire saint Augustin, notre grand contemporain, je sais par Christ, plus intime que mon intime, qui je suis, et ne puis le savoir autrement. « *Noverim te noverim me* ». Christ est donc à la fois unique origine et seule réponse possible à la question « *qui ?* » visant un homme...

Ou l'Homme... Tu sais, n'est-ce pas, qu'il n'y en a plus aujourd'hui, d'Homme : vois d'ailleurs ce que deviennent ses Droits... A la rigueur, à la limite, des surhommes, sources de mauvais quarts d'heure pour les sous-hommes... Tu vois, il y a un choix là encore, et pas des moindres. Comment peux-tu te dire *toi*, te tenir *toi*, sans Lui ? Ce « *moi* » que tu voudrais nécessaire et véritable, minimum vital, on te montre que c'est une nuée ou un luxe. En cette prétention seul Jésus-Christ te fonde — et à la fois la purifie... Vois un peu de ce côté là, si tu tiens à toi en estimant que tu vaux la peine...

#### Fiance et méfiance

Mais alors, l'Homme est-il Dieu ? L'Homme retrouvé, recréé par Christ et en Christ, oui. C'est dit. C'est fait. Cela se fait par adoption fraternelle Pour sûr, ce n'est jamais fait non plus. C'est gagné et jamais gagné, notre existence. Le saint qui a dit : « *Je serai homme en Paradis* » ne me paraît pas mal inspiré. Tu vois le sens de : « *Je suis la Vie.* » S'il est ressuscité, il n'est de vie qu'éternelle. Nous en avons, outre la promesse, les arrhes. C'est commencé, jamais accompli : où serait, autrement, l'éternité ?

D'où, tu devines, l'idiotie des propos du genre « *depuis qu'il est venu cela ne va pas mieux* », ou même « *il aurait mieux valu qu'il ne vînt pas* ». Ça court les rues, mais qu'entendent-ils par « *mieux* » ? Mieux par rapport à qui, à quoi, selon quoi ? Les valeurs ? Tu y crois, aux valeurs ? Tu en connais qui subsistent ? Faut lire Nietzsche. Le salut, la destination, la béatitude, que sais-je, serait-ce donc la morale ? Quelle morale ?...

L'Amour ? Soit, j'y crois. Mais si l'Amour, c'était Lui ? Si bien que hors de Lui, s'aimer, s'aimer vraiment, ne serait pas possible et pas même espérable ? Tu connais tous ces thèmes, où l'on en désespère : solitude, in-com-mu-ni-ca-bi-li-té, désir toujours déjà sous loi de maîtrise, demande sans sujet ni objet, etc. Les savants renoncent avec scientificité. Les autres cherchent encore, sans fin, le truc, le biais, l'angle, l'angle d'attaque pour s'aimer, en soupçonnant pourtant qu'il y a quelque chose qui ne va pas, un je ne sais quoi, un anneau brisé, fêlé, peut-être depuis toujours. J'en conviens. Nous l'appelons le péché originel. Quand on y croit, c'est moins grave. C'est même, déjà, l'espérance... Oui, quoi de plus déculpabilisant que cette tare, surtout quand Christ vient sur l'autre plateau de la balance ?...

Mais alors, quel rapport, ami, entre nous deux ? Aucun. Dialogue ? Impossible. Com-mu-ni-ca-bi-li-té ? Pas davantage. Cet écart qui était entre nous au départ, dans tes « *idées* », je viens d'en faire un abîme. Pourquoi ? Pour que tu puisses à présent le franchir comme je te l'annonçais, si tu sens que tu ne vas pas comme tu es, mais sans faire les premiers pas, sans te déranger, sans bouger, puisqu'il n'est évidemment pas entre nous deux, cet abîme, mais en toi. Sans te déranger, san bouger, mais non pas sans te *retourner*. Il s'agit pour chacun de changer en soi-même un soi-même à la fois inconnu et reconnu — par quoi il devient chacun, au surplus. C'est parfaitement clair, selon une psychanalyse, ou d'après l'infiniment peu qui en restera...

Et c'est finalement beaucoup moins dur qu'on ne croit, surtout quand on est à court ou à bout d' « *idées* ». Il n'est alors que de laisser broyer par Jésus-Christ ce vieux « *moi* », déjà si vieux en philosophie, où depuis toujours on se perdait... Seule chance de béatitude ou, si tu préfères, de jouissance...

Enfin, tu l'as déjà deviné, la foi ne fait aucun doute, n'étant pas du domaine du doute ou du sans doute. Assez volontiers je l'appellerai « *fiance* », pour lui opposer son seul vrai contraire, la méfiance.

Et toute notre vie, à ce compte, serait fiançailles.

Veux-tu te fier à Lui ?

BIBLIOGRAPHIE

LAI BRETON, de Georges Pie...

...T DU 26 JUIN

...déjà été recueillis

...uvres endommagées

...E DE CONFESS...

# Un P.D.G. stéphanois condamné à 3 mois de prison ferme pour entraves au droit syndical

De notre correspondant

**Saint-Etienne. — Pour entraves au droit syndical, le tribunal de Saint-Etienne vient de condamner M. Raymond Bosc, gérant de la S.A.R.L. Loire-Métallurgie, à trois mois de prison et 20 000 francs d'amende, et sa sœur, Mlle Camille Bosc, présidente du conseil d'administration de la S.A. Aciéries du Forez, à un mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende.**

Tous deux devront payer solidairement 5 000 F de dommages et intérêts à l'Union départementale des syndicats C.F.D.T. et 5 000 F à la Fédération générale de la métallurgie de la Loire. En ce qui concerne M. Bosc, le tribunal a estimé que *« la sanction devait être exemplaire, seule une peine sans sursis paraissant de nature à contraindre le prévenu à respecter la loi »*.

C'est là, en effet, un nouvel épisode judiciaire de neuf ans de procédure qui ont opposé le comptable, M. Pierre Fleurence, à son employeur. Pierre Fleurence, élu représentant C.F.D.T. au comité d'entreprise des Aciéries du Forez, avait été, peu après les événements de mai 1968, chargé d'effectuer à longueur de journée des opérations d'arithmétique sans aucun rapport avec la comptabilité de l'entreprise. Cette brimade ne l'ayant nullement découragé, son employeur le licencia le 14 mai 1969 dans le cadre d'un licenciement collectif, avec l'accord de l'inspecteur du travail.

Le ministre du travail annulait alors la décision de l'inspecteur (*le Monde* du 15 octobre 1969) puis le tribunal administratif annulait celle du ministre (*le Monde* du 31 juillet 1972). Enfin, le Conseil d'État annulait celle du tribunal administratif (*le Monde* du 25 février 1975). La réintégration de M. Fleurence, ordonnée par un arrêt de la cour d'appel de Lyon du 1er juillet 1975 était effective le 1er août suivant. Mais le comptable était à nouveau licencié treize jours plus tard. M. Bosc s'y croyait autorisé par le fait qu'il avait créé une nouvelle société Loire-Métallurgie, à laquelle avait été transférée la presque totalité du personnel de son ancienne entreprise.

Les Aciéries du Forez, n'employant plus que huit personnes, ne pouvaient utiliser les services d'un comptable. Le mandat syndical de M. Fleurence n'avait plus à être invoqué puisqu'il n'existait plus de comité d'entreprise.

Or *« les nouvelles structures juridiques de ces deux sociétés avaient été mises en place par M. Bosc en vue de se soustraire à son obligation de réintégrer un représentant du personnel illégalement licencié »*, avait déclaré le tribunal correctionnel de Saint-Etienne. M. Fleurence aurait dû se voir proposer un emploi similaire dans la nouvelle société

En appel, M. Bosc était, une première fois, condamné, en décembre 1976, à un mois de prison avec sursis et 10 000 F d'amende (*le Monde* daté 12-13 décembre 1976). Il devait payer à son ex-comptable 187 000 F de retard de salaires. M. Bosc s'en acquittait mais refusait toujours de réintégrer M. Fleurence dans son personnel. — *(Intérim).*

**[Depuis quelques années, les tribunaux s'orientent vers une aggravation progressive des pénalités prononcées contre les employeurs ou dirigeants responsables, tant en ce qui concerne les entraves au droit syndical qu'en ce qui concerne les accidents du travail.**

**On peut citer de nombreux exemples de condamnations à partir des années 1970, prononcées contre des employeurs ayant fait entrave au fonctionnement du comité d'entreprise ou à l'exercice d'autres droits syndicaux : amende de 200 F contre Comali, Paris, 1971 ; de 500 F contre Demaison, Montpellier, 1972 (M. Bonhoure est le premier délégué, semble-t-il, à être effectivement réintégré) ; de 1 000 F contre M.B.P., Lyon, 1972 ; de 1 500 F contre la « Maison familiale » de Cambrai, 1973, etc.**

**La même progression peut s'observer de la condamnation à deux mois de prison avec sursis, prononcée, en 1974, à Saint-Nazaire, contre M. Bannier (Bonbons), jusqu'à une peine de prison d'un an ferme prononcée en juin 1978, à Douai, contre M. Roger Leleu, ancien P.-D.G. de la cartonnerie Leleu. Emprisonné sur-le-champ, M. Leleu était libéré six jours plus tard, sur décision de la cour d'appel de Douai.]**



# Les nouveaux « routards » de l'Inde

*(Suite de la première page.)*

Puis le mouvement s'est ralenti. Les nouveaux Christs sont retournés en Californie. Le dernier carré d'irréductibles s'est réfugié à Vancouver, au Mexique, ou dans les montagnes Rocheuses. Les Espagnols achèvent leur exil politique, les Anglais préfèrent la Thaïlande ou les Philippines. Les Allemands reviennent passer des vacances naturistes à Goa avec leurs jeunes épouses et une provision de chèques de voyage.

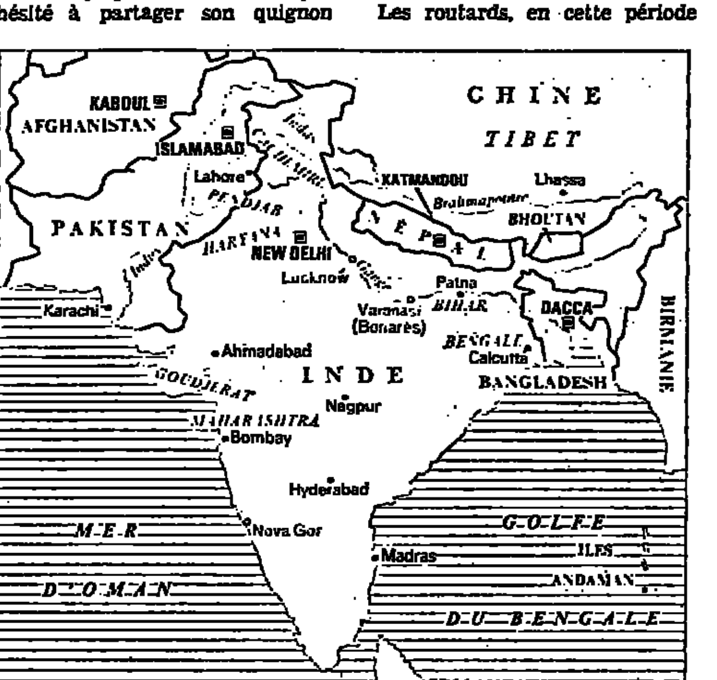
Seuls les Français et les Italiens montrent, par leur présence massive en Inde — les Italiens seraient deux mille à trois mille, — que la « route », chez eux, répond toujours à un besoin, que, pour des milliers de garçons et de filles, l'exil est préférable à une situation d'attente médiocre à Paris ou à Rome.

L'ambassade de France à New-Delhi n'est pas un lieu de fête. Stylé, l'employé pondichéryen introduit Jean-Pierre comme s'il s'agissait d'un personnage de marque. Sur le cahier des consultations, il vient d'écrire : *« Motif de la visite : maladie - perte de passeport. »* Généralement, c'est l'une ou l'autre de ces raisons qui pousse les jeunes Français à appeler l'administration au secours. Rarement les deux à la fois.

## La déprime de Jean-Pierre

Parmi la vingtaine de garçons et de filles du même âge qui attendent le médecin-coopérant ou un responsable du consulat, Jean-Pierre semble le plus déprimé et le plus meurtri. Il porte, pour tout vêtement, un « dhotti », pièce d'étoffe que les Indiens s'enroulent autour des hanches. Ses pieds nus sont gonflés. Il est pâle, maigre, ses gestes pèsent des tonnes. Agé de vingt ans, venu de Limoges par la route, il vit depuis huit mois entre Bénarès, le Cachemire et le Népal. Jusqu'à présent, il était parvenu à conserver à la fois un moral intact, des ressources financières décentes et une flore intestinale en bon état. Mais, depuis quinze jours, *« une garce de dysenterie »* ne le quitte plus.

*« Je dois avoir des amibes »*, diagnostique-t-il, inquiet. Son voisin de fauteuil, un « titi » parisien vêtu d'un pantalon de soie rose, acquiesce. *« C'est fatal »*, commente-t-il, médiocrement intéressé. Puis Jean-Pierre est passé sous l'influence d'une mauvaise étoile : *« J'ai rencontré un Français à Lucknow. On a décidé de revenir ensemble à Delhi. J'ai commis l'erreur d'accepter un trip d'acide* (1) *que j'ai mal supporté. L'autre en a profité pour me faucher mon passeport. »* L'« autre », bien sûr, n'a laissé derrière lui qu'un prénom : Francis. Il avait pourtant « l'air sympa » et n'avait pas hésité à partager son quignon




de haschisch. On ne peut pas se méfier de tous les gestes de civilité.

L'Inde des nouveaux routards, des « freaks » (2), partis de France sur un coup de tête ou après un rêve longtemps caressé, c'est d'abord cette suite de petits échecs. D'humiliations légères qui prennent parfois ici l'importance de drames. Rencontrer des jeunes Français, à Delhi, c'est d'abord entendre des histoires de maladies, de vols, de papiers perdus. L'aventure de Jean-Pierre n'a rien d'extraordinaire. Ses compagnons de la salle d'attente du consulat — dont la mine fatiguée contraste avec le portrait plein de santé du président de la République qui orne la pièce — en ont tous vécu de comparables. Les nouveaux arrivants s'initient d'abord à ces malheurs de moyenne gravité, qui n'effraient pas les anciens « routards ».

## « Je me sens plus fragile »

Les maladies, les pertes d'argent, raccourcissent les voyages. Ce matin, Isabelle et Michèle savent qu'elles vont repartir. Ecœurées. La première s'est fait voler son argent à Kaboul. *« On a rencontré un Italien plutôt beau gosse*, raconte Michèle. *On a passé une nuit avec lui, au bord de la route. Nous, on se sentait en sécurité. Tu parles ! Il nous a fauché ce qui me restait. »* Les parents, prévenus, sont d'accord pour envoyer de nouveaux subsides, à condition qu'ils servent exclusivement à payer le billet de retour. *« Ils ont gagné, les vaches ! »*, commente Isabelle. *« Avec mes résultats scolaires, je vais me retrouver dans une boîte à bac à Montpellier. »* La grande escapade de Michèle est terminée. En tout, elle n'aura passé que trois jours à New-Delhi. Isabelle aussi a perdu : *« Je ne vais pas continuer seule »*, dit-elle.

*« Je suis sûr*, explique un diplomate français, *que les hippies ou les voyageurs révoltés de 1965 auraient tenu bon, trouvé une autre solution. Par leur aide, les parents renforcent leur pouvoir sur les jeunes, qui se retrouvent en situation de dépendance accrue. »*

Dans de telles circonstances, les parents des « routards » malchanceux ont souvent la même attitude : ils pardonnent, accueillent les enfants prodigues avec émotion et conseillent une vie normale. Tous les jeunes qui arrivent à l'ambassade savent à l'avance quel serait le comportement de leurs parents si, par malchance, *« on avait besoin d'eux »*. Le personnel de la chancellerie ménage les transitions. *« Venir voir un consul*, explique Denis, immobilisé depuis huit jours dans la capitale fédérale, *c'est à coup sûr recevoir une discrète leçon de morale. »*

D'autant que, généralement, les routards séjournent depuis trop peu de temps en Inde — de deux à six mois en moyenne — pour avoir pu renforcer leurs certitudes. *« J'ai d'abord vécu dans la joie d'être parti*, dit encore Denis. *En ce moment, je me sens plus fragile : comme ça, sans raison. Quelque chose me pèse. Il paraît qu'on connaît tous ce passage à vide. »* Il suffit que cette baisse d'optimisme coïncide avec une avalanche d'ennuis matériels ou un problème de santé pour que la résistance des plus déterminés vacille.

Les routards, en cette période de mousson, ne viennent pas à Delhi par hasard. *« Personne n'aime cette ville*, explique Sylvie, qui a bien supporté trois ans de balade en Asie, avec son mari, ancien peintre chez Renault. *Ceux que tu vois viennent ici pour de mauvaises raisons : ils sont malades, ils vont repartir vers l'Europe, ils n'ont pas d'argent, ils en attendent, ils espèrent en faucher... »*.

L'Occidental, même marginal, ne peut que se cogner aux touristes. A la poste restante de New-Delhi, sur Alexandra Place, un groupe s'est constitué avant même l'ouverture. Ils arrivent à pied ou en « rick-shaw », ces taxis-scooters qui remplacent peu à peu les « pousse-pousse », qui pullulent dans la capitale. *« Cette poste est différente de celle de Katmandou ou de Bénarès. Là-bas, on vient chercher des nouvelles des copains. Ici, on attend des lettres de nos parents ou des mandats. Ne rien trouver, c'est être obligé de revenir le lendemain et de passer une journée encore dans cette ville. »* Marc saisit au vol le paquet de lettres que lui lance un préposé. A la lettre B, Valérie, Myriam, Serge cherchent en vain l'aérogramme qui leur permettrait de quitter la capitale. En revanche, cinq lettres en provenance de Lille attendent un certain Bernard B. Deux d'entre elles sont là depuis deux mois et demi. Où peut se trouver l'heureux destinataire ? *« Ça doit le barber de redescendre de la montagne »*, explique Myriam, qui fouille le tas de correspondances.

## Dortoir à ciel ouvert

Durant la saison touristique, les jeunes désertent le centre de la capitale, chassés par l'arrivée massive des touristes. *« Je ne vais quand même pas côtoyer des gens qui me rappellent mes profs ! »*, dit Christine, dix-neuf ans, qui a rompu avec sa vie de lycéenne parisienne, quelques semaines avant le baccalauréat. Nouveaux arrivants et « freaks » habitués gagnent Mehravli, à 10 kilomètres du centre de Delhi, large surface de pelouses et d'arbres. Ils dorment près des temples en ruines. Les nuits sont sinistres, chacun craignant pour ses papiers ou ses dollars. Même la drogue n'est plus partagée et la musique est rare. *« C'est un dortoir à ciel ouvert. Personne ne cherche à connaître les autres. On reste entre nous, avec nos compagnons de route, nos copains »*, explique Christine.

Au matin, ils repartent vers le centre de Delhi, où chacun vaque à ses petites occupations. La capitale fédérale ne compte plus de « quartiers hippies ». En cette saison, les hôtels de « routards » sont occupés par les étudiants. Seules les chambres du vieux Delhi conservent leurs habitués, des « junkies » (2) trop accrochés à la « poudre » (3) pour pouvoir quitter la ville. Le Tea House, sur Connaught Place, large jardin circulaire bordé par deux anneaux de bâtiments a cessé d'être un lieu de passage et d'échange. Il ne reste plus qu'un café triste et sombre. Il y a encore cinq ans le Tea House était l'un des temples de la « Beat Generation » en Asie. La musique « folk » y suivait fidèlement les modes de San-Francisco.

La place donne une image encore plus médiocre des Français. On n'y trouve que ceux qui *« cherchent le contact »*, c'est-à-dire les jeunes qui sont passés de la marginalité à la petite ou moyenne délinquance, les « freaks rapaces », qui n'hésitent pas à mendier quelques roupies aux Indiens à la porte des magasins ou à suivre les touristes de leur nationalité, dans l'espoir de les *« taper »* ou de les voler. L'endroit le plus propice est assurément l'office de l'American Express. *« Les vacanciers sont plus généreux quand ils sortent avec de l'argent frais. Ils sont culpabilisés en nous voyant »*, dit cyniquement un habitué de ce trottoir. Parfois les touristes se laissent attendrir. Mais le plus souvent les visages se ferment. *« Vous donnez une belle image de notre pays ! »*, lance une femme à un couple « paumé ». Michel et Véronique n'ont vraiment plus un sou en poche. Même pas de quoi aller au restaurant. Ils cherchent simplement à reculer encore le moment où il faudra appeler à l'aide le consulat.

## « Tout est à refaire »

Parmi les jeunes de la « route », Delhi a mauvaise réputation. Même les plus honnêtes s'y embourbent. Dans un restaurant sombre du quartier des magasins gouvernementaux, Michel et Véronique avouent leur anxiété : *« Nous sommes partis de France*, dit-elle, *parce que Michel sortait de prison pour trafic de drogue et qu'il ne pouvait plus supporter son pays. Depuis six mois, nous nous baladons. C'était supportable : on avait fini par s'y faire. Mais ici, tous nos problèmes remontent à la surface. »* Repasser par Delhi, pour changer de région, après une pérégrination de plusieurs mois dans le sous-continent, c'est parfois accroître sa faiblesse, s'exposer à la nostalgie. Faut-il rentrer ? Rester ? La capitale impose des réveils brutaux à ceux qui ont quitté l'Europe sur un coup de tête ou simplement pour faire comme les autres. Les diplomates français en poste le savent et exploitent cette faille passagère pour hâter les rapatriements.

*« C'est étrange*, poursuit Véronique. *Nous avons passé notre temps à nous persuader que nous étions mieux en Inde. Tout est à refaire. »* Les certitudes les mieux enracinées peuvent disparaître. Finalement, l'Inde marque peu ces voyageurs. *« C'est vrai, je fonctionne sur moi-même. En circuit fermé »*, dit Marc. Tous les deux glissent depuis six mois à travers six cents millions d'Indiens et des paysages mélancoliques. De nombreux jeunes, ainsi, ne s'enfoncent pas à la découverte du pays et restent plus imperméables à l'Asie que leurs aînés. Ils entretiennent en Inde les mauvais souvenirs de leur ville, de leur vie en France. Ils disent bien haut qu'ils se sentaient déracinés, inadaptés et inadaptables. Qu'ils ont rompu, sans drame, leurs fragiles amarres. Tout était facile : « la route » désormais, n'est plus que l'acte qui consiste à se mettre à la dérive sur un chemin tracé par d'autres.

Puis, un jour, tout s'écroule. Dans les bars de Connaught Place, ou dans les hôtels, le voyage devient plus pesant. Toute la soirée, Michel et Véronique ont parlé d'un possible retour en France. *« On pourrait s'installer à la campagne. »* Le lendemain, à la poste d'Alexandra Place, ils ont trouvé le mandat sauveur. Deux jours plus tard, ils quittaient Delhi, mais pas pour la France.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) L.S.D.
(2) Toxicomanes qui consomment des drogues dures, comme l'héroïne ou la morphine.
(3) Héroïne.

**Prochain article :**

**TRAFIC ET DÉFONCE A BOMBAY**

DE FOI

# Une remise en cause perpétuelle

par JEAN-PIERRE DELARGE

Il y a longtemps que, pour moi, *« la foi n'est pas un cri »*, qu'elle n'est plus *« un chèque en blanc rempli par l'Eglise »*.

Elle m'apparaît comme une offre de Dieu à l'homme penseur-libre. Il lui propose le rationnel et le mystérieux à la fois. La frontière entre les deux est mouvante et recule au profit du rationnel. L'esprit conquiert chaque jour sa connaissance et découvre aux concepts des expressions nouvelles.

Le monde se dégrossit : ce que l'on tenait pour histoire apparaît comme fable, ce que l'on croyait noyau de la vérité se révèle symbole. Mais la foi n'en est pas altérée pour qui l'a reçue de Dieu, pour qui l'a connu, grâce à Jésus. Le mystère reste l'informulable plus que connaissable, le mythe au sens bultmanien. Le mythe qui doit détruire toute mythologie, car la vérité éternelle *qu'il représente sous des apparences* historiques accessoires est seule importante, tandis que la vérité s'obscurcit souvent si l'on en reste à son expression fabuleuse.

Qu'importe que le Christ soit « cliniquement » ressuscité, si je crois qu'il est ressuscité « secundum Scripturas » (selon l'intelligence et l'éclairage de l'attente messianique de l'Ancien Testament), que j'ai été tiré par lui de l'ensevelissement de la mort, qu'il est, aujourd'hui vivant ? Le reste n'est qu'anecdote. Qu'importe que la Vierge ait été telle biologiquement, alors que nombre de religions proposent des vierges mères, si elle m'apparaît comme exprimant la disponibilité totale aux choses de Dieu ? Le reste est littérature.

La foi n'est pas une conformité aveugle à l'enseignement reçu. *« Si les héritiers le sont en vertu de la loi, la foi n'a plus de sens et la promesse est sans effet »* (Rom. IV, 14).

La foi est une conquête incessante et douloureuse de l'adhésion à la Parole dans l'Ecriture et les sacrements. Elle ne peut être adulte que moyennant une remise en cause quotidienne, face à l'interrogation que pose l'incroyance et face aux fausses croyances qui dorment en chacun de nous.

Il faut avoir connu jusqu'à l'angoisse physique la remise en question métaphysique pour savoir que le courage, c'est de l'accepter et de l'affronter. C'est la remise en cause perpétuelle et totale qui peut permettre de se mettre à l'écoute des deux incroyances, de renouer un fil avec celle des autres, de s'autovacciner contre la sienne propre. *Ecclesia reformata, semper reformanda.*

*« Et si, dans l'aventure, l'athéisme devait mordre sur ma propre foi ? »* A qui servirait une foi qui serait enfantine ? Une foi de charbonnier béatement magique ? La justice salvifique de Dieu ne peut que préférer un adulte dont la bonne foi cherche à un être régressif qui s'en remet puérilement à d'autres pour l'essentiel, alors même que dans sa vie il se comporte en responsable éclairé.

L'*Oportet haereses esse*, de saint Paul (I. Co XI, 19), offre, de surcroît, *la possibilité d'un point de rencontre* aux dialogues avec toutes les incroyances.

*Malgré* ces tâtonnements, ces interrogations et ces obscurités, je persiste à dire : je crois en la transcendance de Dieu, l'absolu, la cause première, le grand absurde face auquel j'éprouve mon imperfection, mes limites, mon péché.

Je crois que Jésus est pour moi l'homme tellement exemplaire qu'il est le modèle suprême et la transparence totale au Père, au point de s'identifier à lui.

Je crois que l'Esprit du Seigneur souffle et que j'en ai été maintes fois le bénéficiaire.

Je crois que l'eucharistie peut rassembler les hommes dans la communion et que l'Esprit de Jésus est, à ce moment, au milieu d'eux

Je crois que je suis l'Eglise et que cela m'engage à être, à l'écoute de Dieu, le meilleur de moi-même, à être à l'écoute de moi-même et de mes frères humains, ceux de ma communion, ceux des autres communions, unis dans la foi, même Jésus.

Et je ne cesse de m'interroger sur l'au-delà. J'espère ne pas faillir si la déréliction de Jésus me saisissait : *« Père, pourquoi m'as-tu abandonné ? »* et j'espère pouvoir accéder à la certitude illuminée *« entre tes mains, je remets mon esprit »*.

Aux États-Unis

## DES CATHOLIQUES ONT CRÉÉ UN « COMITÉ POUR UNE ÉLECTION RESPONSABLE DU PAPE »

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Le Vatican qualifie de *« sottise »* les spéculations du *« comité pour une élection responsable du pape »* constitué récemment aux Etats-Unis, par le biais d'une vaste campagne publicitaire.

La liste de douze cardinaux susceptibles de succéder à Paul VI, dressée par le comité, a paru au Vatican assez lointaine des sentiments réels du Sacré Collège, à l'exception cependant des cardinaux Giovanni Benelli, archevêque de Florence et Eduardo Pironio, de la Curie romaine.

Ce dernier semblait avoir plus de chances l'an dernier. Toutefois, le comité paraît avoir oublié un « favori » actuel, le cardinal Paolo Bertoli, ancien préfet de la Congrégation pour les causes des saints.

Paul VI a réformé en 1975 la procédure du conclave appelé à élire le pape. Le prochain conclave, précise-t-on de bonne source, se tiendra au Vatican et non en dehors, comme le laissent entendre certaines rumeurs.

**[Même si le procédé est contestable, l'initiative américaine a l'avantage d'attirer l'attention des fidèles sur l'élection à venir du pape qui ne saurait être l'apanage exclusif des cardinaux. — H.F.]**

# ÉDUCATION

*Les inscriptions dans les universités parisiennes*

## Paris-VI mise sur l'information

**Après la ruée de la semaine dernière, le nombre de bacheliers qui viennent s'inscrire dans les universités parisiennes diminue. Dans plusieurs établissements, il ne reste d'ailleurs plus de place pour les disciplines les plus courantes. Les inscriptions ont bien souvent été le fruit du hasard, la vélocité requise ne favorisant guère la réflexion (« le Monde » du 12 juillet). Rares ont été les universités qui, comme Paris-VI (Pierre-et-Marie-Curie), se sont donné la peine d'éclairer le choix des futurs étudiants. La nécessité d'une telle information est pourtant inscrite depuis dix ans dans la loi d'orientation de l'enseignement supérieur.**

*« Est-ce que Paris-VI a obtenu de bons résultats pour le CAPES ? » — « Quelle section faut-il choisir si on veut faire de la biologie mais qu'on n'est pas doué en maths ? »* Les questions posées par les jeunes bacheliers paraissent encore trop peu nombreuses à Mme Dominique Delebois - Le Goulm, responsable du centre d'accueil, d'information et d'orientation (C.I.O.) de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI). Pour la première fois cette année, elle a mis sur pied avec ses collègues entre le 5 et le 17 juillet une dizaine de réunions d'information destinées aux nouveaux inscrits en première année de deux diplômes d'études universitaires générales (DEUG) : sciences des structures et de la matière, et sciences de la nature et de la vie.

Les participants restent souvent silencieux et écoutent sagement les enseignants qui les initient aux mystères des différents « cursus » et « filières ». Tiendront-ils compte de l'avertissement de ce professeur qui signale que, dans tel certificat de géologie, sur quatre-vingts diplômés, une vingtaine seulement ont trouvé un emploi correspondant à leur formation ? Suivront-ils les conseils de tel autre qui les informe que, pour les sciences et structures de la matière, ils ont peu de chances de succès s'ils n'ont pas un baccalauréat de série C ou E ? Il est bien difficile de le savoir. La plupart ont eu connaissance de ces réunions seulement en venant s'inscrire à Paris-VI, alors qu'ils avaient déjà choisi la direction qu'ils comptent donner à leurs études. Christophe et Pascal, par exemple, baccalauréat série D tous les deux, auront surtout retiré de cette séance d'information *« une vision d'ensemble du fonctionnement de l'université »*.

### L'insouciance des futurs étudiants

Dans les universités de Paris-XI (Orsay) et Paris-XII (Créteil), les bacheliers sont obligés d'assister à des séances analogues avant de s'inscrire dans les disciplines scientifiques. Cela ne semble pas inutile pour pallier l'insouciance des futurs étudiants : à Paris-VI, où l'assistance était facultative, ils n'ont été que moins de cinq cents sur trois mille inscrits en première année des deux DEUG concernés à participer aux réunions d'information.

Ne pourrait-on pas également accroître le délai qui s'écoule entre ces séances d'information et les inscriptions ? Cela permettrait à ceux des bacheliers qui le souhaitent de se rendre dans d'autres universités (à condition que toutes organisent de telles réunions qui, pour l'instant, sont exceptionnelles, et donc de mieux choisir en fonction de leurs aptitudes et des débouchés, au lieu de se fier au hasard.

Pour tenter d'allonger le temps de réflexion des futurs étudiants, les responsables du C.I.O. de Paris-VI animent des réunions pendant l'année scolaire dans les lycées. Mais ils déplorent la faible audience qu'elles rencontrent : *« Les lycéens sont alors trop braqués sur leur bac. »*

Ne conviendrait-il pas, dans ces conditions, de reporter à l'époque de la rentrée de telles initiatives (et également, bien sûr, les inscriptions) ? Cela ne serait réalisable que si toutes les universités en comprenaient l'intérêt et opéraient la coordination nécessaire. Economiser à plusieurs dizaines de milliers de jeunes des erreurs d'orientation et des années perdues ne vaut-il pas quelques efforts ?

MICHEL SIDHOM.

### PEUT-ON ENCORE S'INSCRIRE ?

*Voici la liste des établissements et disciplines où des places sont encore disponibles dans la région parisienne ce mardi 18 juillet. Cette liste est celle communiquée par les répondeurs téléphoniques mis en place par le rectorat et dont les numéros sont donnés après chaque formation.*

**FORMATIONS JURIDIQUES ET ECONOMIQUES**

**Droit : Paris II (avec mention), V, VIII, X, XII et XIII.**
**— Sciences économiques : II (avec mention en série C ou D), X, XII et XIII.**
**— Administration économique et sociale : II, VIII, X XII et XIII.**
***Renseignements : tél. 325-51-91.**

**FORMATIONS LITTERAIRES**

**1) Lettres et civilisations étrangères.**
**— Allemand : Paris III, IV, VIII, X, XII et XIII ;**
**— Anglais : Paris III, VII, VIII, X, XII et XIII ;**
**— Arabe : Paris III et VIII ;**
**— Espagnol : Paris III, VIII, X et XIII ;**
**— Italien : Paris III, IV, VIII et X ;**
**— Portugais : Paris III, IV et VIII ;**
**— Russe : Paris IV, VIII et X.**
***Renseignements : tél. 325-52-33.**

**2) Lettres étrangères appliquées :**
**— Allemand : Paris III, VII, VIII, X et XII ;**
**— Anglais : III, VII, VIII, X et XII ;**
**— Espagnol : Paris III, VIII et X ;**
**— Russe : Paris III et VIII ;**
**— Italien : Paris X.**
***Renseignements : tél. 325-52-33.**

**3) Lettres et arts :**
**— Lettres : Paris III, VII, VIII, X, XII et XIII ;**
**— Arts plastiques : Paris I et VIII ;**
**— Musique : Paris VIII ;**
**— Histoire des arts : Paris I et X ;**
**— Philosophie : Paris I, X et XII ;**
**— Sociologie : Paris VIII et X ;**
**— Psychologie : Paris V, VIII, X et XIII ;**
**— Histoire : Paris I, VII, VIII, X, XII et XIII ;**
**— Géographie : Paris I, IV, VII, VIII, X, XII et XIII ;**
***Renseignements : tél. 325-52-91.**

**4) Formations scientifiques :**
**Sciences et structures de la matière : Paris VI, VII, XI et XIII ;**
**— Sciences de la nature et de la vie : Paris VI, XI, XII et XIII ;**
**— Mathématiques appliquées et sciences sociales : Paris I, V, VII, VIII, IX, X et XIII.**
***Renseignements : tél. 325-56-04.**

### ADMISSION AUX GRANDES ÉCOLES

● **ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE JEUNES FILLES boulevard Jourdan, Paris (ex-Sèvres).**

**LETTRES**
(par ordre de mérite)

Mmes et Miles Martine Boyer, Brigitte Hen, Frazier, Rizzo, Colette Maximin, Vulliard, Laneyrie, Marie-Emmanuelle Dieval, Scotto di Vettimo, Pascale Bassette, Pham Dinh, Marie-Odile Deverchere, Anne Pannier, Kalinowska, Dominique Bouchaud, Klagsbald, Moskowitz, Marie-Odile Guinet ; Pascale Quillet, Brigitte Meunier, Karine Schulz, Marie-Christine Metz ; Anne Sakai ; Catherine Binand ; Catherine Besson ; Hélène Leroy, Giudicelli-Falguières, Isabelle Richirt ; Marie-Christine Jamet ; Nathalie Basset ; Marie-Odile Alonis ; Catherine Soulier ; Agnès Minazzoli ; Véronique Rostas ; Brigitte Amat, épouse Seguin ; Marianne Baratin, épouse Wallard ; Scartazzini, Sophie Remusat, Boud'hors ; Brigitte Perreton ; Deurie ; Dussud ; Pascale Pollez ; Van Rogger, Edmée Cousin ; Halna du Fretay ; Isabelle Lefort ; Christine Heuraux ; Florence Motte, épouse Vedrine ; Lequepeys, Matonti.





# CARNET

### Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale irakienne, l'ambassadeur de la République d'Irak et Mme Mundhir Tawfik Al-Wandawi ont offert une réception lundi 17 juillet.

### Naissances

— Jean-Paul et José ABADIE, Fabrice et Emmanuelle sont heureux de faire part de la naissance de

**Cécile,**
Paris, le 8 juillet 1978.

### Décès

**Professeur Jacques DUCLAUX**

Mme Jacques Duclaux-Dobry,
Mme François Charles et ses enfants et petits-enfants,
Mme Françoise Duclaux et ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa cent deuxième année, de

**M. Jacques DUCLAUX,**
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire
au Collège de France,
membre de l'Institut.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Bagneux-Parisien.

39, rue de l'Arbalète, 75005 Paris.
9, avenue de l'Ile-de-France, 13008 Marseille.
15, rue de Villiers, 91880 Bouville.

[Né à Lyon le 14 mai 1877, Jacques Duclaux était ancien élève de l'Ecole normale supérieure. En 1898, il est reçu premier à l'agrégation de physique-chimie. Après avoir fait deux fois le tour du monde, s'attardant notamment en Amérique du Sud, et obtenu son doctorat ès sciences en 1904, il entre à l'Institut Pasteur, où il travaille jusqu'en 1930, puis à l'Institut de biologie physico-chimique. De 1931 à 1948, il fut professeur au Collège de France. Il était depuis 1939 membre de l'Académie des sciences.

Jacques Duclaux fit de très nombreuses recherches, notamment sur les substances colloïdales, les propriétés optiques de l'atmosphère, certaines équations d'état des gaz et l'association moléculaire de l'eau. Il était l'auteur de quatre cent une notes scientifiques et de neuf ouvrages, dont une « Chimie populaire à l'usage des curieux ». A l'occasion de son centenaire, en 1977, Jacques Duclaux s'était vu remettre la plus haute distinction de l'Académie des sciences, la médaille d'or Lavoisier.]

— Le président et les membres du conseil d'administration,
L'administrateur et tous les travailleurs de l'Institut de biologie physico-chimique (Fondation Edmond-de-Rothschild),
ont le profond regret de faire part du décès du

**professeur Jacques DUCLAUX,**
membre de l'Institut,
professeur honoraire
au Collège de France,
survenu le 13 juillet.

**Père François VARILLON**

Le Provincial de France,
Les Pères et Frères de la Compagnie de Jésus,
Les membres de la Communauté et du Centre du Châtelard,
font part du décès de

**père François VARILLON,**
de la Compagnie de Jésus,
le 17 juillet 1978.

La messe de funérailles aura lieu au Châtelard (69340 Francheville), le jeudi 20 juillet, à 9 heures.

[Né le 28 juillet 1905, le Père François Varillon était entré dans la Compagnie de Jésus en 1927. Ordonné prêtre en 1937, il appartenait à la province de Lyon. Ancien aumônier national de l'Action catholique de la jeunesse française, il fut la cheville ouvrière des Fiches doctrinales réunies en deux volumes vers 1960.

Brillant conférencier, d'une vaste culture littéraire et musicale, le Père Varillon s'intéressait beaucoup à la spiritualité. Il est l'auteur d'un « Fénelon et le pur amour » (1957), qui fut très remarqué. Ses principaux ouvrages sont : « l'Humilité de Dieu », qui lui valut le grand prix catholique de littérature (1974) ; « la Souffrance de Dieu » (1975), qui se termine par des échappées lyriques et mystiques.

Le Père Varillon avait très bien connu Paul Claudel, qu'il allait voir dans son château de Branques. Il avait écrit un livre sur lui. Auteur de nombreux articles, dans « les Etudes » notamment », le Père Varillon avait écrit une libre opinion dans « le Monde » du 11 octobre 1965 sur l'Eglise des pauvres.]

— M. Dino Aiassa,
M. et Mme Philippe Lederlin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Mario Aiassa, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Dino AIASSA,**
née Annick Lederlin.

Le service religieux sera célébré le jeudi 20 juillet, à 14 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris (16e).

« Rien ne peut nous séparer de l'amour de Dieu. »
(Romains, 8, 39.)

Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue Cino-Del-Duca, 75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme ATTIAS,**
née Esthéra Rzepa,
survenu le 13 juillet 1978, à l'âge de cinquante-neuf ans, à l'hôpital des Broussailles à Cannes.

L'inhumation aura lieu mercredi 19 juillet 1978, à 11 heures, dans la sépulture de famille au cimetière de Pantin-Parisien, réunion à la porte principale.

De la part de :
M. Samy Attias, son époux,
Jeannine et Evelyne, ses filles,
Et de ses amis très chers.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Mantel et leur fils,
M. et Mme Gross et leurs fils,
ses enfants et petits-enfants,
Ses sœur, belle-sœur, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Vve Georges BAC,**
survenu le 17 juillet.

Les obsèques seront célébrées le 19 juillet, à 14 heures, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

— Suzanne Boize a la tristesse de faire part du décès subit de son frère

**Hervé-Yves BOIZE,**
dans sa cinquante-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale en l'église de Trebeurden, le 12 juillet 1978.

De la part de ses tantes, cousins, amis.

Route de Bibit, 22560 Trebeurden.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Louis CATHALA,**
inspecteur général,
chef du service
des actions industrielles,
du Crédit national.

— M. et Mme Richard Halimi, Hervé et Philippe,
M. et Mme Pierre Chemla, Guy et Gilles,
M. et Mme Claude Chemla, Anne, Bruno et Rémi,
M. et Mme Adrien Attal, Brigitte et Catherine,
M. et Mme Raymond Scialom, Bernard et Nathalie,
M. et Mme Albert Amouyal, Corinne et Paul,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère,

**Mme Vve Maurice, Moïse CHEMLA,**
née Emma Sarfati,
survenu à La Celle-Saint-Cloud, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Pantin, le 17 juillet.

— M. Jean-Barthélémy Cibié, président-directeur général de Cibié S.A.,
M. Pierre Delorme,
M. Jean-Marie Monnier
Et leurs collaborateurs,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**M. Jean CIBIÉ,**
industriel,
fondateur de la Maison Jean Cibié, pieusement décédé à Marmanhac, le 15 juillet 1978, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 19 juillet 1978, à 10 h. 30, en l'église de Marmanhac (Cantal).

Bessouille, 15250 Marmanhac.
Cibié S.A.
10, avenue Industrielle,
59520 Marquette-lez-Lille.

— La famille Colas a la douleur de faire part du décès de

**Mme Vve Maurice COLAS,**
née Yvonne Derrey,
chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 10 juillet 1978 à Paris, dans sa soixante-dix-huitième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 12 juillet au cimetière de Haute-Isle (Val-d'Oise), dans le caveau de famille.

Une messe en sa mémoire sera célébrée le 28 juillet, à 16 heures, en l'église Sainte-Cécile à Boulogne.

21 bis, rue Jean-Leclaire,
75017 Paris.

— Mme Jean-Gabriel Geismar,
M. et Mme Fred Hayem,
M. et Mme Maurice Zerah et leurs enfants,
M. Laurent Geismar,
Me Yvonne Geismar,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean-Gabriel GEISMAR,**
chevalier de la Légion d'honneur, le 16 juillet 1978.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre, le mercredi 19 juillet, à 16 h. 30.

Réunion à l'entrée principale.
10, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

— Le bureau de la Société française d'égyptologie a la tristesse d'annoncer le décès de

**Mme Michela S. GIORGINI,**
née Beomonte,
survenu brusquement à Benisa (Espagne), le 3 juillet.

— Largentières (Ardèche), Lyon.
Mme Roger Helly et ses enfants,
Dom Ange Helly,
ont la douleur de faire part du décès du

**Révérend Père Raymond HELLY (S J.)**

Les obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 17 juillet 1978 en l'église de Largentières.

— Mme Georges Leblanc,
Miles Monique et Evelyne Leblanc,
M. Bernard Leblanc,
M. et Mme Lucien Crouet et leurs enfants,
Mme Félix Leblanc,
Mile Christine Place,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Georges LEBLANC,**
chevalier
de l'ordre de la Couronne
de Belgique,
leur époux, père, frère et beau-frère, survenu dans sa soixante-dixième année, le 16 juillet 1978 en son domicile.

Les obsèques auront lieu le jeudi 20 juillet 1978, à 10 h. 30, à l'église Saint-Pierre du Petit-Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris (14e).

Réunion à l'église.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mile Jacqueline Durand, sa nièce,
Mme Claudine Macherez, sa nièce,
Gilles Macherez et Sylvie Macherez, ses petit-neveu et petite-nièce,
font part du décès de

**Félix NAGGAR,**
chevalier de la Légion d'honneur,
ex-rédacteur en chef
de l'Agence France-Presse,
survenu le 14 juillet 1978, en France.

48, rue de la Glacière, 75013 Paris.
(*Le Monde* du 18 juillet.)

— Le Creusot (71).
M. Jean Pannier, son époux,
Mme Marie-Hélène Pannier, sa fille,
Mile Germaine Bergeret,
Mme Roger Loubry,
Mile Muguette Bergeret,
ses sœurs,
Mme André Bergeret, sa belle-sœur,
M. Maurice Bergeret, son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Renée PANNIER,**
qui a fait don de son corps à la médecine.

85, rue Clemenceau,
71200 Le Creusot.




— La direction et le personnel de Lefaure et Rigaud et de La SARRC ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean RIGAUD,**

Les obsèques auront lieu le mercredi 19 juillet, à 15 h. 30, en l'église Saint-Romain de Sèvres.

Pas de fleurs selon la volonté du défunt.

129, rue Lamarck, 75018 Paris.

— Nous avons la douleur de faire part du décès de

**Stratis D. SOMERITIS,**
conseiller d'Athènes,
ancien dirigeant socialiste grec
et ancien vice-président
de la Fédération internationale
des droits de l'homme,
survenu à Athènes.

L'inhumation aura lieu le mercredi 19 juillet, à 17 h. 30, au premier cimetière d'Athènes.

Liane Soméritis, son épouse,
Marie et Manolie Zacharioudakis,
Richard et Janine Soméritis,
ses enfants,
André Zacharioudakis,
Yan Soméritis,
Carine Soméritis,
ses petits-enfants.

6, rue Stassinou, Athènes (501).
23, rue Brézin, 75014 Paris.

— Mme Paul Wahl,
M. et Mme Lucien Wahl et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Boudot et leurs enfants,
M. et Mme Jean Ponsy et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Paul WAHL,**
ingénieur général
des ponts et chaussées (E.R.),
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 13 juillet 1978, dans sa quatre-vingt-huitième année, à la résidence polytechnicienne de Joigny.

32, rue Desaix, 75015 Paris.

### Remerciements

— Angers.
M. et Mme Jean Turc,
M. et Mme Robert Turc,
M. et Mme Michel Velé,
M. et Mme Jean-Charles Turc,
Bertrand, Philippe et Valérie,
Sœur Saint-Luc, petite-sœur de Saint-François,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

**Mme Ernest TURC**
adressent leurs sincères remerciements.

### Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la mort de

**M. Ladislas FISCHER,**
une pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

### Visites et conférences

**MERCREDI 19 JUILLET**

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., portail central de Notre-Dame, Mme Legregeois : « Promenade sur les bords de la Seine ».

15 h., façade de l'église Saint-Eustache, Mme Oswald : « Passé et avenir du quartier des Halles ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, entrée, hall gauche, Mme Garnier-Ahlberg : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Jardins et rénovations de la rue Mouffetard » (A travers Paris).

15 h. 30, façade, portail de droite : « Notre-Dame-de-Paris » (M. de La Roche).

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « La manufacture des Gobelins » (Paris et son Histoire).

21 h., métro Pont-Marie, M. R. Guerin : « L'île Saint-Louis » (Tempiia).

CONFERENCE. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du Soi et méditation transcendentale » (entrée libre).



*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

هكذا من الأصل



Le Monde DE LA MÉDECINE

LA « CHRONOBIOLOGIE » A L'HEURE DE LA MATURITÉ

# *L'action des médicaments varie suivant l'heure de leur absorption*

**L'action d'un médicament diffère-t-elle suivant l'heure à laquelle il est absorbé ? Peut-on, en fonction de ce que l'on sait aujourd'hui de la vie propre des cellules, moduler les thérapeutiques médicamenteuses suivant les rythmes biologiques ? Telles sont les questions auxquelles tente de répondre une discipline *nouvelle*, la chronopharmacologie, qui n'est autre que l'étude, en fonction du temps, de l'action des produits médicamenteux et des agents de traitement. Les spécialistes mondiaux de cette discipline, après une réunion organisée à Lyon en juin par le professeur L. Roche, vont se trouver rassemblés à Vélizy-Villacoublay, du 21 au 24 juillet, lors d'un *colloque qui prendra la forme d'une réunion « satellite »* du *septième* congrès mondial de pharmacologie, organisé au même moment au Palais des Congrès à Paris. Ce *symposium* de chronopharmacologie, que présidera le professeur Florian Delbarre, président de l'université René-Descartes (Paris-V), est organisé par le docteur Alain Reinberg, maître de recherches au C.N.R.S., dont les travaux font autorité, en France et aux Etats-Unis, en matière de chronobiologie.**

LE postulat de départ, aujourd'hui confirmé, est clair : dès lors qu'une cellule possède un noyau et un cytoplasme, elle mesure le temps. Dès lors qu'un organisme cellulaire, du plus simple au plus complexe, vit et fonctionne, il possède des activités rythmiques, c'est-à-dire une bio-périodicité. Car la rythmicité est une propriété fondamentale de la matière vivante : les phénomènes bio-périodiques sont inscrits aussi bien dans le patrimoine génétique de chaque espèce que de chaque individu de cette espèce, et de chaque cellule de cet individu.

Cette prise en considération du temps, estime le docteur Reinberg, est le complément nécessaire de l'anatomie et de la physiologie classiques, qui ne faisaient référence qu'à l'espace. Certes, les médecines anciennes, hippocratique ou chinoise par exemple, avaient déjà postulé l'existence de rythmes fondamentaux des êtres vivants. Mais il a fallu attendre les années 60 pour que d'importants travaux scientifiques viennent réellement jeter les bases de la chronobiologie. Encore avait-il fallu pour cela remettre en question la théorie, bien souvent érigée en dogme, de l'homéostasie, formulée par W. B. Cannon en 1924, théorie aux termes de laquelle une substance absorbée par un organisme vivant y exerce une action constante dans le temps. Cette théorie est incapable de rendre compte de la rythmicité des phénomènes aujourd'hui quotidiennement observés en physiologie, en pharmacologie, en toxicologie...

Tout en effet concourt à l'observation d'une infinité de rythmes dans l'organisation des êtres vivants : rythmes circadiens, dont la période est voisine de vingt-quatre heures (entre vingt et une et vingt-sept) ; rythmes ultradiens (de haute fréquence), qui s'étagent de quelques fractions de seconde à quelques heures ; rythmes infradiens (de basse fréquence), dont la période peut être de quelques jours (environ sept) à quelques semaines (environ quatre), à plusieurs mois (environ douze). On le constate, les rythmes sur lesquels reposent notre année civile, nos mois, nos semaines, répondent étrangement à des rythmes biologiques dont l'existence est aujourd'hui expérimentalement confirmée.

Un autre fait d'expérience — quotidienne tout autant que scientifique — est l'existence de « synchroniseurs », c'est-à-dire de facteurs de l'environnement dont les variations, elles aussi, peuvent modifier les phases d'un rythme biologique : ils ne créent pas les rythmes pour autant, ils les influencent. Ainsi, le principal synchroniseur de la majorité des espèces animales et végétales est l'alternance de la lumière et de l'obscurité. L'espèce humaine lui ajoute un autre régulateur : l'alternance du repos et de l'activité, liée aux impératifs de la vie professionnelle et sociale.

## Des moments de moindre résistance

De ces quelques faits d'expérience, qui fondent la chronobiologie, sont nées un certain nombre d'interrogations. Une cellule, dont l'activité semble réglée dans le temps d'une façon relativement rigide, est-elle capable de plusieurs activités simultanées ? Est-elle par exemple en mesure de subvenir à ses propres besoins métaboliques et, dans le même temps, de se livrer à l'activité pour laquelle elle est « programmée » ? L'un des apports essentiels de la chronobiologie est d'avoir fourni une réponse à cette question, et cette réponse est négative. Par exemple, il est aujourd'hui prouvé qu'une cellule hépatique ne peut pas, à la fois, orienter son métabolisme vers la synthèse protéique et vers celle du glycogène : à certaines heures, elle utilise l'énergie disponible pour se reconstituer, pour subvenir à sa vie propre (synthèse protéique), et à d'autres heures pour répondre à son rôle fonctionnel (synthèse du glycogène).

Ainsi est née la notion selon laquelle une cellule sollicitée par un agent chimique « répond » mieux à certains moments qu'à d'autres, en fonction du type d'activité auquel elle se livre. Sa sensibilité à une intervention médicamenteuse, chimique ou physique sera plus ou moins marquée si le thérapeute sait choisir le moment où elle est le plus disponible. Telles sont les bases de la chronopharmacologie. Avant d'en venir à ces notions d'apparence simple, il a fallu mener quantité d'obscures expériences, dans un climat de scepticisme ou d'indifférence.

Ce sont les expériences du professeur Franz Halberg (Université du Minnesota) qui ont été, sur ce point, déterminantes, démontrant de façon éclatante l'existence de périodes de moindre résistance à certains agents toxiques. L'expérience concernait des lots de souris issues d'un élevage consanguin, de même poids, même sexe, même âge, « synchronisées » par la lumière de 6 heures à 18 heures et à l'obscurité de 18 heures à 6 heures, pendant un mois au moins avant l'expérimentation. Ces souris reçurent des doses identiques d'un agent toxique (une endotoxine bactérienne, par exemple). Or, simplement en fonction de l'heure d'administration de ce poison, 80 % d'entre elles moururent ou 80 % survécurent, tout autre facteur que le temps ayant été éliminé. La survie ou la mort d'un animal peut donc dépendre de l'heure (dans l'échelle des vingt-quatre heures) ou du mois (dans l'échelle de l'année) auxquels il est exposé à un agent potentiellement toxique.

Depuis ces expériences de Franz Halberg, la recherche, ainsi stimulée, a considérablement progressé. Les investigations se sont multipliées afin de démontrer, chez quantité d'espèces animales, l'existence de moments de moindre résistance, ou, au contraire, de tolérance accrue, à quantité d'agents pharmacologiques. *Il* apparaît, en effet, que les organismes vivants répondent d'une façon elle-même rythmique — donc prévisible — à quantité de sollicitations chimiques ou physiques. L'homme ne fait évidemment pas exception à la règle, étant entendu que les rythmes dont il s'agit s'étendent tout aussi bien sur la journée que le mois ou l'année.

## Les perspectives thérapeutiques

On conçoit l'ampleur des perspectives thérapeutiques ainsi ouvertes, dans la mesure où le but de ces recherches est d'augmenter les effets bénéfiques des traitements et d'en limiter les effets toxiques ou non désirés éventuels. Dès 1964, les docteurs Alain Reinberg et Edwin Sidi démontraient que chez l'homme adulte sain existe un « pic », une réponse maximale à l'injection intradermique d'une quantité fixe d'histamine vers 23 heures, et un « creux » vers 11 heures du matin. Chez la femme, la sensibilité à l'histamine s'est révélée maximale le premier jour des règles, et minimale le quinzième jour du cycle. La prise d'un contraceptif oral abolit ce rythme mensuel de sensibilité. Ces premières constatations ont débouché sur d'autres travaux, dont le congrès de Villacoublay permettra la synthèse et qui concernent tout particulièrement la cancérologie, la nutrition, la corticothérapie.

CANCEROLOGIE. — Les travaux ont porté en particulier, jusqu'à présent, sur la leucémie expérimentale de la souris. Ces expériences menées aux Etats-Unis, entre autres par Laurence Scheving (Arkansas), Erhard Hans et Franz Halberg, ont consisté à injecter une substance anticancéreuse, l'arabinosylcitosine, à doses constantes, égales et équidistantes à un groupe de souris. Un second groupe recevait la plus forte dose au moment de la meilleure tolérance et la plus faible dose au moment où les animaux sont le plus sensibles aux effets toxiques du traitement. Or la résistance des souris du deuxième groupe se révéla plusieurs fois supérieure à celle des sujets du premier groupe. Les chances de survie de la souris leucémique peuvent être de six à neuf fois supérieures avec cette « chronothérapie ».

Des premières tentatives d'extrapolation en cancérologie humaine ont d'ores et déjà été *effectuées notamment en Inde*, à Chandigar, par le docteur Gupta, sur des tumeurs solides de la bouche. *Le docteur Gupta* a essayé, en mesurant le cycle de la température de la tumeur (repère temporel du rythme d'activité des cellules malignes), de déterminer l'heure optimale du traitement, en l'occurrence un traitement radiothérapique. Les résultats semblent encourageants : ils doivent néanmoins être interprétés avec prudence, compte tenu de la difficulté de « suivre » à long terme les patients dans la société indienne. D'autres travaux sont entrepris aux Etats-Unis et en Europe, dans le même esprit, notamment à Strasbourg et à Florence. Il reste que l'on n'en est, sur ce point, en chronothérapie du cancer, qu'aux balbutiements. « *Le danger*, souligne le docteur Reinberg, *consisterait à faire de la chronothérapie « sauvage », avant d'avoir très soigneusement étudié les phénomènes chez l'homme. Il est impossible d'extrapoler brutalement ce que l'on observe expérimentalement chez l'animal. Supposez qu'on choisisse mal la distribution temporelle de la thérapeutique et que l'on inhibe l'action du traitement au lieu de la potentialiser...* »

CORTICOTHERAPIE. — Il apparaît que l'administration de corticoïdes au moment même du « pic » de sécrétion spontanée de cortisol par l'organisme, c'est-à-dire en début de matinée, est parfaitement efficace et supprime en grande partie les effets secondaires. Un certain nombre d'expériences confirment d'ores et déjà ces recherches, qui revêtent une importance notable, en rhumatologie et en allergologie notamment. Pour certains anti-inflammatoires, par exemple, l'absorption « rythmique » fournit des résultats remarquables.

NUTRITION. — Le professeur Gérard Debry et son équipe (Nancy) ont étudié avec A. Reinberg les rythmes alimentaires spontanés chez une centaine d'enfants de quatre ans. Ils ont notamment constaté une prise maximale de lipides au printemps, de glucides (et de calories totales) en été. Ce qui confirmerait l'existence de variations circannuelles et spontanées des prises alimentaires chez l'enfant.

D'autre part, il apparaît que le devenir métabolique d'un aliment n'est pas le même suivant le moment de son absorption. Ainsi, si l'on procède à une hyperglycémie provoquée, c'est-à-dire si l'on charge artificiellement le sang en sucre afin de suivre son assimilation, on observe une courbe dite « normale » le matin, mais non l'après-midi. A ce moment, la courbe se rapproche de celle d'un diabétique, même chez un sujet sain. C'est que le sucre est utilisé de façon différente le matin, l'après-midi et le soir. Le matin, souligne le docteur Reinberg, l'organisme est en situation de « gaspillage » d'énergie, alors que le soir, il s'installe dans une position d'« économie ». Le professeur Marian Apfelbaum présentera, lors du congrès de Villacoublay, les résultats qu'il a pour sa part observés sur ce sujet. On imagine les extrapolations qui peuvent découler de ces observations, tant en ce qui concerne les maigreurs que les thérapeutiques de l'obésité et la prévention de certaines maladies métaboliques.

CLAIRE BRISSET.

### ANESTHÉSIES A GÉOMÉTRIE VARIABLE...

**Les substances anesthésiantes et analgésiques ne font pas exception à *la règle d'une action* médicamenteuse favorisée ou inhibée par les rythmes cellulaires. Témoin cette expérience réalisée par les docteurs Marie-Anne et Alain Reinberg : trente-cinq sujets ont reçu une anesthésie locale (par 2 millilitres de lidocaïne) en vue du traitement d'une carie dentaire du second degré. *La durée de l'anesthésie*, en fonction de l'heure de l'intervention, a *été* la suivante :**

**— 12 minutes entre 7 et 9 h. du matin ;**

**— 32 minutes au voisinage de 15 h. ;**

**— 17 minutes entre 17 et 19 h.**

### HORMONES ET SEXUALITÉ

**Les docteurs Reinberg, Michel Lagoguey et leurs collaborateurs ont étudié, pendant quatorze mois, les rythmes circadiens de production de certaines hormones chez cinq sujets masculins, âgés de vingt-six à trente-deux ans, et les ont mis en corrélation avec l'activité sexuelle de ces sujets. Il en résulte en particulier :**

**— Un sommet de la production des hormones gonadotropes (F.S.H. et L.H.) en février ;**

**— Un sommet de la production de testostérone vers le mois d'octobre ;**

**— Une activité sexuelle maximale vers le mois de septembre.**

**Il est vraisemblable que le sommet relevé en automne pour l'activité sexuelle maximale à cette période de l'année est à mettre en relation, entre autres facteurs, avec le sommet de la testostérone plasmatique.**

# La grossesse est un « travail social » totalement sous-estimé

***Le Journal officiel* du 13 juillet a publié une loi (datée du 12 juillet 1978) renforçant les mesures de protection de la maternité. En particulier, ce texte consacre l'allongement du congé de maternité, porté de quatorze à seize semaines ; il renforce la protection juridique des femmes enceintes en matière de contrat de travail ; il améliore la couverture financière des frais liés à la lutte contre la stérilité.**

***Le professeur agrégé Emile Papiernik-Berkhauer, chef du service de gynécologie-obstétrique à l'hôpital Antoine-Béclère (Clamart), nous décrit ce que devrait être, selon lui, la protection des femmes enceintes dans leur vie professionnelle.***

LES relations entre les femmes enceintes et leurs employeurs sont actuellement en état de conflit ouvert. Les employeurs ne tolèrent pas ou tolèrent mal l'absence prolongée et légale de leurs employées pour une grossesse. Ils estiment qu'une grossesse leur coûte cher en personnel de remplacement ou en travail non fait. Les femmes soumises à ce reproche ont l'impression que leurs absences sont un des prétextes à les *mettre* à l'écart de la promotion ou des postes de responsabilité qu'elles auraient pu obtenir.

Or, l'arrêt de travail actuellement légal de six semaines avant la date prévue de la naissance est tout à fait insuffisant. L'objectif de cet arrêt légal est de favoriser la naissance d'un bel enfant. C'est dans ce but qu'il a été constitué par la loi sur la protection maternelle et infantile de 1945. Mais le résultat recherché n'est pas atteint, car cet arrêt de travail ne protège pas contre un des accidents les plus graves de la naissance qu'est la naissance prématurée.

La prématurité (naissance de six mois de grossesse à huit mois, ou de vingt-huit semaines à moins de trente-sept semaines d'absence de règles) survient alors que la femme n'a bien souvent pas encore cessé de travailler. Quand on interroge les mères des enfants prématurés, on note que 70 % d'entre elles n'ont pas eu un seul jour d'arrêt de travail.

On sait, d'autre part, que les conditions mêmes du travail peuvent favoriser l'accident de naissance prématurée. Adolphe Pinard, à la fin du siècle dernier à Paris, avait démontré que les blanchisseuses travaillant dans le quartier de Vaugirard accouchaient trop tôt, entraînant la mort de l'enfant ou de très grandes difficultés après la naissance. Il démontra que le fait d'arrêter leur travail et de leur proposer un séjour en hôtel maternel protégeait ces femmes contre la naissance trop précoce et qu'elles étaient capables de mener leur grossesse à terme, tout comme les femmes oisives.

De multiples démonstrations sont venues corroborer ces observations initiales. Les femmes qui travaillent n'accouchent pas toutes prématurément, mais cet accident est plus fréquent si elles sont ouvrières ou fermières, si elles soulèvent des charges, si elles travaillent sur des machines à trépidation, si elles sont soumises à un rythme sans repos à la demande. De plus, dans les grandes villes, la prématurité liée au travail est encore favorisée par la durée excessive des trajets quotidiens, par la foule et la presse des transports en commun.

## L'exemple suédois

Alors, que faire ? Il faut étendre sans aucun doute la durée du congé prénatal. De nombreux pays qui considèrent que la *prévention* est utile et que d'avoir de beaux enfants est un des objectifs de leur société ont déjà *mis* en application des congés de grossesse de durée notablement supérieure à celui qui existe en France. En Suède, pour reprendre encore l'exemple du pays le plus attaché à *cette* politique de prévention, l'arrêt de travail commence à six mois de grossesse ; c'est aussi le pays qui peut présenter les *chiffres les plus* bas de mortalité périnatale, les chiffres les plus bas de naissances prématurées, les chiffres les plus bas d'arriération mentale d'origine périnatale.

Dans notre pays, des promesses *pré-électorales* ont été faites, portant à droite comme à gauche sur une augmentation du congé de grossesse. Mais, ni dans la *majorité ni* dans l'opposition, on ne proposait assez, et en particulier le *début de ce congé à six mois de* grossesse.

Il ne faut pas croire que tous les partis manquaient ainsi de générosité *à l'égard des femmes et des* enfants. La difficulté est autre, c'est celle de la résistance des femmes *et de leurs employeurs* à une extension du congé prénatal. Si certaines femmes ont simplement peur de s'ennuyer, la plupart perçoivent *bien* que ce long arrêt ne peut que rendre plus difficile la position des femmes dans les entreprises, dans *le* domaine des promotions, mais aussi dans celui de l'embauche.

Il faut aussi observer les conduites et leur évolution. Les femmes ont été informées de cette contradiction entre la *réussite* de leur grossesse et la poursuite de leur travail, et les médecins prescrivent de plus en plus d'arrêts de travail *prénataux* pour *raison* médicale.

Divers relevés montrent que 40 à 60 % des femmes obtiennent un congé médical *avant* le congé prénatal légal. Cette observation va de pair avec l'augmentation du nombre des consultations prénatales — montrant que les femmes s'intéressent vraiment à la réussite de leur grossesse, — mais va de pair également avec une diminution du taux d'accouchements prématurés en France (chiffré à 8,8 % en 1972 *et à moins* de 7 % *en* 1976 sur les deux enquêtes INSERM *comparables*). *En même temps, on* notait une remarquable diminution *du taux de mortalité périnatale, où* la diminution de la prématurité et de sa gravité intervient comme *l'une des* raisons *majeures*.

Ceci a été obtenu malgré le refus du *gouvernement d'augmenter* suffisamment le nombre de consultations prénatales remboursées à 100 % (qui ne sont passées que de 3 à 4).

## Le conflit travail-maternité

Il faut donc *reconsidérer* l'ensemble du problème. Les femmes enceintes n'admettent plus d'être soumises à ce conflit entre la volonté de faire de beaux enfants et les *difficultés du travail professionnel*.

Il faut considérer que la grossesse est un travail, qu'un nouveau-né est un « produit » aussi important... que la tôle d'acier ou les automobiles. Ce travail social est sous-évalué aujourd'hui. Si un couple est décidé à faire un enfant, il faut « payer le prix » pour que cet enfant naisse à terme, dans les meilleures conditions, en évitant les morts inutiles ou, pis, l'arriération mentale d'origine périnatale. La *prévention* de la *prématurité* peut être une des conditions de cet objectif de notre société. Mais les entreprises qui emploient beaucoup de personnel féminin se trouvent dans une grande difficulté du fait des arrêts de *travail* pour grossesse. La nouvelle façon de se conduire des femmes enceintes et des *médecins* qui leur donnent facilement des arrêts de travail a considérablement bouleversé le temps réel de travail des femmes entre vingt et trente ans. La charge des entreprises est différente selon qu'elles payent le salaire intégral ou non, mais de toute façon, elles sont *pénalisées*.

Il faut donc trouver les meilleures mesures sociales pour mettre en pratique un long arrêt de travail prénatal sans pénaliser ni les femmes enceintes ni les entreprises. C'est le corps social en entier qui doit inventer ces solutions et payer pour fabriquer de beaux enfants.

Pr E. PAPIERNIK-BERKHAUER.

LE MONDE DE LA MÉDECINE

CORRESPONDANCE

# Et mourir de maigrir !

La parution, dans « le Monde » des 4-5 et 6 juin de la série d'articles intitulés « Et mourir de maigrir ! » nous a valu un volumineux courrier, dont nous publions ci-dessous les extraits les plus significatifs. De nombreux lecteurs nous ont fait part de leurs expériences personnelles, de contacts directs avec ces médecins dont ils nous ont adressé les ordonnances, à titre de témoignage. Dans l'immense majorité des cas, le scénario est le même : pas d'examens préliminaires, puis prescription de gélules-miracles baptisées « homéopathiques » et comportant en fait le trio médicamenteux toxique : anorexigènes, diurétiques et extraits thyroïdiens. Le tout pour des sommes considérables.

Surtout, de très nombreux correspondants remettent en question, à propos de l'impunité dont jouissent ces amaigrisseurs-miracles, le rôle et l'utilité du conseil de l'ordre des médecins. Ils contestent, en particulier, l'affirmation du docteur Louis René, président du conseil départemental de l'ordre de Paris, selon laquelle l'ordre ne peut ni se saisir lui-même ni entreprendre une enquête de son propre chef, en l'absence de plainte motivée. Ils rappellent un certain nombre d'« affaires » dans lesquelles des médecins se sont trouvés sanctionnés sans qu'une plainte ait été déposée pour autant.

Enfin, nombre de nos correspondants s'interrogent sur l'inaction apparente du ministère de la santé et de la famille à cet égard. Au cabinet de Mme Simone Veil, on rappelle que ce problème a retenu l'attention des autorités depuis 1975 et que deux commissions ont travaillé sur cette question — sur les prescriptions dites « atypiques » — depuis cette date. Les pharmaciens inspecteurs régionaux du ministère ont réuni un certain nombre de ces ordonnances, et de volumineux dossiers. Une fois l'information recueillie, quelles mesures prendre ? On avait d'abord songé, au ministère, à élaborer un décret qui aurait rendu impossible la rédaction de telles ordonnances. Mais il est apparu que cette démarche aurait porté atteinte à la liberté de prescription et de préparation. Un projet de loi a donc été élaboré aux termes duquel les mélanges de principes actifs seraient strictement réglementés. Cependant, le ministère préférerait manifestement que la profession se saisisse du problème et fasse procéder d'elle-même aux contrôles qui s'imposent. On admet, certes, avenue de Ségur, qu'en l'état actuel du droit les mélanges toxiques prescrits par certains médecins amaigrisseurs ne peuvent faire l'objet d'interdictions formelles. Mais on souhaiterait vivement ne pas avoir à légiférer en une telle matière, ce qui constituerait une reconnaissance de fait, des insuffisances de la juridiction professionnelle. — C. B.

## 24 ans, 1,61 m., 53 kg.

Je fais partie de ces personnes dites normales (j'ai vingt-quatre ans, 1,61 m. et 53 kg.) qui, on ne sait pourquoi, désirent un jour ressembler à ces êtres sans sexe ni âge, ni hommes ni femmes. Je me suis donc retrouvée un soir dans la salle d'attente somptueuse d'un de ces médecins, « gastro-entérologue », près de l'Etoile. On m'informa dès mon arrivée du coût de la visite : 650 francs (...) Pendant la « consultation », deux coups de téléphone, une femme qui est démoralisée de n'avoir pas maigri depuis... deux jours ! et le second pour un placement de diamants. Après quelques conseils, le docteur me dit : « *Vous ne devez pas perdre plus de 8 kilos en deux mois* » (...) Avec les pilules qu'il m'a « *données* », j'ai effectivement perdu 6 kg. Mais pendant ces deux mois, bouffées de chaleur, pâleur, nausée atroce de boutons... J'ai tout interrompu. La grande question de ce marché de la mort est de savoir comment arrêter ce phénomène ? Et comment faire comprendre aux femmes que le corps est normalement constitué de pleins et de déliés ? (...)

Mme MARIE-HELENE ARBOUR, *Paris.*

## Licenciée sans préavis

Pour avoir affiché sur le panneau réservé aux annonces pour le personnel de la pharmacie où je travaillais votre article intitulé « Et mourir de maigrir ! », je me trouve être licenciée sans préavis. Un tout autre motif est bien sûr invoqué dans la lettre de licenciement (insultes au personnel et à la pharmacienne, incitation au vol, etc.). En effet, j'avais le triste privilège d'être pharmacienne-assistante dans l'une de ces officines spécialisées dans la préparation de ces cocktails de produits dits homéopathiques, dont le but est prétendument une thérapeutique amaigrissante, sans danger et à base de plantes !!! En fait, comme vous le dénoncez, ce compérage médico-pharmaceutique n'a d'autre intérêt que le profit (...). Jusqu'à quand cette impunité ?

Mme ALINE ARBOUZE, *Paris.*

## Non au maintien de l'« ordre ! »

Pourquoi ce mutisme de l'ordre alors que les spécialistes de la nutrition ont, depuis longtemps, insisté sur le danger de ces traitements ? Les prises de position de l'ordre des médecins ont été plus bruyantes et moins nuancées dans le domaine de l'interruption de grossesse et de la stérilisation volontaire...

Pourquoi l'ordre des médecins s'abstient-il de poursuivre les coupables ? « *Parce que nous agissons sur plainte* », déclare le docteur Louis René... Dans ce cas, pourquoi poursuit-il les médecins qui refusent de payer leur cotisation ? Serait-ce à la suite de plaintes déposées par leurs patients ? Serait-il plus grave de contester l'ordre que d'assassiner son prochain ? En fait, tant qu'il n'y a pas de plainte, l'ordre couvre les médecins, pour peu qu'ils ne contestent pas son autorité bienveillante et bien-pensante.

J'ai refusé de payer ma cotisation et je continuerai à le faire pour manifester ma désapprobation à une organisation pour qui le maintien de l'ordre établi passe avant la recherche de la vérité.

Professeur agrégé PIERRE FEISS, *Limoges.*

## Les moyens légaux existent

Les moyens légaux nécessaires pour lutter contre de telles pratiques existent, surabondamment. Ainsi, l'article L. 417 du code de la santé publique précise que « *le conseil régional de l'ordre des médecins — organe disciplinaire de première instance — peut être saisi par le conseil national ou par les conseils départementaux de l'ordre ou par les syndicats de médecins de son ressort, qu'ils agissent de leur propre initiative ou à la suite de plaintes* ». Un décret de 1948 confirme, s'il en était besoin, cet article du code de la santé (...). Les conseils départementaux disposent donc de tous les moyens juridiques. Ils sont d'ailleurs employés dans d'autres affaires. Pourquoi ne sont-ils pas utilisés contre les charlatans de l'adipocyte ? Pourquoi le docteur René, président de l'ordre de Paris, nie-t-il les possibilités qu'il a de briser leur impunité, c'est ce qui me surprend. Doit-il réserver ses soins aux fautes professionnelles faciles à caractériser et à démontrer ? Ne risque-t-il pas de justifier les critiques qui ont été faites à l'ordre de répression sélective et de prudence à éclipses ?

Docteur JEAN-PIERRE DIO, *93240 Stains.*

## Le constat de l'impunité

(...) La juridiction disciplinaire peut parfaitement être saisie par l'ordre lui-même. (...) Elle peut même l'être — le sait-on ? — par les syndicats médicaux auxquels on a pourtant coutume d'attribuer le langage exclusif des honoraires. (...) La loi, pour une fois, est très explicite (articles 417 et 419 du code de la santé) : l'ordre peut régulièrement entreprendre une enquête ; la loi autorise l'enquêteur à visiter même les lieux. (...) En bref, la loi est parfaitement claire. Elle n'a jamais, au grand jamais, voulu que « point de mort, point de saisine ». Elle a, au contraire, tout défini *avant* que la mort ne frappe et afin que la mort ne puisse pas frapper ! (...) Le fait, le constat de l'impunité, demeure. Il convient de s'interroger sur le comment et le pourquoi de cette impunité. Là est le fond de la question.

Docteur PHAM QUANG CHAU, *06110 Le Cannet.*

## Une « demande » considérable

Ainsi donc le conseil de l'ordre, la Sécurité sociale..., bref les structures sanitaires et sociales de notre pays sont impuissantes à éradiquer les « escrocs amaigrisseurs miracle », mais impuissantes également à permettre aux médecins nutritionnistes honnêtes et de bon niveau d'exercer leur spécialité dans des conditions décentes et là où le besoin en est réel.

Par contre, si l'on en juge par le résultat, elles sont puissantes, ces fameuses structures sanitaires et sociales, pour faire fleurir l'obèse immature, le toxicomane irascible, l'alcoolique invétéré... elle est puissante, notre société pour engendrer d'éternels mineurs sclérosés chez lesquels le « faire » et l'« avoir » ont démesurément opprimé l'« être » (...)

Il y a en France, à l'heure actuelle, une demande considérable en matière d'obésité-nutrition, que celle-ci soit motivée par des éléments d'ordre organique où l'obésité constitue un facteur de risque indiscutable (diabète, hyperlipidémies, hypertension artérielle, angine de poitrine ou infarctus, en bref toutes les maladies d'ordre athéromateux, rhumathologique... etc.), ou par des éléments d'ordre esthétique (simple surpoids, obésité réelle ou imaginaire...). Cette demande, comme vous le dites, ne peut guère régresser (...)

— Qui va prendre en charge les malades ?

● *Le corps des praticiens généralistes ?*

Mais le médecin généraliste ne peut entendre cette demande ; à 35 F du « C », avec des malades aigus qui l'attendent, il n'a ni le temps, ni les compétences, ni l'envie de prendre en charge cet obèse ; cet obèse qui connaît déjà par cœur tous les régimes, cet obèse qui a déjà perdu une fois..., deux fois..., cinq fois... de suite, 3 kilos pour en reprendre 5 le mois suivant ; cet obèse qui pourtant est toujours là, et en redemande... que demande-t-il ? Et pour la nième fois, le médecin généraliste, sans y croire et pour se donner bonne conscience, tendra à son malade un « régime pré-imprimé bon pour tous » et en trois phrases lapidaires énoncera quelques interdictions drastiques... Le résultat de cette attitude thérapeutique face à la demande implicite du malade... je vous laisse l'imaginer.

● *Le spécialiste nutritionniste ?*

Sa « spécialité » n'est pas reconnue par la Sécurité sociale. Il n'est donc rémunéré qu'à 35 F la consultation, comme le généraliste. Alors, parfois, il s'installera non conventionné, redoutant de ne pas se faire de clientèle et déplorant amèrement dans son for intérieur de n'avoir dû se mettre qu'au service des riches. Le plus souvent, il dispensera ses soins dans quelques consultations hospitalières (dont le seul mérite sera peut-être de lui permettre de rester intégré à l'évolution scientifique et technique de sa discipline) et il ira gagner sa vie par ailleurs, traitant une clientèle de passage dans quelque « maison de cure » de bon standing, ou faisant profiter l'industrie des aliments dits « diététiques » de ses compétences. En bref, il ne pourra que laisser sa place, une immense place béante et vacante, aux charlatans que vous dénoncez et dont le malade, laissé pour compte, sera la proie facile (...)

docteur DOMINIQUE DE PORET, *Paris.*

## Les thérapies comportementales

Sans doute ne peut-on qu'applaudir lorsque vous stigmatisez ces imprudents praticiens à l'« homéopathie » élastique et dangereuse qui cherchent par tous les moyens à obtenir d'immédiats et spectaculaires résultats sans se soucier des effets iatrogènes d'une thérapeutique qu'ils sont, hélas ! toujours incapables de maîtriser.

Mais lorsque vous avez légitimement réglé leur compte à ces thaumaturges béats ou à ces truands dérisoires, que reste-t-il à ces malheureux obèses ou à ceux qui croient l'être ? Pas même la ressource de se retourner vers leur médecin habituel, qui, si l'on s'en tient aux termes de votre étude, ne peut leur être, en effet, d'un grand secours.

Il y a là une troublante façon d'aborder un problème aux implications psychologiques si profondes et si essentielles (...). Et n'est-ce pas la meilleure façon de renvoyer inéluctablement ces « gros » à leurs amaigrisseurs si leur médecin s'avoue impuissant à les aider ? (...) Aussi ne paraît-il pas très raisonnable de condamner sans appel des techniques que la psychologie contemporaine tente d'apporter aux médecins, et avant tout aux généralistes, leur permettant d'aborder des territoires que certains de leurs maîtres abandonnent sans combat ou sans solution. Est-il raisonnable aussi de continuer à mesurer l'intérêt de la thérapie comportementale à l'aune d'*Orange mécanique* (...)

Docteur JOSE BACRI, *Paris.*



L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

AU SUD DU GOLFE DE CALIFORNIE

# Français, Américains et Mexicains ont organisé une campagne sous-marine d'études géologiques

« Clams » géants morts, colonnes de lave feuilletée : telles sont les observations les plus étonnantes que la campagne sous-marine franco-américano-mexicaine « Cyamex » a recueillies entre 2 600 et 3 010 mètres de profondeur d'eau, au sud du golfe de Californie (« le Monde » du 25 janvier). Du 14 février au 27 mars, la soucoupe française « Cyana » a plongé vingt et une fois, et a parcouru, sur le fond, 57 kilomètres en quatre-vingt-sept heures.

En 1973 et 1974, l'opération « Famous » (French American Mid Ocean Undersea Study) avait été la première étude *in situ* d'une dorsale subocéanique (en l'espèce, une portion de la dorsale médio-atlantique située au sud-ouest des Açores). Elle avait été si fructueuse que Français et Américains ont décidé de monter l'opération « Rita » (de Rivera et Tamayo, voir la carte ci-dessous) pour étudier un morceau de la dorsale du Pacifique est. « Cyamex » est la première campagne de « Rita » et la direction scientifique en est assurée par M. Jean Francheteau, du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO).

Les dorsales subocéaniques, cette chaîne de montagnes sous-marines qui serpente sur quelque 60 000 kilomètres, jouent un rôle essentiel dans la dynamique de notre planète : c'est dans leur zone axiale, en effet, que se met en place continuellement le matériau basique et ultrabasique formant les fonds océaniques.

Le rythme d'accrétion des dorsales varie d'un segment à l'autre : ainsi, dans la zone de « Famous », est-il de 1 centimètre par an de chaque côté (l'Amérique et l'Afrique s'écartent donc l'une de l'autre de 2 centimètres par an). Dans la zone étudiée par « Cyamex », le rythme annuel d'accrétion est de 3 centimètres de chaque côté. Mais il existe des dorsales encore plus « rapides », le maximum de 8 centimètres par an se trouvant sur la dorsale du Pacifique du Sud-Est (vers l'île de Pâques). Ces différences de rythme d'accrétion peuvent sembler minimes : elles sont, en fait, très importantes, comme il a été souligné, tout récemment, lors de la présentation à Paris des premiers résultats de « Cyamex ». Elles entraînent des différences des formes des laves, de la morphologie des zones actives et probablement des compositions des laves (les quarante-huit échantillons prélevés pendant « Cyamex » sont en cours d'analyse). C'est ce qui explique que les onze spécialistes ayant participé à « Cyamex » — parfois les mêmes que ceux qui avaient pris part à « Famous », — aient vu des choses différentes.

Une campagne sous-marine américaine réalisée en 1977 avec l'*Alvin* (vétéran, comme *Cyana*, de « Famous ») sur la dorsale située entre les îles Galapagos et l'Amérique du Sud (dorsale dont le rythme d'accrétion est analogue à celui de la zone de « Cyamex ») avait montré que les sorties hydrothermales étaient particulièrement abondantes dans la zone axiale, et que la présence de ces eaux chaudes coïncidait avec le développement d'une faune géante, notamment de « clams » dont la taille atteignait 30 à 50 centimètres de diamètre. Lors d'une plongée de « Cyamex » on a repéré des champs de ces mêmes « clams » géants, mais morts. Ce qui signifie que les sorties hydrothermales s'étaient taries et que la température était redescendue au-dessous des 12° C nécessaires au développement et à la vie de ces « monstres ». Notons que la température normale de l'eau à près de 3 000 mètres de profondeur est inférieure à 2° C. Les spécialistes de « Cyamex » sont persuadés que des champs de clams géants vivants existent dans leur secteur. Tout simplement, ils n'ont pas eu la chance de les découvrir.

Golfe de Californie
MEXIQUE
PLAQUE AMÉRIQUE
MAZATLAN
Faille transformante Tamayo
BASSE CALIFORNIE
PLAQUE PACIFIQUE
Dorsale Est Pacifique
PLAQUETTE RIVERA
0 100 200 km
□ Site de plongées
═ Zone d'accrétion (dorsale)
— Zone de cisaillement (faille transformante)
← Dérive des fonds océaniques

## Une deuxième phase

Quant aux colonnes de lave feuilletée, qui peuvent avoir 15 mètres de haut et former des « forêts » couvrant plusieurs centaines ou plusieurs milliers de mètres carrés, leur origine s'expliquerait par la formation de lacs de lave sous-marins à la suite d'épanchements très rapides de lave très fluide dans une sorte de baignoire naturelle. Au contact de l'eau de mer froide, il apparaît une carapace de lave solide qui forme un toit isolant épais seulement de quelques centimètres. L'eau, emprisonnée dans la masse en fusion, essaie de s'échapper en jets d'eau traversant de bas en haut le lac de lave. Plus froids que la lave, ces jets d'eau provoquent autour d'eux la solidification de cette lave : d'où la forme de piliers creux. Le feuilletage apparent, lui, serait dû à la baisse du niveau du lac, chaque niveau correspondant à la formation d'une croûte superficielle dont subsiste seule l'attache au pilier.

La deuxième phase de « Rita », « Rise » (Rivera Submersible Experiment), aura lieu en 1979 dans la même zone avec le sous-marin *Alvin* et sera consacrée à l'exploration de la faille transformante (1) Tamayo et à l'étude géophysique de la zone axiale de la dorsale, « Cyamex » ayant surtout fait des études géologiques. Ensuite (1979 ou 1980), viendra « Rose » (Rivera Ocean Seismic Experiment) pendant laquelle on étudiera, depuis la surface, mais grâce à des sismographes posés sur le fond, la structure interne de cette portion de dorsale. Enfin, les spécialistes voudraient pouvoir faire « Rime » (Rivera Mapping Experiment), c'est-à-dire une campagne de bathymétrie très fine avec un sondeur multi-faisceaux analogue à celui qui équipe le *Jean-Charcot*, navire civil océanographique français, et les navires de la marine américaine.

Les spécialistes des sciences de la Terre voudraient, dans un avenir plus ou moins proche, passer à l'étude *in situ* des dorsales « rapides » ou « ultra-rapides ». Ils aimeraient aussi travailler dans les fossés océaniques où disparaît une quantité de croûte océanique équivalente à celle qui est créée dans les dorsales. Mais ni l'*Alvin* ni la *Cyana*, limités à 3 500 ou 3 000 mètres de profondeur, ne peuvent convenir. C'est pourquoi Français et Américains aimeraient pouvoir disposer, dans un premier temps, de l'*Archimède* (2) seul submersible actuellement capable de descendre à 11 000 mètres et, dans un deuxième temps, d'un nouveau sous-marin de recherche pouvant plonger à 6 000 mètres, c'est-à-dire capable d'aller travailler sur 95 % des fonds océaniques.

YVONNE REBEYROL.

(1) Une faille transformante relie deux segments décalés de dorsale. C'est une zone de cisaillement où chaque plaque glisse latéralement — et par à-coups — dans le sens opposé à celui de sa voisine.

(2) *L'Archimède a été désarmé « provisoirement » après sa participation, en 1973 et en 1974, à Famous.*

## ABONNEMENTS DE VACANCES

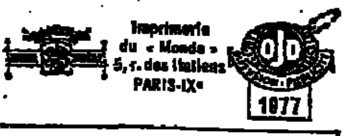
*Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.*

*Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire* le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

| | |
|---|---|
| **FRANCE :** | |
| Quinze jours | 23 F |
| Trois semaines | 32 F |
| Un mois | 42 F |
| Un mois et demi | 62 F |
| Deux mois | 78 F |
| Deux mois et demi | 97 F |
| Trois mois | 115 F |
| **ETRANGER (voie normale) :** | |
| Quinze jours | 38 F |
| Trois semaines | 54 F |
| Un mois | 72 F |
| Un mois et demi | 105 F |
| Deux mois | 138 F |
| Deux mois et demi | 172 F |
| Trois mois | 205 F |
| **EUROPE (avion) :** | |
| Quinze jours | 48 F |
| Trois semaines | 68 F |
| Un mois | 91 F |
| Un mois et demi | 134 F |
| Deux mois | 177 F |
| Deux mois et demi | 220 F |
| Trois mois | 263 F |

*Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.






Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

## PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt en date du 10 janvier 1977, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné PROUVOST Dominique, né le 8 juillet 1920 à Lille (59), gérant de la société, demeurant à Paris-16e, 66, av. de New-York, à 1 an d'emprisonnement avec sursis et 20.000 F d'amende (confusion avec 3 ans d'emprisonnement dont 18 mois avec sursis et 30.000 F d'amende de la Cour d'Appel de Paris du 12-7-1976) pour fraude fiscale et complicité de fraude fiscale et complicité de passation d'écritures inexactes.

Par arrêt en date du 10 janvier 1977, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné BALBON Jean, né le 31 octobre 1913 à Paris-11e, courtier, demeurant à Paris-20e, 9, av. de la Porte de Vincennes, à 2 mois d'emprisonnement avec sursis et 1.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale et complicité de passation d'écritures inexactes.

Par arrêt en date du 10 janvier 1977 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné MACH Serge, né le 16 novembre 1935 à Paris-12e, demeurant à Paris, 92, bd Malesherbes, à 2 mois d'emprisonnement avec sursis et 2.000 F d'amende (confusion avec 3 mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 3 ans et 4.000 F d'amende de la Cour d'Appel de Paris le 12 juillet 1976), pour complicité de fraude fiscale et complicité de passation d'écritures inexactes.

Par arrêt en date du 10 janvier 1977 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné PAULIN PELISSIER du BESSET Jean-Claude, né le 2 janvier 1946 à Cannes, éditeur, demeurant à Paris-2e, 44, rue du Caire, à 2 mois d'emprisonnement avec sursis et 2.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale et complicité de passation d'écritures inexactes.

Par arrêt en date du 10 janvier 1977 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné GIACOMINI François, né le 5 octobre 1914 à Alger, architecte, demeurant à Paris-8e, 189, faubourg Saint-Honoré, à 2 mois d'emprisonnement avec sursis et 5.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale et complicité de passation d'écritures inexactes.

Par arrêt en date du 10 janvier 1977, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné FERRAND Pierre, né le 10 décembre 1906 à Paris-9e, demeurant à Nogent-sur-Seine, 6, rue Anatole-France, à 1 mois d'emprisonnement avec sursis et 600 F d'amende pour complicité de fraude fiscale et complicité de passation d'écritures inexactes.

Par arrêt en date du 10 janvier 1977 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné LAMIRAND Marcel, né le 27 janvier 1923 à Verdun, ingénieur, demeurant à Bry-sur-Marne, 7, rue du 2-Décembre-1870, à 18 mois d'emprisonnement dont 12 mois avec sursis et 20.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale, complicité de passation d'écritures inexactes.

Par arrêt en date du 10 janvier 1977 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné DEGUIGNES Raymond, né le 12 janvier 1897 à Loudun, demeurant à Rueil-Malmaison, 7, rue des Bleuets, à 2 mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 3 ans et 4.000 F d'amende (confusion avec 15 mois dont 7 mois d'emprisonnement avec sursis mise à l'épreuve pendant 3 ans et 10.000 F d'amende par la Cour d'Appel de Paris le 12-7-1976) pour complicité d'escroquerie, complicité de fraude fiscale et complicité de passation d'écritures inexactes.

Par arrêt en date du 10 janvier 1977 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné WEIDKNECHT Adrien, né le 28 janvier 1907 à Paris-10e, demeurant à Paris-19e, 138, bd Sérurier, à 2 ans d'emprisonnement dont 18 mois avec sursis et 20.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale, complicité de passation d'écritures inexactes et complicité d'escroquerie.

Par arrêt en date du 10 janvier 1977 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné GENTZBOURGER Pierre, né le 26 janvier 1920 à Strasbourg, directeur de société, demeurant à Paris-16e, 17, rue du Mesnil, à 30 mois d'emprisonnement dont 12 mois avec sursis et 50.000 F d'amende pour fraude fiscale, escroquerie, complicité de fraude fiscale, passation d'écritures inexactes.

Par arrêt en date du 10 janvier 1977 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné LEFEBVRE DESPEAUX Daniel, né le 7 octobre 1929 à Donuery, ingénieur, demeurant à Saint-Nom-la-Bretèche, « Le Golf », 56, chemin des Hauts-de-Grizy, à 2 mois d'emprisonnement avec sursis et 40.000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale et complicité de passation d'écritures inexactes.

Le Monde

# culture

## Jazz

### Big Bands aux arènes de Nîmes

Partout, dans les rues de Nîmes, on peut lire ces affiches vertes : « Nîmes en fête » ; car l'été voit venir dans la ville une série d'importantes manifestations de danse, de théâtre, de musique classique et de jazz. C'est certainement ce dernier qui amène à Nîmes le plus grand nombre de visiteurs, de touristes ou de Nîmois, auxquels s'adresse d'abord le Festival. Une petite personne morale à but non lucratif a réussi à convaincre la municipalité, puis le secrétariat d'Etat aux affaires culturelles de l'intérêt et du besoin d'un tel événement dans la région. Elle possède pour cela des arènes, théâtre de rêve par ces nuits tièdes où la fougue et l'inspiration de quelque deux cents musiciens programmés en six jours, contrastent singulièrement avec le caractère imposant d'un décor figé pour toujours.

Une soirée de fête a accueilli successivement Lou Bennett et Lee Konitz avec le trio de Bille Evans. Lou Bennet avec Christian Escoudé, un orgue et une guitare, une alliance bien connue dans le jazz — la langueur évoquée d'une nuit tropicale. Tout doucement, on se laisse envoûter. Et ce n'est pas Lee Konitz, grand styliste de l'alto, avec ses émotions feutrées et ses inhibitions, qui allait rompre ce climat de sérénité et de jouissance paisible. Plutôt le grand orchestre de Claude Cagnasso, un des trois ou quatre Big Bands réguliers en France qui réunit, de Luis Fuentès à Roger Guérin, en passant par Alain Hatot, des solistes de tous âges et de tous styles, triés sur le volet et rompus à tous les contextes.

L'impossibilité pour cette formation de se suffire à elle-même financièrement l'a conduite à ne paraître que très rarement sur scène. Il s'ensuit des imperfections légères, mais nombreuses Elles devaient apparaître nettement à Claude Cagnasso lors du concert du Buddy Rich Big Band, le lendemain après un entracte ed vingt-cinq minutes : pour arranger chacun des quinze pupitres des cuivres, tous marqués aux initiales B.R., il faut beaucoup de temps.

Buddy Rich est une vedette, et, à Nîmes ou à Las Vegas, il faut que tout soit parfait pour commencer à jouer. Aves Joe Jones, il est probablement le plus fort *drummer* de grande formation de ceux qui peuvent par leur précision et leur intuition propulser à bout de bras une machine à swing. Une machine, c'en est une, ce Big Band, tellement graissée qu'on en a froid dans le dos. L'agilité effroyable du leader n'effaçait pas certains effets spectaculaires « téléphonés », et les meilleurs moments de cette prestation furent donnés par une superbe brochette de jeunes talents inconnus, très libres dans leur invention et sachant, après maintes échappées aventureuses, reprendre à point leur place dans le tourbillon. Ce sont des arrangements et une mise en place qui ne sont le fait ni du sextette Europamerica ni du Willem Breuker Kollektief. L'un et l'autre possèdent la perfection en moins, mais le charme en plus. Chez Gilson, leader de l'Europamerica, c'est le dévouement, la richesse harmonique et l'amour du blues, chez Willem Breuker, c'est l'humour et une vitalité un peu enfantine.

Mais l'homme de ce 14 juillet aux retombées invisibles dans les rues de Nîmes, c'était sans aucun doute Sam Rivers. Il avait fait faux bond au printemps, en même temps qu'il se révélait un peu plus l'un des « promoteurs » importants de ladite « *loft scene* » new-yorkaise. Ses talents de saxophoniste, flûtiste, pianiste, alliés à ceux de Dave Holland, Joe Daley et Bobby Battle, ravirent l'auditoire saupoudré en mille points du théâtre. Contrairement à beaucoup de ses proches confrères, Sam Rivers a opté pour une musique très caressante, rarement dure, qui semble coller totalement à la peau de cet homme simple et sage, aujourd'hui célèbre partout dans le monde, promenant le regard fier de celui qui s'est imposé sans compromissions.

PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

## Festivals

### « En attendant Godot » à Avignon

Samuel Beckett est l'un des écrivains essentiels de ce temps. Il a créé un langage, fabriqué une nouvelle grammaire, inventé un lexique.

S'employant, sa vie entière, à observer le dénuement d'êtres sur qui d'habitude la poésie fait le silence, les sous-êtres, les tiers-êtres, le rebut, les infirmes, les pauvres, ceux qu'on laisse seuls parce qu'ils sont vieux, parce qu'ils ne sont bons qu'à crever, Samuel Beckett a peu à peu dégagé les secrets d'un monde, et il a conduit ceux qui tiennent debout à partager tout de même l'angoisse de ceux qui tombent.

Personne n'a peut-être, comme Samuel Beckett, sondé et mis à jour la substance des liens éternels, liens des fils aux mères, aux pères, liens des femmes aux hommes, des hommes aux bêtes, aux plantes, liens du sang à la terre, de la terre au ciel, liens de toute absence à toute présence.

Solitaire, monacal, émettant sur onde lointaine et ultra-courte, Samuel Beckett aura eu, sur le développement des esprits, sur les découvertes de la parole, sur la formation des jeunes partenaires de l'histoire, et donc sur la marche des événements, un ascendant certain.

Le Festival d'Avignon prend appui, cette année, sur l'œuvre de Samuel Beckett. Nous reviendrons sur un texte de lui, *Assez*, présenté par Jean-Claude Fall, qui a été jusqu'ici la bonne heure de ce Festival. Dans la cour du Palais des papes est jouée une autre œuvre de Beckett, *En attendant Godot*.

C'est sa pièce la plus connue, et, peut-être, elle le restera. Elle est très belle. Elle n'est pas ce qu'il a fait de mieux. Elle a des bonheurs d'expression aisés, des réflexes de théâtre, des élégances extérieures, c'est la seule œuvre de Beckett qui se regarde marcher. Elle est d'une conduite un peu systématique, mais c'est une pièce de Beckett, elle est déjà là, son langage aussi, sa pensée aussi, c'est une belle chose.

*En attendant Godot* est présenté en Avignon parce que les responsables du Festival ont eu l'idée d'inviter, cette année 1978, une personnalité marquante du théâtre socialiste, le Tchèque Otomar Krejca (*le Monde* du 6 juillet) qui, après une carrière fulgurante, a été remercié par ses dirigeants ; Otomar Krejca, qui travaille désormais en Allemagne de l'Ouest, mais garde son père, son fils, ses attaches, sa terre aux semelles, en Tchécoslovaquie, a choisi pour Avignon la pièce de Beckett.

Ce choix n'était pas heureux, parce que la pièce qu'il a mise en scène, que nous avons vue et écoutée, n'est pas de Samuel Beckett. Sur un décor élégant, une simple soucoupe blanche penchée, nous avons vu quatre clowns habiles, jouer une comédie de bon ton, subtile, sans dimension, sans écho. Une élégante mesure pour rien.

#### Solitudes et désarrois

Il se peut qu'Otomar Krejca n'ait perçu de la démarche de Beckett que des singularités de surface. Krejca a atteint l'âge adulte dans un monde en guerre, un monde de désordre et d'horreur, puis il a grandi, travaillé et vécu dans une société socialiste où les égoïsmes et les carences, les abandons et les disparités, qui relancent en profondeur la pensée de Samuel Beckett, n'ont pas du tout la même nature que chez nous. Un univers communiste où l'angoisse s'applique ailleurs, où l'abcès de fixation du corps social s'implante ailleurs et est d'un autre pus.

Si élevée, si immatérielle en un sens que soit la parole de Beckett, elle est foncièrement irriguée par des solitudes et des désarrois qui sont le lot d'innombrables êtres du monde libre, et qui n'ont rien de commun avec les solitudes et les désarrois du système qu'a vécu Krejca.

Si la pièce de Beckett a été, au Palais des papes, dénaturée, cela tient aussi à une condition simplement matérielle. Krejca, débarquant en France, ne connaissait pas les acteurs d'ici. Il y a ici une à deux dizaines d'acteurs capables de bien jouer *En attendant Godot*. Récemment, à l'Odéon, la Comédie-Française a joué la pièce, et c'était la pièce de Beckett. Une combinaison Desarthe - Depardieu - Bozonnet - Mesguich, par exemple, aurait bien transmis le texte de Beckett, qui n'est pas une amusette, qui n'est pas un de ces livrets de scène que l'on peut faire vivre avec du seul métier, de seuls effets, mais qui est un vrai grand texte qui demande communion, méditation, conscience.

Le théâtre, celui de Beckett compris, une fois que la représentation est commencée, le théâtre, c'est les acteurs.

Les acteurs, qu'Otomar Krejca a engagés, sans les connaître, n'ont pas senti, compris, Beckett. Ils ont joué une comédie située à mi-chemin du boulevard et du salon. Ils ont fait passer le jeu avant l'esprit, ils ont soigné la mimique, ils ont donné l'importance à leurs expressions.

Toute une part du public a accueilli par des fous rires et des applaudissements cette pocharde amusante, d'ailleurs très chic.

Georges Wilson, grognard endurci des planches à qui on ne la fait pas, Rufus, gentil pierrot sans tâche et sans reproche, Michel Bouquet croque-mitaine cuivré tout d'une pièce, et José-Maria Flotats, charmant jeune homme, saluaient aux anges. Tournons la page.

MICHEL COURNOT.

### LUCIEN GRUSS NOUVEAU RESPONSABLE DU CIRQUE JEAN-RICHARD

Le cirque Jean-Richard repartirait dans les jours qui viennent, mais avec une nouvelle direction, a annoncé Me Hesnault, parlant au nom de Me Pesson, administrateur provisoire de la Société Chapiteaux et Spectacles Jean-Richard, qui a déposé son bilan le 19 juin (*le Monde* du 22 juin, des 9-10 et 15 juillet 1978). C'est M. Lucien Gruss, jusque-là directeur du Medrano, qui en prendrait la responsabilité.

Rappelons que la Société Chapiteaux et Spectacles Jean-Richard S.A. couvrait trois chapiteaux itinérants : le Medrano (directeur, M. Lucien Gruss), qui, le premier, avait reçu l'ordre de se replier sans que son personnel soit licencié pour autant ; le Jean-Richard (directeur, M. Pierre Beaujeu), qui, le 7 juillet, recevait l'ordre de rentrer à son tour à la remise de Monnaie, en Indre-et-Loire (tout le personnel, une centaine de personnes environ, était licencié le 10 juillet) ; le Pinder (directeur, M. Vasseur), qui continue sa tournée en Savoie.

M. Lucien Gruss nous a confirmé lui-même qu'il prendrait, en « gérance libre », la responsabilité du cirque Jean-Richard.

D'autre part, les employés licenciés du cirque Jean-Richard, qui avaient décidé de rester sur place, tant que leurs indemnités ne seraient pas entièrement payées (une réponse devait leur être donnée à ce sujet le lundi 17 juillet), ont refusé ce même jour une proposition du syndic. Après de multiples négociations, celui-ci, en effet, offrait, lundi, en fin d'après-midi, de payer le tiers des sommes dues (dix jours de salaire du mois de juillet, les congés payés, les indemnités et le mois de préavis). Le personnel place tant que leurs indemnités continuer l'occupation.

### MORT DU CRITIQUE D'ART AMÉRICAIN THOMAS HESS

Nous apprenons la mort à New-York de Thomas B. Hess, critique et historien d'art moderne américain. Il était âgé de cinquante-huit ans.

[Thomas B. Hess, après des études à l'université Yale, eut à servir durant la seconde guerre mondiale. Il appartenait à la génération qui a vu le renouveau de l'art américain, singulièrement de la peinture, et qui, à New-York, a élaboré une nouvelle critique en relation à la fois avec le développement européen et le renouveau américain. Il publia, en 1959, une étude sur De Kooning, avec qui il était intimement lié, puis, en 1969, sur Barnett Newman, dont il présenta l'œuvre au Grand Palais, à Paris, en 1972. Il fut longtemps le collaborateur d'Alfred Frankfurter, puis, de 1965 à 1972, le directeur du magazine *Art News*, qui joua un grand rôle dans le développement de la critique moderne aux Etats-Unis. De 1971 à 1972, il avait, de New-York, collaboré aux pages culturelles du *Monde*.

Ayant organisé de nombreuses expositions aux Etats-Unis et en Europe, ayant dirigé de nombreux séminaires et fait de nombreuses tournées de conférences sur les deux continents, il était depuis quelques mois directeur du département du vingtième siècle au Metropolitan Museum de New-York. Il laisse le souvenir d'une personnalité incomparable par le savoir, la curiosité, l'humour et le charme, avec une relation toujours ambiguë, mais féconde, avec la culture de l'Ancien Monde. — A. C.]

■ La neuvième Biennale internationale des antiquaires sera présentée au Grand Palais, à Paris, du 21 septembre au 8 octobre. Sept pays — la France, l'Italie, la Belgique, la Grande-Bretagne, la Suisse, les Pays-Bas et le Canada — participeront à cette manifestation qui occupera une surface de 18 000 mètres carrés.

## A Nice

### « Allons-y, le blues ! »

*(Suite de la première page.)*

« *J'ai retrouvé ici*, dit Booker, *les deux musiciens dont je tiens le goût pour ce que je fais : Longhair et Doggett. Dans le métier, je ne suis pas né d'hier.* Thinkin'about my baby *date de 1954*, Youre near me, *de 1956. Le public français, mis à part quelques collectionneurs de disques, n'a pas eu connaissance de ces choses. Il me semble que la situation est en train de changer. En ce Festival, le blues a rencontré beaucoup de sympathie.* » James Booker parle avec un éternel sourire, l'œil droit allumé par la malice, l'œil gauche masqué par un bandeau de corsaire où luit une étoile décorative, sa « *bonne étoile* », dit-il.

Autant est nonchalant le blues louisianais de Longhair, autant est agressivement tendu le blues de Chicago, que colportent ces gémeaux associés pour le spectacle : Buddy Guy et Junior Wells. Ce chanteur-guitariste et ce chanteur-harmoniciste ont uni leurs destins au début des années 70, comme, trente ans plus tôt, l'avaient fait Brownie McGhee et Sonny Terry, l'aveugle et le paralytique, illustration vivante de la fable, association fraternelle et efficace de deux baladins, invités comme eux par Montreux cette saison.

La capitale de l'Illinois reste le bastion du blues, d'où sont également venus Hubert Sumlin, Jimmy Johnson, Big Voice Odom. Celui-ci regrette que « *les jeunes Noirs se jettent maintenant dans le style disco, plus rentable* ». Il tient à ce que nous fassions savoir cependant que, « *contrairement à ce que l'on raconte parfois, le blues vit tous les soirs dans beaucoup de cabarets de Chicago : Queen's Bee, Zebra, Pepper's, Florence, Lest World, Josephine ou Checkerboard, le club de Buddy Guy. A ces établissements du South Side, le quartier qui fut le premier à être occupé par les Noirs, il faut ajouter le Majestic et le Ma Bee's, situés dans le West Side, le quartier le plus pauvre de la ville, celui des nouveaux arrivants Dans le North Side enfin, les bluesmen s'adressent à des consommateurs blancs, à des touristes, sur les scènes du Else Where, du Wise Fool, du Biddy Mulligan. Certaines boîtes meurent, d'autres se créent ; les adresses du blues varient constamment, mais il trouve toujours à se loger.* »

Ce blues traditionnel ne longe pas seulement le cours du jazz comme un fleuve parallèle qui déborderait de loin en loin et apporterait alors ses eaux au flot le plus large et le plus fort : l'un et l'autre ont une source commune. De fait, tous les grands jazzmen assument le blues et l'expriment. Peu importe, après tout, que sous sa forme dite pure par le puriste il apparaisse actuellement en déclin : les jazzmen le gardent comme un bien précieux et le vénèrent. Ce fut évident à Nice, avec Hank Crawford et Dave Newman (*Parker's Mood*), Lee Konitz (*Cool Blues*), Harry Edison (*Sweets Blues*), Curtis Fuller (*All Blues*), Stan Getz (*Stan's Blues*), pour ne rien dire de Gillespie et pour ne pas citer tous ceux dont les noms alignés transformeraient à coup sûr cette chronique en un illisible Bottin. Nous voudrions tout de même signaler quelques-uns des musiciens français qui se sont, dans cette circonstance importante pour eux, montrés en tous points dignes d'elle : Grappelli, Escoudé, Fossey, Michelot, Lafitte, Alby Cullaz et Persiany, qui a récemment appris et fait chanter drôlement à Major Holley *Nous sommes les moines de la Saint-Bernardin*.

Le Festival de Nice, consacré à son origine essentiellement au Dixieland, a, nous venons de le voir, modifié son visage sans perdre pour autant le caractère populaire qu'il se propose résolument de maintenir. Le critique Leonard Feather, considère que la manifestation n'a pas d'équivalent en Europe, ni même aux Etats-Unis : « *Il existe en Amérique*, nous dit-il, *beaucoup de réunions de ce genre, dont les plus passionnantes demeurent Newport in New-York et Monterey. En de nombreux Etats, l'Arizona, le New-Jersey, le Texas, fleurissent les jazz parties. Celle qui se rapprocherait le plus de la formule niçoise serait le rassemblement de Colorado Springs, fondé en 1963 par Dick Gibson : les orchestres se succèdent d'heure en heure, comme à Nice, mais dans des salles fermées. Le succès que connaît Nice tient à son organisation intelligente et aussi, je le crois, à l'intérêt que suscite le jazz en ce moment un peu partout. A ne s'en tenir qu'à New-York, une trentaine de cabarets fonctionnent ces temps-ci. L'Apollo vient de rouvrir ses portes, ainsi que le Cotton Club en un endroit nouveau. Deux facteurs parmi d'autres agissent en faveur du jazz : d'une part le béguin qu'éprouvent pour lui les étudiants des collèges et des universités dont nous avons eu des orchestres représentatifs sur la Côte ; d'autre part l'attention récente que lui portent certains rock fans et rock stars, aussi curieux que cela puisse paraître.* »

Cette année, à Nice, ce qui frappait le plus l'observateur c'était, justement, la diversité du public, non pas public de secte mais échantillon représentatif de la population dans son ensemble et qui semblait penser tout bas ce que Clifton Chenier exprime tout haut dans un de ses disques : « *Allons-y le blues !* ». En forme, familière, d'exhortation.

LUCIEN MALSON.

## Notes

### Musique

#### L'Orchestre symphonique du Var privé de subventions

L'Orchestre symphonique du Var (O.S.V.), créé en 1972 par une soixantaine d'instrumentistes avec le double objectif d'organiser des concert et d'initier les enfants à la musique, est menacé de disparaître. Son action n'est pas en cause — de nombreux témoignages de satisfaction le montrent, — mais les caisses sont vides après la suppression, en 1977, de la subvention allouée par le conseil général du Var (28 000 francs en 1972, 150 000 F en 1976).

Cette mesure prise « en raison des difficultés financières qui affectent notamment les activités culturelles » intervient alors que les dettes de l'O.S.V. qui recourait à un emprunt pour anticiper le versement de l'aide, atteignent quelque 150 000 F.

Les demandes d'aides et de subventions auprès d'organismes dépendant du ministère de la culture et de la communication sont restées sans réponse. — (Corresp.)

### Livre

#### « Cher moi » de Peter Ustinov

Depuis, « la Nostalgie n'est plus ce qu'elle était », de Simone Signoret », on n'avait pas lu un livre de souvenirs aussi personnel, aussi attachant. Mais Simone Signoret, on savait déjà qui elle était. Peter Ustinov, qu'on croyait connaître par ses films, par ses pièces, on le découvre, dans ce récit où l'humour est la constante défense de la pudeur. Le ton du livre, qui fut écrit en anglais, l'ironie, distance prise par l'auteur à l'égard de lui-même et des événements qu'il a vécus, sont parfaitement rendus dans la traduction de Catherine Musard et Jacqueline Chnéour.

Peter Ustinov parle plus des autres que de lui-même. Il dialogue avec son « cher moi ». Et ce « cher moi » intervient, de temps à autre, pour éviter à l'auteur la tentation de « déformer la vérité en privilégiant un de ses aspects aux dépens des autres », pour modérer l'enjolivement des souvenirs.

JACQUES SICLIER.

★ Editions Stock, 414 p., 43 F.

## Cinéma

### « LE MATAMORE », de Dino Risi

*Risi, Age et Scarpelli, Ettore Scola, Gassman : en 1961, ce générique éblouissant n'éblouissait personne. Sous le titre français de* l'Homme aux cent visages, *le* Mattamore *ne connut, lors de sa première sortie parisienne, qu'une carrière éphémère. Depuis cet échec, Risi a acquis (notamment grâce à* Parfum de femmes*) une réputation internationale, Age et Scarpelli ont signé d'innombrables scénarios, Ettore Scola est devenu un réalisateur de première importance, et Gasseman a démontré, tant au théâtre qu'au cinéma, l'exceptionnelle richesse de sa personnalité. Ne serait-ce qu'à cause de tous ces talents réunis, ce Matamore, si longtemps oublié méritait qu'on l'exhumât du grenier (apparamment inépuisable) de la comédie italienne.*

*Vif et drôle, le film a d'ailleurs ses qualités propres. En guise d'intrigue, un simple canevas qui offre à Gassman l'occasion d'exécuter un de ces numéros d'acteur dont raffole le public. Comédien raté, le héros, Gerardo, décide, en effet, de consacrer à l'escroquerie un génie de la transformation qu'il semble avoir hérité de son compatriote Fregoli. Escorté d'un aimable filou et d'une pin-up aguichante, le voilà qui se métamorphose tour à tour en touriste français, en médecin polonais, en molard « compréhensif », en ouvrier électricien, en général, en lord britannique et... en Greta Garbo... Une douzaine de changements à vue qui constituent autant de moyens infaillibles de plumer son prochain. Une seule fois Gerardo se laisse prendre au piège (celui de l'amour). Mais il a trop de tours dans son sac pour ne pas avoir le dernier mot.*

*L'astuce (inattendue) du rebondissement final, la cocasserie de la plupart des sketches, la causticité des dialogues sont à mettre au crédit des scénaristes. Dans l'œuvre de Risi,* le Matamore *apparaît comme l'ébauche de deux films à venir : par sa superbe, son exhibitionnisme de cabot recyclé, Gerardo annonce* le Fanfaron, *et par leur sottise, leur ridicule, ses victimes préfigurent* les Monstres. *Quant à Gassman, sa verve, son autorité font merveille. Mieux que quiconque, il sait jusqu'où aller trop loin, il « est » le film à lui tout seul.*

*Un film qui prouve, après bien d'autres, la fidélité des cinéastes italiens à l'esprit de la commedia dell'arte.* Le Matamore *n'est qu'une pochade, une bouffonnerie. Mais comment résister à tant de bonne humeur ?*

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

# SPECTACLES

## théâtres

### Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. : Madame Butterfly.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Misanthrope.

### Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : la Tisane ; 22 h. : Davly (dernière).
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Dannou, 21 h. : les Bâtards.
Ecole de l'acteur Florent, 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Dzi Criquettes.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Entretiens avec le professeur Y ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Ranelagh, 19 h. : Jacoby-mime.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : les Petits Cailloux dans les poches.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

### Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

### Les concerts

Lucernaire, 18 h. : Synthétiseur concert (Toussaint, Baurier) ; 21 h. : Epinette, cor, clarinette et voix (Monteverdi, Bach, Mozart, Danti, Schubert, Frescobaldi).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach).

### Festival estival

Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Symposium musicum de Prague : Machaut et les musiciens de son temps.

### Jazz, pop', rock et folk

Campagne-Première, 18 h. : Extra Balle.
Caveau de la Huchette, 21 h. : A. Villeger Orchestra.
Chapelle des Lombards, 22 h. 30 : Agouman Group.
Palais des Arts, 21 h. : A. Markusfeld.

### La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Musique et danses de Bali.
Palais des congrès, 20 h. 45 : la Belle au Bois dormant.

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Dixième Symphonie, d'A. Gance ; 18 h. 30 : les Filles de Chine, de Ling Tse-feng et Tchai-tchiang ; 20 h. 30 : Ophelia, de C. Chabrol ; 22 h. 30 : Falstaff, d'O. Welles.
Beaubourg, relâche.

### Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), v.o. : Colisée, 8e (359-29-46).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f./v.o. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ternes, 17e (380-10-41).













### Mardi 18 juillet

ASSAUT (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BOB MARLEY, EXODUS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Nations, 12e (343-04-67).
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES
LA CONSEQUENCE (All., v.o.), (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Studio Rivoli, 4e (272-95-27) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) (4 parties)
ILS SONT FOUS, CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It.) (**), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Calypso, 17e (754-10-68).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90) ; H. sp.
LAST WALTZ (A., v.o.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Broadway, 16e (527-41-16).
MARTIN (A., v.o.) (**) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Athéna, 12e (343-07-48), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES RAISINS DE LA MORT (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Colisée, 8e (359-29-46), Olympic, 14e (542-67-42).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Français, 9e (770-33-88), Studio Raspail, 14e (320-38-98), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.), (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GOOD BYE EMMANUELLE (F.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98). H. spéc.
LE LAUREAT (A., v.o.) : Dominique 7e (705-04-55) (sf mardi).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mardi).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MEAN STREET (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MORE (A., v.o.) (**) : La Seine, 5e (325-95-99).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
QUO VADIS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43)
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : les Templiers, 3e 272-94-56)
LA RIVIERE SANS RETOUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13)
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

### Les films nouveaux

LE MATAMORE, film italien de Dino Risi (réédition) (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42), Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Nation, 12e (343-04-67).
LA LOI ET LA PAGAILLE, film américain d'Yvan Passer (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecole, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Murat, 16e (288-99-75)
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE, film italien de Sergio Martino (*) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS, film américain de K. Connor (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
EXHIBITION II, film français de J.-F. Davy (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Lord-Byron, 8e (225-04-22), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

### Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARCHE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (228-64-44).
LA GIFLE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-27-78).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

### Les festivals

LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE AU CINEMA (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : la Nuit du chasseur.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I. : 13 h. : Salo ; 15 h. : The Song remains the same ; 17 h. 15 : Cabaret ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 30 : Délivrance. II : 13 h. Easy Rider ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 18 h. : Annie Hall ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Bonnie and Clyde.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). I : 14 h. 10 : Hiroshima mon amour ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 20 : la Cousine Angélique ; 20 h. 20 : Aguirre, la Colère de Dieu ; 22 h. : le Droit du plus fort ; S., 24 h. : Cabaret ; II : 14 h. : l'Année dernière à Marienbad ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jules et Jim ; 20 h. 10 : Citizen Kane ; 22 h. 10 : Ascenseur pour l'échafaud.
J. TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : Jour de fête.
REDFORD-HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) ; 13 h. 30 : Gatsby le magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mac Kay, 22 h. : Lenny.
LE MELODRAME DE CHAPLIN A DURAS, Action République, 11e (805-51-33) : le Théâtre des matières ; le Paradis perdu.
RETRO METRO STORY (v.o.), la Clef, 5e (337-90-90) : For me and me gal.
COMEDIES U S A (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Chantons sous la pluie.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99). 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.
A. HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Frenzy.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71). 12 h. (+ V., S., 24 h.) : Rosemary's Baby ; 14 h. 14 : Répulsion ; 15 h. 56 : Mort à Venise ; 18 h. : le Locataire ; 20 h. 15 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 15 : Chiens de paille.

# SPORTS

## CYCLISME

### LE TOUR DE FRANCE

**POULIDOR, PREMIER : ENFIN !**

*La pudeur qui caractérise l'ensemble de la presse française a retenu les stylos et les machines à écrire au lendemain de l'affaire Pollentier.*

*Alors, chers confrères, si nous faisions un effort de franchise ? Pourquoi jeter ce pauvre Belge dans la fosse de notre bonne conscience ? Vous le savez bien, comme je le sais : ils se droguaient tous, nos champions. N'en citons aucun (1). Vous avez eu leurs confidences. Nous aussi ; celles d'un « grand » : « Tu sais, nous avions tous nos seringues pour la petite piquouse ; on nous demandait tellement d'efforts ! » Doit-on traduire : « Il y avait tellement de fric à gagner » ?*

*Alors ? Alors, toutes les courses cyclistes, si l'on remonte de dix à vingt années dans le passé, toutes les grandes épreuves auxquelles participait Raymond Poulidor — le seul à n'avoir jamais succombé à la seringue, — il les aurait toutes gagnées. J'exagère ? A peine. Il ne lui a manqué que sa « petite piquouse » pour ne pas être l'éternel second. Il n'avait que sa classe, son énergie, sa santé de paysan limousin.*

*Vous aviez bien raison, vous les millions de spectateurs qui hurliez au bord des routes des Tours passés : « Vas-y Poupou ! » Vox populi, vox dei.*

*Mais comme on vous a grugés ! Nous aussi... Et nous le serons encore longtemps, pas seulement dans le cyclisme, hélas ! Sport, que de crimes on commet en ton nom ! — J.-M. M.*

(1) Il est évident que nous perdrions tous les procès éventuels en diffamation : les confidences « entre hommes » ne sont jamais répétées devant un tribunal.

**LE TOUR 1979 EN BRETAGNE**

*En vertu de principe de l'alternance, selon lequel le Tour de France doit visiter l'Est et l'Ouest d'une année sur l'autre, il est probable que l'épreuve traversera la Bretagne en 1979.*

# Mises hors course et repêchages

L'Alpe-d'Huez. — Deux coureurs auront donc été exclus du Tour de France pour tentatives de fraude au cours du contrôle antidopage effectué, dimanche 16 juillet, à L'Alpe-d'Huez : Michel Pollentier et Antoine Guttierez. Le premier qui portait le maillot jaune a triché pour gagner. Le second — obscur du peloton — a commis la même faute dans un mouvement d'autodéfense. Il risque d'être chômeur la saison prochaine, le groupe qui l'emploie renonçant à la compétition à la fin de l'année. Histoire navrante dont la suite ne l'est pas moins. A l'inverse de Guttierez qui s'est réfugié dans le silence, Pollentier a adressé à MM. Jacques Goddet et Félix Lévitan, directeurs du Tour de France, une lettre dans laquelle il implore la pitié des organisateurs. Cet appel à la clémence s'appuyant sur des explications embarrassées est aussi maladroit que le geste qui le poussa à se soustraire à l'examen d'urine en dissimulant une poire sous son maillot. « *Je ne veux pas me prétendre innocent* », reconnait Pollentier pour ajouter que l'on peut « *tout au plus parler d'une tentative de fraude, car je n'ai accompli aucun acte frauduleux* ». « *La présence d'un récipient a été interprétée comme*

De notre envoyé spécial

*telle, alors que je ne suis jamais passé à un acte de substitution d'urine* », précise le coureur belge qui affirme enfin que « *les sanctionnés ne sont pas toujours les plus grands coupables* ».

Convaincu de dopage, Pollentier aurait pu, il est vrai, être seulement déclassé et frappé d'une forte amende. Au lieu de cela, il est mis hors course, suspendu pour une période de deux mois et placé dans l'impossibilité de participer à la tournée des critériums dont le rapport était évalué à 500 000 francs.

Aujourd'hui Pollentier se pose en victime, tente de se donner bonne conscience ou de faire croire... qu'il a bonne conscience. Mais comment souscrire à ses arguments ? D'ailleurs le porte-parole de l'équipe Flandria qui devait s'adresser à la presse, sans doute pour justifier l'attitude du coureur belge, a renoncé à cette démarche délicate.

### « Apparente sécurité »

Des journalistes ont donc passé la journée de repos dans le hall d'un hôtel à attendre une conférence qui n'a jamais eu lieu. Mais en fin de journée, le jury des commissaires leur a communiqué une information importante : Danguillaume, Ovion, Bonneau, Julien, Bazzo, Cocolo et Perret qui avaient été mis hors course pour avoir bénéficié de poussette dans les cols ont été repêchés compte tenu de leurs protestations de bonne foi et de leur « *apparente sincérité* ».

L'exclusion de ces coureurs se révélait très arbitraire étant donnée l'impossibilité de comptabiliser avec exactitude les infractions de l'étape Saint-Etienne-L'Alpe-d'Huez. Il était donc difficile aux commissaires de ne pas réintégrer dans la course les concurrents sanctionnés.

Cependant l'ambiguïté subsiste. Inaudi, qui avait été déclassé pour les mêmes raisons n'a pu être « *récupéré* », et pour cause : il est rentré chez lui depuis trois jours.

JACQUES AUGENDRE.

**JACQUES GODDET : une réglementation médicale particulière.**

**Dans le journal « l'Equipe » du 18 juillet, M. Jacques Goddet, directeur du Tour de France, précise dans quelles limites les coureurs professionnels pourraient bénéficier d'une réglementation médicale particulière :**

**« L'incident Pollentier laisse penser qu'une réglementation s'appliquant au sport cycliste professionnel serait peut-être préférable, du point de vue de la moralité comme de celui de l'hygiène corporelle, à ces honteux camouflages dans les lieux de réception, à la consommation, incontrôlée, de produits mystérieux aux effets encore ignorés. Je suppose que le corps médical est en état d'établir les prescriptions raisonnables et qu'il peut admettre que la garantie — permanente — d'un médecin traitant serait suffisante pour cautionner le régime prescrit à un coureur appelé à participer à des épreuves aussi ardues que celles le Tour de France. »**

## La presse belge partagée

Bruxelles (A.P.). — La presse belge est divisée sur l'exclusion de Michel Pollentier du Tour de France.

« *Aurait-il tout gâché ?* », se demande *le Peuple*, en ajoutant : « *Rien n'est plus vil que ce genre de tricherie... Un coup dur, non seulement pour le Tour, mais pour tout le sport cycliste...* »

Pour la *Dernière Heure - les Sports*, « *Ce Tour de France 78, qui depuis Leiden était l'un des plus passionnants qu'il nous fut donné de vivre ces dernières années, restera à jamais le Tour de la honte.* »

*Le Soir* écrit : « *On n'en finira décidément pas de rouvrir le dossier du dopage et d'instruire inutilement le procès des coureurs professionnels.* »

Pour *la Nouvelle Gazette* : « *Cette histoire manque de clarté. Nous espérons que Fred de Bruyne prendra la seule décision qui s'impose et retirera son équipe dès ce matin. Nous espérons aussi que les Flandria éviteront à l'avenir un Tour de France décidément malsain pour les étrangers. Et dont, par charité, nous tairons les précédents du même genre.* »

*La Libre Belgique* rappelle que « *des noms prestigieux sont prononcés publiquement à propos d'un contrôle effectué dans le dernier Tour, et dont la liste n'aurait jamais été communiquée* ».

Pour Luc Varenne, de la radio-télévision belge : « *C'est un coup bas pour le Tour de France et pour les Belges. Pollentier nous a fait beaucoup de peine...* »

## Dans la presse française

L'AURORE :

« Entre la tricherie et le sport, aucune cohabitation n'est évidemment possible. Convaincu d'avoir fraudé, Michel Pollentier devait donc être pénalisé selon la loi, particulièrement dure en ce cas. »

(JEAN DUMAS.)

LE MATIN :

« Une grande question reste posée : peut-on encore briller dans un Tour de France devenu épuisant sans recourir peu ou prou aux produits dopants ? »

## LE DOPAGE

### L'intention et les moyens

La médecine du sport, c'est avant *tout* la médecine de l'homme sain, confronté à des conditions d'activité physique intenses et même extrêmes lorsqu'il s'agit de compétition. C'est aussi, comme vient de le rappeler l'affaire Pollentier, une médecine ingrate, contrainte à des contrôles presque policiers rendus nécessaires par l'ampleur et les conséquences du « dopage ». Presque tous les médicaments peuvent servir de substance dopante, même si certaines n'ont qu'une action pharmacologique douteuse, et n'agissent que par le crédit « énergétisant » qu'on leur porte. Le dopage se définit d'ailleurs plus par l'intention de l'usager que par les caractéristiques chimiques du produit.

Tout moyen susceptible d'augmenter artificiellement les performances d'un sportif peut être considéré comme un « dopage », de sorte qu'un classement des différentes substances utilisées clandestinement a dû être fait. Au cours d'un Symposium international sur la médecine du sport, qui s'est tenu à Dijon en avril dernier, trois types de drogues ont été décrites :

— Des médicaments du système nerveux, au premier rang desquels figurent les amphétamines ;

— Des médicaments tonicardiaques ou vaso-actifs ;

— Des hormones, au premier rang desquelles les corticoïdes, les stéroïdes anabolisants et les hormones mâles.

Tous ces produits sont dangereux, par l'accoutumance qu'ils entraînent, et surtout par l'épuisement des ressources physiques naturelles qu'ils permettent en « court-circuitant » les mécanismes physiologiques d'alerte que sont les signes de fatigue.

Les participants à une table ronde sur le dopage, qui réunissait plusieurs spécialistes internationaux, au cours de ce congrès, ont souhaité que la définition du dopage soit élargie, et que les méthodes de dosage des produits chimiques deviennent plus précises, plus faciles et plus diversifiées, afin de mieux reconnaître, et de mieux contrôler ce fléau social moderne.

Dr J.-F. L.

## ESCRIME

### UNE MÉDAILLE D'ARGENT INESPÉRÉE

*(De notre envoyé spécial.)*

Hambourg. — Par huit victoires à sept, quarante-huit touches reçues à cinquante-quatre, les fleurettistes polonais ont enlevé, lundi 17 juillet, aux dépens de la France, leur premier titre depuis 1972. En dépit du talent reconnu de Didier Flament et Frédéric Pietruszka, on n'attendait pas l'équipe de France en pareille compagnie. Pourtant, la révélation de leur valeur collective avait mis les Français en appétit, une médaille d'argent ne les a satisfaits qu'à moitié.

Du reste, sans un certain manque de fraîcheur physique, ils auraient fait totalement oublier l'équipe nationale qui, en 1975, réussit le doublé. Davantage encore que celle en or remportée vendredi 14 juillet par Didier Flament, cette seconde médaille replace la France au sommet de la hiérarchie beaucoup plus vite que prévu.

C'est en demi-finale, contre la République fédérale allemande, championne olympique et du monde, au cours d'un match âprement disputé et sous les encouragements d'un public aux faveurs très partagées, que ce retour au premier plan s'est dessiné. On en était à l'avant-dernier assaut et chaque équipe totalisait sept victoires.

Aux « Harald » scandés par les supporters ouest-allemands, la petite colonie française répondait par des « Pascal » tout aussi sonores. Harald Hein (vingt-huit ans), un tempérament indomptable, affrontait Pascal Jolyot (vingt ans), styliste remarquable mais fragile comme un roseau. En cette occasion, Jolyot le timide s'est découvert une combativité insoupçonnée et prometteuse. Le champion de France inscrivait quatre touches et Frédéric Pietruszka n'avait plus qu'à porter l'estocade.

Sur la piste voisine, le dernier assaut était également décisif. Le sort de la rencontre se joua même sur une touche réussie par le Polonais Sypniewski, vainqueur du Soviétique Rouziev. Deux heures plus tard, une situation identique se produisait dans le match pour la troisième place, remporté par l'Union soviétique sur la R.F.A.

Si pour la première fois depuis le début des compétitions mondiales il n'a pas été nécessaire de recourir aux barrages, la première épreuve par équipes fut tout aussi disputée que les compétitions individuelles. Il convient de déterminer si c'est un nivellement par le haut ou par le bas qui est à l'origine de cet équilibre inédit des forces.

JEAN-MARIE SAFRA.

# RADIO-TÉLÉVISION

## MARDI 18 JUILLET

### CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : Visages de la Russie (Moscou) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au-delà de l'horizon : Venise domine les mers.

*Alain Bombard raconte l'histoire de Venise.*

21 h. 25, Sports Superstars : Welwyn Garden city ; 22 h. 30, Emission musicale : Bruits en fête et sons de plaisirs : les silences du lapin.

*Critique de l'asservissement des consommateurs de bruits.*

23 h., Journal.

### CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran : La femme que j'aime, de J. McGreevey, avec F. Dunaway, R. Douglas, R. Chamberlain.

*Quand le prince de Galles renonça au royaume pour épouser Wallis Simpson.*

Vers 22 h., Débat : Un royaume sans amour ou un amour sans royaume ?

*Avec M. H. J. Taylor, diplomate ; lord H. Tennyson ; M. M. Schumann, de l'Académie française ; Mme A. Russel, journaliste ; Mr. E. Pope, cinéaste ; H. Thomas, professeur à l'université de Reading.*

23 h. 15, Journal.

23 h. 30, Petite musique de nuit : la Poule, de J.-P. Rameau, par Kenneth Gilbert, clavecin.

### CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LES CHIENS VERTS DU DESERT, d'U. Lenzi (1968), avec J. Valerie, K. Clark, H. Franck, C. Hinterman, G. Rizzo.

*En janvier 1943, cinq hommes de l'Afrika Korps sont envoyés à Casablanca pour organiser un attentat contre Churchill, Roosevelt et de Gaulle, réunis dans une conférence interalliée.*

*Morne film d'aventures, d'après des événements historiques.*

22 h., Journal.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « les Amours de Psyché », de J. de La Fontaine ; 19 h. 25, Entretiens avec... Joël de Rosnay ;

20 h., Dialogues : Jules Verne du dix-neuvième au vingtième siècle, avec Jean Chesneaux et Francis Lacassin ; 21 h. 15, Musiques de notre temps... à la Villa Médicis, à Rome : M. Monnet, A. Gaussin, C. Schapira ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine, en duplex avec le Festival de jazz à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Juan-les-Pins ;

21 h., En direct du Festival de Saintes... Les musiques d'Espagne et du Portugal : Le groupe Koan, dir. J.-R. Encinar ; 23 h., France-Musique la nuit... Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Alan Mandel, piano (C. Ives) ; 0 h. 5, Manhattan...

## D'une chaîne à l'autre

### LA TRIBUNE LIBRE DE FR 3 A 18 H 30 ?

● Plusieurs associations — parmi lesquelles le mouvement Temps nouveau — prévues pour l'émission « Tribune libre » de FR 3, en septembre, s'inquiètent de se voir programmées à 18 h. 30 et non à 19 h. 40, l'horaire habituel. Le mouvement Temps nouveau estime que ce changement va le « priver systématiquement de la majeure partie du public ».

Cet horaire, qui n'est pas encore officiellement arrêté, fait partie de la nouvelle grille préparée actuellement pour la rentrée.

● *Poursuivis pour discrimination envers un représentant syndical*, MM. Claude Contamine et Claude Lemoine, respectivement président et directeur général de FR3, ont été relaxés, mercredi 12 juillet, par la trente et unième chambre correctionnelle de Paris. Au mois d'avril 1978, M. Frédéric Astoux — journaliste de FR3-Orléans — avait été muté au « service d'images » à Paris. M. Astoux avait considéré sa nouvelle affectation comme une sanction liée à son activité syndicale. Le tribunal, au contraire, a estimé que cette mutation n'avait été motivée que par des impératifs de service.



## MERCREDI 19 JUILLET

### CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Emission pour les jeunes ; 16 h. 20, Sports : Tour de France cycliste ; 18 h. 15, Documentaire : Visages de la Russie (La grand-mère) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 19 h. 50, Tirage du loto ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Dramatique : le Devoir de français, de D. Lalanne, réal. J.-P. Blanc (1re partie).

*Deux adolescents, qui partageaient tout, sont séparés par la guerre de 1940, et quand ils se retrouvent, ils s'aperçoivent qu'on leur a volé leur jeunesse.*

22 h., Des idées et des hommes : Bergson, par D. Huisman et M.-A. Malfray.

*Avec J. Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française ; J. Guitton, de l'Académie française ; M. Gouhier, membre de l'Institut ; J.-P. Cotten, assistant à l'université de Caen ; M. Neuburger, beau-frère de H. Bergson ; M. Barreau, professeur à l'université de Strasbourg, maître de recherche au C.N.R.S., et A. Devaux, professeur à l'université de Paris-IV.*

23 h., Journal.

### CHAINE II : A 2

14 h., FILM : SI VERSAILLES M'ETAIT CONTE, de S. Guitry (2e partie), avec J. Marais, L. Marconi, M. Presle, G. Boka, G. Morlay, B. Bardot, J. Desailly, O. Welles, J.-C. Pascal, E. Drain.

*Suite de l'histoire du château de Versailles de 1725 au vingtième siècle.*

*Anecdotes du même style, du même ton que la première partie, mais Sacha Guitry n'est plus de la distribution.*

15 h. 25, Aujourd'hui Montreux, en collaboration avec la télévision suisse.

*18 h.*, Récré A 2 (*Gulliver : La clé des sons*) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur ; 21 h. 30, Magazine : Question de temps (L'éveil culturel de la France).

*Quatre personnalités (MM. J.-P. Lecat, ministre de la culture et de la communication ; J. Rigaud, directeur général adjoint de l'UNESCO ; M. Deuniol, préfet du Doubs, et J. Lang, conseiller culturel du parti socialiste, pour défendre ou critiquer l'édification (onéreuse) du Centre Georges-Pompidou, l'architecture contemporaine et la sauvegarde du patrimoine architectural et le développement culturel (artificiel ?) entraîné par les festivals.*

22 h. 30, La télévision d'ailleurs : That's TV, émission de la télévision suisse.

*Satire du petit écran suisse par lui-même. La rose de bronze du Festival de Montreux.*

22 h. 50, Journal ;

23 h. 10, Petite musique de nuit : Petite symphonie pour instruments à vent, de C. Gounod, par l'octuor à vent de l'Orch. phil. de Strasbourg.

### CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : PAULINA 1880, de J.-L. Bertucelli (1972), avec O. Karlatos, M. Schell, M. Bouquet, S. Frey, R. Valli, N. Ricci, F. Berge. (Rediffusion.)

*A la fin du siècle dernier, une jeune fille de la grande bourgeoisie milanaise devient la maîtresse d'un homme marié et se trouve déchirée entre sa soif d'amour et un certain mysticisme.*

*Adaptation un peu perdue dans l'esthétisme (les images sont superbes, la reconstitution d'époque l'emporte sur le sujet) d'un beau livre de Pierre-Jean Jouve.*

22 h. 30, Journal.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Delvaille (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'attachement ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Vie reprendra au printemps », de F. Hebrard ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : La couleur dans le métro ; 17 h. 32, Libre parcours récital : Schubert, Chopin ; 18 h. 30, Feuilleton : « les Amours de Psyché », de J. de La Fontaine ; 19 h. 25, Entretiens avec... J. de Rosnay ;

20 h., En direct d'Avignon... « le Combat de Tancrède et Clorinde », musique de C. Monteverdi ; « les *Trois Contes de l'honorable fleur* », musique de M. Ohana ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo service ;

14 h., Variétés de la musique légère (Bernard, Pelletier, Strauss) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Stamitz, Schubert, Beethoven ; 15 h. 32, Le concert du mercredi : Beethoven, Brahms ; 17 h., Postlude : Bartok, Reger, Penderecki ; 18 h. 2, Musiques magazine en duplex avec le Festival de jazz à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Juan-les-Pins ; 19 h. 35, Kiosque ;

21 h., En direct du Festival de Saintes... Les musiques d'Espagne et du Portugal : Victoria, Bouzignac, Moulinis ; 23 h., France-Musique la nuit : La dernière image : Diffusion d'œuvres à caractère classique non destinées au cinéma, mais composées par des musiciens de cinéma ; 0 h. 5, Manhattan : Evocations de Harlem.

# FAITS DIVERS

## Meurtres

Au Beausset (Var), un promeneur a découvert, lundi après-midi 17 juillet, le cadavre nu d'une femme — portant une bague et une chaîne — tuée de trois balles dans le dos. Le corps, en état de décomposition, était dissimulé à 30 mètres du bord de la route menant à Signes (Var), sous des taillis ; il n'a toujours pas été identifié.

A Chennevières (Val-de-Marne), un handicapé mental, âgé de quarante-neuf ans, a tué, dimanche 16 juillet, sa mère âgée de quatre-vingts ans. C'est un voisin, étonné de voir les volets de la vieille dame encore fermés au début de l'après-midi, qui a prévenu la police. Dans l'appartement, les enquêteurs devaient découvrir le parricide prostré devant le corps de sa mère. L'octogénaire présentait au cou des traces de strangulation et de nombreuses ecchymoses sur le visage. Le meurtrier, déféré lundi 17 juillet au parquet de Créteil, a d'abord déclaré aux enquêteurs que des inconnus s'étaient introduits à son domicile et avaient tué sa mère, avant d'avouer son crime. Selon les policiers, il n'avait jamais été l'objet d'une procédure d'internement.

A Paris, un employé de la société de gardiennage Sogegard, M. Maurice Letrouvé, soixante-cinq ans, qui assurait la surveillance de l'hôtel particulier de Mme Deutsch de la Meurthe, dans le seizième arrondissement, a été mortellement frappé par un cambrioleur à coups de crosse de pistolet, dimanche 16 juillet. C'est un vigile qui venait le remplacer qui a découvert M. Letrouvé inanimé dans la cuisine. Selon les enquêteurs, le gardien aurait surpris, dimanche matin, un cambrioleur, qui, escaladant le mur d'enceinte, venait de grimper sur une terrasse de l'hôtel et pénétrait dans les appartements.

A Vanves (Hauts-de-Seine), M. François Doublet, trente-neuf ans, propriétaire du restaurant *les Tourelles*, a été tué d'une balle dans la tête, dimanche matin 16 juillet, vers 1 heure, dans des circonstances que les enquêteurs n'ont pas encore éclaircies. La première hypothèse envisagée par la police — celle d'un cambrioleur caché dans le restaurant, surpris par M. Doublet et tirant sur lui — semble peu vraisemblable : le restaurateur possède des gros chiens qui interdisent l'accès de la propriété. Il est donc possible que M. Doublet, qui venait de rentrer d'un dîner à Paris avec son épouse et qui garait sa voiture — son épouse était déjà montée dans l'appartement, — ait été tué par un homme resté à l'extérieur et qui guettait son arrivée.

# CATASTROPHES

## UN AUTOBUS TOMBE DANS LE NIL
### Cent morts

Un accident qui aurait fait au moins une centaine de morts s'est produit lundi matin 17 juillet dans la banlieue du Caire. Un autobus voulant éviter un camion qui roulait à grande vitesse a heurté le véhicule, puis enfoncé le parapet de la corniche et sombré dans les eaux du Nil. — *(A.F.P.)*

● *La catastrophe sur une autoroute au Mexique : le bilan s'alourdit.* — Le bilan de la catastrophe de l'autoroute mexicaine s'alourdit *(le Monde* du 18 juillet). Après le carambolage de douze véhicules qui avait provoqué, le dimanche 16 juillet, sur une autoroute, à 85 km au nord de Mexico, l'explosion d'un camion chargé de 10 000 litres de gaz liquéfié, la police avait recensé cent morts et une centaine de blessés. Le parquet de Xilatopec estime que quatre-vingt-cinq personnes auraient trouvé la mort dans les minutes suivant l'explosion. Le nombre des blessés s'élèverait à plus de cent cinquante. — *(Reuter.)*

● *Trente-Quatre personnes de nationalité française* ont été identifiées, jusqu'à présent, parmi les victimes de la catastrophe de « Los-Alfaques », dans les hôpitaux et le dépositoire de Tortosa, indique-t-on le 17 juillet, au Quai d'Orsay. La plupart des corps seront rapatriés, en principe, le 19 juillet par avion militaire, aux frais du gouvernement français.

## ACCIDENTS DE MONTAGNE

Trois alpinistes belges ont fait lundi 17 juillet une chute de 300 mètres au mont Maudit. C'est à 4 000 mètres d'altitude, à la Rimaye du mont Maudit, que la chute se produisit ; l'un des alpinistes glissa sur la neige froide entraînant ses deux compagnons dans une chute qui prit fin 300 mètres plus bas. L'opération de sauvetage dura plusieurs heures. Sur les trois alpinistes qui furent admis à l'hôpital, l'un a pu sortir quelques heures plus tard. Ses deux autres compagnons sont plus grièvement atteints : l'un souffre d'une fracture ouverte à la jambe, l'autre de contusions multiples.

Un autre accident s'est terminé de façon plus tragique dans les Hautes-Alpes. Au cours de la traversée du pic d'Arsine, à la Plate de la Brèche, dans le massif des Agneaux sur la commune de Villar-d'Arène (Hautes-Alpes), deux alpinistes non encordés s'étaient détachés d'un groupe de sept personnes. Dans la première partie de la traversée, à 2 900 mètres d'altitude, l'un d'eux, Didier Chapon, étudiant, dévissa. Il a été tué sur le coup après une chute d'environ 50 mètres.

Notre correspondant de Savoie nous indique que près de Modane (Savoie), une Alouette-III de la gendarmerie de Modane, s'est écrasée, samedi 15 juillet, après avoir heurté une ligne de haute tension (celle-ci n'était pas en circuit). L'hélicoptère allait porter secours à des alpinistes en difficulté. Les quatre membres de l'équipage, composé de deux gendarmes secouristes, d'un pilote et d'un mécanicien, ont été gravement blessés.

# Le feuilleton de Reiser. — 8

LA FAMILLE OBOULOT EN VACANCES

GDE FÊTE
ON VOULAIT ALLER AU CINEMA !
NON
LE CINEMA C'EST TROP CHER
ILS JOUAIENT GUADALCANAL
ON VOULAIT VOIR LA BAGARRE SOUS LES COCOTIERS !
VOUS VERREZ LA FÊTE SOUS LES PLATANES

C'EST MA PLACE ! J'Y SUIS DEPUIS LE DÉBUT DE LA SAISON, JE SUIS LE CRACHEUR DE FEU OFFICIEL DE LA STATION !
PLACE AUX JEUNES, VIEUX CHALUMEAU !

VOUS L'AVEZ EU VOTRE FILM DE GUERRE !
T'AURAIS JAMAIS VU DES LANCE FLAMMES AUSSI BEAUX AU CINEMA...
ET EN PLUS, C'ÉTAIT GRATUIT !
TOUT Y ÉTAIT...

REISER

# AUJOURD'HUI

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 128

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | ■ | ■ | | ■ |
| II | | | ■ | | | | | | |
| III | | | | | | ■ | | | |
| IV | | | | | ■ | | | | |
| V | | | | | | | | ■ | |
| VI | ■ | ■ | | | | | | | ■ |
| VII | | | | ■ | | ■ | | | |
| VIII | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | ■ | |
| X | | | ■ | | ■ | ■ | ■ | | |
| XI | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Tint jusqu'à la limite dans un assaut de civilité. — II. Grecque ; Facteurs d'unions. — III. Aventurier tristement célèbre ; Serre la taille. — IV. Prend son temps en toutes circonstances ; Auraient donc besoin d'être remplacés. — V. Avec elle, il n'y a aucun changement à espérer. — VI. S'en ira ailleurs. — VII. Coule en Asie ; Etre solidement attaché. — VIII. Est d'abord lactée. — IX. Ne reste pas inactif. — X. Interjection ; Pronom. — XI. Avec elle, on doit s'attendre à voir rouge.

VERTICALEMENT

1. Rend ses prisonniers téméraires ; Etat étranger. — 2. Concourt modestement à un amendement ; Ne pas être favorable. — 3. Petites bêtes. — 4. Violente explosion résultant d'une fermentation prolongée ; Fit jouer les chiens. — 5. Laisse passer certaines choses ; Me déplacerais. — 6. Sans fleurs ni couronnes ; Repas peu varié (épelé). — 7. Groupe des sujets épineux. — 8. Jeune vertébré ; Conjugué par un latiniste en herbe ; Abréviation. — 9. Se trouve donc quelque part ; Très naturelle.

**Solution du problème n° 2 127**

*Horizontalement*

I. Ingénue. — II. Serein ; Fa. — III. Aga ; Ilot. — IV. Archet. — V. Ceinte ; R.P. — VI. Ro. — VII. Brûle-tout. — VIII. Léser ; Ira. — IX. Eosines. — X. Mot ; Ct. — XI. Erethisme.

*Verticalement*

1. Isaac ; Blème. — 2. Nègre ; Ré ; Or. — 3. Gracieuseté. — 4. Ee ; Hn ; Léo. — 5. Ni ; Etiers. 6. Unité ; Ici. — 7. Oints. — 8. Fourrure. — 9. Fat ; Potasse.

GUY BROUTY.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 17-18 juillet 1978 :

DES LOIS

● Portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal ;

● Modifiant certaines dispositions du livre IX du code du travail relatives à la promotion individuelle, au congé de formation et à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.

DES DECRETS

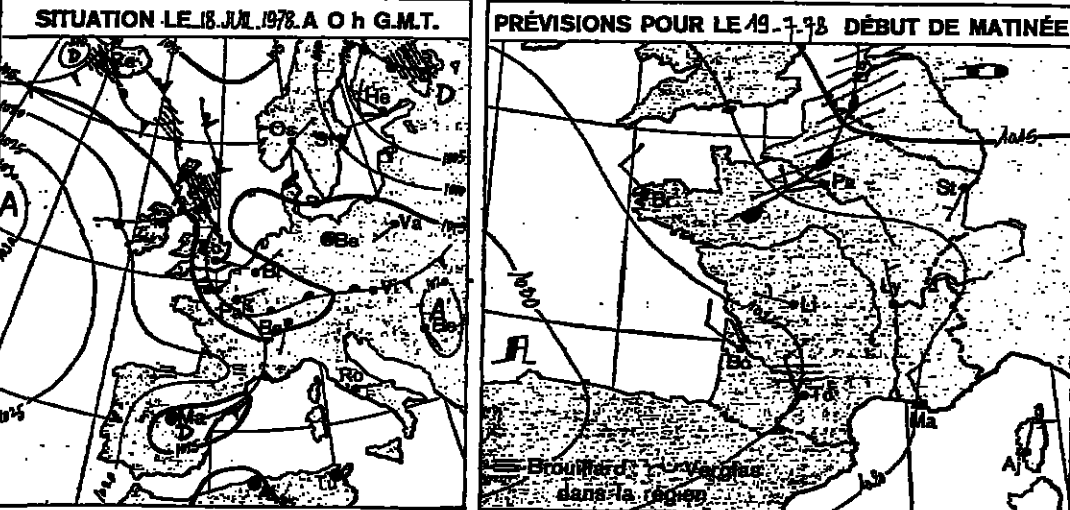
● Modifiant l'article R. 128 du code de la route ;

● Modifiant le décret n° 73-259 du 9 mars 1973 relatif aux attributions du directeur de la gendarmerie et de la justice militaire ;

UN ARRETE

● Fixant le modèle de convention type de l'hospitalisation privée prévue aux articles 1er et 4 du décret n° 73-183 du 22 février 1973.

## MÉTÉOROLOGIE




**Evolution probable du temps en France entre le mardi 18 juillet à 0 heure et le mercredi 19 juillet à 24 heures :**

L'air chaud qui recouvrait encore mardi matin la plus grande partie de la France fera progressivement place à des masses d'air maritime plus frais venant du nord-ouest.

Mercredi 19 juillet, le temps sera médiocre sur la moitié nord de notre pays, où des nuages abondants donneront des pluies intermittentes. Des orages éclateront encore en Alsace, en Lorraine, en Bourogne, sur le Jura, les Alpes et en Corse ; ils deviendront plus rares en fin de journée.

Sur le reste de la France, le temps sera assez ensoleillé, mais il y aura des brumes le matin en Aquitaine.

Les vents, de secteur nord-ouest, seront modérés en général, passagèrement assez forts près de la Méditerranée.

Les températures seront en baisse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 27 et 15 degrés ; Biarritz, 19 et 16 ; Bordeaux, 23 et 15 ; Brest, 23 et 13 ; Caen, 27 et 15 ; Cherbourg, 23 et 13 ; Clermont-Ferrand, 34 et 17 ; Dijon, 28 et 18 ; Grenoble, 32 et 18 ; Lille, 19 et 11 ; Lyon, 33 et 19 ; Marseille, 33 et 21 ; Nancy, 24 et 15 ; Nantes, 28 et 16 ; Nice, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 24 et 15 ; Pau, 19 et 16 ; Perpignan, 31 et 19 ; Rennes, 30 et 14 ; Strasbourg, 25 et 14 ; Tours, 31 et 15 ; Toulouse, 23 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 39 et 20 degrés ; Amsterdam, 18 et 9 ; Athènes, 32 et 25 ; Berlin, 16 et 8 ; Bonn, 19 et 8 ; Bruxelles, 19 et 9 ; îles Canaries, 31 et 23 ; Copenhague, 19 et 9 ; Genève, 31 et 16 ; Lisbonne, 29 et 16 ; Londres, 23 et 13 ; Madrid, 39 et 18 ; Moscou, 18 et 9 ; Nairobi, 24 et 6 ; New-York, 25 et 21 ; Palma-de-Majorque, 30 et 17 ; Rome, 29 et 19 ; Stockholm, 16 et 6.

● *Canicule au Texas.* — La vague de chaleur qui sévit depuis le début du mois de juillet dans le nord du Texas, a fait jusqu'à présent vingt et un morts. Les victimes, pour la plupart des gens âgés, vivaient toutes dans des grandes villes. Les citadins sont en effet plus vulnérables à la canicule du fait qu'ils sont habitués à l'air conditionné de leur appartement, a expliqué un responsable des services de santé. La vague de chaleur a fait monter le thermomètre à 46,5 degrés à Olney, au nord-ouest de Dallas. — *(A.F.P.)*

## Logement

● *Pour les étudiants désirant se loger dans la région parisienne à la rentrée*, l'Union parisienne des étudiants locataires recherche des chambres, des studios et des appartements. (UPEL, 120, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 633-30-78.)

## Exposition

● *La vie à la campagne.* — Le château de Bouges, dans l'Indre, présente actuellement une exposition de robes à tournure de l'Union française des arts du costume, sur le thème de La vie à la campagne entre 1870 et 1890. Exposition ouverte tous les jours du 1er juillet au 1er octobre, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Château de Bouges (Indre), tél.: (54) 36-88-18.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 115 F | 210 F | 305 F | 400 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 205 F | 390 F | 575 F | 760 F |

ETRANGER
(par messageries)

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE | 143 F | 265 F | 388 F | 510 F |
| II — TUNISIE | 180 F | 340 F | 500 F | 660 F |

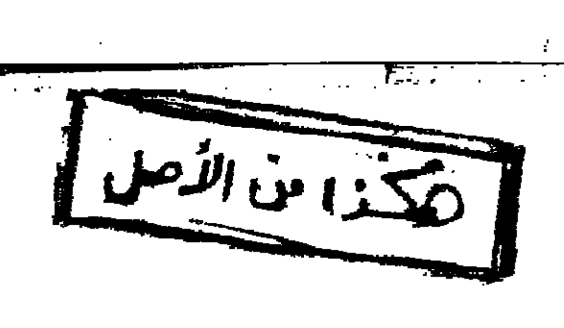
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |





## emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Groupe Bancaire International de tout premier rang:

### ingénieur d'affaires pour l'allemagne

Il devra approcher et étudier les affaires allemandes susceptibles d'intéresser la clientèle de notre groupe dans une perspective de prise de participation ou d'association.

Cette fonction implique obligatoirement une connaissance parfaite du tissu industriel allemand, une maîtrise absolue de la langue allemande et fait appel à une expérience de banque d'affaires ou d'ingénieur d'affaires à niveau élevé dans l'industrie.

Age minimum : 30 ans.
Résidence : Francfort ou Paris.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec c.v. et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS, sous réf. 39862, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

Cofraran

Importante Société de Travaux Publics recherche pour ses Chantiers Autoroutiers en IRAN

### Contrôleur de Gestion

(TEHERAN)

Directement rattaché au Directeur administratif et financier, il participera à la définition des objectifs de la Société, il analysera et présentera les écarts de résultats.

Dans un premier temps, il participera à la mise en place de la comptabilité analytyque. Toute son activité se déroulera en étroite collaboration avec son homologue de notre associé américain.

Il aura des liaisons fonctionnelles avec les chantiers, la comptabilité générale et l'informatique. De formation Ingénieur (Arts et Métiers ou Travaux Publics), le candidat retenu aura au moins 3 ans d'expérience de contrôle de gestion et une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Des déplacements sont à prévoir à l'intérieur de l'IRAN.

Salaire intéressant + avantages liés à l'expatriement.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence CG/EC 001 à COFRARAN — Service Recrutement — 72, rue Régnault 75013 Paris

LTP

---

Putzmeister ist ein führender deutscher Hersteller von Spezialmaschinen Unsere Abnehmer befinden sich in den Bereichen Hoch — und Tiefbau. Zur Unterstützung des Leiters unserer französischen Vertriebsgesellschaft (Raum Paris) suchen wir einen

### Kaufmännischen Leiter

(Dipl. - Kfm. oder Betriebswirt)

Der Verantwortungsbereich umfasst Betriebswirtschaft und Finanzwesen. Organisation und Datenverarbeitung. Allgemeine Verwaltung. Personal— und Sozial wesen sowie den Beschaffungsbereich.

Die Aufgabe erfordert neben eigener Initiative Erfahrung in einem mittelgrossen Betried und die intime Kenntnis der französischen Geschäftsabwicklung, incl. Buchhaltung bis zur Bilanz. Wünschenswert ist aber auch ein Wissen um die Belange des Finanz— und Rechnungswesens aus deutscher Sicht.

Senden Sie bitte Ihre Bewerbung an unsere Geschäftsleitung, Herrn Direktor Blikle.



Putzmeister
Putzmeister Werk Maschinenfabrik GmbH
Echterdinger Str. 69 · D-7024 Filderstadt 1 (bei Stuttgart)
Telefon (19497 11) 70021

---

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

---

PERMANENCE EUROPEENNE IRAK

**VENTE - EXPORTATION**
MATERIEL T. P.
BILINGUE ANGLAIS.
Expérience exigée.
Très gros marché.
Se prés. 13, bd Magenta, 10e.

---

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous ATTENDENT. Demand. le mensuel spécial MONDEMPLOIS (Serv. M 69), 14, rue Clauzel, Paris-9e

---

Grande Société d'Etude allemande, depuis 20 ans en outre-mer, cherche pour ses agences en Afrique de l'Ouest.

— pour la réalisation de silos de stockage, partie électro-mécanique.

### Ingénieur électromécanique expérimenté

Veuillez adresser votre candidature (C.V., Certificats, diplômes et photo) à la

Société
DR. GERHARD HOLFELDER
Ingénieurs-Conseils
Hansjakobstr. 156
D-7800 Freiburg
Allemagne Fédérale.

---

L'un des tout premiers groupes internationaux BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS recherche pour seconder le directeur de sa filiale en COTE D'IVOIRE

### ingénieur responsable du développement commercial

30 ans mini — 200 000 F/AN

Ingénieur diplômé et ayant impérativement quelques années d'expérience du bâtiment et des travaux publics, il alliera à un solide bagage technique une réelle pratique commerciale, un sens aigu de la négociation et un tempérament d'homme de développement.

Expérience souhaitée du travail en Afrique Noire.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP 11-11

Réf. 441.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

---

PERMANENCE EUROPEENNE ALGERIE

**INGÉNIEUR**
RESPONSABLE MONTAGE
**CIMENTERIE ET FOUR**
EXPERIENCE EXIGEE.
Se prés., 13, bd Magenta, 10e.

---

BANQUE NORD-AMERICAINE recherche

### un cadre

avec possibilité de résidence à LONDRES, pour le développement de ses affaires internationales.

Le candidat devra avoir le profil suivant :
- Bilingue Anglais/Français (obligatoire)
- Connaissance de langues scandinaves appréciable
- Maitre en administration des Affaires (MBA) ou équivalent
- Droit ou Sciences Economiques ou Sciences Politiques
- Minimum de 2 ans d'expérience dans une Banque Internationale
- Age minimum 27 ans
- Déplacements fréquents.

SALAIRE A DEBATTRE.

Envoyer lettre de candidature avec C.V. et photo à No 73.138 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

COMPLEXE AGRO-ALIMENTAIRE en AFRIQUE FRANCOPHONE
3000 Hectares, Usine de Transformation 2.500 ouvriers,
recherche son

### DIRECTEUR

Ingénieur Grande Ecole ayant dans son expérience professionnelle occupé des postes variés dans les domaines technique et administratif : Personnel, Gestion et Formation.

Expérience Outre-Mer.

Adresser C.V., photo et prétentions à No73031 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

IMPORTANT COMPLEXE
**COTE D'IVOIRE**
recherche
Pour assurer formation sur sites sucriers :

**INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR**
ayant très bonnes connaissances pratiques de la culture de la canne à sucre

**TECHNICIEN SUPÉRIEUR**
expérimenté en entretien sucrerie de cannes

**TECHNICIEN**
matériel roulant agricole

**TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTRICIEN**
d'entretien et régularisation

Pour usine sur site sucrier :

**SPÉCIALISTE en RÉGULATION**
expérimenté

**CHEF DE LABORATOIRE INGÉNIEUR ou ÉQUIVALENT**
expérimenté

**CONTREMAITRE de FABRICATION EN SUCRERIE**
expérimenté

Adresser C.V. à no 72.692 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS Cedex 01, qui transmet.

---

## emplois internationaux emplois internationaux

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*





## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

### S.F.E.N.A.

recherche

POUR SERVICE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

A CHATELLERAULT

**1) INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN**

E.S.E., E.N.S.E.R.G., I.S.E.P. ou équivalent

Pour conception et mise au point équipements aéronautiques, ayant bonne connaissance en asservissement et microprocesseurs.
Expérience souhaitée.

**2) INGÉNIEUR MÉCANICIEN**

CENTRALE, ARTS et METIERS ou équivalent

Pour conception et mise au point dans le domaine des gyroscopes et petits électro-mécanismes.
Bonnes connaissances en mécanique théorique et appliquée ainsi qu'en asservissement.
Formation électronique complémentaire appréciée.
Expérience souhaitée.

Envoyer curriculum vitae et photo à :
S.F.E.N.A. — B.P. 59,
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
sous la référence 1.801 et 1.802.

---

CONSTRUCTEUR REGIONAL DE MAISONS TRADITIONNELLES fortement implanté dans l'Ouest de la France recherche

**VENDEURS et VENDEUSES**

sérieusement motivés par une carrière de la Vente.
SECTEURS : CALVADOS et SEINE-MARITIME

Adresser lettre, curric. vitae et photo à : C.A.C., 1, rue Vauquelin. — 14300 CAEN

---

VAL DE LOIRE
Très importante Société de DISTRIBUTION GRAND PUBLIC
crée dans son service
PUBLICITÉ - MAILING
un poste de

### responsable du service rédaction

MISSION : animer une équipe de 10 personnes.
chargé : - d'élaborer des lettres publicitaires, - de rédiger des messages marketing-directs, jeux, concours, offres promotionnelles.

Ce poste nécessite une expérience de Rédacteur de quelques années, le sens des contacts à tous niveaux et de préférence une première expérience d'encadrement.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à Monsieur RIOUX
149, rue Saint-Honoré
75001 PARIS

---



.CROUZET recherche pour sa division aérospatiale et systèmes

**ADJOINT AU CHEF DES APPROVISIONNEMENTS**
FORMATION Ingénieur

MISSION :
— définition des besoins ;
— organisation du travail ;
— gestion des stocks ;
— approvisionnements composants électriques, électroniques, mécaniques ;
— sous-traitance.

Expérience dans la fonction souhaitée

Adresser curric. vitae, références et prétentions à : *CROUZET, Service du Personnel* 26029 VALENCE CEDEX

---



THOMSON-CSF

recherche pour son laboratoire d'Etudes : SYSTEMES TELECOMMUNICATION

**UN INGÉNIEUR**
**FORMATION E.S.E. - E.N.S.T.**
Débutant accepté

Ecrire avec C.V. + photo au Service du Personnel, 110, avenue Leclerc. — 49309 CHOLET

En raison des congés annuels, les candidats retenus sur dossier ne seront convoqués qu'à partir du 28 août 1978.

---

Heineken

ALSACIENNE DE BRASSERIE

### le chef des services de manutention et des magasins de stockage

que nous recherchons pour STRASBOURG :
- est habitué à commander plus de 50 personnes réparties dans les magasins de produits finis et d'emballages vides
- organise le contrôle des entrées et sorties de marchandises et le chargement des véhicules selon les commandes.

Entre les techniciens et les vendeurs, c'est lui qui assure le service à la clientèle :
Technicien du stockage et de la manutention, il a aussi un rôle commercial et il aime çà !

Candidatures à adresser à M. A. HAUSS
Directeur du Personnel
ALBRA - B.P. 449/ R 9
67009 STRASBOURG CEDEX

---

**Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.**

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le mm col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,46 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



## offres d'emploi

**ICL**

La filiale française du premier constructeur européen d'ordinateurs, 1000 personnes, C.A. 400 millions de francs,

recherche parmi les hommes avec lesquels elle souhaite poursuivre sa croissance des

### ingénieurs commerciaux

Les candidats retenus devront justifier de plusieurs années d'expérience dans la commercialisation de matériels informatiques (mini ou moyens systèmes) ou de logiciels ainsi que d'une réelle connaissance des problèmes de gestion dans les PME.

POSTES A POURVOIR A PARIS, LYON, BORDEAUX ou LILLE.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à ICL Recrutement 4, rue François Ory 92128 MONTROUGE sous la référence IC9

**ICL**

---

Groupe immobilier; PARIS, cherche un

### vendeur-animateur

28 ans minimum, auquel il sera confié sur la région parisienne l'encadrement d'une équipe de vendeurs (5 à 6) répartis sur les différents programmes, la préparation des dossiers de vente, la vente de logements.

Expérience vente, de préférence dans société de services, indispensable. Salaire fixe. Véhicule nécessaire.

Veuillez écrire, en précisant salaire actuel et prétentions, sous référence M 1383M, à

**INTERCARRIÈRES** 5, rue du Helder 75009 Paris

---

Dans le cadre de la création d'activités concernant le développement des mémoires par les technologies nouvelles semi-conducteurs — Bulle — CCD

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS située en banlieue Sud-Ouest de Paris recherche

### UN INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ
ÉCOLE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN OU CNAM

### UN TECHNICIEN CONFIRMÉ NIVEAU V
DUT ÉLECTRONIQUE

Ils seront chargés de la conception des mémoires semi-conducteurs rapides, pour gros calculateurs.
Ces postes conviendraient à des candidats possédant une expérience solide dans le domaine des mémoires.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions avec photo sous réf. 72.585 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

Important ORGANISME DE FORMATION cherche pour le 1er septembre 1978

**2 PROFESSEURS DE PROGRAMMATION**

Ayant pratiquer en Entreprise GAP - COBOL - BASIC 10 ans de références. Envoyer URGENT photo, C.V. et prétentions à B.A.P., 22, rue de Douai, 75009 PARIS.

---

Urgent recherche Professeurs allemand et espagnol pour le 1er août. Tél. : 329-63-71.

---

TAPISSERIES ROBERT FOUR recherche une

**ATTACHÉE DIRECTION COMMERCIALE FRANCE et EXPORT**

Expérience animation représentants, revendeurs, administration des ventes et export. Anglais parfait. Allemand souhaitable.

Env. C.V., photo, prétent. à ROBERT FOUR S.A. 41, rue de Richelieu — 75001 PARIS.

---

ETUDIANTS DYNAMIQUES AYANT LE GOUT DE L'INITIATIVE ET LE SENS DES RESPONSABILITES

Travail à temps partiel, rémunération élevée. Entreprise de dimension nationale, secteur presse - recherche dans toutes les villes universitaires des étudiants pour leur confier la direction d'une campagne annuelle (septembre à mars).

Ecrire à STRIL, 187, bd Saint-Germain, 75007 PARIS

---

**CADRE SUPÉRIEUR**
Adjoint au P.D.G.

Formation HEC, ESSEC, ESCP ou similaire, pour coordination service gestion et commercial affaire de gros.

Envoyer C.V. + photo (discr. absol. garantie) : OPIC, 106, bd Malesherbes, PARIS (17e) q. tr.

---

### directeur comptable et financier

180.000 F+

Un Groupe International spécialisé dans la commercialisation de matériels automobiles et industriels (C.A. 800 M) crée auprès de sa Direction Générale le poste de Directeur Comptable et Financier. Le titulaire sera en priorité responsable de l'organisation, de l'animation et du contrôle des comptabilités des filiales (avec une équipe de réviseurs). Informateur et conseiller permanent de la Direction du Groupe pour tout ce qui concerne l'équilibre de la gestion (coût des stocks, rentabilité des investissements, etc. ..), il sera aussi le coordinateur entre la comptabilité et le Service Financier, ce dernier étant chargé de suivre les trésoreries, les comptes-clients, etc. Ce poste de haut niveau requiert : une formation supérieure, une bonne maturité (35 ans minimum), une expérience et une réussite professionnelle de premier plan (liaison avec les filiales), une personnalité forte à tous points de vue (standing, autorité, diplomatie, équilibre personnel) et une grande disponibilité pour de fréquents déplacements à l'étranger.



ORES

*Adresser un C.V. détaillé et une lettre motivée sous référence 2587/M à Hervé LE BAUT ORES GROUPE BOSSARD 105, boulevard Haussmann - 75008 PARIS*

---

**SIEMENS**

recherche

pour son Siège Social à SAINT-DENIS (Métro Carrefour Pleyel)

### UN DESSINATEUR PROJETEUR ou ETUDES 2 CONFIRME

en Electrotechnique

pour réaliser schémas électriques et dessins d'armoires d'équipement d'automatisme.

Connaissance de l'Allemand et des normes DIN appréciées.

Envoyer C.V. détaillé sous réf. DTC E2 à

SIEMENS S.A.
Département du Personnel
BP 122 - 93204 ST-DENIS cedex 1

---

## emplois régionaux

**Ministère de la Défense Groupement industriel des Armements terrestres**

recherche pour le département organisation contrôle de gestion informatique d'un établissement industriel de 2 400 personnes situé à Bourges (18)

### 1) INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

- Diplômé de grande école, débutant ou avec quelques années d'expérience ;
- Bonne aptitude à la synthèse et goût pour l'organisation et le travail en équipe ;
- Sera chargé de la conception d'application de gestion intégrée (commandes, productions, approvisionnements, stocks).

### 2) CONTROLEUR DE GESTION

- Diplômé de grande école scientifique avec formation complémentaire en gestion, possédant de préférence une première expérience de la fonction ou une expérience de production ;
- Rattaché au responsable du département, il sera chargé :
  - — de l'établissement des budgets, de leur contrôle et de l'analyse des écarts par rapport aux prévisions ;
  - — de l'élaboration des tableaux de bord ;
  - — de l'amélioration des systèmes de gestion.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prét. à M. le Directeur de l'E.F.AB., 6, route de Guerry, B.P. 705 et 713. 18015 BOURGES CEDEX

---

### cadre comptable

CREUSOT-LOIRE recherche un cadre comptable de haut niveau, pour seconder le Chef des Services Gestion, Comptabilité et Informatique de sa Division Imphy.

Dans un premier temps, il sera chargé de l'organisation de la comptabilité d'une filiale importante (250 M.F.), puis il élargira progressivement ses responsabilités au contrôle de gestion sur d'autres secteurs.

Ce poste s'adresse à un cadre comptable de formation HEC, ESSEC, ESCP, ayant en outre le DECS et, au minimum, 3 années d'expérience professionnelle acquise dans un cabinet d'expertise comptable. Il devra posséder de solides connaissances fiscales et juridiques.

Son lieu de travail, Imphy, l'amènera à résider dans la région de Nevers.

Les candidatures sont à adresser, avec mention de la rémunération actuelle ou souhaitée, à CREUSOT-LOIRE - Service des Affaires Sociales - Usine d'Imphy - 58160 Imphy.

**CREUSOT-LOIRE**

HAVAS CONTACT

---

**BANQUE DE DÉPOTS PRIVÉE**
Région Rhône-Alpes
recherche pour Paris

### 1) DIRECTEUR D'AGENCE
Classe V ou VI

30 ans minimum. Expérience bancaire très complète dans exploitation (5 ans minimum). (Référence A.)

### 2) ATTACHÉS COMMERCIAUX

Ayant bonne expérience contact avec clientèle particulière, commerciale et industrielle (3 ans minimum). (Référence B.)

### 3) RESPONSABLE ADMINISTRATIF D'AGENCE
Classe III minimum

Chargé de la gestion administrative de l'agence ; Relations avec clientèle ; Bonne expérience bancaire nécessaire. (Référence C.)

Adresser curriculum vitae manuscrit et photo sous la référence indiquée à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin. — 75009 PARIS

---



groupe assurances coop

Recherche pour son siège de La Maison de la Coopération à BOULOGNE (Métro Pont de Sèvres)

équipée d'un ordinateur central 370/138 DOS/VS

### UN RESPONSABLE ANALYSE PROGRAMMATION

Ayant :
- 30 ans minimum
- une formation supérieure
- 4 à 5 ans d'expérience en informatique de gestion si possible dans le contexte assurances.

Pour au sein du Département Informatique et Organisation :
- conduire les travaux de l'équipe d'analystes programmeurs
- participer au développement de l'informatique répartie dans un contexte base de données.

*Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à :*
**ASSURANCES COOPÉRATIVES**
*Departement Informatique Organisation Maison de la Coopération 27/33, Quai Le Gallo - 92100 BOULOGNE*

bleu

---

### jeune ingénieur

La Division Fonderie de CREUSOT-LOIRE recherche un jeune Ingénieur désireux de débuter sa vie professionnelle dans le secteur Production.

Le poste, à pourvoir dans une fonderie d'acier située au Creusot, en Saône-et-Loire, s'adresse à un ingénieur diplômé E.C.P., A.M. ou équivalent, intéressé par l'activité Fonderie.

Après formation complémentaire assurée par la société, il lui sera confié une responsabilité d'encadrement en atelier.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae, avec indication de la rémunération souhaitée, à la Direction de la Fonderie d'acier F01. 71208 LE CREUSOT

**CREUSOT-LOIRE**

HAVAS CONTACT

---

**Bureau d'Etudes architecture intérieure**

recherche pour surveillance de chantiers à l'étranger :

— 1 collaborateur
ayant bonne connaissance et expérience travaux tous corps d'état, architecture et décoration, formation dessinateur indispensable.

Pour poste à pourvoir à Annecy :

— 1 décorateur documentaliste
— 1 dessinateur-projeteur expérimenté

Envoyer c.v., photo et prétentions à :

Gaget publicité
17, rue de l'Annexion
74000 ANNECY

---

Importante Société Chimique Française recrute

### un jeune cadre commercial débutant

*Disponible septembre-octobre 1978.*
*Formation supérieure commerciale HEC ou ESSEC.*
*Une formation complémentaire en Chimie serait appréciée. Anglais indispensable - Allemand apprécié.*

*Après une période de formation destinée à connaître les produits commercialisés (grands intermédiaires chimiques), le candidat retenu se verra confier des responsabilités opérationnelles, l'objectif à terme étant de l'associer à la responsabilité "marketing-centre de profit" d'un ensemble de produits commercialisés essentiellement à l'exportation.*

Les caractéristiques du poste conduiront à retenir un candidat doué d'un très haut potentiel et rassemblant les qualités suivantes :
- goût des contacts, des voyages et d'une vie professionnelle très active,
- aptitude à la négociation de haut niveau,
- imagination,
- esprit de synthèse.

Envoyer C.V. et photo, sous réf. 39844, à Havas-Contact, 156, bd Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

---

**MESURES RÉGULATION AUTOMATISME**
*Une revue de la Compagnie Française d'Editions* recherche

### RÉDACTEUR TECHNIQUE

Ce collaborateur de formation super en électronique et électromécaniq. devra avoir une bonne connaiss. des langues française et anglaise, des notions en micro-électronique et en informatique. Expérience industrielle et langue allem. appréciées.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : MESURES REGULATION AUTOMATISME 40, rue du Colisée. — 75381 PARIS Cedex 08.

---

**CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES SUPÉRIEURS PARIS** recherche

### CHARGÉ(E) DE RECHERCHES DOCUMENTALISTE

ayant une bonne culture économique, de l'imagination et de la rigueur pour mettre en œuvre la recherche active de candidats et en assurer le suivi.
EXPERIENCE de 4 ans minimum si possible en relations humaines.
REMUNERATION en fonction de l'expérience.
Envoyer curriculum vitae à Mme DEGROTTE, 2, rue de la Paix. — 75002 PARIS.

---

Avis de recrutement
La ville de Montpellier recrute un Directeur Artistique de la Régie du Théâtre Municipal.
Date limite de dépôt de candidature : 31 juillet 1978.
Pour tous renseignements, s'adr. Mairie de Montpellier, Polygone, Bureau du secrétariat général (5e étage, Tél. 92-48-85).

---

Entreprise moyenne Normandie rech. d'urgence

**INGÉNIEUR DÉBUTANT**
A.M., E.N.S.I. ou équivalent
- — Format. mécanique hydraul.
- — Sera chargé dans un premier temps, étude rationalisation outillage et organ. production.
- — Deuxième temps, direction fabrication.
- — Tous avantages sociaux.
- — Intéressement.

Ecr. no T 07081 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

Expert Comptable, ST-BRIEUC 22000 · recherche
**COLLABORATEUR**
Niveau certificat supérieur ou DECS, expér. cabinet indispens. C.V., prét. no 7076 M, Regie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

Ste fabrication OUTILLAGE à 1 heure de SAINT-ETIENNE recherche RESPONSABLE (H. ou F.)

**SERVICE PERSONNEL**

— Nous comptons au total 600 ouvriers mensuels et cadres, nous sommes un leader mondial ds notre secteur et exportons la moitié de notre fabrication.
— La personne que ns cherchons aura la formation et l'expérience de prendre la responsabilité pr tous aspects du Département PAYE et PERSONNEL.

Ecr. no T 7035 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

Très importante société branche bâtiment (spécialisée en étanchéité) rech. pour MULHOUSE

**CHEF D'AGENCE**

- — Mission : gestion cciale et techn. de l'agence, contacts avec clients, architectes, organisation et contrôle des chantiers.
- — Formation : T.P. ou Bâtiment (niveau BTS mini.).
- — Une expérience de 5 à 10 ans de commandement et de technique du Bâtiment nécessaires.
- — Poste stable et d'avenir.

Adresser C.V. détaillé à :

**SELETEC** Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX sous référence 823.

---

**C3EI**
La Compagnie Européenne d'Entreprise et d'Equipements Industriels, activités internationales recherche pour MULHOUSE

**UN PROJETEUR EN EQUIPEMENTS ELECTRIQUES**

B.T.S., D.U.T. ou similaire, 10 ans expérience B.E. électricité TBT - BT - MT.

- — Fonction : Conception et dessin de projets complexes d'équipements électriques.
- — Anglais ou Allemand souh.
- — Poste d'avenir stable.

Adresser C.V. détaillé à :

**SELECTEC** Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX sous référence 818.

هكذا من الأصل



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



## offres d'emploi

Vendredi Samedi Dimanche.
VSD

recrute
pour développer son Service
« ANNONCES CLASSEES »

### UNE PROSPECTRICE TÉLÉPHONIQUE

dotée d'enthousiasme, de dynamisme, et de bonne humeur.

La conscience professionnelle et la ténacité sont de rigueur.

Ses fonctions consisteront à promouvoir la vente des différentes rubriques des Annonces Classées (Immobilier, Automobiles, Services, Offres d'emploi).

Vous vous reconnaissez dans ce profil, ces fonctions vous attirent et vous conviennent, vous êtes libre au 21 août 1978.

**VENEZ NOUS REJOINDRE**

Nous vous offrons un excellent support, un bon salaire + intéressement, 14 mois, le Restaurant d'Entreprise, une formation et une motivation permanentes.

Josette CORNU, tél. : 225-19-68 (pte 157)

---

Société Industrie Minérale
(Région Parisienne)
développement
de nouvelles technologies
recherche

### INGENIEUR

Grandes Ecoles
(Centrale, Sup. Elec.,
Grande Ecole de Chimie)
pour poste de

### CHEF B.E.T.

Age minimum 30 ans

Expérience B.E.T. ou travaux neufs souhaitée. Ce bureau d'études est concerné par les Investissements propres de la Société ainsi que par les Ventes de techniques à l'étranger. Ce poste demande des qualités d'animateur d'une équipe ainsi que de rédacteur de projets.

Adresser C.V. manuscrit et photo sous référence 6447 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02.

---

BEDAUX BEDAUX-SÉLECTION

recherche

● **CHEF COMPTABLE**

Pour diriger Services Comptables d'une Société de Services en pleine expansion.
Dépendant du Directeur Général.
Ce poste devrait convenir à un homme âgé d'au moins 35 ans, pouvant justifier de réussite dans une fonction équivalente. Niveau D.E.C.S.
Samedi et fêtes juives chômés.

Adr. lettre manuscrite et C.V. à : M. BENMUSSA, ss la réf. FR 1371.
98.000 F +

● **SECRÉTAIRE DE DIRECTION**

Pour assister le directeur d'une Société de Services. Nécessite faire preuve de qualités professionnelles indiscutables.
Sténo dactylo parfaites.
Bonnes qualités de contact, de présentation et d'expression. Sérieuses références exigées.
Salaire en rapport avec personnalité.
Samedi et fêtes juives chômés.

Adr. lettre manuscrite et C.V. à : M. BENMUSSA, ss la réf. FR 1372.

Bedaux-Sélection, 30, rue de Chabrol. 75010 PARIS.

IBI

---

140.000 F

### directeur technique

La filiale d'une société américaine — vendant et louant des systèmes COM, C.A. 28 millions — basée à Paris, recherche son Directeur Technique. De formation INGÉNIEUR SUPÉLEC, ou équivalent. 30 ans minimum, le candidat aura une solide expérience de commandement pour diriger son Département de 40 Techniciens de Maintenance (ÉLECTRONIQUE, INFORMATIQUE, MÉCANIQUE, PHOTO). Il sera également capable de définir et gérer son budget.

Envoyer c.v. détaillé, à S.E.A.I., sous réf. DRN, 60-62, avenue Henri-Martin, 75116 Paris.

---

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION

recherche

### RESPONSABLE DE RÉGION

INGÉNIEUR DIPLOMÉ OU ÉQUIVALENT

Ayant une expérience industrielle dans les fonctions commerciale et production.

CAPABLE DE :
- promouvoir et développer activités ;
- animer une équipe de formateurs ;
- négocier avec Entreprises et Pouvoirs Publics.

UNE EXPERIENCE DE LA FORMATION SERAIT PARTICULIEREMENT APPRECIEE

Env. C.V. et photo sous le nº 73.208 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

---

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DU SECTEUR BANCAIRE

recherche

candidats et candidates aux épreuves de sélection pour le recrutement d'

### INSPECTEURS
ou de
### CHARGÉS D'ÉTUDES

- Nationalité française, libérée O.M.
- Possédant diplôme Grande Ecole ou licence + D.E.S. et formation ou expérience bancaire indispensable.
- Carrière intéressante.
- Date des épreuves écrites de sélection : début octobre 1978.
- Durée du stage à Paris avant contrat définitif : 1 an.
- Début du stage : décembre 1978.
- Affectation ultérieure à Paris ou dans métropoles régionales.

Ecrire avec C.V. avant le 30 septembre 1978 à : CAISSE NATIONALE DES MARCHES DE L'ETAT, Bureau du Personnel : 14, rue de Gramont 75084 PARIS Cedex 02.

---

SNCF

recherche

pour son service de
PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE
à PARIS

### un PSYCHOLOGUE diplômé

pour recrutement, orientation et sélection du personnel.

Conviendrait :
- à titulaire d'une maîtrise de psychologie + D.E.S.S de psychologie industrielle ;
- ou diplômé de l'Ecole des Psychologues Praticiens.

Ecrire à la Direction des Services de PSYCHOLOGIE APPLIQUEE
41, bd Vincent-Auriol. — 75634 PARIS Cedex 13.

---

LE CENTRE DE PRODUCTION
D'UN GROUPE INDUSTRIEL
de 1er PLAN (banlieue NORD-OUEST)
recherche

### INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE débutant

Attiré par responsabilités techniques et humaines ultérieures.

### INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
Débutant (E.S.M.E. ou équivalent)

Désireux en un premier temps de se spécialiser en HYPERFREQUENCES et capable à terme d'assumer la responsabilité d'une plate-forme d'essais.

Nationalité française.
Connaissances anglais souhaitées.

Adresser C.V. détaillé ss le nº 73.214 à CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

---

SOCIETE D'INGENIERIE et de
COMMERCIALISATION DE SYSTEMES
INFORMATIQUES
recherche

### ■ JEUNES INGENIEURS

(dégagés O.M.) - Formation Supérieure (Grande Ecole - M.I.A.G.E.) ayant une solide formation de gestion et d'informatique. Les candidats seront intégrés dans un 1er temps à nos équipes de réalisation de gestion. Selon leurs aptitudes, ils auront de nombreuses possibilités d'évolution.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions
INSTITUT DE
PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113 rue Aristide Briand
91400 ORSAY
(Mº R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

---

### INGÉNIEUR MÉCANICIEN
DIPLOMÉ ou ÉQUIVALENT

recherché par

STÉ FRANÇAISE de TRAITEMENT de SURFACES
Nº 1 DANS SA SPÉCIALITÉ

- 30 ans minimum ;
- solide expérience de production ;
- bonnes connaissances traitement des métaux ou mécanique ;
- attiré par une carrière dans une P.M.E.

Basé dans un premier temps au Siège de la Société (Région Parisienne OUEST) IL POURRA ULTERIEUREMENT (et après formation) ETRE PROMU A LA DIRECTION D'UNE DES USINES DE PROVINCE

Les Dirigeants d'usines, dépendant de la Direction Générale, ont la responsabilité complète (technique, commerciale et de gestion) de leur unité, dans le cadre d'une direction par objectifs avec plan d'action et délégation.

Adr. C.V., prét. et photo, sous numéro 5514 P.M.P., 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transm.

---

IMPORTANTE ENTREPRISE B.T.P.
recherche pour une affectation
Paris - Province - étranger

### JEUNES INGÉNIEURS

Diplômés CENTRALE, PONTS ET CHAUSSÉES, A.M., T.P., E.I.M.

Nous cherchons à constituer une équipe de jeunes ingénieurs potentiels pour répondre à terme à l'expansion régionale de l'entreprise à tous les niveaux.

Adr. C.V., photo, prét. en précisant lieu d'affectation souhaité à nº 73.101 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

---

Offre poste responsabilités pour CADRE titulaire BTST 3 ans expérience minimum. Env. C.V. manuscrit et prét. à « Vacances et Liberté », 14, avenue Opéra, 75001 Paris.

---

Foyer Jeunes Travailleurs récent, 145 jeunes, ch. pour 15 sept. 1978 ANIMATEUR SOC. EDUC., 23 a. min. Salaire depuis 2.700 F brut.
Fonction :
Travail au sein d'une équipe. Dévelop. vie collective et épanouisse. indiv. Intégration à la vie du quartier.
Exp. bénévolat, form. souhaitée, connais. milieu travail.
Ecr. av. photo et C.V. : F.J.T. Amandiers, 54, rue de Ménilmontant, 75020 PARIS.

---

INSTITUT DE TRAV. SOCIAL ET RECHERCHES SOCIALES DE MONTROUGE
recherche
p. formation de travailleurs socx

**UN (E) RESPONSABLE DE DEPARTEMENT**
**UN (E) CADRE PEDAGOGIQ.**

Expér. pratiq. de type social et pédagogique (notamment formation adultes) acquise ds le tiers-monde (Afrique).
Formation supér. en travail social ou universitaire exigée.

Env. C.V. à Mme La Directrice I.T.S.R.S., 1, r. du 11-novembre, 92120 MONTROUGE.

---

Concessionnaire automobile Argenteuil, recherche

**CHEF COMPTABLE**

Hme, 30 a., env. Envoyer C.V. FIDEX, 22, rue La Fayette, 78000 Versailles.

---

MASSON
EDITEUR, recherche
pour son département
LIVRES MEDECINE

**SECRETAIRES D'EDITION**

**TECHNICIEN (NES) DE FABRICATION**

Expér. solide d'au moins 2 ans dans l'édition spécialisée livres ou périodiques.
Formation Estiennes ou équivalent souhaitée.

Un des postes de chaque niveau est à pourvoir en Province (Val de Loire).

Réf. MR 218.
Adresser C.V. et photo : MASSON, 120, bd St-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06.

---

Pour SURESNES

**RÉDACTEUR**

Notices techniques électroniques, connaissant les normes ATA 100 et R 106 D.

Tél. pour RV au 735-96-50

---

**E.C.L.**
recherche

CHEF DE PROJET

1) INGENIEUR ou MAITRISE INFORMATIQUE
Expérience de 4 années dans la direction de projets de moyenne importance orientés
soit : gestion industrielle,
soit : comptabilité générale et analytique.

2) INGENIEUR GDES ECOLES (X - MINES - E.C.P...)
2 à 3 ans d'expérience en informatique de gestion.
Sera chargé d'une mission de Chef de Projet évoluant vers des responsabilités importantes.

Postes à pourvoir pour le 1er septembre 78 environ.
Ecrire avec C.V. et prétentions à E.C.L. 55, rue Hermel, 75018 PARIS.

---

Labo. Biochimie - Technologie Alimentaire, Université Sciences, Montpellier, ch. pr octobre INGENIEUR ALIMENTAIRE Dr. Ing. ou expér. industrielle pour poste ASSISTANT. 3.700 F par mois. Envoyer C.V.

---

URGT - Rech. GOUVERNANTE pr dame âgée valide, PARIS. Téléph. : 340-39-74

---

La VILLE de SAINT-DENIS 93 recrute
2 INFIRMIERES D.E.
pour centre municipal de santé. Conditions et avantages statutaires. Logement à titre onéreux. Age limite : 40 ans majoré d'un an par enfant à charge. Adresser candidature ou prendre contact avec le Service du Personnel. Téléphone : 820-63-83, Poste 370 ou 378

---

Urgent - Institut Enseignement Supérieur privé rech. AGREGES et DOCTEURS en Physique et Chimie.
Ecr. 761.151 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Cherche étudiant ou personne pouvant première semaine août initier pour recyclage mathématiques. Téléphoner hres bureau au 785-58-66.

---

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieu Nord de Paris, recherche

**INFORMATICIEN**

Ingénieur ou diplômé d'études supérieures, ayant 2 à 3 ans d'expérience industrielle, pour participer au développement de logiciels d'application au sein d'une équipe dont la vocation est d'innover dans le domaine des fabrications mécaniques.

Expérience recherchée en :
- analyse organique ;
- basic et fortran ;
- développement de logiciels en mini-informatique, y compris pour exploitation sur systèmes multitâches et multiprogrammations.

Adress. lettre manus. avec C.V., photo et prétentions, nº 73127, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

---

Société moyenne recherche

**INGÉNIEUR**

débutant pour asurer maintenance sur des installations comprenant des micro-processeurs.
Lieu de travail : Paris.
Conviendrait à INPG - ESI EA ou équivalent.
Ecr. no 7.678 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

Nous recherchons

**UN INGÉNIEUR PÉTROLIER**

Ayant l'expérience de l'entretien des puits (complétion/work-over/wire-line)

Libre rapidement.
Age indifférent.

Ecr. nº 73.830, CONTESSE Publ. sous référ. 10-59, 20, avenue de l'Opéra - Paris (1er), q. tr.

---

**Cie GÉNÉRALE D'AUTOMATISME**
LE PLESSIS-PATE
91220 - BRETIGNY-SUR-ORGE
recherche pour son activité ENGINEERING

**INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**
Diplômé GRANDE ECOLE

Avec 3 ans d'expérience minim. dans domaine pétrole et pétrochimie. Grande disponibilité pr déplacements France et étranger. Anglais ou allemand indispensable.

Adresser C.V. manuscrit à la Direction du Personnel.

---

Import Sté rég. parisienne

**recherche VENDEUR**
TECHNICO-COMMERCIAL

pièces d'assemblage métalliques embouties ou plastiques moulées pour industrie automobile et industries diverses.
- Formation technique et exp. vente produits industriels indispensables ;
- Age minimum : 30 ans.

Cand. et réf. à M. Ombredanne, Sté SONOFAM, 2, rte de l'Ouest, 94380 Bonneuil-sur-Marne.

---

SOCIETE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE RECHERCHE
Pour SACLAY : Soudeurs Argon Agréés habitude nucléaire.
Pour NANGIS : Tuyauteurs P. 3 Chef d'Equipe.
Tél. 16-1 941-32-36 (Saclay).
16-1 408-04-20 (Nangis).

---

CENTRALE D'ACHATS PARIS-16e - recherche

**ACHETEUR-CHEF DE PRODUITS DOMAINE LOISIRS**

Quelques années d'expérience Centrale d'achats.
Langues étrangères souhaitées.

Adresser C.V. et prétentions no 73.302 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

---

Association Tourisme recherche pour AOUT

**ACCOMPAGNATEUR**

de voyage en Espagne.
Expérience professionnelle dem.
Bonne connaissance espagnol.
Ecrire avec C.V. et photo à OCCAJ, Service Animation, 9, rue de Vienne - 75008 Paris.

---

ASSOCIATION recherche NOISY-LE-GRAND

**ÉDUCATEUR (TRICE)**
SPECIALISE (EE)

pour enquête auprès des jeunes et montage action de prévention.

Env. C.V. av. le 21 juillet à : ATAN, 1, Grande-Allée-des-Hauts-Bâtons - 93160 Noisy-le-Grand Téléph. 303-73-92.

---

**2 INGÉNIEURS III A**

1) contrôle qualité : élaboration des tests informatiques (Soft) pr programmes spatiaux et militaires. Expérience 5 à 10 ans logiciel de base et/ou temps réel sur mini-calculateur.
Réf. OD 71.

2) Responsabilité du contrôle qualité des programmes spatiaux et militaires. Expér. 5 à 10 ans industriel électronique.
Réf. OD 72.

Pour ces 2 postes, anglais indispensable.

**1 INGÉNIEUR II/III A**

GESTION DE PRODUCTION de la fabrication des équipements électroniques. Expérience 3 à 5 ans.
- Coordination, approvisionnements, ordonnancement, lancement ;
- Optimisation des actions informatiques ;
- Planification des charges atelier et suivi des temps.

Réf. OD 73. Ecr., à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, sous no 6.312.

## secrétaires

**SECRÉTAIRE DIRECTION**

Poste évolutif dominante commerciale exig. sens organisat. et goût relations humaines. A pourvoir 1er août ou 1er sept.
Ecr. av. réf. nº 61021, Publicité ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, Paris-2e, q.tr.

---

Sté de Produits Chimiques rech. pour son siège social à VITRY-SUR-SEINE

**SECRÉTAIRE**
BILINGUE ANGLAIS
STENODACTYLO CONFIRMEE
POUR ASSISTER
LE DIRECTEUR DES VENTES

Régime de Prévoyance.
13e mois. Participation.
Possib. obtenir 27 jours congés payés après 1 an de présence.
Horaires personnalisés.
Restaur. d'entreprise.
Accès aisés par train, bus.
Ecrire s/réf. 9/78, C.V. manuscrit, photo et prétentions à : DIA PROSIM, B.P. 8, VITRY-SUR-SEINE 94400

## demandes d'emploi

H., 30 ans, Maîtrise Droit, Maîtrise Langue. Allemand, Anglais. Expér. contacts hum. : Europe, U.S.A., Afrique. Etud. tte prop. Ecr. nº 2888 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

**ANALYSTE FINANCIER**
31 ans

● 5 ans d'expérience en recommandation d'investissements de sociétés cotées en Bourse dans établissement financier, Paris.
● Diplômé d'études supérieures, membre SFAF.
● Cherche situation similaire ds établissement financier, banque priv. ou compagnie d'assurances, Paris.

Ecr. nº 2886 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Cadre, 40 ans, coord. de travx spécialisé bât. industrialisé, déjà assumé direct. chantiers T.C.E. moyenne import. Moyen-Orient. Rech. poste similaire ou direct. chant. étranger, anglais cour. Adresser proposition au nº 2871 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.F., 28 ans, assistante de direction, quadrilingue, Français, Anglais, Espagnol, Néerlandais, sérieuses références France et étranger, rech. situation intéres. Ecr. nº 6071 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

FEMME, 45 a., célib., libre 31/7 expér. cciale et administrative. Cherche poste stable pour seconder directeur P.M.E. Ecr. UNIVERSAL H 3, rue Choiseul, 75002 Paris ou 757-71-68 jusq. 9 h. 30 et après 20 h.

---

FEMME DYNAMIQUE, parlant anglais, allem., connaiss. affair. secrétariat. Lib. de suite accept. TRAVAIL TEMPORAIRE. Ecr. 6072 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

V.R.P., FEMME CINQ ANNEES EXPERIENCE STYLISTE RENOM, habituée transactions clientèle étrangère, salons et expositions internationaux, connaissance des bureaux d'achat, angl. et allem. courant. Libre sans délai, ch. poste commercial. Ecr. nº 6.073 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

Jeune Cadre, 30 ans, Français résidant BRESIL depuis 5 ans, bilingue, marié, resp. dans Sté cciale, et banque 1re ligne, ch. poste responsab. dans filiale brésilienne de Sté française. Ecr. nº 7576, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

JEUNE CADRE SUPERIEUR diplômé de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris, 6 ans d'expérience d'étude de programmes d'aménagement, rech. poste à responsabilités auprès des collectivités locales et de leurs regroupements. Ecr. nº 2882, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

**DOCTEUR 3e CYCLE**
**MÉCANIQUE DES FLUIDES**

35 ans - Disponible immédiatement. 4 ans expérience enseignement supérieur et recherche dans laboratoires d'organismes d'Etat.

Recherche poste :

INGÉNIEUR RECHERCHE DÉVELOPPEMENT
Etudie toute autre proposition

Ecrire sous le nº 7.860 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

---

ANPE

**RESPONSABLES D'ENTREPRISE**

des secrétaires de direction trilingues souhaitent vous rencontrer. Terminant le 28 juillet un stage de formation pour adultes (A.F.P.A.) de 10 mois, dont quatre semaines de perfection. en entreprise, elles seront tout à fait opérationnelles. De niv. d'études sup., elles ont reçu une format. prof. approfondie : connaissance de l'entreprise, dactylo, sténo française/anglais, spécialisation commerciale en esp./angl., angl./esp., allem./angl. et angl./allem. Elles recherchent des postes stables et de rempl. à Paris, en banlieue et en province. S'adresser à l'A.N.P.E.

6, rue Félix-Faure, 75015 PARIS — Tél. : 828-40-42.

---

ECOLE DE FORMATION COMPTABLE rech. stages à mi-temps de 2 mois pour ses élèves en septembre 78. Conversion possible en postes stables, coût : 1.500 F par mois. Tél. : 575-31-90 + 579-76-17

---

J. Fme, gde expér. informat. et statistiques médicales, ch. poste, responsabil. industr. pharmaceutiq. ou électroniq., médic., domaine technique ou relations extérieures. Ecr. nº T 07048 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

J.H. DYNAMIQUE, EXPER. vente et organisat., relat. publ., étud. ttes prop. même étranger. Ecr. nº 83607 M, REGIE-PR., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

CHEF COMPT. DECS, Spécial. liaison organisation informatiq., 59 ans, rech. missions temporaires d'organisation ou remplacements. Libre 1er août 78. Ecr. nº 83.612 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

---

J.H., DECS + DEA gestion ch. stage expert-comptable Téléph. : 602-22-33

---

CADRE AUTODIDACTE 53 ans CHEF D'ATELIER, outils coupants, 10 ans maîtrise PME recherche EMPLOI SIMILAIRE banlieue, Paris. Tél. : 255-10-31.

---

**FONCTION PERSONNEL**

cadre féminin sûre et efficace, sens des responsabilités haut niveau, contact, dialogue, offre collaboration Paris-province. Accept. missions courte et longue durée. Ecr. nº 6 315 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 PARIS CEDEX 02 qui tr.

---

SECRETAIRE GENERAL 33 ans, autodidacte (PME 120 personnes) matériel PLV — gestion administrative, Personnel, des Ventes — supervision service technique de production (planning, lancement, ordonnancement, Achats, Prix de revient). Relations Banques recherche situation similaire région parisienne. Ecr. nº 73 045 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

---

H., 31 a., tril. Franç., Allem., Angl., ch. sit. déplacem. souh. Etud. ttes proposit. - 206-74-25

---

J.H. 35 ans, créatif, droit, langues, lettres, expér. professionnelle, actuellement disponible pr emploi ou collaboration. Ecr. nº T 07093 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

---

J. F. 26 ans **REDACTRICE**
SECRETAIRE CONFIRMEE
dipl. rédactrice administrative (capacité en droit), bacc. A 5 littéraire, angl., italien, espagn. (lus et écrits). Exp. profess. 4 ans, comme secrét. admin. de coordinat., ch. pl. stable PARIS pour 1er août au 1er sept. 78 ds fonction admin., relat. publiqu., bur. d'études, sté industrielle. Avant. sociaux, prét. : 4.000×13 ét. ttes prop. si pas sér. s'abst. Ecr. nº 07102 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

J.H. C.A.P. AIDE-COMPTABLE, 26 ans, expér., ch. place stable. Ecr. ALIBAY, 144, r. Salvador-Allende - 92000 NANTERRE.

---

J.H. 26 ans, Dég. O.M. Lic. dr. privé, maîtr. droit des aff., ch. emploi, étud. ttes prop. Ecr. nº 2892, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, q.t.

---

Fme cadre, cél., adj. Directeur Personnel, b. not. allem. Goût des contacts humains et initiat. Etudier. ttes propositions Paris. Ecr. nº 2894, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

**LICENCIÉ SOCIO**

27 a. (psycho statistiques angl., exp. anim. pédag.), ch. poste stable Paris, rég. parisienne, ds sté d'études ou format. continue. Ecr. no T 07087 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, ou tél. : 307-81-70.

---

JNE HOMME, licence, maîtrise D.E.A. philosophie
Expér. enseignement, ch. emploi
Libre immédiatement.
Téléphoner au 527-48-15.

---

Cadre informaticien expérimenté très actif, 45 ans, ch. emploi chef de service. Libre rapid. Ecrire nº 2.885 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui transm.

---

J. FME 24 ans, maîtr. et lic. DR. PUBL., con. dact., début. ét. tte prop. Rec. sit. ds la rég. nord. Lib. imméd. Ec. nº 7.661, « le Monde » P., 5, r. des Italiens 75427 Paris (9e), qui transm.

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

**296-15-01**

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | La ligne | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



# L'immobilier

## appartements vente

### Paris Rive droite

**6 P.** dernier étage, 180 m2 tt cft. Soleil. Mercredi, jeudi 14 h. 30 17 heures, 160, bd Pereire

**DUPLEX - 142 M2** + terrasse 19 m2
**4 PIECES - 127 M2**
PRES PLACE **VICTOR-HUGO**
Petit immeuble neuf, luxe, parking.
S/pl. mardi, 14 h. à 17 h. 30 et jeudi, 10 h. à 12 h. 30.
**SEMIIC 766-51-71**

**ETOILE** ATELIER D'ARTISTE
Parfait état. Calme. 70 M2. 540.000 F. NEVEU. 743-96-96.

**BD HENRI-IV**
Bel immeuble Pierre de Taille Ascenseur, chauffage central
**4 P.**, 150 m2 env. tt conft. + Chambre service et cave
**6 P.**, 205 M2 ENVIRON SUR RUE ET COUR
t cft. + chbre serv. et caves. EXCELLENT ETAT
Possib. professions libérales. Renseignements et visites. 755-98-57 ou 227-91-45.

MAIRIE XVIII°
Bel appt. 3 P. princ., s. de bns, cuis., office, chauf. individuel, tél., escalier serv. 90 m2 envir. État impeccable. Voir le 19 de 14 h. 30 à 17 h. au 2° gauche. 117 BIS, RUE ORDENER.

**BD SUCHET**
Dans imm. gd standing, pptaire vd STUDIOS 40 M2 et GD 2 PIÈCES 78 M2 734-93-36, heures bureaux.

Part. à part. 59, bd Murat, vd beau duplex tt cft 202 m2, 6 p., 1 bns, 1 dche, 2 cab. toil. Nbrx plac. Cuisine équipée. Téléph. : 651-83-50, 12-15 h-18-21 h. pr RV.

POINCARE-KLEBER
Dble living, chambre, décoré, 385.000. Eicher au 359-99-69.

Près PLACE de CLICHY
Studio 32 m2, imm. récent, 4° ét., ascens. NERET, 225-62-20.

PORTE DES TERNES
Séj. dble + 3 chambres. Cuis., bains, toilette, 7° ét., ascens., 140 m2, 2 chambres de service. 567-22-88

**PALAIS-ROYAL**
11 bis rue Sainte-Anne ds imm. pierre de t. complètement restauré, asc., vide-ord., STUDIOS à partir 165.000 F. Sur place, tous les jours, de 13 h. à 19 h. ou 522-95-20.

**XVI°, ÉTOILE**
Bel immeuble pierre de taille, 3°, ascens., tapis escalier,
**GRAND 5 PCES, CONFT**
entièrement rénové.
**PRIX 920.000 F**
Mardi, mercredi, 14 h. à 18 h. 1, rue Pergolèse ou tél. : 723-91-28.

**66, RUE AMELOT**
Imm. neuf. stand., à SAISIR. Gd 4 p., 88 m2 + terrasse 28 m2. Prix : 473 100 F - Téléph. : 622-35-05 ou 805-53-58.

**MONCEAU, 6 P. 205 M2**
Dernier étage, jolie vue. BOURDAIS 766-51-32. - ORPI

122, bd PEREIRE. Beau 5 P. 120 m2 + serv., 2°, asc., balc., Sud, 660.000 F. S/pl. mercr. de 14 à 17 h. Téléph. : 622-54-80.

M° CHARONNE - 5° ét., asc., beau 2 pces, entrée, cuis., wc, salle d'eau. Soleil. 200.000 F. 344-71-97

PL. NATION - Plein soleil. Beau studio entrée, cuisine, wc, salle de bains, chauffage central. 135.000 F - 346-63-85.

BOIS VINCENNES, près RER, splendide 4 pièces, entrée, cuis., wc, s. de bains + salle d'eau, balc., parking. Plein soleil. 455.000 - 345-82-72

19° - Ravissant 2 p. Tt cft. Et. élevé. Balc. Imm. pierre de t. Prix 160.000 F - 585-41-20

GAMBETTA - Bon imm. 3 p., cuisine, wc, cft, soleil, calme. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

**5, AV. VAN-DICK**
Duplex 140 m2, rénovation exceptionnelle, entièrement rénov., dans imm. gde tradition donnant sur PARC MONCEAU. Tél. : 555-82-35, s/pl. 14-17 h.

BUT.-CHAUMONT magn. studio + mezz. + terras., cft, calme, soleil. Px 220 000 F, 322-22-47.

**MARAIS** PROCHE THORIGNY
Bel imm. XVIII°, caractère, bon stand. Parf. état 2° sur rue. VRAI 3 P. haut de plafond, cuis., w.-c. Bns moderne, chff. cent., tél. Px 398.000 F, créd. 80 %. Vr pptaire, mer., jeudi, 14 h. 30 à 19 h. 31, r. Charlot

VAL-DE-GRACE
Imm. restauré avec asc. Bel Appt 2/3 P. Grd liv. + 1 chbre cuis., w.-c., bains, 60 m2. Prix intéressant. PROMOTIC 322-10-74 le soir 329-76-25

Part. de préf. à part. vend 13° (place d'Italie), Appartem. 2 Pces, coin cuis., cave, tél., chauff. gaz ind., calme (très ensoleillé) 5° étage ss asc. Prix 75.000 F. Tél. après 18 h. 580-94-30

MONTPARNASSE
Pptaire vend 2 appts 2 pièces, tt cft. Imm. rénové. 293-62-16.

ST-PLACIDE - Beau studio de caractère, cuis., s. bns, wc. Refait neuf. 138.000 F. 508-41-35.

**OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT**
Vend directement dans les 12° - 14° - 18° arrondissements et Vincennes
**250 studios,**
deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions
intermédiaires acceptés si clients
**555-92-72**
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

**EXCLUSIF INVESTISSEUR**
rive droite
Dans immeuble en cours de restauration, faites de votre investissement pierre « 2 coups » :
● Accroissement de votre capital ;
● Haute rentabilité.
Aujourd'hui votre argent vaut cher, si vous le laissez dormir que vaudra-t-il demain ? Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré, exemple : fiscalité favorable... Nous pouvons peut-être vous aider, Téléphonez-nous : C.F.I. Pierre 563-11-40, 8, avenue Hoche, 75008 PARIS.

**BD MURAT** plein ciel, 9° arrdt stud. + terr. sud 275.000 F. Tél. 622-54-80

**NATION** récent, standing studio, 7° étage balc. soleil. Impeccable. 160.000 F. 345-02-42

**IENA** 30, avenue Président-WILSON
Vaste pied à terre, 110 m2 3 P., tt cft, URGT, cse success. Vis. mer., vend., 14 à 17 h.

**IÉNA**
PROPRIETAIRE VEND PRES PL. ETATS-UNIS
Splendide DUPLEX, 140 m2, dans HOTEL PARTICULIER du XIX° siècle entièrem. rénové, gd style, décoration de luxe.

**CHARDON-LAGACHE**
PPTAIRE VEND GD APPT 112 m2 + TERRASSE 90 m2. Dans immeuble impeccable. 723-38-58
Renseignements : 734 - 93 - 36.

**13, PLACE DES VOSGES**
IMMEUBLE RESTAURE
STUDIOS 19 et 26 m2 environ. APPTS de 76 m2 à 235 m2. Sur place, tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57.

GAMBETTA
**GRANDE MAISON**
265 m2, 9 pièces, 2 gar., gde cour patio, nombreuses dépend., tt conf., bon état. 880.000 F. 265-22-57.

**VRAI MARAIS**
Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2-3-4-6 p. en duplex - Tél. : 359-30-85.

RUE FROIDEVAUX
Magnifique atelier peintre 65 m2, décoration boiseries, 550.000 F. 567-22-88

Près PARC MONTSOURIS
165 m2. Réception 55 m2. 4 chambres. 2 bains. Garage. I.M.O. 23. Tél. : 033-38-39

ST-GERMAIN-DES-PRES
Ravissante maison 180 m2, ét. impecc. Réception, 4 chambres, 3 bains, calme, soleil. 544-11-87.

SUR QUAI TOURNELLE et JARDIN, standing, gd living + chambre, tout cft. Parking. 950.000 F - L'ETUDE 634-13-16 - 634-13-18

MONTPARNASSE - Rare
Près Hôtel SHERATON
Maisons particulières 4/5 Pces 100 m2 + terrasse, jardin, combles, restauration de qualité. Livraison rapide. Prix 670.000 F - PROMOTIC, 322-15-76 le soir 566-68-03

**4, RUE HUYGHENS**
MONTPARNASSE, magnifique atelier : 180 m2, 2 loggias, calme, caractère exceptionnel, dans ensemble rénové. Tél. : 550-22-05

**ACHETEZ DIRECTEMENT**
de Particulier à Particulier appelez :
**INTERPROPRIÉTAIRES**
Envoi gratuit d'une sélection d'appts et de maisons à vendre. 280-23-28 - 280-54-28. 30, rue de Londres, 75009 Paris.

**CHAMP-DE-MARS**
3° ét., ascens., excellent état, 200 m2 dble récept. + 4 chbres, 2 bains, cuisine équipée, chbre serv., 1.350.000 F, visite sur R.V. 222-27-97.

**MONTPARNASSE**
Très belle rénovation, propriétaire vend studio au 5 Pces, sur place, mercredi 14, à 19 h., 4, RUE HUYGHENS.

**FRONT DE SEINE**
19° étage, 4 P., tt cft, 98 m2, park., libre de suite. 600.000. JEAN FEUILLADE. - 566-00-75.

**INVESTISSEMENT PRIVILÉGIÉE**
Rive gauche.
Dans très bel immeuble en pierre de taille en cours de restauration :
● Studios, 2 pièces, duplex ;
● Rentabilité immédiate ;
● Gestion.
Pour toutes informations: C.F.I. Pierre : 563-11-40, 8, avenue Hoche, 75008 PARIS.

BAC - Imm. Directoire. Charme, 4 p., tt cft. MARTIN, Dr en Droit au 742-99-09

### Paris Rive gauche

**VII° VANEAU**
Dans charmant petit immeuble
**70 M2** ENVIRON TRES AGREABLES
SEJOUR DOUBLE + UNE CHBRE, bains, w.-c. séparés, cuisine entièrement aménagée. Petite terrasse dans verdure. Très calme, plein soleil. Eau chaude et chauf. central par l'immeuble. 755-98-57.

**NOTRE-DAME** Studio poutres caractère, possib. duplex. A SAISIR. 325-75-42.

**CONVENTION** Pierre de T. 4 P. tt cft. asc. 430.000 F. 783-83-26.

**5°** R.-de-ch. sur jardin priv. cave voûtée dans imm. XVI° S. Tous les jours 14-18 h. 28 bis, rue du Cardinal-Lemoine.

Saint-Germain-des-Prés, Soleil.
**BALC.** Etage élevé, Calme. Asc. Séj. + 2 ch. 94 m2. ODE. 95-10.

TRES BEAU **6 P. 230 M2**
dans bel imm. 1850, standing, plein Ouest. Possib. libérale. Chbre serv. 720-96-55, matin.

**SÈVRES-BABYLONE**
Immeuble bourgeois pierre de taille, 1er étage CLAIR. UNIQUE PUBLICITE AVANT RENOVATION
**5/6 PIECES 128 M2**
+ CHAMBRE DE SERVICE
**PRIX 730.000 F**
S/pl. mardi, mercredi, 13-17 h.
**6, RUE** CHOMEL, ou Tél. 723-96-85.

AV. DU MAINE (près)
Appts occupés Loi 48, 3 P. 55 m2, imm. ravalé 80.000 F. Placement à long terme intér. PROMOTIC. - 322-15-76 et le soir 622-04-16

**Boulevard RASPAIL**
M° SEVRES BABYLONE
Imm. pierre de taille stand., beau 6 p., 200 m2, parfait état, + 3 chambres de service. SEGONDI : 874-08-45.

CLAUDE-BERNARD
BEAU 4 pièces, 80 m2, balcon, 2° étage. 520.000 F. 535-86-37.

**ST-GERMAIN** Immeuble, 17° Poutres.
STUDIO, tout confort 129.000 F
DUPLEX .......... 249.000 F
A SAISIR. - 325-75-42

**MONTPARNASSE**
bel immeuble, pierre de taille STANDING
Gd appartement d'angle LIBRE IMMEDIATEMENT
Distribution parfaite
**7 PIECES** cuisine office
Lingerie, 2 bains, chbre serv.
5° étage ascens. **BALCONS**
Professions libér. autorisées.
DIVISION POSSIBLE
Parking à proximité.
Prix étudié compte tenu surf. et travaux. - 329-60-60

MONTPARNASSE
**2-3 P.** cuis., bns, calme, clair 230.000 F. T. 322-22-47

**BEAU 15°** Imm. bourgeois 2 Pces, entr. cuis., w.-c. Possible bains. RARE. - 325-77-33

### Région parisienne

**RESIDENCE** NEUVE STAND.
ST-GRATIEN. Séj. + 3 ch. 106 m2 + terrasse 16 m2. Park. dble. 4° et dernier étage. 550.000 F. 989-31-74.

COLOMBES
Part. vd appt 3 pieces, tout cft (70 m2). Prix : 165.000 F. (Frais notaire à la ch. vendeur) Téléph. : 971-65-82

MAURICE-BARRES - Dernier ét., Duplex 250 m2 + 150 m2 terrasse. Récept. + 3 chbres, serv., parking. MONTESFORT, 544-13-34

MEUDON, AV. du CHATEAU
Dans belle maison ancienne, BEAU 3 P. CARACTERE, tt cft. 350.000 F - 508-43-17

STUDIO, 2 et 3 PIECES ET QUELQUES GRANDS APPARTEMENTS - PARKINGS
**A NEUILLY**
21, av. Sainte-Foy
● Un quartier calme et pratiq.
● Livraison en cours.
Visite sur place du lundi au vendredi inclus de 13 h. à 17 h. 30. Tél. 745-38-00
**SEMIIC 766-51-71**

ASNIERES MAIRIE
Particulier vend appt 4 pièces cuis., s. de bains, chf. cent., 80 m2 + jardin privé 100 m2. Plein sud. Prix : 300 000 F. TEL. : 733-57-54.

**NEUILLY**-NORTIER Très bel
apt, 5 PCES, gd balcon, 7° ét. IMPECCABLE. 747-77-50

### Province

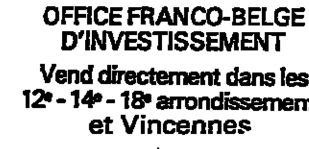
SAINT-TROPEZ
BAIE des CANNEBIERS
Dans magnifique parc, piscine, appt, villa 15 à 76 m2 jardin. 758-12-40, POSTE 348.

**INVESTISSEZ A NIMES**
APPTS NEUFS, av. PARKING dans immeuble bon standing.
**VENTE DIRECTE PAR PROMOTEUR**
P 2 : loué 8.400 F an, 154.500 F;
P 3 : loué 9.600 F an, 169.500 F;
P 4 : loué 11.400 F an, 200.000 F.
Renseignements SIGEBA : 160, rue Bigot, 30000 NIMES.

## appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15°. 566-00-75 rech. Paris 15° et 7° pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 p. PARIS, prefère 5°, 6°, 7°, 14°, 15°, 16°, 12°, paiement comptant chez le notaire - Tél. : 873-23-55



OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12° - 14° - 18° arrondissements et Vincennes
250 studios,
deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions
intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

## constructions neuves

**MAISONS-LAFFITTE**
Av. Saint-Germain. Petit imm. gd stand. pierre de taille.
**2, 3 et 4 PCES**
Livraison prévue juin 1979
Nouveaux prêts conventionnés
SOGECIM, 250-88-78, 531-80-97
DREVAL (FNAIM) - 265-35-07

## hôtels-partic.

NEUILLY-ST-JAMES 3 niveaux superbe réception 5 pièces, terrasse 80 m2. T. 727-86-95.

## viagers

Société spécialiste Viager
**F. CRUZ,** 8, rue La Boëtie 266-19-00.
Prix indexation et garantie. Etude gratuite et discrète.

LIBRE sous 2 ans, 45 km. sud Paris, fermette restaurée, jard. 1.000 m2. 65.000 + 800 F rente. LODEL - 700-00-99

LIBRE, 16°, Muette studio 38 m2. 165.000 + 750 rente ETUDE LODEL - 700-00-99

## immeubles

COLOMBES - 2 pavillons + 1 petit immeuble, total 290 m2, ENTIEREMENT LIBRE 450.000 F - 742-24-26

Villa 3 appts 3 pces, un 2 pces, caves, grenier, 5 garages, jardin, cour à vendre, Hautes-Pyrénées. Confort immeuble. Tél. : 16-62-95-17-68

**14° près DENFERT-ROCH.ER.**
marchand de bien vd directem. IMM. RENOVE 5 ETAGES entièrement loués. BON RAPPORT à améliorer. Idéal pour INVESTISSEUR. Gestion assurée. 1 600 000 F. Le pptaire 555-92-72.

## locations non meublées Offre

### Paris

16° - Part. à part., entre Pont Mirabeau, Egl. Auteuil. Bel appt. 1 living, 2 ch. Tel. : 288-44-85.

RUE DES PYRENEES
studio grand standing, loggia, tél., 1 250 F net. T. ETO. 45-10.

Hôtel part. 5/6 p., grand cft (3 X 2 p., cuis., bains) 4 000 par mois « FAC » 537-69-55.

RANELAGH imm. de standing studio tt cft, balcon, 1 450 F. CEFI GESTION : 526-41-69.

Proximité PTE SAINT-CLOUD très grand 3 p. cft, tél., parkg 7° étage, asc., vue dégagée Tél. matin SEGECO : 522-59-52.

### Région parisienne

Bd Maillot bordure du bois, immeuble gd stdg, luxueux 3 p. plein sud, living de 100 m2. 2 chbres, 2 parkings, 5 600 F. C.I.P. : 380-50-73.

VERSAILLES sur 800 m2 jardin fleuri, maison 8 p., 200 m2. 5 chbres, 2 s. de bains, grande cuisine équipée, garage 2 voitures. 3 800 F. T. : 380-50-73.

## locations non meublées Demande

### Paris

Un vrai 3 Pieces, conft, calme, ascens. Dans le 15°, 14°, 13° nouveau ou ancien, tél. heures de bureaux : 532-31-79 p. 555.

Appt six pieces, anc. renove ou moderne. Tel., asc., calme, 15° arrt, soleil, préf. périmetre Pasteur, deux s. de bains. Tel. entre 13 h. et 16 h. au 566-45-70

Sciences Po ch. pour ses eleves chamb., stud., appt. A louer. Env. offres : B.D.E., I.E.P., 30, r. St-Guillaume, 75007 Paris ou tél. : 260-39-60, à part. 5-5.

Particulier à part. ch. location 3 pces, 2 ch. + livg, pref. 14-15°, imm. anc. asc. Libre 1er sept. Tél. juillet au 670-07-06, le soir. En août au 989-27-47.

Part. à part. CHERCHE 3 p. s. bns, cuis., w-c, tél., ds PARIS chauf. cent., 1 400 F c.c. max. Tél. : 329-66-20 de 9 h. à 18 h. ou : 921-47-51 (le soir).

Particulier recherche 5/6 p., PARIS 5°, 6°, 7° arrdts ou pavillon SEVRES, environ, 3 500 F. TEL. : 626-71-71.

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, Villas, Pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

### Etranger

Couple, 2 enf., cherche maison av. jardin, 3 chbres, + living. Bruxelles-Est ou périph. (CEE). Ecrire à Scocard c/o Lescombes F 47410 LAUZUN.

## locations meublées Demande

### Paris

Cherche à louer deux pièces cuis., douche, moins de 1.000 F pour étudiant, 4°, 5°, 6°, 7°, 14°, 15° arrdt. Téléphoner 828-05-51.

Professeur ch. Studio 14°, 15°, préférence, particulier à part. Téléphone : 655-09-85

## bureaux

**PALAIS-ROYAL**
4 ou 2 beaux bureaux de 13 à 20 m2 chacun, téléph., possib. salle conférences, télex et petit équipement bureau. Très bel emplacement. 260-37-17, Poste 37

1 à 20 BURX TS QUARTIERS. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55

Cherche 350 à 550 m2 bureaux pour assoc. 1901 av. garanties. Loyer max. 8.500 F. Téléph. : 567-99-43, M. Bontoux.

Société achèterait immeuble de bureaux à Paris-Etoile ou 7° arrt. 400 à 1.000 m2. Ecr. CAMEX, 28, bd Poissonnière - PARIS - Tél. : 770-13-62

## fonds de commerce

**ALPES** Station SKI Cabinet immobilier (F.N.A.I.M.), 1er ordre. Prix : 1.000.000 F. Havas n° 1.157. B.P. 297. 38041 Grenoble Cedex.

VAR - Vds fonds de commerce en pleine expansion, tres bon chiffre. Clientèle et fournisseur assurés. Raison sociale : vente de materiaux de constructions anciens.
Affaire saine. Depôt 3.600 m2. ALECUY, rte du Plan-de-la-Tour 83120 Ste-Maxime (94) 96-35-21.

Cause sante particulier vend
**MOTEL TRES BIEN SITUÉ SUD MONTÉLIMAR - RN 7**
17 chbres restaur., bar, salle de recept., villa et 2 ha terrain. POSSIBILITE CAMPING. TEL. : (75) 01-27-62.

## locaux commerciaux

Aurillac, dans petit immeuble r.-de-ch. 200 m2 (comm., prof. libérale) — 85 100 m2 — depend. = 250.000 F Vin Seguy, office notarial à 15000 Aurillac (71) 48-60-60

**BUTTES-CHAUMONT**
R. de Crimée à SAISIR très beau LOCAL sur jardin, 105 m2 + réserves. Location ou vente. SEFIMA 522-35-05.

## locaux indust.

Imm. industr. 15.000 m2, 12.000 m2 couv. à quai, 2 voies fer, transfo, bureaux libres 2 mois. Bail 3-6-9. Prix 130 m2 an ou location-vente La Courneuve. Tél. 836-47-60

## villas

**ENGHIEN** LIMITE pav. récent.
Séj. en L — 2 ch., bns., hall, cuis. + 3 ch. à l'étage, bns, sous-sol total, Jard. 900 m2. 840.000 F. 989-31-74.

Pptaires par succession à PORT-MARLY sur N. 13, entre Bougival et Saint-Germain, 5 pces 175 m2. cft., gar., belle construction 1955. Parc 4.230 m2. Prix : 850.000 F. Facilites. CREMER - 491-41-25

Recherche pour achat petite villa prov. recente 2-3 pièces tout confort avec jardin, région nord-ouest du VAR. Prix max. 200.000. Téleph. : (1) 238-04-61.

MARLY-LE-ROI. Je vds direct. maison de caractere, tt conft, sur 2.400 m2, avec tennis. Teleph. H.B. au 766-51-05, M. S. CERF

JOINVILLE Résidentiel
VILLA GRAND LUXE
Embarcadère sur MARNE
Sejour + 5 chambres + serv. Gar. Jardin. Dependances. ETAT EXCEPTIONNEL 1.250.000 F - 222-61-35

VERNEUIL-SUR-SEINE
Part. vd maison 7 pces, tt cft, terr. 605 m2, situation dans forêt, gare et ttes commodites à 5' Prix de vente : 570.000 F. Tél le soir au 971-65-82

83 ST-AYGULF. Part. vd villa poss. 2 appts sep. jdin ombragé. Vue mer. T. : (93) 35-89-95

## pavillons

**VANVES** LUXUEUX PAV. av. jdin dble séj.
4 ch., cuis. équip. Très belle s. bains. ch. cent., garage. cave TEL. 660.000 F. 734-36-17.

**1.548** PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris : 0 à 120 km
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS. 757-62-02

Achète maison 2-3 p. + jardin, prox. bourg Haut-Var, préfér. Nord-Ouest du départem. Prix max. 200.000 F. Libre de suite. Tel. : (1) 288-04-61

Part. ch. pav. libre ou viager, Sèvres, Meudon, Chaville. Calme. 2 ch. min. 300.000 - 626-34-81 av. 10 h. ou ap. 19 h. 256-70-70. Bur. p. 3184.

**BASTILLE**
dans passage pittoresque d'artisans pavillon avec jardin. cour et dépôt aménageable. très belle charpente en bois pour commerce ou habitation 600 m2. 850.000 F. Tél. 293-41-84

**RUEIL** 7' R.E.R., calme, résidentiel, beau PAV. 70, liv. 40 m2, 3/4 chbres, gde salle jeux, garage, jardin. PX 920.000 F. - 967-62-83

## chalets

ST-GERVAIS (Hte-Savoie). Vds chalet « coteau Duvernet » chemin de Vorasset. 6 p. pr., tout cft. Px 340.000 F. Vis. s/place les 18, 19, 20, 21 juill. 10 à 14 h.

## maisons de campagne

Vd Poste de Beynac et Cazenac près SARLAT. 270.000 F. Bât. 18° siècle. 5 ou 6 p., jdinet. Vue except. s/Dordogne. Coût amén. 300.000 env. - 556-77-20 ou mairie

Part. vd dans petit bourg, mais. tt cft 120 m2, rez-ch., séjour, cuis., cellier, wc, 1er ét. 2 ch., s. de bains + wc. Dress.-room. Gren aménag. Jardinet. 360.000. Neauphle-le-Vieux - 489-35-02.

**VENTABREN (13)**
Maison dans village - 6 pièces, dépendances, 3 terrasses, tout confort. Vue magnif., caractère. Prix : 550.000 F
**AGENCE VENTABREN**
Grand-Rue. 13122 Ventabren T. : (16-42) 28-61-41 et 28-71-79.

Bord de Seine, Poses (Eure), terrain 1.500 m2. Maison : living, 2 chbres, cheminee pierre, cuisine, garage, poutres. Téleph. : 727-18-02

## terrains

Part. vd 25.000 M2 (2,5 ha), à 3 km de la mer, SOLENZARA (Corse). S'adresser : M. Sawas. Teléph. : 57-43-46 (16-95)

LUBERON, entrée Cadenet dans pet. lotiss., villas 300 m2, 3 faç., entier. viabil., tt-à-l'egout, vue bourg et vallee Durance. Cause dble empl. T. 60-92-14 ap. 19 h.

## propriétés

**URGENT** DEPART ETRANGER
100 km OUEST Paris, sortie bourg touristique, Agréable mais. gd sej., cheminee, 4 ch., 2 bns. gar., ch. cent. Ensemble impec. Terr. 4.000 m2 Partie boisee. Px justifié.
**MOUQUET** (EVREUX) Teleph. (16-32) 33-29-27 et 33-42-25.

**5 km SENS** Cause depart MAISON RUSTIQUE
living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, buanderie, grenier aménageable, cave voûtée, chauffage central, téléph., + autre bâtiment av. 2 chbres amis, garage 2 voitures avec fosse Sur terrain 4.000 m2 clos en dur, arbr. fruitiers, barbecue. Prix : 550.000 F. Agences s'abst. Tél. : 65-30-09.

LUBERON-EN-PROVENCE
A 25 KM D'AIX
Mas 10 p. restaurées de 5000 m2 parc, pelouse. Prix 550.000 F. Mazet à restaur. entièrem. ds 1 ha de campagne. P. 250.000 F. Agence du Château 84120 PERTHUIS - (90) 79-17-33

**PRÈS DE GIEN**
Belle propriété de chasse à 130 km de PARIS
compr. : maison de maîtres, 11 pièces + pavillon de garde + ferme aménagée, R.-Vs de chasse sur 80 ha de terre et bois. - 227-00-52.

Cotentin - Mer, riv. Maison de caractere, 2 chbres, gd séjour, poutres appar. Atre. Gde cuis. Entrée, wc, s. de bns, téléph. Garage. Gdes dépendanc. Terrain 1.900 m2 env. Arb. fr., agr. 270.000 F. (16-33) 42-10-57 matin.

**BRETAGNE-SUD** (44) Propriété 500 m2 habit., impecc., sejour 120 m2, 4 s. de bains, 19 ha cultivables. Libres 900.000 F CELTIQUE, 2, rue Héronnière Nantes. (40) 71-80-18

CEVENNES, LE VIGAN. Part. vend tout confort, flanc coteaux Sud belle propriété : 2 habitat. récentes accolées. 1 ha. Vue Panoramique. Tél. (66) 91-05-97 ou (66) 84-41-97 avant 9 h. ou après 20 h.

## manoirs

SARTHE PART. MANOIR XVI°, 20 ha, douves, rivière, ULM, 19, rue du Dr-Armandet, 92190 Meudon. Tél. : 027-12-90 - 325-72-87

## villégiatures

**PARIS-LONDRES**
Aller et retour. Avion + autoc. 345 F (IPEX). Téléph. 203-46-00.

Sables-d'Olonne - Locations juill., août, sept. Agence des Présidents, B.P. 153. Tél. : (51) 32-13-19

**VAL-ANDRÉ**
Baie Saint-Brieuc, non polluée. A louer, juillet, août, villas, confort. AGENCE CERVERA, B.P. 121, 22370 Pleneuf Val-André - (96) 72-97-29

## Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, M° Opéra
84, rue d'Alésia, M° Alésia.
Frais abonnem. 350 F. 266-52-04

OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12° - 14° - 18° arrondissements et Vincennes
250 studios,
deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions
intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

## représentation offres

**STYLOS REYNOLDS**
EN FORTE EXPANSION
Notre Société recrute
**REPRÉSENTANT EXCLUSIF**
pour visiter et développer une clientèle existante en papeteries, maisons de presse, tabacs.
Secteur : Région parisienne.
Domiciliation sur le secteur souhaité.
Un minimum de 2 années d'expérience et une personnalité affirmée sont nécessaires pour réussir à ce poste.
Une activité antérieure dans la spécialité serait appréciée, mais n'est pas indispensable.
La rémunération mensuelle garantie pendant la période d'essai dépasse 3 650 F et évolue ensuite en fonction d'intéressements complémentaires très motivants.
La voiture est fournie et entièrement à la charge de la Société.
Les frais professionnels sont remboursés.
Lettre manuscrite de candidature et curriculum vitae, avec photo, sont à adresser à : ETABLISSEMENTS REGNAULT S.A. — B.P. 532, 26005 VALENCE CEDEX (référence P.O.)

## enseignem.

**VENCE COTE D'AZUR**
9 km mer, 35 km neige.
**L'INSTITUTION MONTAIGNE**
FONDEE EN 1905
**ENSEIGNEMENT PRIVE - LAIC**
offre aux jnes gens et jnes filles 2 ÉTABLISSEMENTS
**AVEC INTERNAT ET EXTERNAT DE QUALITE**
Ecole primaire et secondaire. Ecole technique privée cciale. Activités artistiq. et artisanales, stade, piscine et gymnase priv.
Renseign., 6, avenue des Poilus, 06140 VENCE. TEL. : (93) 58-03-01.

Cours privés de conversat. en français pour Managers étrang. selon méthode inédite et effic. Téléph. : 747-91-65.

## capitaux ou proposit. com.

**IMPORTANT MARCHAND DE BIENS**
sérieuses réf. notaires rech. capital par fractions de 10.000 F pour opérations GAINS IMPORTANTS. Ecr. n° 820 INFO 2000 32, rue Le Peletier, 75009 PARIS (qui transmettra).

STE FRANCO-SENEGALAISE (Burx à Paris et à DAKAR) étudie propositions cciales pour représentation produits manufacturés et biens d'équipement au SENEGAL et AFRIQUE de l'OUEST (contacts rapides souhaités en vue participation Foire Internationale de DAKAR). Ecr. : DEER n° B 2040, 72, bd Sébastopol, 75003 Paris

Pour tous problèmes financiers, consulter EFIC, 15, r. Lesueur. Téléph. : 500-41-98

## occasions

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 100.000 m2 en stock. Téléph. : 355-66-50

## information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews
● Les bonnes réponses aux tests
● Emplois les plus demandés.
Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

## autos-vente

### 5 à 7 C.V.

Part. vd, 1re main, FIAT 127 S 3 P., 76, 10.500 F. Bon état. Tél. SOSEP, 563-17-27, 14-19 h.

### 12 à 16 C.V.

THUILLIER
Concessionnaire PEUGEOT vend prix intéressants
**604** EXPOSITION 0 km.
46, rue de Mouzaïa, 19°. Tél. 203-94-42, M. Serraf.

## divers

**LANCIA AUTOBIANCHI**
13, Bd Exelmans - 16°
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
524.50.30

**104 - 304 - 504 - 604**
Ex. tt 78, peu roulé. Auto-Paris XV. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15°.

هكذا من الأصل

Le Monde

# régions

## AU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# • BRETAGNE : quatre-vingt-dix sites endommagés par la marée noire seront remis en état

# • AQUITAINE : opérations pilotes en faveur du tourisme social

M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, a rendu publiques, ce mardi 18 juillet, les décisions prises la veille par le comité interministériel d'aménagement du territoire.

● *La localisation des activités du secteur tertiaire.* — La prime accordée aux entreprises, qui créent des emplois dans ce secteur sera désormais accordée secteur, sera désormais plus souple, et son taux sera substantiellement relevé (le maximum passera de 10 000 F par emploi nouveau à 30 000 F en fonction de la localisation choisie et de la « qualité » des activités primées).

● *La remise en état du littoral breton touché par la marée noire.* — Comme M. Chadeau l'avait annoncée le 6 juillet à Rennes (*le Monde* du 7 juillet), un programme de trois ans a été décidé par le gouvernement.

Dès cet été, le secrétariat général à la marine marchande effectuera un premier repeuplement d'urgence de la zone sinistrée. Le coût (1,69 million de francs) sera supporté par le budget de la marine marchande avec un concours du Fonds européen de calamité. Pour les opérations de repeuplement à plus longue haleine, qui constituent le plus important programme lancé en France dans ce domaine, sera dégagée une première subvention de 5 505 000 francs. Un élevage de saumons en cage dans la région de Lannion sera lancé.

Pour ce qui concerne les actions en faveur du tourisme, de la restauration et de l'aménagement de quatre-vingt-dix sites côtiers endommagés par la marée noire, l'État ouvrira une subvention de 7 500 000 francs. En outre, le Conservatoire du littoral intensifiera son action en Bretagne. La restauration de l'Ile-Grande, près de Pleumeur-Bodou, devra être « exemplaire ».

● *Les contrats de pays.* — Lancée en 1975, l'expérience sera poursuivie. Cent quatre-vingt-dix-huit contrats (six mille communes et quatre millions d'habitants) ont été décidés. La politique des « pays » doit être un axe essentiel de la décentralisation et de la régionalisation. Désormais, la politique des pays est régionalisée. Ce sont les régions qui choisissent, les candidatures présentées par les communes arrêtent les modalités de financement, instruisent et approuvent les projets.

● *Les zones industrielles.* — Il faudra définir, région par région, un document d'ensemble dans lequel seront précisées les grandes lignes de la politique dans ce domaine.

Le rythme d'aménagement des zones industrielles a beaucoup baissé (4 000 hectares aménagés par an durant le VIe Plan, 1 500 à 2 000 ces dernières années) et il faut mettre fin à une concurrence néfaste entre les villes. A propos de la région Ile-de-France, le préfet de région procédera, avant la fin de 1978, à un réexamen des orientations arrêtées en avril 1975.

● *Le tourisme social sur la côte Aquitaine.* — Il s'agit de confier à la Mission d'aménagement de la côte Aquitaine (MIACA) un rôle pilote dans ce domaine, s'inspirant des recommandations du « rapport Blanc », déposé en avril 1977, relatif à la réduction des inégalités d'accès des Français aux vacances. En 1979, le programme de la Mission portera sur 19 millions de francs.

● *Les grands chantiers.* — Trois nouveaux projets de centrales électriques reçoivent la qualification de « grands chantiers » :

— Saint-Alban, Saint-Maurice-l'Exil en Isère (projet de centrale nucléaire dans la vallée du Rhône) ;

— Cattenom en Moselle (centrale nucléaire située entre Thionville et le Luxembourg) ;

— Grandmaison dans l'Isère et la Savoie (barrage et centrale hydro-électrique).

En conséquence, un coordinateur sera nommé sur chacun de ces chantiers. Il sera chargé de mettre au point un programme d'accueil, permettant d'assurer à la fois de bonnes conditions de vie aux personnels de ces chantiers et un développement harmonieux des communes concernées. E.D.F. participera financièrement à ces opérations d'accueil.

Enfin, le gouvernement a approuvé le dossier ville moyenne de Sarreguemines, a décidé d'améliorer les liaisons aériennes internationales à partir de Strasbourg, et de favoriser des expériences de polyvalence des services publics en milieu rural dans l'Ardèche, le Jura et la Meuse.

## Questions...
# PAUVRE CONSERVATOIRE
## ...Réponses

**Le Conservatoire du littoral créé en juillet 1976 a acquis à ce jour 5 000 hectares de terrains fragiles sur les côtes de France (« le Monde » du 5 juillet). M. Jean Lagarde, maire socialiste de Lorient, nous a fait part de ses réflexions.**

*« Cinq mille hectares ; cela paraît beaucoup.*

— En deux ans, le Conservatoire est devenu le plus grand propriétaire foncier de nos rivages. Voilà qui peut faire impression, et c'est effectivement une action remarquable par rapport à l'absence quasi complète d'efforts concrets consentis jusqu'à présent.

» Mais il faut situer ces résultats par rapport à ce qui reste à faire, et, hélas ! constater que ceux déjà atteints paraissent singulièrement dérisoires : 5 000 hectares, c'est la moitié de la surface de Belle-Ile ; 5 000 hectares, c'est à peine 10 % du littoral finistérien (pris sur une profondeur d'environ 300 m) ; 5 000 hectares, c'est par contre beaucoup moins que la surface qui, chaque année, disparaît en raison de l'envahissement de l'urbanisation, notamment de l'urbanisation diffuse et anarchique.

» Aussi, la question que je me pose est de savoir si le Conservatoire du littoral dans ses formes actuelles n'est pas un outil dangereux parce qu'il nous donne bonne conscience : ne fait-on pas enfin quelque chose ?

» A mon sens, il est nécessaire de situer précisément le rapport qu'il y a entre les objectifs à atteindre — le sauvetage du littoral de notre pays — et les moyens mis en œuvre, en l'occurrence ceux du Conservatoire.

» On constate alors à l'évidence que la volonté politique n'existe pas. Dans les conditions actuelles, notre littoral est condamné, le terme n'est pas exagé, et le Conservatoire n'aura, hélas ! servi qu'à préserver ce que l'on peut déjà appeler des « musées », c'est-à-dire de petits espaces littoraux vierges d'urbanisation et témoignages de ce qu'était autrefois un littoral riche, varié, remarquable...

*— La formule du Conservatoire vous paraît-elle donc condamnée ?*

— Je ne veux pas accabler le Conservatoire, car cet outil transformé et renforcé me paraît indispensable pour l'avenir de notre littoral.

» Ce renforcement signifie tout d'abord un choix politique clair qui se traduira par une augmentation très sensible de ses moyens, moyens financiers tout particulièrement, pour passer de la part du pauvre ou de celle du dérisoire à celle digne d'une grande nation maritime qui veut préserver son capital naturel et qui a conscience de la valeur d'un littoral non irrémédiablement dégradé.

» Ce renforcement signifie également la mise en place de moyens réglementaires permettant, au moins pendant un temps suffisant, la protection de notre littoral sans que la collectivité soit contrainte systématiquement d'acheter tous les secteurs à préserver sous peine de les voir dégradés. A cet égard, comme je l'ai toujours proposé, l'interdiction de toute construction entre la mer et la ligne de crête, en dehors des zones urbaines ou à proximité des villages côtiers où une urbanisation en profondeur est possible, est une mesure indispensable à adopter.

» Nous avons, par rapport à des nations comme la Grande-Bretagne, un tel retard à rattraper que les seuls moyens financiers, malgré leur ampleur, seront insuffisants.

» Je sais que plusieurs responsables du Conservatoire du littoral partagent ce point de vue. Je tiens à les encourager. Je tiens surtout à ce que ceux qui, aujourd'hui, ont les responsabilités du gouvernement du pays n'aient pas un jour — et pour toujours cette fois — une autre responsabilité à supporter : celle de ne pas avoir su prendre en temps utile les mesures pour une sauvegarde réelle et durable de cet extraordinaire patrimoine national qu'est le littoral de notre pays. »



## Provence-Alpes-Côte-d'Azur

### UNE CONTESTATION QUI PEUT FAIRE DATE

# Lourmarin et son interprétation de la politique foncière

De notre envoyé spécial

Lourmarin. — C'est un peu David contre Goliath. C'est aussi une vraie bataille dans laquelle une commune affronte l'administration, à propos du plan d'occupation des sols (POS).

*Lourmarin,* sept cents habitants, dans le Vaucluse, a décidé de faire un POS à sa manière, c'est-à-dire d'une manière non conformiste. Sans être systématiquement frondeur sur les contreforts du Luberon, on n'apprécie guère que les fonctionnaires parisiens viennent vous dire quelle est la meilleure façon d'assurer aux agriculteurs proches de la retraite des ressources décentes, de protéger les sites sensibles du village, d'endiguer le flux des résidences secondaires...

Mais la puissante direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme au ministère de l'environnement et du cadre de vie ne le voit pas de cet œil. Il n'est pas question d'admettre d'exceptions aux dispositions générales de la loi du 31 décembre 1976 et aux décrets d'application de juillet 1977, sauf dans les cas limitativement énumérés.

*Au départ, l'idée du conseil municipal de Lourmarin est simple :* éviter que les agriculteurs et les propriétaires de parcelles classées « non constructibles » par le POS ne soient pénalisés par l'inévitable dévalorisation de leur capital foncier qui résultera de cette interdiction. C'est la justice, ou plus exactement le redressement d'une injustice, qui inspire cette politique.

Dans la pratique, le mécanisme « hors la loi » imaginé par MM. Henri Barthélémy et Olivier Monod (père de Jérôme Monod, ancien délégué à l'aménagement du territoire), respectivement maire et conseiller municipal, fonctionnerait ainsi :

— Soit une parcelle constructible de 50 ares, par exemple, qui ne peut avoir que 10 mètres carrés de droit à construire, en vertu des coefficients d'occupation des sols (COS) en vigueur.

— Dans ces conditions, le propriétaire ou l'acquéreur devra trouver la surface au sol suffisante pour édifier sa maison et acheter — dans les zones non constructibles — des droits de construire.

— Il sera donc délimité sur le territoire de la commune des zones « émettrices » et « venderesses » de droits à construire qui procureront des ressources de compensation à leurs propriétaires.

Ainsi s'établirait une « bourse » des droits de construire (comparable au système, en vigueur dans cette région, de transfert des droits de vigne).

Les avantages de cette politique de péréquation corrigeant en partie le très grand morcellement des terres, l'exiguïté des propriétés, l'inégalité de la valeur et du profil des terres sont, pour le conseil municipal, au nombre de trois :

● Le prix du terrain à bâtir peut être maîtrisé dans des limites raisonnables.

● Son prix se rapprocherait de celui des terres agricoles.

● Le prix des terrains agricoles s'apprécierait puisque ces terrains seraient susceptibles d'émettre des droits de construire négociables de gré à gré.

Défauts : les notaires, les agents immobiliers, les propriétaires fonciers les mieux lotis n'accepteront pas de gaîté de cœur cette expérience municipale — unique en son genre à ce jour — d'affectation plus collective des sols.

### Le siège des ministères

Une interrogation : la commune devra-t-elle créer une agence foncière ou une commission, sur le modèle de la commission des opérations de Bourse (COB), pour réguler les transactions, modérer les flambées éventuelles des prix des terrains, et prévenir les risques de distorsion foncière ?

Un obstacle de taille enfin : l'attitude de l'administration. Pourtant, le préfet qui était en poste à Avignon jusqu'à une date récente (1) avait jugé intelligentes l'expérience et l'innovation lourmarinoises. Mais l'opposition vient de Paris, précisément de la direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme. Se référant à l'esprit et à la lettre des textes, mais aussi à leur propre « doctrine », les fonctionnaires font valoir que le système des transferts de COS est réservé à la propriété rurale improductive ou aux sites de haute valeur écologique, dont on ne tire rien du point de vue économique. *Les terres agricoles* cultivées doivent être exclues de ce dispositif, même si l'agriculture y est momentanément somnolente en raison de l'âge élevé des exploitants. Il ne faut pas introduire de rigidité et de perturbations supplémentaires dans le marché foncier agricole. Lourmarin pose, avec quelques autres communes, un « *cas de conscience* » à ces fonctionnaires, « *puisque le transfert de COS est désiré là où il ne le faut pas* ».

*C'est donc un « non » poli* mais ferme qui est opposé aux élus vauclusiens. Mais ceux-ci n'ont pas abandonné et, pied à pied, ont fait le siège des ministères. De guerre lasse, on leur a répondu : « *Tentez l'expérience, mais dans un premier temps ne le faites que sur 200 des 600 hectares cultivables de la commune.* »

C'est à ce compromis mi-conquis mi-octroyé qu'est parvenu Lourmarin après des mois de négociations. Mais il ne suffit pas d'avoir emporté cette première manche. Désormais, des centaines de communes vont avoir les yeux fixés sur ce petit village des bords de Durance, fier des souvenirs de Raoul Dautry et d'Albert Camus (qui y est enterré) et riche de plantureuses cerisaies. On le regardera essuyer les plâtres. Et l'on verra si les collectivités locales qui réclament à l'État plus de pouvoirs, par exemple en matière d'urbanisme, sont capables de les assumer.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) M. Henry Gevrey a en effet été remplacé par M. Jean-Pierre Pensa à la fin d'avril 1978.

## Languedoc-Roussillon

### RASSEMBLEMENT OCCITAN A CARCASSONNE

*(De notre correspondant.)*

*Carcassonne.* — Pour la première fois depuis sa création, le mouvement Volem viure al païs (V.V.A.P.) a organisé un rassemblement occitaniste dans la cité de Carcassonne. Près de quinze cents personnes sont venues le dimanche 16 juillet affirmer leur attachement au mouvement occitan. Dans le grand théâtre de la cité, habitué aux mises en scène des tragédies de Shakespeare, une banderole « sang et or » marquée du mot « autonomia » ne laissait planer aucun doute sur le sens de cette journée.

### Politique chantée

« *Rien de culturel ici,* a proclamé le chanteur Mans De Breish. *Tout est politique.* » Pourtant, ce sont les chanteurs qui, de l'après-midi à la nuit, entre deux débats sur l'électronucléaire et la création artistique en pays d'oc, ont été les animateurs du rassemblement, même si Yves Rouquette, le tribun de V.V.A.P., a tenu dans un vibrant discours à se placer sur le plan purement politique. Quand Mans De Breish proclame que « *reprendre sa parole, sa langue, son pouvoir, voilà ce qu'entend faire le peuple occitan* », il lui est pourtant difficile, lui qui est chanteur, de dire si la part de l'engagement politique l'emporte sur l'attrait de la chanson occitane.

Toute la question réside dans cette ambiguïté. C'est la raison pour laquelle les dirigeants de Volem viure al païs organisent des journées comme celle de Carcassonne. Ils veulent replacer le mouvement occitan sur le plan de la revendication et de l'acte politique. Le discours d'Yves Rouquette, les déclarations de Mans De Breish, ont éveillé un visible sentiment de solidarité dans une même lutte contre le centralisme. Tout s'est pourtant fini par des chansons.

BERNARD REVEL.

## Ile-de-France

### LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE DU VAL-DE-MARNE EST RENFLOUÉE

Un protocole d'accord vient d'être signé entre les différentes parties intéressées (communes, établissements bancaires, Etat) afin de régler la situation financière de la société d'économie mixte intercommunale du Val-de-Marne.

Créée au cours des années 60 pour rénover et construire des logements dans six communes du département, dont Charenton-le-Pont et Vincennes, la SEMIVA I avait, au 30 juin, un déficit de 67,8 millions de francs.

## Auvergne

### Nuisances anciennes et techniques modernes

# Le Cantal et la Corrèze sont à la recherche d'une usine d'équarrissage propre

De notre correspondant

Aurillac. — Le Cantal n'a pas d'usine d'équarrissage. Pour un département dont la richesse repose sur son cheptel — 540 000 bêtes à corne, porcs et brebis — c'est un handicap. Actuellement, on est obligé de transporter les animaux morts et les déchets d'abattoirs (120 000 bêtes sont abattues dans le Cantal) dans une usine de l'Allier, à 200 kilomètres d'Aurillac. Aussi les responsables agricoles du Cantal et de la Corrèze ont-ils créé en janvier 1976 la société de transformation des sous-produits d'animaux (SOPA). Elle devrait collecter les dépouilles d'animaux ainsi que les résidus d'abattoirs, les transformer en graisses, farines de viandes et engrais, et vendre ces sous-produits.

L'usine d'équarrissage serait installée dans la commune de Cros-de-Montvert (370 habitants), située dans le Cantal, à proximité de la Corrèze. La municipalité a offert quatre hectares de terrain et s'engage financer la route d'accès. Le centre traiterait chaque année 12 000 tonnes de déchets et en tirerait de 4 000 à 5 000 tonnes de produits utiles. Nombre d'emplois créés : de 12 à 30 selon les pronostics.

Une enquête publique a été ouverte en mai dernier, et c'est à cette occasion que les choses ont commencé à se gâter. Car le projet a soulevé l'inquiétude et même la réprobation chez les riverains de la Maronne, une rivière dans laquelle les eaux résiduaires doivent se jeter. Un comité de défense s'est constitué, qui a recueilli, sur une pétition s'opposant à l'implantation, deux mille deux cents signatures.

Sur les onze communes concernées par l'enquête publique, six ont émis un avis défavorable, tandis que, associations de pêche, de chasse, de tourisme et organismes de commerce expriment leur opposition.

M. Roger Paran, qui est à la fois président de la chambre d'agriculture du Cantal et de la Société de transformation des sous-produits d'animaux (SOPA), a aussitôt réuni les élus pour justifier son projet. Actuellement les animaux morts et les sous-produits d'abattoirs sont souvent jetés dans les ruisseaux ou enfouis sommairement dans les bois. L'usine d'équarrissage assurera donc une efficace dépollution du département. Sa conception répond, au reste, aux directives du ministère de l'environnement.

M. Robert, maire de Cros-de-Montvert et conseiller général du Cantal, se déclare favorable au projet, mais circonspect. « *De deux choses l'une,* dit-il, *ou il y a des odeurs et l'usine ne se fait pas ou il n'y a pas d'odeurs et l'usine se fait.* »

Le comité de défense adopte un point de vue beaucoup plus catégorique. L'usine risque de polluer l'eau de la Maronne, affluent de la Dordogne, alors que précisément on lance une vaste opération interdépartementale de sauvetage de cette rivière (*le Monde* du 4 juin). De plus, les gaz émis par l'usine empuantiront l'atmosphère.

Paradoxalement, ce n'est pas dans le Cantal que l'on proteste le plus, mais en Corrèze. Et pour cause. A 3 km de la future usine, la commune de Saint-Geniest présente tout l'été un spectacle « son et lumière ». L'équarrissage va-t-il tuer le tourisme ? La décision appartient en dernier ressort au préfet du Cantal.

JEAN-HENRI LOUSSERT.

# économie

# Des résultats qui seront mis à l'épreuve des négociations commerciales de Genève

*(Suite de la première page.)*

On notera les précautions prises dans le communiqué, qui devraient permettre, si cela était jugé nécessaire, d'au moins partiellement se dérober. (*« L'ordre de grandeur dépendra de la capacité d'absorption du marché des capitaux et sera limité par la nécessité d'éviter une reprise des pressions inflationnistes. »*)

## Les engagements américains

*« Chacun est allé jusqu'à la limite de ce qu'il pouvait faire »*, a souligné le président Carter. De fait, vu les réticences du Congrès à l'égard de son programme énergétique, il a pris des risques non négligeables, en souscrivant une série d'engagements, dont certains sont très précis et de portée rapprochée : plafonnement des importations de pétrole en 1978 et en 1979, forte augmentation du prix du pétrole aux Etats-Unis d'ici à 1980 et coup de fouet spectaculaire à donner à la production du charbon. On peut s'interroger cependant sur la signification exacte de l'engagement américain de réduire les importations de pétrole d'environ 2,5 millions de barils par jour en 1985. La déclaration ne précise pas en effet sur quelle base s'opérera cette réduction.

A propos de la politique énergétique encore, on notera l'accent mis par les Sept sur la nécessité d'accélérer l'exécution des programmes de construction de centrales atomiques. Le nucléaire — nécessité oblige — est considéré à l'évidence avec moins de méfiance qu'il y a un an au sommet de Londres. En tout cas, le président Carter et M. Trudeau se sont formellement engagés auprès des Européens à les fournir, de manière régulière, en combustible nucléaire. Les difficultés et les incertitudes, plus ou moins délibérément entretenues par les Etats-Unis et le Canada au cours des mois passés, montrent que c'est là, pour la Communauté européenne et le développement de son industrie nucléaire, une assurance non négligeable.

Cependant la contribution nippone à l'action concertée est-elle de nature à convaincre ? Les Japonais ont déjà souvent promis de contenir leurs exportations et de développer leurs importations. Sans grands résultats. Les engagements pris par M. Fukuda n'innovent guère, sinon peut-être qu'ils parlent de *« mesures extraordinaires »* afin que les exportations en 1978 ne dépassent pas le niveau atteint en 1977. En liaison avec d'autres mesures destinées à relancer la croissance, le premier ministre nippon a indiqué sa volonté de doubler l'aide publique japonaise aux pays en voie de développement dans les trois ans. De façon plus générale, le fait qu'un passage de la déclaration soit consacré aux relations avec les pays, la référence à la poursuite active des négociations sur un fonds commun des matières premières pourront peut-être être considérés comme un signe encourageant — pas exclusivement réthorique — dans les capitales du tiers-monde.

## Les Français sur la défensive

Dans cette réunion, la France — contrairement à ce qui s'était passé au conseil européen de Brême, dix jours plus tôt — ne tenait pas le devant de la scène. Aucun suspense n'entourait sa contribution à l'action concertée : M. Giscard d'Estaing avait déjà indiqué que le gouvernement était disposé, conformément aux recommandations faites, notamment par la Commission de Bruxelles, à doubler le déficit budgétaire de 10 à 20 milliards de francs en 1978. Lundi, il a souligné, à l'intention des journalistes, qu'il ne s'agissait pas évidemment d'une nouvelle « enveloppe de 10 milliards à dépenser. *« L'évolution spontanée*, a-t-il expliqué en substance, *nous conduit tout naturellement à un déficit supérieur à 10 milliards de francs. A la rentrée, le gouvernement examinera la situation : au vu des résultats de cette évolution spontanée, nous prendrons éventuellement les décisions de dépenses supplémentaires nécessaires pour que soit atteint le total de 20 milliards de francs. »*

Sur un point important, celui des échanges extérieurs, les Français se sont trouvés à Bonn sur la défensive. Ils sont, semble-t-il, parvenus à écarter — au moins provisoirement — le danger. A Genève, où se déroulent les négociations commerciales multilatérales (N.C.M.) — le « Tokyo-round » —, la Commission européenne, qui négocie au nom des Neuf, les Etats-Unis et le Japon avaient signé, le 13 juillet, une sorte d'accord intérimaire, qui, à bien des titres, déplaisait aux Français, car, disaient-ils, la Commission avait largement dépassé le mandat qui lui avait été confié. Ils étaient particulièrement préoccupés par une disposition qui aurait eu pour conséquence de limiter les exportations agricoles de la C.E.E.

On voit d'ici les réactions politiques et professionnelles en France si une telle disposition avait été imposée à Paris par une espèce de tour de passe-passe concocté, plus ou moins clandestinement, par M. Strauss, le représentant spécial du président Carter pour les négociations commerciales et les fonctionnaires de Bruxelles. Ce péril a été écarté, ou du moins, les Français le considèrent comme tel.

M. Giscard d'Estaing a souligné que la déclaration parlait du soutien des Sept *« pour les progrès réalisés tels qu'ils sont présentés dans le rapport d'orientation sur les négociations commerciales multilatérales du Tokyo-round, publié à Genève le 13 juillet 1978, bien que dans ce rapport plusieurs questions difficiles et importantes demeurent sans solution. »* L'appui des Sept va donc aux progrès réalisés — et non pas au rapport lui-même — c'est-à-dire, selon M. Giscard d'Estaing, les points sur lesquels chacun des gouvernements est d'accord.

*« Les réserves exprimées à la fin du paragraphe, à la demande de la France, concernent en particulier ce qui avait été imaginé sur l'agriculture et qui aurait pu aboutir à la limitation des exportations agricoles de la C.E.E. »*, a encore souligné le président de la République. *« Il n'y a pas eu d'approbation du rapport de Genève par les Sept. Ce texte est neutralisé »*, a, de son côté, résumé M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, qui avait activement participé à ces discussions.

Il reste bien sûr à voir si les autres pays du GATT, en particulier les Etats-Unis, accepteront cette interprétation. On peut en douter. Pour la première fois depuis que la politique commune existe, ils disposent d'un texte où des représentants officiels de la Communauté acceptent l'idée d'une modération obligatoire des subventions accordées par la C.E.E. pour exporter ses excédents agricoles. Tout porte à croire qu'ils ne renonceront pas forcément à cette victoire. Affaire à suivre, alors que les Sept se sont engagés à terminer les N.C.M. avant le 15 décembre prochain.

PHILIPPE LEMAITRE.



# LA FIN DE LA RENCONTRE

## La déclaration finale : accord sur « une stratégie globale » dont les mesures se renforceront « mutuellement »

Bonn. — Voici les principaux extraits de la déclaration publiée, le lundi 17 juillet, à Bonn, par les chefs d'Etat et de gouvernement d'Allemagne fédérale, du Canada, des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et du Japon.

*« Nous nous sommes mis d'accord sur une stratégie globale couvrant la croissance, l'emploi et l'inflation, la politique monétaire internationale, l'énergie, le commerce et d'autres questions présentant une importance particulière pour les pays en voie de développement (...). Cette stratégie forme un tout cohérent dont les éléments sont interdépendants (...). »*

### — Croissance, emploi et inflation : réduire le chômage.

*« Notre principal souci est le chômage (...). Nous agirons par la voie de mesures propres à assurer la croissance et à développer les qualifications professionnelles, de façon à accroître l'emploi (...). Nous avons besoin d'améliorer la croissance là où c'est possible sans ranimer l'inflation, de façon à réduire les surplus et les déficits excessifs de la balance des paiements. Ceci atténuera les mouvements déstabilisants des taux de change. Une croissance améliorée contribuera à réduire les pressions protectionnistes. Elle servira aussi à encourager les flux d'investissements privés dont dépend le progès économique, et nous nous efforcerons d'abaisser les obstacles aux investissements privés sur le plan tant national qu'international. Une meilleure croissance est nécessaire si l'on veut que le monde libre puisse répondre à l'attente des peuples et aux aspirations des pays en développement (...). »*

La déclaration passe alors en revue le cas de chaque pays. On peut lire notamment :

● *La délégation allemande* a indiqué que, d'ici à la fin août, elle proposera aux organes législatifs des mesures additionnelles d'un volume substantiel jusqu'à 1 % du produit national brut destinées à renforcer la demande et à assurer un taux de croissance plus élevé.

● *Le président de la République française* a indiqué que, tout en poursuivant sa politique de réduction du taux d'inflation, le gouvernement français était d'accord pour accroître, à titre de contribution à l'effort commun, le déficit du budget de l'Etat pour 1978, d'un montant équivalent à 0,5 % du produit national brut.

● *Le premier ministre du Japon* a indiqué que son gouvernement s'efforce d'atteindre l'objectif de croissance en termes réels pour l'exercice 1978, qui est d'environ 1,5 % supérieur aux résultats obtenus l'année précédente, et ce essentiellement au moyen de l'expansion de la demande intérieure (...). En août ou septembre, il déterminera si des mesures additionnelles sont nécessaires.

● *Le président des Etats-Unis* a déclaré que la diminution de l'inflation était essentielle au maintien d'une économie américaine saine et qu'elle était donc devenue l'objectif prioritaire de la politique économique des Etats-Unis. Il a décrit les principales mesures prises ou sur le point d'être prises pour lutter contre l'inflation : les abattements fiscaux originellement proposés pour l'exercice 1979 ont été diminués de 10 milliards de dollars ; les dépenses publiques prévues pour 1978 et 1979 ont été réduites : un budget très strict est en cours d'élaboration pour 1980 ; des mesures seront prises pour réduire l'apport direct du gouvernement à la hausse des coûts et des prix résultant de ses propres réglementations et restrictions ; un programme librement consenti a été élaboré en vue de la décélération des salaires et des prix.

### Énergie : faire plus

*« En dépit d'une certaine amélioration, la situation dans le domaine de l'énergie demeure insatisfaisante. Il faut faire plus. Nous nous engageons à réduire notre dépendance à l'égard du pétrole importé. »* Les Sept rappellent alors les objectifs arrêtés au conseil européen de Brême par la Communauté européenne. Ils poursuivent : *« Reconnaissant leur responsabilité particulière dans le domaine de l'énergie, les Etats Unis réduiront leur dépendance à l'égard du pétrole importé. Les Etats-Unis auront mis en place, d'ici à la fin de l'année, le cadre d'une politique d'ensemble à l'intérieur duquel cet effort sera poursuivi avec vigueur.*

*» A la fin de l'année, les mesures qui auront pour conséquence de réduire les importations de pétrole d'environ 2,5 millions de barils par jour en 1985 seront entrées en vigueur. Pour atteindre ces buts, les Etats-Unis constitueront une réserve stratégique de pétrole de 1 milliard de barils ; ils accroîtront des deux tiers leur production de charbon ; ils maintiendront le rapport entre la croissance du produit national brut et celle de la demande d'énergie à un niveau ne dépassant pas ou inférieur à 0,8 ; leur consommation de pétrole augmentera plus lentement que leur consommation d'énergie. Le volume des importations de pétrole en 1978 et en 1979 devrait être inférieur à celui de 1977. Afin de décourager un excès de consommation du pétrole et d'encourager un plus grand usage du charbon, les Etats-Unis demeurent décidés à faire en sorte que les prix du pétrole aux Etats-Unis soient portés au niveau du cours mondial à la fin de 1980 (...).*

*» Il est indispensable de poursuivre le développement de l'énergie nucléaire et il faut inverser la tendance au glissement dans l'exécution des programmes électro-nucléaires. Pour promouvoir l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et réduire le risque de prolifération nucléaire, les études sur le cycle du combustible nucléaire, engagées depuis le sommet de Londres, doivent être poursuivies.*

*» Le président des Etats-Unis et le premier ministre du Canada ont exprimé leur ferme intention de continuer à être des fournisseurs fiables de combustible nucléaire dans le cadre de garanties effectives. Le président des Etats-Unis a l'intention de mettre en œuvre l'intégralité des moyens dont il dispose afin d'éviter toute interruption dans l'approvisionnement en uranium enrichi et afin de faire en sorte que les accords existants soient respectés. Le premier ministre (du Canada) a l'intention de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'interruption dans l'approvisionnement en uranium canadien sur la base de garanties effectives. »*

### Commerce : renforcer un système ouvert

*« Nous réaffirmons notre volonté de développer le commerce international, qui constitue une des forces d'entraînement pour une croissance plus soutenue et plus équilibrée. Grâce à nos efforts conjoints, nous maintiendrons et renforcerons un système ouvert d'échanges internationaux. Nous marquons notre appréciation et notre soutien pour les progrès réalisés tels qu'ils sont présentés par le rapport d'orientation sur les négociations commerciales multilatérales du « Tokyo round » publié à Genève le 13 juillet 1978, bien que dans ce rapport plusieurs questions difficiles et importantes demeurent sans solution (...) ».*

*» Une application uniforme des règles du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) est vitale, et nous irons dans ce sens dès que possible. (...) L'an dernier, au sommet de Downing Street (Londres), nous avons refusé que le commerce mondial s'engage dans la voie du protectionnisme. Nous étions convenus de donner une nouvelle impulsion au « Tokyo round ». Nos négociateurs ont tenu cet engagement. Aujourd'hui, nous les chargeons (...) de mener à bonne fin, dans leurs détails, les négociations pour le 15 décembre 1978. Les problèmes économiques qui se posent au monde d'aujourd'hui ne peuvent être résolus par la rechute dans le protectionnisme, qu'il soit ouvert ou masqué) (...*

*» Le premier ministre du Japon a déclaré qu'il cherchera à favoriser l'accroissement des importations par une progression de la demande interne et par différents moyens pour faciliter les importations. En outre, il a déclaré que, afin de faire face à la situation immédiate, caractérisée par un excédent anormal, le gouvernement du Japon prend des mesures temporaires et extraordinaires afin de maintenir le volume total des exportations japonaises pour l'année fiscale 1978 au niveau de l'année fiscale 1977 ou au-dessous de celui-ci. (...) »*

### Accroître l'aide française

#### — Relations avec les pays en voie de développement.

*« Dans les années à venir, les pays en voie de développement, notamment les plus démunis d'entre eux, peuvent compter sur un accroissement de notre aide financière et d'autres ressources pour faciliter leur développement. Ils devraient aussi pouvoir compter sur d'autres pays en mesure de le faire.*

*» Le premier ministre du Japon a indiqué qu'il était déterminé à doubler l'aide publique au développement du Japon en trois ans. Nous regrettons vivement que les pays du COMECON ne parviennent pas à prendre la part qui leur incombe dans l'assistance financière aux pays en développement, et nous les invitons une fois de plus à le faire (...) »*

#### — Politique monétaire internationale : informer sur les suites de Brême.

*« Les représentants de la Communauté européenne ont informé la réunion de la décision du Conseil européen de Brême (...) d'étudier un projet de coopération monétaire plus étroit. Il a accueilli favorablement ce rapport et a noté que la Communauté tiendrait les autres participants informés. »*

En conclusion : *« Notre objectif commun a été de nous attaquer aux problèmes économiques fondamentaux auxquels sont confrontés nos pays. Les mesures que nous sommes convenus de prendre sont de nature à se renforcer mutuellement. Leur effet global devrait être supérieur à la somme de leurs composantes (...) »*

---

● *Au lendemain du sommet de Bonn*, le Japon a annoncé un excédent record de sa balance commerciale : 2,3 milliards de dollars en juin au lieu de 617 millions de dollars en mai et 826 millions de dollars en juin 1977. Les exportations ont progressé de 21,7 % par rapport à l'an dernier, s'élevant à 8 milliards de dollars, tandis que les importations diminuaient de 1,8 %, se situant à 5,7 milliards de dollars, précise le ministère japonais des finances. — *(Reuter.)*

# FIN DE LA RENCONTRE OCCIDENTALE DE BONN

## Les commentaires de la presse en France...

**L'HUMANITE : Dopage pour les multinationales.**

*« Le processus atlantique se développe » et « les bavardages sur la relance miracle ne doivent pas faire illusion ». « En réalité, l'accord s'est fait sur la poursuite d'une politique d'austérité, dans le but de gonfler les profits des multinationales. » « Après la monnaie, c'est au tour de nos intérêts commerciaux d'être victime d'une braderie. »*

**LETTRE DE LA NATION : Satisfaction de bon ton.**

*« Pour l'instant, on peut relever à travers les déclarations des uns et des autres le décalage entre le pessimisme généralisé affiché avant la réunion et la satisfaction de bon ton marquée depuis dimanche. On ne peut donc pas exclure l'hypothèse (...) d'une part de mise en scène permettant de valoriser l'accolade finale. » « La délégation française a tenu à faire savoir que* (le projet de système monétaire européen) *ne peut être soumis à des influences extérieures. » « Il n'en a pas été discuté* (à Bonn). *Cela vaut mieux pour lui. »*

**LE FIGARO : Une dynamique de la confiance.**

*« Les Sept multiplient les témoignages de satisfaction mutuelle (...), chacun consentant à chiffrer ses objectifs et à les dater. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont créé une dynamique de la confiance, et ils pensent avoir raison de déclarer que les choses ont profondément changé. A condition qu'on les croie. Car « les sommets passent », mais les problèmes subsistent » (...).*

**LIBERATION : Les brumes de l'optimisme.**

*« Le flou traditionnel l'emporte. Carter parle de réduire les importations de pétrole américaines en 1985... autant dire aux calendes grecques. En annexe, les Sept ont apporté une déclaration sur le terrorisme : il est plus simple de vouloir se guérir de quelques dizaines de desperados que de dix-sept millions de chômeurs... »*

**LES ECHOS : Bilan modeste.**

*« Le bilan est modeste », mais « il s'agissait d'affirmer au public que leurs problèmes sont pris en compte au plus haut niveau international. (...) L'aspect le moins satisfaisant est l'attitude du président Carter à l'égard des importations pétrolières américaines. (...) Mais le maître du jeu en la matière, le Congrès des Etats-Unis, n'était pas représenté à Bonn. »*

## ...et à l'étranger

**THE GUARDIAN : Sauver les apparences.**

*« L'accord de Bonn montre déjà ses faiblesses. Particulièrement dans les deux secteurs délicats de la politique commerciale et financière. Les Etats-Unis n'apprécient guère — c'est évident — les tendances protectionnistes de certains pays européens. Les Français s'inquiètent des promesses faites par la CEE lors des discussions du GATT, à Genève, en ce qui concerne la diminution des subventions aux fermiers européens pour réduire les surplus alimentaires sur les marchés mondiaux. Les Etats-Unis et le Japon restent très méfiants à l'égard de la clause de sauvegarde européenne des importations* « dans des circonstances exceptionnelles » *sans avertissement préalable. Il y a ainsi tout ce qu'il faut pour provoquer une explosion éventuelle. Mais le chancelier de l'Echiquier, les présidents et les premiers ministres sont parvenus à ce qu'ils avaient obtenus lors des précédents sommets : ils ont trouvé assez de terrains d'entent pour sauver les apparences. »*

**LA STAMPA : La fin des « locomotives ».**

*« Bonn marque la fin de la « théorie des locomotive », sanctionnée par le précédent sommet de Londres. Désormais, le convoi des sept pays doit avancer de concert selon un rapport de vitesse qui dépend des capacités réelles d'expansion et de la situation conjoncturelle de chacun (...). L'expérience des précédents sommets, avec des objectifs non réalisés, incite à un jugement purdent. »*

**FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG : Les gouvernements se sont rapprochés.**

*« Les sept chefs d'Etat et de gouvernement n'ont résolu aucun des conflits qu'ils avaient apportés à Bonn, mais limité les points litigieux et atténué leurs conséquences politiques néfastes. Les sept gouvernements se sont tous rapprochés.*

**FRANKFURTER RUNDSCHAU : Les « petits » se sentent exclus.**

*« Les succès du quatrième sommet économique n'ont pas été influencés par la tactique de négociation visant à lier un sommet à l'autre, de Brême à Bonn. Les partenaires européens de la République fédérale, de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie, plus petits que celle-ci, continuent de se sentir exclus (...) même si, cette fois-ci, ils ont été représentés indirectement d'une façon plus efficace que lors des conférences précédentes. »*

**SUDDENTSCHE ZEITUNG : Le danger de l'institutionnalisation.**

*« Le prochain sommet économique se tiendra à Tokyo. e fait que l'on sache cela de façon à peu près certaine, dès aujourd'hui, est un mauvais signe pour la rencontre. Non pas que nous ne souhaitions pas au Japon dêtre l'hôte d'une auguste sociétés de chefs d'Etat et de gouvernements, ou que nous ne lui fassions pas confiance pour cela. Mais dans la détermination du prochain lieu de rencontre se révèlent d'une façon frappante les périls auxquels le sommet économique est exposé dès aujourd'hui : le danger de l'institutionnalisation, le danger que les participants se placent eux-mêmes sous contrainte, le danger que le sommet soit mesuré avec de faux étalons. »*

**DIE WELT : Pas d'attentes déraisonnables.**

*« Le résultat du quatrième sommet économique est le suivant : chacun apporte sa contribution à la croissance, à la stabilité des prix, au plein emploi et à un commerce mondial plus libéral, dans la mesure de ses possibilités. Les chiffres avec lesquels on est en train de jongler ne doivent pas provoquer d'attentes déraisonnables, comme si tout cela était déjà réel. Jusqu'ici, ces chiffres ne sont inscrits que sur le papier. »*

# CONJONCTURE

## LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ONT AUGMENTÉ DE 17,2 % AU COURS DU PREMIER SEMESTRE

Le nombre des défaillances d'entreprises a augmenté de 17,2 % au cours du premier semestre par rapport à l'an passé, indique l'INSEE. Pour l'ensemble des activités, le nombre des jugements de règlements judiciaires et de liquidations de biens prononcés au cours des six premiers mois de l'année a atteint 8 188 (contre 6 989 un an auparavant). Les progressions les plus sensibles ont concerné les secteurs des transports et transmissions (+ 36 %), et du bâtiment-travaux publics (+ 22,5 %).

Au cours du seul mois de juin, le nombre des défaillances d'entreprises a atteint 1 466 contre 1 097 en mai et 1 232 en juin 1977.

L'augmentation du nombre de jugements en juin est tout aussi sensible après correction des variations saisonnières. L'accroissement des défaillances d'entreprises a été particulièrement élevé dans l'industrie (notamment la production et transformation des métaux), ainsi que dans le commerce agricole et alimentaire.

## LES CHEFS D'ENTREPRISE FONT PREUVE D'UNE « CIRCONSPECTION » CROISSANTE

### note la Banque de France

La légère augmentation de la production française au mois de juin s'explique par un plus grand nombre de jours ouvrables, ainsi que par l'accroissement habituel de la demande intérieure à la veille des congés annuels, indique la dernière enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France. Dans l'ensemble, les carnets de commandes ne se sont guère regarnis et les capacités de production restent excédentaires

Interrogés sur leurs prévisions d'activité pour la fin de l'année, les chefs d'entreprise témoignent d'une « circonspection » croissante. Ils invoquent, parmi les difficultés qui les attendent après les congés, *« la situation de l'emploi et le retour à la liberté des prix »*. L'acuité de la concurrence s'oppose, selon la Banque de France, à des *« relèvements des tarifs suffisants pour améliorer la rentabilité des affaires »*. Le *« comportement des chefs d'entreprise vis-à-vis de l'emploi reste caractérisé par une grande prudence »* .

# AFFAIRES

## Des produits sidérurgiques italiens sont bloqués à la frontière française

La guerre des « ronds à béton » entre la France et l'Italie, qui avait donné lieu, à l'automne dernier, à des affrontements entre les industriels français et les sidérurgistes de la région de Brescia, accusés de concurrence déloyale, a repris. Depuis le 10 juillet, des convois de produits en acier laminé et de ronds à béton sont bloqués à l'entrée en France par les douaniers français du poste de Modane, du fait que les chargements ne sont pas accompagnés du « *certificat de conformité* » exigé en application du plan anti-crise de la C.E.E. mis au point par M. Davignon.

Pour les producteurs italiens, il ne s'agit que d'un prétexte, car le « *comptoir des ventes* », qui devrait délivrer à Milan les certificats en question, sous le contrôle d'un fonctionnaire de la commission de Bruxelles, n'a pas encore été créé.

En fait, ledit comptoir fonctionne bien, mais les deux plus gros producteurs italiens de ronds à béton n'en font pas partie.

M. Donat-Cattin, ministre italien de l'industrie, a demandé aux autorités communautaires d'intervenir. Des rumeurs font même état d'éventuelles mesures de rétorsion, comme le blocage des importations de bobines d'acier en provenance de France.

La commission de la C.E.E., soucieuse de calmer les esprits, a demandé aux autorités françaises de lever leurs mesures de blocage. M. Davignon, commissaire chargé de la sidérurgie, devait recevoir M Donat-Cattin à Bruxelles. Dans la capitale belge on apprenait, d'autre part, que six firmes italiennes allaient être frappées d'amendes pour non-respect des prix minima obligatoires dans le secteur des ronds à béton, après les quatre déjà sanctionnées en mai. Les dernières ont présenté un recours devant la cour de justice de la C.E.E.

● *Plan de relance pour Defrenne à Roubaix.* — Le conseil municipal de Roubaix (Nord) vient de donner son accord à un plan de relance des établissements Defrenne (tissages) qui avaient déposé leur bilan en 1976 et dont les usines, à Roubaix et à Leers, ont été occupées, pendant quinze mois, à l'initiative de la C.F.D.T. Un accord est intervenu entre les syndics et une nouvelle société, la société anonyme des tissages Dampierre de Roubaix, créée le 22 juin, au capital de 500 000 F. Le tribunal de commerce doit cependant donner son acquiescement. — *(Corresp.)*

# SOCIAL

## LES MARINS BLOQUENT LE PORT DE DIEPPE

Environ deux cent cinquante marins ont bloqué, ce mardi 18 juillet, le port de Dieppe pour manifester leur inquiétude devant le recul du pavillon de la S.N.C.F. dans les trafics maritimes entre la France et la Grande-Bretagne. Cette manifestation a lieu le jour même où M. Jean Chapon, secrétaire général de la marine marchande, doit présider l'inauguration, par l'armement privé Schiaffino, de deux lignes entre Dieppe et Shoreham (près de Brighton) et entre Dieppe et Douvres, desservies par deux bateaux, le *Schiaffino* et le *Cotentin*.

Ces navires sont spécialisés dans le transport des camions et des remorques, et les syndicats de marins font remarquer que les car-ferries de la S.N.C.F. les plus anciens sont retirés du service sans être remplacés par de nouveaux bateaux de l'entreprise nationale.

● *L'accord sur les salaires dans l'industrie textile* a finalement été signé par toutes les organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.). Il prévoit un relèvement du minimum salarial (après trois mois d'ancienneté) à 1 957 F par mois au 1er juillet et à 2 027 F par mois au 1er octobre, sur la base de quarante heures par semaine. Il garantit aussi une augmentation minimum des salaires effectifs de 78,30 F par mois au 1er juillet et de 60,90 F par mois au 1er octobre.

● *Après la grève dans les arsenaux.* — La récupération, partielle et facultative, des jours de grève dans les arsenaux — où le conflit avait duré trois semaines en juin dernier — pourra se faire, dans la limite de dix jours non œuvrés, par l'accomplissement d'heures supplémentaires, indique-t-on au ministère de la défense. On ajoute que les retenues sur les rémunérations seront faites pour moitié en septembre et pour moitié en octobre. Les syndicats avaient réclamé le paiement intégral des jours de grève.

● « *L'ouvrier le plus qualifié devrait avoir un salaire au moins égal à celui d'un jeune cadre débutant* », a déclaré M. Lionel Stoléru, lundi 17 juillet, à Bordeaux. Le secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels précise qu'un projet de loi pourrait intervenir en la matière. Enfin, a-t-il ajouté, pour favoriser la création d'une vie collective au niveau de l'atelier, un autre projet de loi pourrait instituer la constitution d'un fonds spécial dont l'utilisation serait décidée par les ouvriers sous l'autorité du chef d'atelier.

# ÉTRANGER

## LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU CLUB DE ROME

Le Club de Rome vient de fêter son dixième anniversaire. Son président, M. Aurelio Peccei, a insisté à cette occasion sur la pauvreté du tiers des habitants de la Terre. Les structures nécessaires pour les installer de façon décente, a-t-il déclaré en substance, dépassent nos moyens dans les deux prochaines décennies, alors que d'ici l'an 2000 la population se sera accrue d'un chiffre supérieur à la population mondiale lors de la première guerre mondiale.

Le 9 juillet .978, a-t-il ajouté, *« la population mondiale a atteint quatre milliards quatre cents millions d'habitants. Le nombre des chômeurs a atteint trois cents millions et, avant la fin du siècle, il faudra trouver plus d'un milliard d'emplois nouveaux »*.

« *L'homme*, a poursuivi M. Peccei, *détruit 20 hectares de forêt chaque minute, aux Etats-Unis le sol s'appauvrit six fois plus vite qu'il ne met à se reconstituer, soixante-neuf espèces de mammifères ont disparus au cours de ce siècle et deux cents autres sont en voie d'extinction. En 1976, on a dépensé soixante fois plus pour l'équipement d'un soldat que pour l'éducation d'un enfant. Pour éviter une catastrophe*, a-t-il conclu, *il faut prendre rapidement des décisions pour une planification à l'échelle mondiale.* »

### ALLEMAGNE FEDERALE

● *L'augmentation moyenne des salaires ouest-allemands* a été de 5 % (au rythme annuel, mais sans prestations annexes) durant le premier semestre 1978, soit 1,4 % de moins qu'au cours de la même période de 1977. Selon le ministère fédéral du travail, la fourchette se situe de 4 % à 7 %, l'augmentation ayant intéressé 12,8 millions de travailleurs. Les accords salariaux qui interviendront pendant le deuxième semestre concerneront 3,7 millions de salariés. — *(Agefi.)*

● RECTIFICATIF. — Dans un article consacré à un emprunt de 120 millions de dollars effectué par la Banque nationale d'Algérie, publié dans *le Monde* du 18 juillet, nous avons indiqué par erreur que les taux de cet emprunt seraient de 11 1/4 % pour les trois premières années et de 13,8 % par la suite. En fait, ces taux seront supérieurs de 1 1/4 % au taux interbancaire pratiqué sur le marché des eurodollars de Londres (LIBOR), pour les trois premières années, et de 1 3/8 % pour les années suivantes. Le taux du LIBOR à six mois est actuellement d'environ 9 %.

# AUTOMOBILE

## Les gammes 1979 PLEINS FEUX SUR LA RENAULT 14

Bien que la Renault 14 se situe aux environs de 5 % du marché national et atteint 1,2 % des ventes en Europe et, qu'à ce titre, la Régie estime « extrêmement satisfaisante » sa diffusion car, dit-elle, la gamme ne comportait qu'un modèle, voici venir deux autres versions de cette voiture dont l'esthétique avait, lors de sa sortie en mai 1976, quelque peu surpris (voir *le Monde* du 25 mai 1976).

Que l'on se rappelle la campagne publicitaire lancée à l'automne dernier sur le thème de la poire et qu'une certaine mollesse des ventes semblait avoir inspirée.

La TL continuera d'être fabriquée, mais bientôt, et en tout état de cause au prochain Salon de Paris, une GTL, supérieure en c nfort, ete une TS, plus sportive, seront présentées au public. (Cette dernière sort à 67 CV moteur). Le lundi 17 juillet, ces nouvelles versions ont été offertes aux regards des représentants de la presse. Faute d'avoir pu les prendre en main, on ne notera que les « différences » au niveau des équipements intérieurs (tableau de bord, compte-tours, montre à quartz, confort des sièges, etc.) ou des détails de caisses (sigles GTL ou TS sur calendres, bande noire en dégradé, etc.).

★ Les prix clés en main sont les suivants : 14 TL, 27 000 F ; 14 GTL, 28 900 F ; TS, 31 000 F.

# MATIÈRES PREMIÈRES

● *Une quarantaine de pays producteurs et consommateurs de cuivre se sont réunis* lundi 17 juillet à Genève pour élaborer les statuts d'un organisme intergouvernemental du cuivre. Au cours de cette réunion, qui doit durer une semaine, les différentes délégations doivent tenter de mettre au point les modalités de fonctionnement de cet organisme, dont la création a été décidée en février dernier. Elles s'appuieront sur un projet de charte rédigé par un groupe de travail dont la dernière réunion a eu lieu en juin dernier. Ce projet définit les tâches de l'organisme, mais laisse toutefois en suspens de nombreux points importants comme sa durée et sa composition, et la base de calcul des contributions.

# AGRICULTURE

## FOIE GRAS... ET FOIE GRAS

On trouve désormais sur les boites de foie gras l'appellation « foie gras d'Israël » ou « foie gras de Hongrie », et ceci, pour protéger le foie gras... bien de chez nous.

Jusqu'à présent, en effet, l'inscription « foie gras du Périgord », par exemple, ne garantissait pas qu'une oie ou qu'un canard national avait « offert » son foie pour cette conserve. La matière première importée (environ 855 tonnes) en provenance des pays de l'Est et du Proche-Orient, du fait de son traitement en France, était naturalisée « produit de France, du Périgord ou d'Alsace ».

L'Association française pour l'étiquetage informatif (composée de l'Institut national de la consommation et du C.N.P.F.) a décidé de mettre fin à cette pratique. Désormais, les acheteurs pourront lire l'origine des produits et leur composition. Reste à savoir s'ils auront autant de succès sous leur identité réelle que sous leur nationalité d'emprunt. La production réellement française est, elle, estimée à 1 800 tonnes.

# ÉNERGIE

## UNE NOUVELLE RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'OPEP ?

Une réunion extraordinaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pourrait être convoquée au mois d'août, à Genève, pour réviser le système de fixation du prix du pétrole, estime le bureau londonien de l'Agence France-Presse.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dép — | | Rep + ou Dép — | | Rep + ou Dép — | |
| $ E.-U. ... | 4,4600 | 4,4700 | — 45 | — 15 | — 85 | — 45 | — 185 | — 125 |
| $ can. .... | 3,9700 | 3,9750 | — 33 | — 10 | — 70 | — 40 | — 115 | — 60 |
| Yen (100). | 2,2088 | 2,2130 | + 80 | + 107 | + 165 | + 203 | + 530 | + 582 |
| D.M. ..... | 2,1620 | 2,1670 | + 63 | + 85 | + 135 | + 160 | + 485 | + 530 |
| Florin ... | 2,0020 | 2,0068 | + 40 | + 55 | + 75 | + 95 | + 235 | + 275 |
| F. B. (100) | 13,7220 | 13,7160 | + 200 | + 290 | + 380 | + 500 | +1260 | +1530 |
| F. S. .... | 2,4430 | 2,4520 | + 110 | + 140 | + 230 | + 260 | + 760 | + 810 |
| L. (1 000). | 5,2530 | 5,2700 | — 220 | — 170 | — 465 | — 380 | —1365 | —1115 |
| £ ........ | 8,4150 | 8,4300 | — 310 | — 240 | — 540 | — 480 | —1415 | —1305 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D.M. ..... | 3 5/16 | 3 9/16 | 3 3/8 | 3 5/8 | 3 1/2 | 3 3/4 | 3 3/4 | 4 |
| $ E.-U. ... | 7 3/4 | 8 1/8 | 8 1/16 | 8 7/16 | 8 1/4 | 8 5/8 | 9 | 9 1/4 |
| Florin .. | 4 1/4 | 4 3/4 | 4 1/4 | 5 | 4 1/4 | 5 1/8 | 5 3/4 | 6 1/8 |
| F. B. (100) | 4 3/4 | 5 1/2 | 5 1/4 | 6 | 5 1/2 | 6 | 6 5/16 | 6 13/16 |
| F. S. ..... | 2 1/8 | 2 5/8 | 1 3/4 | 2 1/8 | 1 3/4 | 2 1/8 | 3 | 2 3/8 |
| L. (1 000). | 9 | 12 | 11 1/4 | 12 | 12 | 12 1/2 | 13 | 13 5/8 |
| £ ........ | 13 1/4 | 14 3/4 | 11 | 11 5/8 | 11 | 11 1/2 | 11 3/4 | 12 1/4 |
| Fr. franc.. | 8 1/4 | 8 3/4 | 9 | 9 7/16 | 9 5/16 | 9 11/16 | 10 9/16 | 10 11/16 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## UNIDEL

Dans sa séance du 12 juillet 1978, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice social clos le 30 juin 1978, qu'il soumettra à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 28 septembre 1978.

Les traits caractéristiques de ces comptes sont les suivants :

CONSOLIDATION :

— Chiffre d'affaires, hors taxes, 1 487 millions de francs (+ 36 %) ;

— Marge brute d'autofinancement, 35 millions de francs (+ 32 %) ;

— Bénéfice net, 12 millions de francs (+ 16 %).

QUOTE-PART UNIDEL EN PROPRE :

Bénéfice net, 6 millions de francs (+ 3 %).

PAR ACTION UNIDEL :

— Situation nette consolidée, non réévaluée au 31 décembre 1977, 263,70 F ;

— Revenu global, y compris l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), 16,50 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende brut et uniforme de 11 F par action, qui sera servi à partir du 9 octobre 1978, tant sur les actions anciennes que sur celles créées par suite de l'augmentation de capital de 40 % de l'hiver dernier.

A l'exception des activités de fabrication qui souffrent d'une conjoncture médiocre et qui doivent supporter des dépenses importantes pour la mise en production de nouveaux matériels, les différentes unités d'exploitation du groupe poursuivent leur développement de façon satisfaisante, et particulièrement à l'exportation, où TRINDEL conforte sa position. La société vient notamment d'obtenir une commande de CITROEN pour l'ensemble des installations électriques de l'usine de production de points homocinétiques dont la construction a été décidée à ZWICKAU/MOSEL, en République démocratique allemande.

Le portefeuille des affaires à réaliser totalise 1 295 millions de francs au 31 mai 1978, dont environ 30 % hors de France, représentant au rythme actuel sensiblement huit mois et demi d'activité.

## SEB S.A.

Les ventes provisoires consolidées du groupe pour le premier semestre de l'exercice se sont élevées à 755 millions, contre 778 millions pour le premier semestre de l'exercice précédent (— 3 %).

Ces ventes se décomposent ainsi (en millions de francs) :

| | 1978 | 1977 |
|---|---|---|
| Ventes en France........ | 493 | 525 |
| Ventes à l'étranger (ventes directes à l'exportation et ventes des filiales)............ | 262 | 253 |
| | 755 | 778 |

Il est rappelé que les ventes du premier trimestre s'étaient élevées à 325 millions contre 348 millions en 1977 (— 6,5 %).

## SILIC

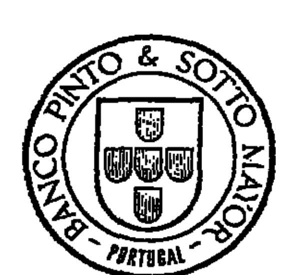
L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 1978 ayant décidé de faire coïncider désormais l'exercice social avec l'année civile, l'exercice commencé le 1er juillet 1977 se terminera le 31 décembre 1978 et aura ainsi une durée exceptionnelle de dix-huit mois.

Les loyers H.T. émis pour la période de douze mois du 1er juillet 1977 au 30 juin 1978 s'élèvent à 50 939 000 F, contre 44 158 000 F pour les douze mois précédents (exercice 1976/1977), soit une augmentation de 15,35 %, contre 13,35 % en 1976/1977 par rapport à 1975/1976.

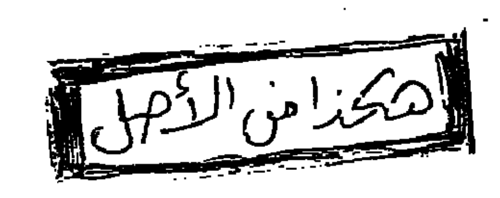
Le bordereau des loyers émis le 1er juillet 1978 s'élève à 13 540 000 F, contre 12 056 000 F l'année dernière à pareille date.

Ces chiffres témoignent de la poursuite de la progression des recettes locatives, qui devrait permettre d'assurer, sur le capital augmenté à effet du 1er janvier 1978, le maintien du dividende par action « prorata temporis ».







# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
### 17 JUILLET
### Calme plat

*La séance s'est déroulée dans le calme le plus complet lundi à la Bourse de Paris, où, après une semaine de forte hausse, le marché paraît avoir éprouvé le besoin de souffler un peu. Hausses et baisses se sont ainsi à peu près équilibrées parmi les valeurs françaises, et l'indicateur instantané a finalement enregistré une hausse insignifiante (+ 0,2 % environ).*

*Aucun compartiment ne s'est particulièrement distingué, une petite majorité de hausses ayant cependant été observée aux magasins, tandis que les métallurgiques avaient tendance à s'effriter.*

*Quoique relativement faibles, les meilleures performances de la séance ont été réalisées par J. Borel, Coidge et Locabail (+ 3 % en moyenne), tandis que Saint-Louis et Bail Investissement cédaient 5 % chacune.*

*En dépit de cette tendance générale irrégulière, l'atmosphère demeurait optimiste autour de la corbeille où l'on se contentait d'expédier les affaires courantes. L'activité a en effet laissé à désirer, les rangs des professionnels paraissant un peu plus clairsemés que la semaine dernière. A quatre jours de la liquidation des opérations à crédit engagées ce mois-ci, les valeurs françaises sont en progrès moyen d'environ 8 %. Il n'y a pas de quoi s'inquiéter. Sur le marché des changes, le franc maintient ses bonnes dispositions et les boursiers attendent de pied ferme les ordres d'achat que les étrangers ne manqueront pas de passer...*

*Sur le marché de l'or, dont le volume des transactions est revenu à 5,57 millions de francs, contre 8,08 millions, le lingot a cédé 20 francs à 26 980 francs (après 26 995 francs), tandis que le napoléon s'inscrivait à 259,90 F contre 259,50 F.*

### DROITS DE SOUSCRIPTION

| VALEURS (Actions et parts) | Modalités | Derniers cours |
|---|---|---|
| Sicli (Centrale), c. 19.. | 4 p. 5 | 13 .. |
| Flasider, dr. .......... | 2 p. 1 | .... .. |
| Railaco, c. 18 ........ | 1 p. 20 | .. .. |

## LONDRES

Les résultats du sommet de Bonn ne suscitent guère d'intérêt sur le marché, où la tendance demeure étroitement irrégulière. Les industrielles cèdent même un peu de terrain. Stabilité des Fonds d'État. Les mines d'or sont indécises.

Or (ouverture) (dollars) 185 40 contre 185 05

| VALEURS | CLOTURE 17-7 | COURS 18 7 |
|---|---|---|
| Beecham | 678 ... | 682 .. |
| British Petroleum | 866 .. | 860 ... |
| Courtaulds | 124 .. | 121 .. |
| De Beers | 383 .. | 385 .. |
| Imperial Chemical | 392 . | 386 .. |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 221 .. | 220 .. |
| Shell | 575 ... | 567 .. |
| Vickers | 171 ... | 168 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 31 ... | 31 ... |
| *West Driefontein | 26 5/8 | 26 1/2 |
| *Western Holdings | 24 15/16 | 24 9/16 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

| | 13 juill. | 17 juill. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 140,1 | 140,3 |
| Valeurs étrangères .. | 99,1 | 100,3 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général ...... | 78,3 | 78,8 |

### NOUVELLES DES SOCIETES

GUYENNE ET GASCOGNE. — Le bénéfice net de la société mère pour l'exercice clos le 30 juin 1978 devrait s'inscrire en nette progression, estime la direction (2,37 millions de francs au 30 juin 1977). Le chiffre d'affaires a augmenté de 27,58 % pour s'inscrire à 378,3 millions de francs. A nombre de magasins constant, le chiffre d'affaires n'a progressé que de 13,92 %.

Quant à la principale filiale du groupe, Sogara, son chiffre d'affaires a augmenté de 18 % à 868,73 millions de francs et le résultat net, qui s'était élevé à 21,57 millions de francs au premier semestre, devrait enregistrer une « très sensible amélioration » (26,06 millions de francs pour l'exercice clos le 30 juin 1977).

UNIDEL. — Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1978 se sont soldés par un bénéfice net consolidé de 12 millions de francs (+ 18 %), dont 6 millions de francs (+ 3 %) pour Unidel. Le dividende global a été fixé à 16,50 francs, inchangé sur un capital augmenté de 40 % par souscription l'hiver dernier.

SEB S.A. — Les ventes provisoires consolidées du groupe, pour le premier semestre de l'exercice 1978, se sont élevées à 755 millions contre 778 millions un an plus tôt.

## NEW-YORK
### Bonne consolidation

Séance de consolidation lundi au New-York Stock Exchange où, après une semaine de hausse ininterrompue à l'issue de laquelle l'indice Dow Jones s'est adjugé 28 points, le marché a éprouvé le besoin de souffler un peu. Des ventes bénéficiaires en nombre important ont été opérées, mais l'indice a bien résisté et s'est finalement établi à 839,05, en recul insignifiant de 0,78 point. Il est vrai que les investisseurs institutionnels sont restés très actifs et 373 « paquets » d'au moins 10 000 actions ont changé de mains (contre 325 « paquets » à la veille du week-end). Du coup, le volume global de transactions est, lui aussi, resté très élevé, puisque 29,18 millions d'ac- 28,37 millions.

Le nombre de hausses l'a encore emporté sur celui des baisses, par 901 contre 601 et 413 cours inchangés.

L'éventualité d'un allègement de la taxation des plus-values, malgré l'opposition de la Maison-Blanche, demeure au premier plan des espoirs du Big Board. L'issue du sommet des pays industrialisés à Bonn a également été assez bien accueillie, les observateurs estimants généralement qu'il voulait — phuu e-lné que le président Carter « a obtenu ce qu'il voulait »...

| VALEURS | COURS 14 7 | COURS 17 7 |
|---|---|---|
| Alcoa | 43 3/8 | 42 1/4 |
| A.T.T. | 60 | 60 3/8 |
| Boeing | 59 3/8 | 58 5/8 |
| Chase Manhattan Bank | 32 1/4 | 32 1/4 |
| Du Pont de Nemours | 116 1/2 | 115 3/4 |
| Eastman Kodak | 56 1/4 | 55 7/8 |
| Exxon | 45 3/8 | 45 1/2 |
| Ford | 46 7/8 | 46 3/4 |
| General Electric | 53 1/2 | 52 1/2 |
| General Foods | 32 | 32 ... |
| General Motors | 61 1/8 | 61 ... |
| Goodyear | 16 3/4 | 16 3/4 |
| I.B.M. | 267 1/2 | 268 ... |
| I.T.T. | 31 . | 31 ... |
| Kennecott | 22 1/4 | 22 5/8 |
| Mobil Oil | 62 ... | 63 ... |
| Pfizer | 34 1/8 | 33 3/4 |
| Schlumberger | 88 ... | 87 ... |
| Texaco | 26 1/4 | 26 1/8 |
| U.A.L. Inc. | 31 7/8 | 31 1/8 |
| Union Carbide | 38 1/8 | 38 1/4 |
| U.S. Steel | 26 1/2 | 26 3/8 |
| Westinghouse | 21 7/8 | 22 ... |
| Xerox | 55 3/4 | 54 3/4 |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 17.7 | 18 7 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) .... | 202 95 | 202 .. |

Taux du marché monétaire
Effets privés .............. 7 1/2 %

## BOURSE DE PARIS - 17 JUILLET - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | |

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 17.7 | COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 471 | 4 475 | 4 440 |
| Allemagne (100 DM) | 217 450 | 217 350 | 217 |
| Belgique (100 F) | 13 810 | 13 783 | 13 525 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 201 050 | 201 120 | 199 500 |
| Danemark (100 krd) | 79 550 | 79 430 | 80 |
| Suède (100 krs) | 98 290 | 98 180 | 97 750 |
| Norvège (100 k.) | 82 910 | 82 680 | 83 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 400 | 8 443 | 8 400 |
| Italie (1 000 lires) | 5 285 | 5 272 | 5 350 |
| Suisse (100 fr.) | 245 870 | 245 950 | 246 500 |
| Autriche (100 sch.) | 30 175 | 30 158 | 30 250 |
| Espagne (100 pes.) | 5 763 | 5 773 | 5 700 |
| Portugal (100 esc.) | 9 810 | 9 820 | 10 625 |
| Canada ($ can. 1) | 3 976 | 3 985 | 3 956 |
| Japon (100 yens) | 2 202 | 2 218 | 2 160 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 17.7 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 26950 | 26900 |
| Or fin (en lingot) | 27000 | 26980 |
| Pièce française (20 fr.) | 259 50 | 259 90 |
| Pièce française (10 fr.) | 210 | 210 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 238 70 | 241 |
| Union latine (20 fr.) | 228 | 231 . |
| Souverain | 246 | 248 |
| Pièce de 20 dollars | 1220 .. | 1218 80 |
| Pièce de 10 dollars | 644 .. | 649 80 |
| Pièce de 5 dollars | 414 .. | ... .. |
| Pièce de 50 pesos | 1100 .. | 1105 .. |
| Pièce de 10 florins | 242 10 | 244 .. |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE


2. IDÉES
— JUDAISME : répliques à... Oscar Wolfman.
3. AMÉRIQUES
ASIE
4. PROCHE-ORIENT
AFRIQUE
5-6. EUROPE
— « Contribution à une solution socialiste du problème de l'Europe » (II).
6. DIPLOMATIE
7. POLITIQUE
8-9. SOCIÉTÉ
10. ÉDUCATION

LE MONDE DE LA MÉDECINE
PAGES 11 ET 12
— La « chronobiologie » à l'heure de la maturité.
— La grossesse est un « travail social » totalement sous-estimé.

13 à 15. CULTURE
16. FAITS DIVERS
21. RÉGIONS
22 à 24. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (15)
FEUILLETON : Adieu Californie (2) ; La famille Oboulot en vacances (16).
Annonces classées (17 à 20) ; Aujourd'hui (16) ; Carnet (10) ; « Journal officiel » (16) ; Météorologie (16) ; Mots croisés (16) ; Bourse (25).


Le numéro du « Monde » daté du 18 juillet 1978 a été tiré à 537 965 exemplaires.

Contestation dans les services secrets français

# Des agents du SDECE se plaignent d'une lente évolution de leurs missions vers le renseignement intérieur

*En désaccord avec les orientations données depuis quelque temps à leur travail et avec certaines des méthodes actuelles de leur direction, des agents du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage se déclarent partisans de la création d'une commission d'enquête sur des activités, qu'ils jugent illégales, de leur administration. Même si cette manifestation reste minoritaire, comme c'est vraisemblable, au sein des services français de renseignements, un tel mouvement est révélateur de l'état d'esprit présent de certains agents du SDECE qui dénoncent une lente évolution des missions de cet organisme vers le recueil d'informations internes à la France sous le couvert de la lutte antisubversion et antiterrorisme internationale.*

Dans la pratique quotidienne, la démarcation traditionnelle des responsabilités attribuées au SDECE et à la D.S.T. (direction de la surveillance du territoire) demeure ambiguë et relativement floue sur de nombreux points. Entre les deux services, le partage des compétences a, de tout temps, donné matière à des controverses, à des rivalités de services et à des jalousies personnelles, plus rarement à des occasions d'une bonne coopération aux fins d'enquête ou d'analyse destinées à neutraliser les activités d'intelligence des services étrangers en France.

A la différence de la D.S.T., qui a reçu l'exclusivité de la répression des activités de contre-espionnage à l'intérieur des frontières nationales, le SDECE est officiellement chargé de « *rechercher hors du territoire national tous les renseignements et la documentation susceptibles d'informer le gouvernement pour signaler aux administrations intéressées les agents des puissances étrangères susceptibles de nuire à la défense nationale ou à la sûreté de l'Etat* ».

Cette répartition des tâches se révèle, à l'expérience, toute théorique. Le SDECE s'arroge, en réalité, un discret droit de suite en France sur les « découvertes » qu'il a faites à l'étranger, pour peu qu'elles aient des « retombées » sur le sol national. De surcroît, une telle attitude a été encouragée par le fait que la D.S.T. a connu, dans un passé récent, un certain effacement lié à un choix, discutable, par le gouvernement, de ses responsables au plus haut niveau et à des difficultés dans l'exploitation et la recherche de renseignements sur les réseaux internationaux en France.

## Intoxication

En quelques années, le SDECE, sous l'influence d'hommes parmi les plus proches du directeur général, M. Alexandre de Marenches, s'est intéressé, chaque fois plus activement, au recueil d'informations à l'intérieur du territoire national. Il a été amené à créer, notamment, au sein de la division du contre-espionnage, un nouveau secteur spécialisé dans la recherche antisubversive et antiterroriste dont les activités débordent largement les missions d'autres organismes relevant du ministère de l'intérieur.

Pour justifier cette évolution, ses partisans avancent l'idée que les services adverses mettent désormais l'accent sur l'utilisation en France d'agents dits d'influence, de chargés de missions de subversion, d'intoxication et de « désinformation » de l'opinion publique, qui reçoivent instruction, entraînement ou subsides de l'étranger et qui sont autant d'intermédiaires plus ou moins conscients d'être « manipulés » pour déséquilibrer la situation interne d'un pays.

## Des sources douteuses

Selon des agents du SDECE qui ne partagent pas cette conception, trois principaux responsables du service seraient, plus spécialement, à l'origine de cette évolution : M. Faure-Beaulieu, qui vient de quitter ses fonctions de directeur du cabinet de M. de Marenches ; le colonel de Janvry, ancien « patron » du contre-espionnage, et le docteur Beccuau, conseiller psychologique et médical à la direction générale. Ces trois hommes sont, dit-on, très écoutés de M. de Marenches.

Les notes diffusées à cette occasion par le SDECE étonnent certains des agents, opposés à un tel travail, par leur manque de rigueur, les généralisations hâtives, l'usage qu'elles font d'informations de sources douteuses ou non confirmées. Les résultats sont parfois exploités dans des directions qui ont peu de rapports avec la mission du SDECE.

Tel écrivain célèbre, dont le téléphone a été, dit-on, écouté au hasard de ses communications avec certains de ses correspondants étrangers, se demandera longtemps encore comment le fisc a pu connaître le montant exact de ses droits d'auteur, qu'il n'avait pas déclarés en totalité. En d'autres circonstances, c'est un dossier de la division du contre-espionnage — tel celui d'Henri Curiel considéré par le SDECE comme l'une des âmes du terrorisme subversif dans le monde — qui se retrouve sur la place publique avec la complicité de la direction générale du service, décidée à porter un coup d'arrêt à des activités qualifiées d'occultes.

Avec les départs récents à la retraite de M. Faure-Beaulieu et du colonel de Janvry, promu dans le même temps au grade de général de brigade, les agents contestataires du SDECE ont escompté une remise en ordre du service. En fait, MM. Faure-Beaulieu et de Janvry ont, depuis, conservé leurs entrées au SDECE, comme conseillers privés du directeur général. Tout dernièrement, lors d'une réunion de l'ensemble du personnel présent à Paris, M. de Marenches a sommé ceux qui n'approuvent pas sa politique de se soumettre ou de se démettre, menaçant certains fonctionnaires de l'article 86 de leurs statuts, qui prévoit la mise en disponibilité — avec un traitement diminué — « *dans l'intérêt du service* ».

LA DÉCLARATION DE BONN SUR LE TERRORISME

# Les Sept soumettront à un « blocus aérien » les pays accueillant les pirates de l'air

De notre envoyé spécial

Bonn. — La décision prise lundi 17 juillet, à Bonn, par les chefs d'Etat et de gouvernement d'Allemagne fédérale, du Canada, des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon sur la piraterie aérienne organise un véritable blocus aérien des pays accueillant les pirates de l'air. Cette initiative est due à l'Allemagne fédérale, qui a déjà fait aux Nations unies des propositions sur la piraterie aérienne, qui n'ont pas été suivies d'effet.

La suggestion allemande a surpris la plupart des participants du sommet de Bonn, mais elle a été acceptée sans aucune réserve. La rédaction du texte adopté a été assez ardue parce qu'elle exigeait le choix d'un vocabulaire juridique précis. C'est ce qui a provoqué un retard d'une heure et demie dans la conclusion du sommet de Bonn. Mais aucun des participants n'a fait d'objection de fond.

*Les Sept* pensent que de nombreux gouvernements adhéreront à cette déclaration, et que l'opposition sera limitée, le terrorisme aérien ayant par ses excès provoqué une répulsion certaine dans les pays les plus favorables aux causes généralement défendues par les pirates de l'air. Les signataires de la déclaration de Bonn pensent même que ces pays s'appuieront volontiers sur leur texte pour refuser asile aux pirates.

Voici la déclaration adoptée par les Sept :

« *Les chefs d'Etat et de gouvernement, préoccupés par le terrorisme et les prises d'otages, déclarent que leurs gouvernements intensifieront leurs efforts communs pour combattre le terrorisme international. A cette fin, au cas où un pays refuserait d'extrader ou de poursuivre ceux qui ont détourné un avion et ou ne rendrait pas un avion détourné, les chefs d'Etat et de gouvernement ont pris la résolution commune de faire intervenir immédiatement leurs gouvernements pour arrêter tous les vols vers ce pays. En même temps, leurs gouvernements prendront des mesures pour interdire l'arrivée de tous les vols en provenance de ce pays ainsi que tous vols organisés par les compagnies aériennes de ce pays. Ils souhaitent instamment que d'autres gouvernements se rallient à cet engagement.* »

M. D.

DANS LE 14e ARRONDISSEMENT

# Nouveaux rebondissements dans l'affaire du parc de la Visitation

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a refusé le permis de construire demandé par les religieuses de la Visitation pour bâtir un immeuble de soixante-dix logements sur une partie du parc de 2 hectares qui leur appartient dans le quatorzième arrondissement. Les religieuses ont aussitôt déposé un nouveau permis de construire.

Depuis quinze ans, le sort de cet îlot de verdure situé entre l'avenue Denfert-Rochereau et la rue Boissonnade fait l'objet de contestations et de polémiques. Les religieuses, dans une situation financière difficile, veulent vendre la partie du parc, le potager, non protégé dans le plan d'occupation des sols, à un promoteur qui se propose de réaliser une opération immobilière. Les riverains, groupés au sein du comité de défense du quartier de l'Observatoire, s'opposent à cette décision et suggèrent « *que la Ville loue aux religieuses le terrain qu'elles veulent vendre afin de le transformer en jardin public* ». Réaction en retour des religieuses : « *Les membres du comité, qui jouissent de nos arbres depuis plusieurs années ne nous ont jamais aidées à les entretenir.* »

La municipalité de Paris n'a jamais été favorable à cette opération immobilière. La décision de M. Jacques Chirac confirme cette hostilité. Le maire pourrait demander une modification du plan d'occupation des sols pour protéger l'ensemble du parc et, après son achat ou sa location aux religieuses, l'ouvrir au public comme le demande les riverains.

La position de M. Lucien Lanier, préfet de Paris, sera intéressante à connaître. Le préfet indiquait récemment : « *Le plan d'occupation des sols prévoit une construction sur le terrain. Les religieuses sont donc entièrement dans leur droit.* » Il ajoutait : « *D'autre part, nous avons reçu autant de pétitions « pour » que de pétitions « contre » cet immeuble. Un projet de révision du bâtiment est à l'étude qui en réduirait les dimensions.* »

L'affaire du parc de la Visitation sera-t-elle une nouvelle occasion de querelle entre le maire et le préfet ?

JEAN PERRIN.

● *Création de la ZAC gare de Charonne.* — Le Conseil de Paris a voté la création de la zone d'aménagement concertée (ZAC) appelée « Gare de Charonne ». Cette ZAC, qui porte sur une superficie de 3,7 hectares, est située dans le vingtième arrondissement, sur des terrains qui appartenaient à la S.N.C.F. et qui ont été achetés par la Ville de Paris, à proximité du boulevard Davout. Il est prévu la construction de cent dix logements sociaux, l'aménagement d'un jardin de 1,4 hectare, et d'une école maternelle de cinq ou six classes.



Elections professionnelles

## SELON SES PROPRES STATISTIQUES, F.O. A GAGNÉ 7,1 % EN DIX ANS ET LA C.G.T. A PERDU 6,7 %.

Selon des statistiques de Force ouvrière sur les élections professionnelles de juillet 1977 à juillet 1978 — portant sur deux millions et demi d'inscrits, — la G.C.T. a obtenu 41,6 % des suffrages exprimés (—0,4 point par rapport à l'année précédente). Force ouvrière 25,5 % (+ 0,5 point) et la C.F.D.T. 16,8 % (— 1,3 point). La C.F.T.C. a obtenu 4,7 % (— 0,7 point) ; la C.G.C., 2,3 % (— 0,1 point) ; la C.S.L. (indépendants), 2,2 % (— 0,2 point) ; les autonomes, 5,4 % (+ 2,2 points) et les listes communes et diverses, 1,5 % (— 1,8 point).

La comparaison de ces résultats avec ceux qui ont été collationnés dix ans plus tôt (1967-1968) fait apparaître que Force ouvrière a progressé de 7,1 % et la C.F.D.T. de 0,2 %. La C.G.T. a perdu 6,7 % ; la C.F.T.C., 0,7 % ; la C.G.C., 0,7 % ; la C.S.L., 1,1 % ; les autonomes, 0,3 % ; les listes communes et diverses étant inchangées.

● *M. Fréjus Michon* vient d'être nommé président de la Fédération nationale des coopératives laitières. Il succède à M. Jean Raffarin, qui occupait cette fonction depuis 1960.

[M. Michon, né le 22 septembre 1924, est producteur de lait à Saint-Honoré, dans l'Isère. Il préside la coopérative laitière ORLAC (groupe Sodima-Yoplait). Il est vice-président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture et de la Confédération française de la coopérative agricole, membre du Conseil économique et social.]

● *Le satellite scientifique européen GEOS-2,* destiné à l'étude de la magnétosphère, et lancé vendredi 14 juillet de Cap Canaveral, a été placé, dimanche 16 juillet, sur son orbite nominale à environ 35 900 kilomètres de la Terre. Il devrait atteindre dans une dizaine de jours sa position au-dessus de l'équateur, à environ 6 degrés de longitude est.

Au Tour de France

## CHUTE ET ABANDON DE KUIPER

Le Néerlandais Hennie Kuiper, victime d'une chute mardi 18 juillet, dans la descente du col du Granier, au cours de la dix-septième étape du Tour de France, a été contraint à l'abandon. Hennie Kuiper occupait la troisième place du classement général, à 5 min. 31 sec. de Joop Zoetemelk et à 5 min. 17 sec. de Bernard Hinault.

A Toulouse

## ARRESTATION DE TROIS MILITANTS ANARCHISTES

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Le 14 juillet, à Toulouse, les services de police ont interpellé trois militants anarchistes proches de l'ex-GARI. Lors de l'arrestation, des armes de gros calibre (9 mm. Parabellum, 11,43 du type Colt) ainsi que des gilets pare-balles ont été saisis. Ces personnes sont gardées à vue à la prison Saint-Michel et leur défense pourrait être assurée par Me Etelin, avocate au barreau de Toulouse et animatrice du mouvement d'action judiciaire.

## DES LEÇONS DE DANSE AUX « TESTS DE SOUFFRANCE »

C'est une curieuse « bande » de malfaiteurs qu'ont interpellé, le 13 juillet, les policiers de Vienne (Isère). Corinne Raffynat, vingt ans, Patrick Raffynat, vingt-quatre ans, Guy Ferrari, vingt ans, et Mireille Vincent, vingt-deux ans — inculpés le 15 juillet de vols à main armée, tentatives de vols, complicité et recel, — voulaient en effet, selon eux, former une « communauté spirituelle ».

Professeur de danse classique et, à l'occasion, professeur de piano, Corinne Raffynat, avant de se lancer dans le holp-up, avait voulu endurcir ses « coéquipiers ». Elle leur avait ainsi fait prêter un serment de fidélité et « mêler » leur sang. Etape ultime, Corinne Raffynat avait fait subir à sa « bande » un entraînement « antitorture », dit « tests de souffrance ». Parmi ces derniers, un fer à repasser avait été posé sur les poignets des « impétrants ».

Après cette initiation, les quatre jeunes gens ont pratiqué six hold-up à Vienne, dont les butins vont de 300 à 35 000 F. Les quatre malfaiteurs ont été écroués à la maison d'arrêt de Lyon.

## VINGT-SEPT ENFANTS EN COLONIE DE VACANCES INTOXIQUÉS

A Pelussin (Loire), vingt-sept enfants d'une colonie de vacances ainsi que plusieurs de leurs moniteurs ont été victimes, dimanche soir 16 juillet, d'une intoxication alimentaire qui semble avoir été provoquée par du fromage contenant des staphylocoques. Tous ont été hospitalisés à Saint-Chamond et à Saint-Etienne. Ils ont pu regagner la colonie lundi après-midi 17 juillet. Ce qui restait du fromage sera analysé à l'Institut Pasteur de Lyon.

● *Un automobiliste tente de se soustraire à un contrôle préventif anti-alcoolique.* — M. Pascal Wolff, dix-neuf ans, demeurant à Haselbourg (Moselle), a tenté, dimanche soir 16 juillet, d'échapper à un contrôle préventif anti-alcoolique en menaçant à l'aide d'une manivelle les gendarmes de la brigade de Dabo (Moselle) qui venaient de l'arrêter et lui demandaient de souffler dans l'appareil. Il s'est finalement soumis au contrôle, qui s'est révélé nettement positif. Il sera poursuivi pour conduite en état d'ivresse et rébellion.



## NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Barre* a adressé au Conseil représentatif des institutions juives de France, à l'occasion de l'anniversaire des rafles des 16 et 17 juillet 1942 au Vélodrome d'Hiver de Paris, un message dans lequel il déclare « *s'associer à ses sentiments d'indignation et de tristesse ainsi qu'au souvenir de ses morts* ». Le premier ministre ajoute : « *Les rafles du Vélodrome d'Hiver sont une manifestation d'une violence, d'une intolérance, d'une atteinte à la dignité humaine dont nous devons veiller à éviter le retour.* »

● *M. Georges Marchais,* qui passe des vacances en Roumanie, et M. Nicolas Ceausescu, chef du P.C. roumain, ont entamé des entretiens lundi 17 juillet à Neptun, à 30 kilomètres au sud de Constantza, a annoncé l'agence Agerpres. Ces entretiens, selon Agerpres, se déroulent « *dans une ambiance de chaleureuse amitié et d'estime mutuelle qui caractérisent les bonnes relations entre les partis communistes roumain et français* ». — *(A.F.P.)*

● *Les Etats-Unis et l'Union soviétique* reprennent, ce mardi 18 juillet à Helsinki, leurs conversations sur le transfert d'armements classiques à des pays tiers. « *Nous espérons limiter les ventes d'armes perfectionnées et portant sur de grandes quantités* », a indiqué un porte-parole du département d'Etat, après avoir déclaré que « *la poursuite de ces conversations est dans l'intérêt de la sécurité nationale des Etats-Unis* ». Les derniers entretiens sur ce thème avaient eu lieu en décembre 1977. — *(A.F.P.)*

● *La section française d'Amnesty International,* dont une délégation a été reçue le 13 juillet par M. Valéry Giscard d'Estaing, indique dans un communiqué qu'a été remis au président de la République « *un mémorandum demandant la ratification par la France des pactes d'application de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la levée des réserves concernant les recours individuels de la Convention européenne des droits de l'homme, ainsi que la non-ratification, dans sa forme actuelle, de la Convention européenne sur la répression du terrorisme* ».

Les représentants d'Amnesty International ont aussi fait connaître au chef de l'Etat « *leurs préoccupations concernant l'état actuel de la législation française sur la peine de mort et le statut des objecteurs de conscience, qui apparaît très en retrait par rapport aux textes et coutumes en vigueur dans la plupart des autres pays membres du Conseil de l'Europe* ».

● *La situation des étudiants étrangers.* — L'Union nationale des étudiants de France (UNEF, proche des communistes) a décidé de créer un « collectif de soutien » et une permanence téléphonique au (1) 209-02-50, afin de permettre aux étudiants étrangers de prendre contact avec des avocats. L'UNEF estime que la circulaire du ministère de l'intérieur du 12 décembre 1977 limitant le nombre des étudiants étrangers établit une sélection sur un critère social — ceux qui ont un revenu modeste ou travaillent clandestinement — et sur un critère politique, l'octroi d'un visa étant soumis à la consultation d'un « fichier d'opposition ». Deux députés communistes, MM. Louis Maisonnat (Isère) et Robert Montdargent (Val-d'Oise) viennent de demander au ministre de l'intérieur dans une question écrite publiée par le *Journal officiel* du 24 juin d'abroger cette circulaire.

● *La Fédération des syndicats C.G.T. de la police nationale* s'inquiète, dans un communiqué du 17 juillet, « *des décisions prises par le ministre de l'intérieur de licencier, le 31 juillet 1978, des vacataires recrutés dans la police nationale avant les élections législatives, ce qui va rejeter ces jeunes dans le circuit du chômage* ». « *Ce n'est ni aux vigiles ni aux milices privées que doit revenir la charge d'assurer la protection des personnes et des biens,* assure la fédération. *Or, dans ce domaine, les effectifs de police sont notoirement insuffisants, les missions extra et para-policières ainsi que le service des détachés atrophiant dangereusement cette partie du service public.* »

La fédération déclare : « *Ce n'est pas de licenciements dont il devrait être question mais de créations d'emplois pour assurer véritablement la tranquillité publique.* »

● *Que faire du Palais de la Méditerranée à Nice ?* — Dans sa séance du lundi 17 juillet, le conseil municipal de Nice, que préside M. Jacques Médecin, a décidé de demander à l'autorité de tutelle de prendre un arrêté déclarant d'utilité publique l'acquisition de l'ensemble immobilier dénommé Palais de la Méditerranée, en vue d'y créer un palais des festivals. — *(Corresp.)*.

● *Condamnation des contrôleurs aériens américains après une grève du zèle.* — L'organisation professionnelle des contrôleurs aériens a été condamnée à 100 000 dollars d'amende par un juge new-yorkais pour des grèves du zèle décidées en mai et juin derniers par des adhérents. Ces grèves du zèle avaient considérablement ralenti le trafic et le juge a estimé que cette « *anarchie et ce chaos* » avaient mis en danger la vie de nombreux passagers. — *(A.F.P.)*




A B C D E F G